



Bonnes pratiques

Lutte contre le travail des enfants dans le monde





Bonnes Pratiques

Lutte contre le Travail des Enfants dans le Monde



Ministère du Développement social et du Combat contre la faim (MDS)

BRASÍLIA | BRÉSIL | 2015

Brésil. Ministère du Développement Social et de la Lutte Contre la Faim (MDS);
Organisation Internationale du Travail (OIT).

Bonnes pratiques: lutte contre le travail des enfants dans le monde /
organizateurs: Ministère du Développement Social et de la Lutte Contre la Faim;
Ministère du Travail et de L'Emploi; Ministère des Affaires Étrangères. -- Brasília,
DF: MDS; OIT, MTE; MRE, 2015.

348 p.; 23 cm.

ISBN: 978-85-60700-89-9

1. Travail des enfants, lutte. I. Ministère du Travail et de L'Emploi. II. Ministère des
Affaires Étrangères.

CDU 331-053.2

FICHE TECHNIQUE

Ministère du Développement social et du Combat contre la faim (MDS)

Ministre

Tereza Campello

Secrétaire exécutif

Marcelo Cardona Rocha

Secrétaire d'Assistance sociale

Denise Ratmann Arruda Colin

Secrétaire exécutive de la IIIe Conférence mondiale sur le travail des enfants

Paula Montagner

Assistante internationale

Claudia de Borba Maciel

Équipe impliquée

Adriana Braz

Adriana Miranda Moraes

Adrianna Figueiredo

Alex Kleyton Rodrigues Barbosa

Amanda Guedes

Ana Cláudia Nascimento

Ana Paula Siqueira

André Luís Quaresma de Carvalho

André Luiz Silva Gomes

Anelise Borges Souza

Anna Rita Scott Kilson

Bárbara Pincowsca Cardoso Campos

Benício Marques

Carolina Terra

Daniel Plech Garcia (Secrétariat Exécutif de la III CMTE)

David Urcino Ferreira Braga

Eduardo de Medeiros Santana

Fábio Macario

Fernanda Sarkis Franchi Nogueira

*Fernando Kleiman
Francisco Antonio de Sousa Brito
Ganesh Inocalla
Guilherme Pereira Larangeira
Iara Cristina da Silva Alves
Ivone Alves de Oliveira
João Augusto Sobreiro Sigora
Joaquim Travassos
Katia Rovana Ozorio
Laura Aparecida Pequeno da Rocha
Ligia Girão (Secrétariat Exécutif de la III CMTE)
Ligia Margaret Kosin Jorge
Luciana de Fátima Vidal
Marcelo Saboia
Marcia Muchagata (Secrétariat Exécutif de la III CMTE)
Mônica Aparecida Rodrigues
Nadia Marcia Correia Campos
Natascha Rodenbusch Valente
Olímpio Antônio Brasil Cruz
Pollyanna Rodrigues Costa
Priscilla Craveiro da C. Campos
Raquel Solon Lopes (Secrétariat Exécutif de la III CMTE)
Renata Lu Rodrigues
Ségismar de Andrade Pereira
Sergio Paz
Tarcisio Silva Pinto
Telma Maranhão Gomes
Thor Saad Ribeiro
Ubirajara da Costa Machado
Valéria Cristina da Trindade Feitoza
Valeria Maria de Massarani Gonelli
Vanidia Kreibich*

Ministère du Travail et de l'Emploi (MTE)

Ministre

Manoel Dias

Secrétaire exécutif

Nilton Fraiberg Machado / Paulo Roberto Pinto

Secrétaire d'inspection du Travail

Paulo Sérgio de Almeida

Équipe impliquée

Alberto Souza

Caroline Vanderlei

Célia Maria Galvão de Menezes

Deise Mácola de Freitas

Diana Rocha

Elvira Míriam Veloso de Mello Cosendey

Eridan Moreira Magalhães

Fátima Chammas

Fernanda Sucharski

Karina Andrade Ladeira

Leonardo Soares de Oliveira

Luiz Henrique Ramos Lopes

Marcela Pinheiro Alves da Silva

Marinalva Cardoso Dantas

Mario Barbosa

Maristela Borges Saravi

Paula Neves

Regina Rupp Catarino

Roberto Padilha Guimarães

Sergio Paixão Pardo

Teresa Calabrich

Ministère des Affaires étrangères (MRE)**Ministre**

Luiz Alberto Figueiredo Machado/ Antonio Patriota

Secrétaire général

Eduardo dos Santos

Sous-secrétaire général pour les Affaires politiques

Carlos Antonio da Rocha Paranhos

Directeur du Département des droits de l'homme et des thèmes Sociaux

Alexandre Peña Ghisleni / Gláucia Silveira Gauch

Groupe de travail - III CMTE

Eduardo Alcebiades Lopes

Fábio Moreira Carbonell Farias

Jean Karydakis

Rafael Leme

Thiago Poggio Pádua

Mission permanente à Genève

Maria Nazareth Farani Azevedo

Maria Luisa Escorel

Andre Misi

Francisco Figueiredo de Souza

Secrétariat de communication de la Présidence de la République

Ministre

Thomas Timothy Traumann/Helena Chagas

Chef de l'Assistance spéciale des relations publiques à l'étranger

Jandyr Santos Jr.

Équipe

Jucelino Moreira Bispo

Georgeana Arrais de C. Pinto

Márcio Venciguerra

Patrícia Kalil

Julia Segatto

Rhaiana Rondon

Camila Santana

Julia Segatto

Alice Watson Cleto

Organisation internationale du Travail (OIT) – Bureau au Brésil

Directrice

Laís Abramo

Directeur adjoint

Stanley Gacek

Officier des Finances, administration et ressources humaines

Renato Mendes

Coordinatrice du Programme international pour l'abolition du travail des enfants - IPEC

Maria Cláudia Falcão

Coordinatrice du Programme de coopération Sud-Sud

Fernanda Barreto

Équipe

Janaina Viana (Secrétariat Exécutif de la III CMTE)

Marcelo Moreira Vilela Rocha (Secrétariat Exécutif de la III CMTE)

Paula Fonseca

Cynthia Ramos

Pedro Brandão

Jean Pierre Granados

Erik Ferraz

Sinomar Fonseca

Severino Goes

OIT – Genève/Siège

Constance Thomas

Simon Steyne

Pedro Américo Furtado de Oliveira

Beatriz Caetano-Pinto

Banque mondiale

Directrice de la Banque mondiale pour le Brésil, Amérique latine et Caraïbes

Débora Wetsel

Équipe

Maria Conception Steta Gandara

Magnus Lindelow

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) - Brésil

Représentante de l'UNICEF au Brésil

Gary Stahl

Chef de la Protection des enfants

Casimira Benge

Coopération horizontale Sud-Sud

Michelle Barron

Niklas Stephan

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) - Brésil

Représentant de l'UNESCO au Brésil

Lucien Munhoz

Équipe

Marlova Jovchelovitch Noletto

Rosana Sperandio Pereira

Julio Cesar Cuba Sanchez

Manuela Pinheiro Rego

Jane Fádva Bittencourt

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) - Brésil

Représentant-résident du PNUD au Brésil

Jorge Chediek

Équipe

Maristela Marques Baioni

Maria Teresa Amaral Fontes

Andrea Ribeiro Bosi

PNUD – Groupe de travail (Child Labour Dialogues)

Aneeq Cheema

Cristiano Penna

Gayan Peiris

Ifoda Abdurazakova

Jeffrey Huber

Kathy Kelley

Romolo Tassone

Collège national des gestionnaires municipaux d'assistance sociale (CONGEMAS)

Valdiosmar Vieira Santos

Selma Batista

Comission organisatrice nationale (CON)

MDS

Marcelo Cardona Rocha

Denise Ratmann Arruda Colin

MTE

Nilton Fraiberg Machado / Paulo Roberto Pinto

Leonardo Soares de Oliveira

Luiz Henrique Ramos Lopes (Suppléant)

MRE

Eduardo dos Santos

Alexandre Ghisleni

Cabinet civil de la Présidence de la République

Ivanildo Tjara Franzosi

Juliano Pimentel Duarte (Suppléant)

Secrétariat général de la Présidence de la République

Juliana Gomes Miranda

Verônica Lucena da Silva (Suppléant)

Secrétariat des droits de l'homme de la Présidence de la République (SDH)

Maria Izabel da Silva

Tassiana da Cunha Carvalho (Suppléant)

Ministère du Plan, budget et gestion (MPOG)

Danyel Lorio de Lima

Rafael Luiz Giacomini (Suppléant)

Ministère de l'Éducation (MEC)

Fábio Meireles de Hardman de Castro

Danielly dos Santos Queirós (Suppléant)

Ministère de la Santé

Carmen Lúcia Miranda Silvera

Ivone de Almeida Peixoto (Suppléant)

Ministère de la Providence sociale

Rogério Nagamini Costanzi

Fátima Aparecida Rampin (Suppléante)

Conseil national d'assistance sociale (CNAS)

Leila Pizzato

Margarida Munguba Cardoso (Suppléante)

Conseil national des droits de l'enfant et de l'adolescent (CONANDA)

Mirian Maria José dos Santos

Maria de Lourdes Magalhães (Suppléante)

Commission nationale d'éradication du travail des enfants (CONAETI)

Tânia Maria Dornellas dos Santos

Claudir Mata (Suppléant)

Forum national de prévention et éradication du travail des enfants (FNPETI)

Isa Maria de Oliveira

Gabriella Bighetti (Suppléante)

Joseane Barbosa da Silva (Suppléante)

Représentants des Organisations d'employeurs au niveau national

Reinaldo Felisberto Damacena (CNI)

Maria Clara Calderon Almeida de Oliveira Rodrigues (CNC - Suppléante)

Représentants des Organisations de travailleurs au niveau national

Expedito Solaney P. de Magalhães (CUT)

Rumiko Tanaka (UGT - Suppléant)

Gouvernement du District fédéral (GDF)

Maria América Menezes Bonfim Hamú

Vera Lúcia Rodrigues Fernandes (Suppléante)

OIT

Laís Wendel Abramo

Maria Cláudia Falcão (Suppléante)

Tribunal supérieur du Travail (TST)

Saulo Tarcísio de Carvalho Fontes

Platon Teixeira de Azevedo Neto (Suppléant)

Andrea Saint Pastous Nocchi (Suppléante)

Ministère public du Travail (MPT)

Rafael Dias Marques

Thalma Rosa de Almeida (Suppléante)

Comité consultatif international

Afghanistan - Faqirullah Safi, Chancellerie afghane

Albanie - Filloreta Kodra - Agence nationale pour la protection des droits de l'enfance du Ministère du Travail

Argentine - María del Pilar Rey Méndez - Comisión nationale pour l'éradication du travail des enfants (Conaeti)

Arménie - Anahit Martirosyan - Département des relations internationales du Ministère du Travail et Affaires sociales

Bangladesh - Humayun Kabir - Ministère du Travail et l'Emploi

Brésil - Márcia Lopes - Ex-ministre du MDS et chef de la délégation brésilienne à la II CMTE

Cap Vert - Francisca Marilena Catunda Baessa - Institut Cap-verdien de l'enfance et adolescence (ICCA)

Kazakhstan - Aysara Baktymbet - Seconde secrétaire du Département de coopération multilatérale

Colombie - Laura Liliana Orjuela Vargas - Direction des Droits de l'homme et du Droit international humanitaire de la Chancellerie Colombienne

Équateur - María del Carmen Velasco - Ministère des relations de Travail

Slovénie – Département des droits de l'homme de la chancellerie Locale

Espagne – Jesús Molina Vázquez – Coordinateur général de la Coopération espagnole au Brésil

États Unis – Marcia Eugenio – Bureau du travail des enfants, travail forcé et trafic de personnes –
Département américain de Travail

Granada – Darshan Rhamdhani – Ministère de la Justice

Jamaïque – Marva Ximinnies – Directrice d'Unité

Liban – Nazha Chalita – Ministère du Travail

Mauritanie – Mohamed Ould Sid Ahmed Ould Bedde – Directoire de l'enfance du Ministère des
Affaires sociales, de l'enfance et de la Famille

México – Joaquin Gonzalez Casanova – Ministère du Travail et du Bien-être social

Norvège – Martin Torbergson – Section des droits de l'homme et démocratie de la Chancellerie
norvégienne

Nigéria – Juliana A. Adebambo – Ministère du Travail et de la Productivité

Pays Bas – Lauris Beets – Département d'affaires internationales du Ministère des Affaires sociales et
l'Emploi

Pérou – Edgardo Sergio Balbin Torres – Directoire général des Droits fondamentaux, de la sécurité et
santé au travail

République du Congo – Marie-Céline Tchissambou Bayonne – Ministère des Affaires sociales, Action
humanitaire et de la Solidarité

Roumanie – Codrin Scutaru – Ministère du Travail

Seychelles – Erna Athanasius – Ambassadrice pour les Affaires de la femme et de l'enfant

Tanzanie – Sr. Mkama J. Mkama – Officier principal du Travail

Uruguay – Juan Andrés Roballo – Ministère du Travail

Vietnam – Cao Thi Thanh Thuy – Département de coopérations internationales du Ministère du
Travail, des Invalides et des Affaires sociales

Union Européenne – Elisabeth Tison – Division des droits de l'homme et des politiques et coopération
multilatérale

MERCOSUL - *Cristhian Mirza - Institut Sscial du MERCOSUL*

CPLP - *Odete Severino - Ministère de la Solidarité et de la Sécurité sociale*

Organisation internationale des employeurs (OIE) - *Amélia Espejo*

Confédération syndicale internationale (CSI) - *Jeroen Beirnaert - Département des droits de l'homme et syndicaux*

OIT - *Constance Thomas - IPEC*

UNICEF - *Susan Bissell - Département de protection à l'enfance*

UNESCO - *Florence Migeon - Secteur d'éducation*

Marche globale - *Kailash Sarthyart*

Bonnes Pratiques

Lutte contre le Travail des Enfants dans le Monde

ÉDUCATION ET
FORMATION

LÉGISLATION
NATIONALE ET
SON APPLICATION

PROTECTION
SOCIALE

18 AFRIQUE

Kenya, Ouganda

29 AMÉRIQUES

Guyane, Costa Rica, Bolivie, Paraguay, Équateur, Pérou, Nicaragua, Brésil

80 ASIE

Philippines, Inde, Indonésie, Pakistan

102 EUROPE

Roumanie

105 GLOBAL

114 AFRIQUE

Sierra Leone

118 AMÉRIQUES

Brésil, Paraguay, Argentine, Uruguay, Mercosul, Brésil, Équateur, Uruguay

143 ASIE

Tadjikistan, Pakistan

149 OCEANIE

Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée

158 AFRIQUE

GaboN, Maroc, Mali, Soudan du Sud, Sénégal et Afrique de l'Ouest, Zambie

177 AMÉRIQUES

EUA, Brésil, Jamaïque, Colombie, Bolivie, Pérou, Paraguay, Les villes de Puerto Iguazú (Argentine), Foz do Iguaçu (Brésil) et Ciudad del Este (Paraguay)

214 ASIE

Vietnam, Philippines, Nepal, Sri Lanka, Pakistan, Chine, Jordanie

259 EUROPE

Ukraine

263 GLOBAL

RÉSUMÉ

POLITIQUE POUR ET LE MARCHÉ TRAVAIL

270 AMÉRIQUES

Brésil, El Salvador, Chili, Équateur

283 ASIE

Pakistan

297 GLOBAL

POLITIQUES PUBLIC

302 AFRIQUE

Tanzanie, Zimbabwe, Malawi

313 AMÉRIQUES

République Dominicaine, Argentine,
Mexique

325 ASIE

Quirguistão

PERSONNES INDIGÈNES

330 AMÉRIQUES

Guatemala, Panama, Paraguay





Bonnes Pratiques

Lutte contre le Travail des Enfants dans le Monde

ÉDUCATION ET FORMATION

18 AFRIQUE

Kenya.....	18
Ouganda.....	25

29 AMÉRIQUES

Guyane.....	29
Costa Rica.....	33
Bolivie.....	36
Paraguay.....	40
Équateur.....	44
Pérou.....	51
Nicaragua.....	55
Brésil.....	61

80 ASIE

Philippines.....	80
Inde.....	85
Indonésie.....	93
Pakistan.....	97

102 EUROPE

Roumanie.....	102
---------------	-----

105 GLOBAL

16 Pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen Orient.....	105
À L'échelle Mondiale.....	109



KENYA

Adoptez une école – une responsabilité sociale des entreprises du secteur privé afin de combattre le travail des enfants grâce à l'éducation

Période de mise en œuvre: depuis 2009

Lieu: Kenya

Objectif principal: l'éducation en partenariat avec le secteur privé pour traiter les cas de travail des enfants

Organisme principal: Fédération des patrons du Kenya (FKE)

Site Internet: <http://www.fke-kenya.org/>

Résultats: dans l'école primaire de Kaptait, il y a eu en 2011, une augmentation de 15% du taux d'inscription (entre 357 et 400 élèves) et aucun décrochage scolaire; les résultats scolaires se sont aussi améliorés et, pour la première fois, un élève d'une des écoles a été admis au collège national; l'entreprise partenaire a contribué à construire et à équiper deux salles de classe, ce qui a augmenté de 88% le nombre d'inscriptions; le taux de rétention est de 100%;

les parents et les habitants de la communauté voisine perçoivent l'éducation d'une manière positive; l'estime de soi des élèves et des professeurs a augmenté

Contexte et objectifs:

au Kenya, selon le second rapport analytique sur le travail des enfants de 2008 du Bureau national des statistiques du Kenya, près de 1,01 million d'enfants sont économiquement actifs, parmi eux 753 000 sont reconnus comme des enfants travailleurs. Un plan national d'action contre le travail des enfants a été adopté en 2008. Avec le soutien du projet Combattre le travail des enfants grâce à l'éducation (TACKLE) de l'OIT, le ministère de l'Éducation a développé en 2012 une stratégie pour une politique alternative d'enseignement primaire et de formation professionnelle. Celle-ci est destinée aux enfants difficiles à atteindre et exclus de l'enseignement. Un guide pour intégrer le travail des enfants dans le programme scolaire a été développé par l'Institut d'éducation du Kenya en 2012. En 2013, la politique sur le travail des enfants était en cours d'achèvement et la liste des travaux pour enfants considérés comme dangereux en cours de révision et d'actualisation.

Depuis que la création de l'IPEC, la FKE est partenaire. Elle a aidé à augmenter la prise de conscience, à soutenir les entreprises associées à mettre en pratique sur leur lieu de travail des politiques qui empêchent le travail des enfants et à atteindre les communautés voisines. Même si beaucoup de progrès ont été faits pour éliminer le travail des enfants au sein des entreprises formelles faisant partie du FKE, le problème est encore endémique dans les communautés voisines où les entreprises fonctionnent, particulièrement dans le secteur informel et dans le secteur de l'agriculture de subsistance. Le projet "adoptez une école" de la FKE, lancé en 2009, vise à associer les entreprises aux écoles, à soutenir les activités créatrices de revenu et les programmes d'alimentation scolaire afin d'éviter l'évasion scolaire et à inciter les familles à envoyer leurs enfants à l'école. L'évaluation des programmes sur le travail des enfants au Kenya a démontré que la pauvreté et le manque de nourriture sont les principales raisons qui poussent les enfants à quitter l'école. Les études ont aussi montré que le fait que l'école fournisse des repas attire beaucoup d'enfants à l'école et les y retient. Le projet "adoptez une école" a été lancé en se basant sur ces conclusions, en cherchant à inciter les chefs d'entreprise locaux à soutenir de manière tangible les activités créatrices de revenu en milieu scolaire qui sont liées aux programmes d'alimentation scolaire. À travers les partenariats entre la Fédération des patrons du Kenya, les ministères de l'Éducation et du Travail, ainsi que la compagnie d'assurance AIG, le projet "Adoptez une école" donne aussi une nouvelle dimension au programme d'alimentation scolaire fait maison du ministère de l'Éducation, grâce auquel le gouvernement fournit des moyens pour que les écoles achètent des aliments dans les communautés locales.

Méthodologie:

après avoir consulté les principaux intéressés, les fonctionnaires des services de l'éducation et du travail des districts ont identifié, en se basant sur le faible nombre d'inscriptions et le taux élevé de décrochage scolaire, onze écoles de trois districts ayant des indices de pauvreté élevés et un taux de décrochage scolaire haut, afin de participer au projet. L'administration scolaire et les professeurs ont été sensibilisés par rapport au travail des enfants et ils ont reçu des informations sur le programme "adoptez une école". Les membres des comités de gestion scolaire ont été formés sur les propositions écrites afin d'être en mesure de répondre aux demandes de proposition des entreprises.

Les écoles ont bénéficié d'un appui pour développer des plantations scolaires, avec des aides financières, de l'assistance et des produits provenant de la FKE, des autorités, des chefs d'entreprise locaux et la participation des parents. Les récoltes et les bénéfices ont été utilisés pour la mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire, l'amélioration de l'environnement scolaire et l'achat de fournitures à l'école.

La FKE a fourni les fonds pour l'acquisition de fournitures initiales pour les activités créatrices de revenus et les programmes d'alimentation scolaire. Les écoles ont utilisé les fonds afin d'acheter des semences, de l'engrais et des équipements agricoles. La FKE s'est rapprochée de ses associés des secteurs visés afin de mettre en relation les chefs d'entreprise et les écoles. Un guide sur l'élimination du travail des enfants, destiné aux chefs d'entreprise, a été développé et divulgué parmi les associés ainsi qu'une note conceptuelle sur la responsabilité sociale des entreprises et l'élimination du travail des enfants. Des articles sur la sensibilisation ont aussi été développés et distribués parmi les associés de la FKE et les écoles. Un certain nombre de partenariats durables ont été identifiés et les entreprises locales ont fourni des tracteurs, des connaissances techniques et d'autres types de soutien. Les parents d'élèves ont aussi participé en labourant la terre et dans certains cas, en fournissant certains produits tels les haricots pour l'alimentation scolaire. Une partie de la récolte a été mise de côté pour les repas scolaires, alors que le reste a été vendu par les écoles afin de récolter des fonds pour les semences et les autres produits nécessaires aux plantations de l'année suivante. Dans certains cas, les gains ont été utilisés pour améliorer l'environnement scolaire, construire des toilettes ou acheter des fournitures pour les écoles.

De plus, en collaboration avec les comités du district et les comités locaux sur le travail des enfants, on a fourni aux enfants susceptibles de décrochage scolaire des uniformes scolaires et d'autres formes de soutien afin de s'assurer qu'ils ne quitteraient pas l'école. Les familles des enfants ont été formées, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, aux techniques

agricoles afin d'aider à augmenter et à diversifier la production d'aliments. Des clubs des droits de l'enfant ont été créés dans l'école afin qu'il y ait une prise de conscience sur la question.

Défis:

l'engagement du secteur privé n'a pas été facile. Diverses entreprises ont exprimé leur adhésion au projet "adoptez une école". Cependant, obtenir un engagement réel avec des fonds est beaucoup plus difficile. Ceci est encore plus aggravé par le fait que les entreprises sont volontaires et qu'elles ne devraient pas avoir d'autres attentes que celle de la reconnaissance offerte par la FKE, comme par exemple l'exemption d'impôts. Afin que les entreprises s'engagent, une stratégie bien pensée est essentielle pour attirer les chefs d'entreprise. Les discussions individuelles ont aussi été indispensables pour s'assurer que les chefs d'entreprise comprennent totalement le projet et puissent le soutenir de la meilleure manière.

Leçons apprises:

le projet a été conçu pour être durable de deux manières : une fois les activités créatrices de revenu établies, elles sont autosuffisantes, vu que les bénéfices de la vente de la récolte sont utilisés pour acheter des semences et d'autres produits nécessaires au semis de l'année suivante; en outre, les partenariats avec les entreprises locales devraient continuer au-delà de la durée du projet pour garantir que les écoles continueront à obtenir des équipements, du savoir-faire et d'autres formes de soutien. Cela démontre le rôle que les organisations patronales et les entreprises associées peuvent jouer dans la prévention et l'élimination du travail des enfants, non seulement sur leur lieu de travail, mais aussi en soutenant les enfants vulnérables dans les communautés où elles sont implantées. Une autre leçon apprise est la suivante : l'entreprise n'a pas nécessairement besoin d'un grand budget pour faire la différence. Pour qu'une entreprise développe une relation de long terme, le soutien doit se faire par étapes avec des besoins prioritaires qui attireront et maintiendront les enfants à l'école.

Étapes suivantes:

à cette fin, la FKE a mis en place, début 2011, des chartes sur le projet "adoptez une école, les moyens d'adopter des écoles" et a envoyé 1300 invitations pour soutenir le projet, accompagnées du guide sur l'élimination du travail des enfants destinés aux chefs d'entreprise. Le projet "adoptez une école" peut être appliqué dans n'importe quel endroit du monde, pourvu qu'il y ait implication et d'engagement du secteur privé.

.....

Lutte contre le travail des enfants à travers l'éducation informelle dans les communautés de bergers

Période de mise en œuvre: depuis 2009

Lieu: Kenya

Objectif principal: l'éducation comme moyen de lutte contre le travail des enfants parmi les populations nomades traditionnelles

Organisme principal: organisation de développement communautaire de Nanyoiye et le ministère de l'Éducation

Site Internet: <http://www.education.go.ke/Home.aspx?department=1>

Résultats: au total 900 enfants ont arrêté de travailler ou n'ont pas commencé à le faire, dont 200 se sont inscrits dans le programme de l'école pastorale. Parmi ces derniers, 50 se sont inscrits dans des écoles primaires normales; 300 familles d'enfants retirés du travail ont reçu un soutien pour commencer des activités créatrices de revenu; les membres du comité sur le travail des enfants du district ont été sensibilisés au travail des enfants; engagement du gouvernement d'inclure le programme de l'école pastorale dans le financement de l'enseignement primaire gratuit; acceptation par la communauté de l'éducation pour leurs enfants comme une alternative à la surveillance des troupeaux. Acceptation exprimée par le fait que les parents acceptent de laisser leurs enfants aller à l'école; d'autres enfants de l'école ont aussi bénéficié de l'énergie solaire installée dans le cadre de ce projet

Contexte et objectifs:

on estime que la plupart des enfants ne fréquentant pas l'école au Kenya se trouvent dans des régions arides et semi-arides du pays ou dans des occupations illégales urbaines. Les enfants vivant dans des zones difficiles d'accès sont bloqués dans des installations d'enseignement inadéquates, loin des écoles et cohabitent avec des pratiques culturelles qui empêchent, surtout les filles de vouloir être éduquées. Les enfants de ces communautés commencent à travailler dès leur plus jeune âge. Certaines activités, comme le pâturage du bétail, sont dangereuses à cause des affrontements armés entre des communautés se disputant le bétail, ce qui met les enfants en première ligne. Les filles sont obligées d'abandonner l'école pour se marier vers 12-14 ans.

De par la nature nomade de la vie des bergers, les enfants n'ont pas la possibilité de fréquenter l'école régulièrement, donc ils l'abandonnent très tôt. Afin de lutter contre ce scénario, le projet «Lutte contre le travail des enfants à travers l'éducation» (TACKLE) de

l'OIT a développé un programme entre le ministère de l'Éducation et l'Organisation de développement communautaire de Nanyoiye, avec le partenariat du ministère du Travail afin de commencer une éducation alternative flexible dans le but de promouvoir l'accès à un enseignement primaire de qualité pour les enfants des communautés de bergers du Kenya.

Méthodologie:

le processus a commencé par la mise en place d'une structure politique gouvernementale sur la *provision alternative d'enseignement primaire et formation professionnelle* afin de soutenir d'autres formes d'éducation primaire en plus de l'éducation formelle. Un programme d'enseignement informel a été lancé dans la communauté de Samburu à destination des enfants qui suivent des cours du milieu de l'après-midi jusqu'à tard la nuit. L'ONG locale Organisation de développement communautaire de Nanyoiye a mobilisé plus de 200 enfants bergers afin de suivre ce que la communauté appelle des cours *Lchekuti* (pâturage). Les cours se déroulent dans des installations normales d'enseignement primaire. Il n'y a donc aucun coût pour mettre en place l'infrastructure scolaire. Le soutien financier de l'OIT au projet a servi à l'achat de matériel didactique, au paiement des salaires des professeurs et aux panneaux solaires servant à l'éclairage des salles le soir. Pendant dix-huit mois, le gouvernement a assumé les frais de fonctionnement des cours de pâturage, devenu juridiquement possibles grâce à la politique d'enseignement primaire alternative, approuvée en 2009. Les moyens gouvernementaux servent pour l'achat du matériel didactique, le paiement total des salaires des professeurs et un repas par jour pour les élèves.

Défis:

les communautés pastorales vivent souvent dans les parties les moins développées du pays dépourvues d'infrastructures de base comme les routes. Cela a limité la capacité du projet de maintenir un suivi régulier des activités. Par exemple, les routes sont impraticables durant la saison des pluies. Les opportunités sont donc meilleures durant la saison sèche. De plus, le manque d'alimentation scolaire au début du projet (les moyens pour l'alimentation scolaire n'ayant pas été spécifiés lors de la conception du projet) a porté préjudice à la fréquence des enfants. Le gouvernement a fourni des aliments à l'école afin de résoudre le problème.

Leçons apprises:

travailler avec le gouvernement, de la politique jusqu'aux interventions basées sur la communauté, renforce la durabilité. Le fait que le gouvernement ait travaillé sur le projet

.....

TACKLE dès le début a assuré que l'initiative de l'école pastorale soit soutenue par une structure politique.

De plus, les missions conjointes de suivi ont rapproché le gouvernement, le ministère du Travail et l'UNICEF. Le succès du projet "écoles pastorales" a été amplifié par le nombre significatif d'élèves qui ont reçu leur diplôme dans le cadre des cours du soir et sont passés vers l'enseignement normal. Le programme "pâturage" a donc servi à attirer les enfants vers l'école. Au total, dix écoles pastorales ont été incluses dans la première phase de financement du gouvernement.

Étapes suivantes:

ce projet devrait être inclus dans la politique du gouvernement consistant à donner des opportunités d'éducation à tous les enfants. On peut le reproduire dans le cadre de la politique nationale d'enseignement primaire universel. Une fois les coûts des dépenses générales (par exemple, les salaires) payés, le programme d'éducation flexible devient facile à mettre en place. De plus, l'intervention doit être envisagée sur un court terme pour combler la déficience entre le manque de fréquence scolaire et la réalisation des objectifs de l'éducation universelle. Le gouvernement doit définir la politique principale du projet, lequel doit susciter l'engouement immédiat de la communauté dès lors qu'il ne remet pas directement en cause les rôles socio-culturels assignés aux enfants. Au contraire, le projet a pour but de travailler avec ce qui existe déjà chez la communauté afin d'influencer un changement de l'intérieur. Cela est mis en évidence par la transition des enfants des classes pastorales vers le programme de formation normale.





UGANDA

Notre zone exempte du travail des enfants – Childs Labour Free Zone (CLFZ)

Période de mise en œuvre: à partir de 2008

Lieu: Ouganda

Objectif principal: promouvoir la mobilisation sociale comme une stratégie de tolérance zéro contre le travail des enfants.

Organisme principal: l'ONG 'Kids in Need' (KIN) (Enfants dans le besoin)

Site Internet: <http://www.hivos.nl/Stop-Childlabour/What-we-do/Where-we-work/Our-Child-Labour-Free-Zones/Uganda-Kids-in-Need-KIN> kinuganda@yahoo.com

Résultats: dans les villages de Kitubulu, région de Katabi et Nakiwogo, dans la municipalité de Entebbe, 1000 enfants ont été extraits du travail des enfants; beaucoup de parents qui faisaient partie des groupes d'action contre le travail des enfants en déduisent à présent que la pauvreté n'est pas une excuse pour que les enfants n'aillent pas à l'école; les enfants devaient retourner à l'école et les employeurs eux-mêmes étaient les premiers à tout faire pour éliminer le travail des enfants sur leurs propres lieux de travail; des emplois ont été

créés pour les adultes, augmentant ainsi le revenu des ménages; les membres du comité de la CLFZ de Kitubulu ont établi un règlement qui permet de fermer tout établissement qui emploierait des enfants retirés d'une situation de travail; dans une école primaire à Kitubulu, l'application de la méthodologie SCREAM a permis d'accroître le taux de scolarisation, en passant d'environ 300 à 560 en seulement une période (année, semestre).

Contexte et objectifs:

les “zones sans travail des enfants” (CLFZ) sont des zones géographiques où l'on s'intéresse à tous les enfants entre 5 et 15 ans. Dans cette approche, toute la société est mobilisée pour dénoncer chaque enfant qui ne va plus à l'école, le/la retirer du monde du travail et de le/la réinscrire dans le milieu scolaire. Les écoles sont à la fois encouragées à respecter les enfants pauvres et les plus jeunes et à veiller à ce qu'aucun enfant n'abandonne sa scolarité. Une «zone sans travail des enfants» est créée lorsque la tolérance zéro est appliquée sur l'abandon scolaire et le travail des enfants. Cela nécessite un plein engagement ainsi qu'un consensus mondial et national parmi tous les responsables politiques et parmi la société civile pour que chaque enfant jouisse de son droit à l'éducation et ne soit pas soumis au travail. Cette approche basée sur une zone géographique a été implantée pour la première fois par l'ONG indienne “MV Foundation”, utilisant ainsi la société comme un point focal pour la création de zones exemptes du travail des enfants.

Les raisons de l'existence du travail des enfants en Ouganda sont nombreuses : croissance rapide de la population, pauvreté et chômage, VIH / SIDA et orphelinat. Environ 2 millions d'orphelins en Ouganda sont victimes du travail des enfants. En 2008, selon le rapport national “Understanding Children's Work in Uganda”, plus de 35 % des enfants du groupe d'âge 7-14 ans doivent concilier école et travail. 3% des enfants du même groupe d'âge ne sont pas du tout scolarisés. Environ 1,8 million d'enfants de la tranche d'âge 7-18 ans sont soumis au travail des enfants. Ces enfants travaillent dans des plantations (tabac, café et thé) et sont exploités dans le commerce du sexe, le travail informel et dans les rues, sur les chantiers de construction ou de concassage des pierres, participent à la pêche ou bien sont victimes de la traite des personnes ou enrôlés dans les conflits armés.

Depuis 2008, le KIN met en place des CLFZ (zones sans travail des enfants) dans 3 villages d'Ouganda: Kitubulu et Nakiwogo (district Entebbe Wakiso) et Doho ‘Rice Scheme’ (district Butaleja à l'Est de l'Ouganda). Le KIN a choisi Kitubulu et Nakiwogo car de nombreux enfants y sont devenus toxicomanes à la suite du travail des enfants et Doho parce que de nombreux enfants sont employés dans les rizières au lieu d'aller à l'école.

Méthodologie:

différents membres de la communauté, y compris des enseignants, des employeurs, des responsables locaux, des chefs religieux et des parents forment un comité de “zone sans travail des enfants”. Les membres du comité sont formés afin de leur permettre de traiter et de gérer des cas de maltraitance d’enfants dans la communauté. Ils surveillent étroitement la région pour que plus aucun enfant ne soit victime du travail des enfants. Le KIN a pris l’initiative de dialoguer avec la population dans le cadre d’une approche novatrice de mobilisation et d’échange sur le problème du travail des enfants au sein de la communauté. Cela a permis de sensibiliser les gens sur le travail des enfants et a même changé les normes sur le travail des enfants dans les zones de mise en œuvre de ce projet pilote.

Une autre stratégie clé du KIN contre le travail des enfants consiste à créer des groupes d’épargne et à soutenir les parents ou les tuteurs au moyen d’activités créatrices de revenus et à fournir des éléments en nature aux familles extrêmement pauvres. Le programme a été conçu pour aider les adultes à créer des revenus et à mettre en place des plans d’épargne/ de bénéfices à partir desquels ils peuvent emprunter pour répondre aux besoins de leurs ménages. Cela a permis aux ménages les plus vulnérables d’épargner et de recevoir des prêts auprès des groupes ou de développer leurs petites entreprises. Cette mesure a été un véritable succès dans la durée et a permis aux parents de garder leurs enfants à l’école sans aide extérieure. Le KIN est également contre le travail des enfants et prône l’amélioration des conditions de travail pour les adultes.

Pour empêcher les enfants de quitter l’école, le KIN a initié et formé les enfants et les enseignants à la méthodologie SCREAM, qui encourage la participation des enfants dans différents domaines. Le SCREAM a contribué à accroître le taux de scolarisation et a permis aux enfants et aux jeunes de devenir des agents de changement dans la lutte contre le travail des enfants. De plus, du matériel scolaire a été fourni pour les enfants issus de foyers vulnérables au sein de la CLFZ (zone sans travail des enfants). Des programmes de formation aux aptitudes à la vie quotidienne et professionnelle ont été développés pour équiper les enfants ayant dépassé l’âge minimum du premier emploi en leur fournissant des outils et les compétences nécessaires pour profiter des opportunités d’emplois.

Défis:

Il est reconnu au sein du mouvement “éducation pour tous” (EPT) que l’objectif du millénaire pour le développement (OMD) de l’enseignement primaire universel d’ici à 2015 ne sera pas atteint, à moins que de vigoureux efforts soient faits pour toucher les enfants les plus difficiles

.....

à atteindre, y compris les enfants qui travaillent. Il est également reconnu qu'il existe une relation étroite entre les efforts visant à promouvoir l'enseignement pour tous les enfants et ceux pour s'attaquer au problème du travail des enfants. Toute solution durable à la question du travail des enfants doit adopter une approche combinée et intégrée pour s'attaquer au problème.

Leçons apprises:

la mise en place de ce programme, aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines, permet de reconnaître que le travail des enfants touche aussi bien les enfants des villes que des campagnes et doit être aboli dans les deux cas. En outre, le programme doit être adapté aux besoins spécifiques des lieux où il est appliqué, à la portée et à l'impact du programme CLFZ ("zone sans travail des enfants") en Ouganda. Par ailleurs, le comité et les jeunes militants (en tant que modèles) ont joué un rôle crucial pour ce qui est de repérer les enfants qui travaillent et d'en empêcher d'autres de rejoindre le monde du travail.

Étapes suivantes: le ministère du Genre, du Travail et du Développement social (MGLSD) soutient le KIN pour mettre en œuvre l'approche de CLFZ (zone sans travail des enfants) comme stratégie pilote en collaboration avec l'OIT/IPEC dans différents districts. Sa structure de politiques d'action fournit une occasion de reproduire le modèle de la "zone sans de travail des enfants" dans d'autres parties du pays.



GUYANE

Programme de rétention scolaire et de prévention du travail des enfants

Période de mise en œuvre: depuis 2011

Lieu: Guyane

Objectif principal: renforcer l'éducation pour lutter contre le travail des enfants

Organisme principal: ministère du Travail, des Ressources humaines et de la Sécurité sociale (MLHSSS)

Site Internet: <http://www.mlhsss.gov.gy/>

Résultats: avec le transport gratuit, le taux de fréquentation de l'école primaire est passé de 66% à 94%; les clubs SCREAM (soutien des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias) ont été créés pour faire participer les enfants à des activités créatives pour sensibiliser la population aux dangers du travail des enfants et à l'importance de l'éducation; les enfants sont actuellement en train de se préparer pour le festival national d'art dramatique, qui vise à étendre le message de prévention du travail des enfants dans la communauté au sens large; 100 parents et tuteurs d'enfants qui fréquentent les écoles et qui participent au programme ont

participé à des ateliers sur le travail des enfants et l'importance de l'éducation; avec les repas gratuits à l'école, les enfants ont bénéficié d'un régime alimentaire plus nutritif; les enfants sont moins fatigués et plus concentrés pendant les cours d'école; le tutorat après l'école et les conseils ont contribué à mieux répondre aux besoins des enfants et de leurs familles; des rapports montrent l'amélioration de la performance générale de ces enfants à l'école; le taux de rotation des enseignants a diminué; avec la formation de SCREAM, une école primaire a pour la première fois participé à un concours national de poésie en février 2013 et a remporté un prix.

Contexte et objectifs:

selon les dernières statistiques disponibles, il est estimé que 16% des enfants âgés de 5 à 14 ans sont engagés dans le travail des enfants. La Guyane a ratifié la Convention n° 138 en 1998 et la Convention n° 182 en 2001. L'âge minimum pour l'emploi est fixé à 15 ans. Un comité national d'orientation a été créé en 2003 pour placer les questions du travail des enfants sur l'agenda de la politique nationale et du programme de développement. La Guyane est en train de finaliser sa liste de travaux dangereux pour les enfants .

Le gouvernement de Guyane offre une éducation gratuite et universelle, de la maternelle à l'enseignement secondaire. En outre, le programme de soutien social du ministère de l'Éducation fournit un uniforme scolaire chaque année à tous les élèves des écoles primaires et secondaires et une collation pour les élèves de l'école maternelle. Dans certaines communautés de l'arrière-pays, les repas sont fournis pour tous les enfants dans les écoles sélectionnées. Cependant, le taux d'absentéisme, d'école buissonnière et d'abandon scolaire élevé ont longtemps été une source de préoccupation car beaucoup d'enfants abandonnent l'école et s'engagent dans le travail des enfants quand ils atteignent la 9^{ème} année.

En 2010, avec le support du projet de l'OIT/IPEC, le TACKLE (lutte contre le travail des enfants par l'éducation, des ateliers nationaux ont été organisés pour les fonctionnaires du ministère de l'Éducation et de la Sécurité sociale, de l'Orientation et des conseils des écoles, ainsi que pour tous les syndicalistes de toutes les régions de la Guyane pour accroître la compréhension des enjeux et des moyens pragmatiques pour y remédier. Le ministère de l'Éducation a donc élaboré et mis en œuvre un programme de suivi scolaire dans trois régions, lequel engage des tuteurs pour favoriser des relations constructives avec les enfants afin de contribuer au développement de leur estime de soi et au progrès personnel et scolaire et pour prévenir l'école buissonnière, l'abandon scolaire, la violence et le travail des enfants.

Reconnaissant la gravité de l'absentéisme et de l'abandon scolaire dans certaines régions de la Guyane, le ministère du Travail, des Ressources humaines et de la Sécurité sociale (MLHSSS) a lancé, en septembre 2011, un programme de rétention scolaire et de prévention du travail des enfants qui, en coordination avec d'autres programmes gouvernementaux, aide à prévenir l'absentéisme, l'école buissonnière et les abandons scolaires en fournissant les services suivants:

transport gratuit de et vers l'école, un repas chaud trois jours par semaine, des activités extra-scolaires pour aider les enfants à faire leurs devoirs, des ateliers sur le rôle parental et un soutien psychosocial pour les enfants et leurs parents/tuteurs. Les enseignants bénéficient également de la formation du SCREAM afin de rendre plus attrayant le cadre scolaire et d'apprentissage.

Méthodologie:

trois écoles ont été sélectionnées pour participer au programme en fonction du nombre d'enfants inscrits et de la distance entre l'école et leurs maisons. Des consultations avec les parents et les enseignants des trois écoles cibles ont identifié les principales raisons pour lesquelles les enfants manquent ou abandonnent à l'école : la difficulté des familles à offrir à leurs enfants des repas à prendre à l'école; les enfants doivent souvent parcourir de longues distances pour se rendre à l'école, puisque leurs familles ne peuvent pas se permettre de payer les frais des transports, outre le fait que ces derniers sont généralement irréguliers; des difficultés à fournir tout le matériel scolaire dont les enfants ont besoin, malgré le programme de soutien social du ministère de l'Éducation. Dans l'une des régions, les enfants devaient ramer au moins quatre milles sur un ruisseau avant d'atteindre une route où ils devaient marcher ou prendre un bus jusqu'à l'école. Pour trouver des solutions à ces problèmes, le MLHSSS a conçu et mis en œuvre un programme multifacette. En juillet 2011, un comité de gestion du projet, composé des directeurs des écoles, du coordonnateur du programme de rétention scolaire, des parents de l'association des parents et des enseignants et d'autres membres de la communauté a été créé en pour superviser la mise en œuvre des éléments suivants:

1. un car scolaire - le transport aller retour à l'école est gratuit;
2. apport en alimentation - tous les élèves recevaient des repas chauds trois jours par semaine;
3. tutorat après l'école pour les enfants - des cours de rattrapage l'après-midi ont été dispensés aux enfants en difficultés en calcul et en langue nationale, ainsi que pour les devoirs (1 · heures trois fois par semaine). Ceux qui restaient pour ces classes supplémentaires recevaient une collation;
4. sensibilisation - les enseignants et les administrateurs scolaires ont été formés pour mieux répondre aux abandons scolaires, à l'absentéisme scolaire et au travail des enfants en utilisant la méthode du programme de soutien des droits des enfants à travers l'éducation, les arts et les médias (SCREAM) de l'IPEC;
5. des conseils pour les parents et les enfants - soutien psychosocial pour les enfants et leurs parents;
6. éducation parentale - afin de s'assurer que les parents aient une bonne compréhension du

travail des enfants et de ses effets néfastes sur les enfants et la société dans son ensemble, ainsi que la valeur de l'éducation et l'importance pour les enfants de terminer l'enseignement primaire et secondaire. Trois ateliers d'une journée ont été organisées à cet effet, ainsi que pour outiller les parents avec des compétences essentielles pour être en mesure d'élever leurs enfants.

Défis:

faire face à la faible fréquentation scolaire appelle une approche holistique afin que les enfants et leurs parents reçoivent le soutien nécessaire. La consultation des principales parties prenantes, en particulier les parents, les administrateurs scolaires et les enseignants est essentielle à la planification des mesures à prendre.

Leçons apprises:

l'identification et l'affrontement des obstacles à l'éducation peuvent avoir un effet immédiat sur les taux de fréquentation scolaire et ainsi aider à prévenir les familles et les enfants à recourir au travail des enfants.

Il ya un lien certain entre la fréquentation scolaire, le transport et l'apport alimentaire. Le projet a démontré que, selon la situation démographique des enfants et de leurs familles et l'accès aux ressources, ces composants sont indispensables comme mesures de protection sociale pour retenir les enfants dans le système scolaire.

Accéder aux besoins des enseignants est également important. Même si cela n'a pas été prévu à l'origine, les enseignants prennent également le bus de et vers l'école avec un double avantage pour les élèves: les enseignants sont également arrivés ponctuellement et ont pu commencer les leçons à temps. Leur présence dans les bus a contribué à maintenir l'ordre et la discipline parmi les élèves.

Bien que les bonnes lois et politiques en place soient indispensables, les mesures prises au niveau ministériel pour travailler avec les communautés et pour concevoir des programmes visant à relever les défis auxquels les enfants font face pour aller et rester à l'école sont tout aussi importants.

Étapes suivantes:

Le MLHSS cherche à intégrer le projet dans son programme de prestation de services et cherche le soutien du secteur privé pour le faire. Potentiellement, le projet peut être adopté comme un modèle et répliqué dans l'ensemble du pays, le reliant à d'autres programmes mis en œuvre par d'autres ministères, et ce dans le cadre d'une approche nationale coordonnée pour s'assurer que les enfants sont dans la meilleure position leur permettant de fréquenter l'école.



COSTA RICA

Memes, memes partout (des idées, des idées partout)

Période de mise en œuvre: depuis 2010

Lieu: Costa Rica

Objectif principal: prise de conscience de la société et participation des enfants et des adolescents vulnérables à la lutte contre l'exploitation sexuelle

Organisme principal: patronat national de l'enfance

Site Internet: <http://www.pani.go.cr/>

Résultats: sensibilisation et dénonciation (espace de participation réelle) des adolescents soumis au travail des enfants et à ses pires formes; 43.000 fans de la page Internet interagissent, demandent des informations, font des dénonciations sous couvert d'anonymat et apprennent davantage sur des sujets liés à l'atteinte aux droits des enfants, à l'instar du travail des enfants et de ses pires formes.

Contexte et objectifs:

le patronat national de l'enfance (PANI) est l'organisme directeur en matière de droits de l'enfance et de l'adolescence. En ce qui concerne le travail des enfants et ses pires formes, le patronat s'occupe des cas de travail des enfants à l'âge minimum d'admission à l'emploi (15 ans) et de l'exploitation sexuelle commerciale et prend en charge les dossiers impliquant tous les enfants de moins de 18 ans. Outre cette prise en charge, il met en œuvre, depuis 2008, des projets de prévention du travail des enfants et ses pires formes (exploitation sexuelle commerciale et traite) de façon systématique au niveau local, en formant et en sensibilisant à la fois les adultes, les enfants, les adolescents et les habitants des communautés d'une façon générale. Comme conséquence du souci et de l'intérêt à encourager la participation et l'intervention active parmi les adolescents concernant leurs droits et la prévention de situations de vulnérabilité, les institutions ont décidé, dans le cadre du plan national 2008-2010 contre l'exploitation sexuelle commerciale, de faire appel aux réseaux sociaux pour diffuser et prévenir les situations d'abus des enfants, par le biais d'un canal et d'un langage accessible et intéressant pour les jeunes. Plus tard, les sujets ont été étendus pour couvrir toutes les situations de vulnérabilité des enfants et des adolescents.

Méthodologie:

la conception de l'outil a été faite conjointement avec les adolescents du réseau national d'adolescents des conseils de protection de l'enfance et de l'adolescence, ainsi que les membres de la sous-commission nationale contre l'exploitation sexuelle commerciale. La première étape avait pour objectif d'attirer les adolescents avec des messages publiés sur Facebook, adressés aux personnes de 13 à 17 ans. Ces bannières contenaient des messages de haute vulnérabilité à l'exploitation sexuelle commerciale et à la traite. Les plus de 5.000 clics dans les trois premiers mois démontrent la haute vulnérabilité des adolescents à ce type d'infraction dans les réseaux sociaux.

Pendant deux ans (2008-2010), le PANI a dynamisé la page avec des vidéos, des commentaires et des orientations et les enfants et adolescents ont commencé à exprimer leurs opinions, à faire des dénonciations et à alimenter des enquêtes. Cela a démontré le succès de la stratégie, ce qui a encouragé l'institution à soutenir la continuité du projet. En 2010, lors du plan national contre l'exploitation sexuelle commerciale, l'interface a été reformulée avec la consultation préalable des adolescents.

Ainsi, cette seconde étape a été caractérisée par une forme de communication plus frappante pour les adolescents, ce qui engendré davantage de participation sous forme de

commentaires ou d'idées comme la création de "memes" et sous forme de consultations et dénonciations sur le travail des enfants et ses pires formes. Depuis lors, le nombre de fans a augmenté de manière exponentielle par recommandation des adolescents eux-mêmes. Dans les deux étapes, le PANI a donné suite aux dénonciations des adolescents (identification et prise en charge).

Dans la première étape (2008-2010), le suivi du projet a été assuré par le secrétariat technique de la CONACOES avec des rapports de progrès trimestriels. Dans la deuxième étape (à partir de 2011), le suivi a été confié à la direction technique du PANI qui analyse le processus et établit des rapports au département de planification et de développement institutionnel en coordination avec le secrétariat technique de la CONACOES. En outre, le centre d'orientation et d'information du PANI, qui reçoit les dénonciations, transmet ces dernières au bureau du PANI (conformément à la localisation géographique).

Défis:

au début, les fonctionnaires de quelques institutions ont affiché une certaine résistance par rapport à des propositions novatrices (avec un langage différent de celui des adultes); financement permanent et exclusif pour la durabilité du projet; équipe technique interdisciplinaire permanente pour alimenter la page.

Leçons apprises:

un projet destiné aux adolescents doit employer le langage, les moyens et les activités qui soient actuels et intéressants aux yeux des jeunes. L'adéquation des moyens et le type de contenus doivent être constants pour garder leur utilisation et leur intérêt.

Étapes suivantes:

la durabilité du projet repose sur trois piliers: politique, économique et technique. Le PANI a planifié le projet comme un programme institutionnel pour 2013 et l'a inséré dans des plans opérationnels avec le financement et les ressources humaines nécessaires. Le PANI a assumé le financement du projet et est en train de planifier son élargissement avec les pages régionales liées à la page nationale dans Facebook pour atteindre une meilleure couverture et davantage de participation.

.....



BOLIVIE

Recherche-action participative d'enseignants et d'élèves sur le travail des enfants dans des écoles diurnes et nocturnes

Période de mise en œuvre: depuis 2011

Lieu: Bolivie

Objectif principal: recherche et participation sur le travail des enfants dans les écoles

Organisme principal: centre bolivien de recherche et d'action éducative (CEBIAE)

Site Internet: <http://www.cebiae.edu.bo/>

Centre de promotion de la femme Gregoria Apaza (CPMGA)

Site Internet: <http://www.gregorias.org.bo/>

Résultats: plus de 85 enseignants, 15 directeurs et plus de 400 élèves issus de centres d'enseignement nocturnes et diurnes ont été bénéficiés; les enseignants qui ont participé au cours ont amélioré leurs ressources didactiques grâce à la connaissance et à la bonne manipulation de la méthode ECOAR/SCREAM, ce qui a des retombées positives sur le

rendement scolaire des élèves; les étudiants ont développé un sens moral, ont appris à utiliser les arts, ont connu leurs droits et ont appris à les faire valoir, ont appris à maîtriser leurs émotions, perceptions et besoins; les enseignants des centres d'enseignement d'El Alto se sont convertis en chercheurs car ils pensent que c'est une façon de contribuer au développement de l'éducation sociocommunautaire.

Contexte et objectifs:

sur les trois millions d'enfants et d'adolescents que compte la Bolivie, 845 000 réalisent des activités dangereuses. Parmi eux, 85% n'ont pas l'âge minimum d'admission à l'emploi. La situation de beaucoup d'enfants et d'adolescents, surtout des filles, est caractérisée par l'extrême pauvreté, des privations quant aux nécessités de base, des conditions défavorables pour l'accès et permanence à l'école, ainsi que de rares opportunités d'éducation.

L'expérience a été développée dans le cadre d'un programme d'action pour la prévention et l'éradication du travail des enfants mis en œuvre avec l'appui de l'OIT dans la ville d'El Alto, située sur l'altiplano du département de La Paz avec une population d'environ un million d'habitants et un pourcentage élevé d'exode rural de la population et un grand nombre d'enfants et d'adolescents.

L'essentiel des activités économiques d'El Alto est liée à l'économie informelle et familiale où les enfants et adolescents travaillent pour venir en aide à leurs familles. Parmi ces activités économiques figurent la maçonnerie, la vente ambulante, receveurs dans le transport public, services au client, des ateliers de mécanicien et de confection textile, entre autres. Les enfants et les adolescents ont des longues journées de travail avec une faible rémunération, la seule option éducative étant donc d'étudier pendant la nuit.

Méthodologie:

l'outil ECOAR/SCREAM a été utilisé comme cadre conceptuel et méthodologique pour le développement d'activités de recherche-action participative par des enseignants et des élèves des écoles, en cherchant ainsi à renforcer le rôle de ces acteurs dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement et la protection des droits des enfants et des adolescents, en particulier des étudiants travailleurs.

L'expérience a été développée dans 15 unités d'enseignement relevant de quatre secteurs de la ville d'El Alto avec la participation de 85 enseignants qui ont conclu le programme de facilitateurs ECOAR/SCREAM avec un volume horaire de 800 heures de cours. Ce projet a

.....

permis aux participants de prendre part à des ateliers, des actions éducatives, des équipes de recherche action et du processus de validation de leurs projets productifs. Quatorze modules permettant aux participants de développer leurs capacités et habiletés artistiques, techniques de communication, de sensibilisation et d'éducation quant à l'éradication du travail des enfants ont été mis en œuvre.

Les étapes suivies dans la mise en œuvre de cette expérience sont les suivantes:

phase I:

- » formation des équipes d'enseignants de recherche-action;
- » analyse du système éducatif multinational;
- » exploration de la méthode ECOAR/SCREAM;
- » élaboration d'un diagnostic participatif pour analyser la problématique du travail des enfants et son rapport avec les lignes directrices des programmes de loi d'éducation no 70;
- » mise en œuvre des dynamiques de recherche, d'information, de réflexion et d'analyse de la méthodologie ECOAR/SCREAM à travers dix ateliers.

phase II: mise en œuvre et suivi

- » mise en œuvre et suivi avec 32 équipes d'enseignants;
- » élaboration de projets socioproductifs dans 8 unités d'enseignement nocturnes et 7 unités diurnes pour les 39 enseignants;
- » mise en place du conseil central éducatif social communautaire (CCESC) des unités d'enseignement nocturnes;
- » suivi du processus de mise en œuvre conduit par l'équipe technique du CEBIAE, des membres du CCESC, des étudiants, des pères de famille et des enseignants.

phase III: évaluation et systématisation

- » réalisation d'ateliers d'orientation pour la systématisation de leurs expériences;
- » organisation et classement de l'information.

Défis:

- » la charge de travail des enseignants, spécialement dans le contexte de mise en œuvre de la nouvelle loi d'éducation, a affecté leur participation à certains moments. Ce problème a été résolu par l'adaptation du programme à l'emploi du temps des enseignants;
- » le changement des directeurs des UE a lieu tous les trois ans, ce qui a influencé les engagements établis avec l'UE pour le développement du programme. Un travail permanent de dialogue avec les autorités a été important;
- » la certification du diplômé de fin d'études par le ministère de l'éducation représente un défi. Toutefois, pour cette expérience, le diplôme a été délivré par le cours des sciences de l'éducation de l'université Mayor de San Andrés (UMSA).

Leçons apprises:

- » la capacitation des enseignants sur la réglementation en vigueur sur les droits, le travail des enfants et la protection du travail des adolescents leur a permis de mieux orienter les élèves impliqués dans les travaux dangereux;
- » le cadre conceptuel et théorique, les matériels et la stratégie d'approche développés grâce à l'expérience d'adaptation de la méthode ECOAR/SCREAM sont pertinents pour renforcer le système éducatif plurinational.

Étapes suivantes:

les différentes instances du ministère de l'Éducation qui ont participé et suivi l'expérience ont montré un intérêt à intégrer la méthodologie ECOAR/SCREAM dans le système éducatif, surtout dans les programmes éducatifs de la population vulnérable. La formation de 85 enseignants permet la répétition de l'expérience dans les différents niveaux d'enseignement régulier, alternatif ou initial, où ils auront des fonctions dans le système éducatif. Enfin, l'incorporation transversale du sujet du travail des enfants dans le programme scolaire assure l'aboutissement des processus de prévention et d'éradication du travail des enfants.



PARAGUAY

Incorporation de la méthodologie ECOAR/SCREAM dans le système d'enseignement public à l'échelle nationale

Période de mise en œuvre: depuis 2005

Lieu: Paraguay

Objectif principal: processus participatifs et outils d'art à l'école contre le travail des enfants

Organisme principal: ministère de l'Éducation du gouvernement du Paraguay

Site Internet: <http://www.mec.gov.py/cms>

Résultats: le travail des enseignants avec leurs élèves a abouti à une promotion effective des droits des enfants et des adolescents par la sensibilisation sur la problématique du travail des enfants; les élèves participants ont contacté les principaux acteurs de la communauté (maires, directeurs d'hôpitaux, directeurs d'institutions d'enseignement, des chefs d'entreprise, des animateurs sociaux) et des médias; des enquêtes ont été réalisées avec des enseignants, des élèves et des pères de famille; des réunions sur le travail des enfants ont été organisées dans les institutions d'enseignement; des actions de sensibilisation

par radio ont été développées; des articles ont été publiés dans des périodiques locaux, les tableaux d'affichage et d'autres moyens et des débats sur la problématique ont été organisés dans chaque secteur où le projet a été organisé; 31 056 élèves de la troisième année d'éducation de base et moyenne ont pris part à la préparation des modules de la méthodologie ECOAR/SCREAM; 130 enseignants ont été formés; 30 enseignants formés ont mis en œuvre la méthodologie; 12 membres des syndicats d'éducation (UNIT, FECL, SINADI, ADP-SN, MAS-MP-SN) ont participé à l'atelier sur l'éducation et le travail des enfants; plus de 180 personnes (enseignants, professionnels de l'éducation et des élèves) ont participé aux ateliers du projet.

Contexte et objectifs:

l'éducation est le principal moyen permettant aux adultes et aux enfants en situation de marginalité économique et sociale de sortir de la pauvreté et de prendre part pleinement à la vie sociale au sein de leurs communautés. À cet égard, le travail des enfants constitue une offense aux droits de l'enfance qui les empêche de développer pleinement leur personnalité et de construire des projets de vie, en plus de les exposer à des situations de danger à l'encontre de leur intégrité physique et psychologique. La pauvreté, l'inégalité et l'inefficacité des politiques publiques influencent l'abandon précoce de l'école et l'incorporation des enfants au monde de travail, ce dernier étant marqué par la déstabilisation et le manque de garanties et de protection de leurs droits. Contribuer à la prévention et à l'éradication du travail des enfants par la promotion de politiques éducatives constitue un objectif principal pour éradiquer ce problème.

L'application étendue de la méthodologie ECOAR/SCREAM dans le système éducatif comme une stratégie nationale de prévention, de sensibilisation et de mobilisation des enseignants, des élèves et de la communauté a transformé l'expérience paraguayenne en un exemple intéressant d'assimilation progressive de cet outil et de développement d'un rôle actif dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants par le système éducatif du pays.

Méthodologie:

les différentes étapes suivies dans le cadre cette initiative ont été les suivants :

étape 1: les techniciens engagés ont appliqué la méthodologie dans tous ses niveaux, de la formation des enseignants à l'application des modules avec des enfants. Toujours accompagnés par les instances locales du ministère de l'éducation;

.....

étape 2: les techniciens n'ont formé que les enseignants; avec le ministère de l'éducation, ils ont surveillé la performance de chacun des enseignants en appliquant la méthodologie dans leurs écoles;

étape 3: les superviseurs départementaux, les directeurs et les enseignants ont été formés pour qu'ils appliquent la méthodologie; le suivi de leur performance et de l'application de la méthodologie ECOAR/SCREAM dans chaque école sera fait au niveau du ministère de l'éducation.

Actuellement, le MEC compte sur une équipe de dynamisation de la méthodologie ECOAR/SCREAM, qui a un effet multiplicateur dès lors qu'elle vise à former les enseignants dans les départements et réalise, avec les techniciens de supervision et les directeurs, le suivi et la surveillance.

D'une façon générale, on peut dire que le programme consistait en une expérience pilote centrée sur les écoles où des élèves en situation de travail des enfants ont été identifiés. Ensuite la méthodologie ECOA/SCREAM a été mise en œuvre à l'échelle départementale pour évaluer ses potentialités et l'étendre à l'échelle nationale.

La séquence d'actions entreprises pour la mise en œuvre de la méthodologie ECOAR/SCREAM dans une école quelconque comprend des entretiens de sensibilisation avec les superviseurs, des techniciens et des directeurs d'éducation, ce qui contribue à une meilleure compréhension des problématiques en question et à davantage de visualisation de la méthodologie comme un système d'approche de ces problématiques.

Plus tard, des ateliers de formation d'enseignants ont été réalisés où ces dernières ont vécu chacun des modules qu'ils auront à appliquer avec leurs élèves par la suite; des réunions de suivi convoquées par les techniciens de supervision et des enseignants ont été organisées dans le but de partager des expériences et des apprentissages; des réunions d'évaluation ont été organisées avec les directeurs; des visites d'accompagnement aux institutions impliquées dans le projet ont été organisées; élaboration de rapports par les enseignants; publication et diffusion du rapport final des activités; participation des élèves dans les médias et organisation de débats.

Défis:

le défi consistant à incorporer la méthodologie dans la structure interne du ministère de l'Éducation a été surmonté par la prise en compte de tous les niveaux, national, régional

et local, tout au long du processus, depuis l'expérience pilote jusqu'au niveau ministériel. Discuter avec les techniciens du ministère de l'Éducation sur le choix du département d'insertion de la méthode ECOAR/SCREAM a été fondamental pour que les voies officielles et naturelles puissent être suivies et que la méthodologie s'installe dans le secteur de supervision technique et pédagogique de ce ministère.

Leçons apprises:

l'incorporation de la méthodologie ECOAR/SCREAM dans le système éducatif a augmenté les connaissances, la prise de conscience et la capacité de mobilisation face au travail des enfants chez un grand nombre d'autorités, d'enseignantes et d'élèves des écoles publiques de neuf départements du pays.

Étapes suivantes:

dès lors qu'elle est développée à l'école et qu'elle engage plusieurs acteurs du secteur éducatif, de l'échelle locale à l'échelle nationale, dans différents niveaux (enseignants, techniciens, surveillants, etc.), cette méthode permet de mobiliser toute la communauté éducative autour du sujet du travail des enfants, en particulier le travail domestique et l'abus sexuel et l'exploitation commerciale des enfants.

Actuellement, le projet est en train d'être mis en œuvre par le ministère de l'Éducation, lequel cherche à garantir sa durabilité dans le temps. Un plan de formation de formateurs a été élaboré avec les techniciens de supervision du ministère de l'Éducation (MEC) et une équipe de dynamisation de la méthodologie ECOAR/SCREAM a été installée.

Le développement de cette expérience a attiré l'attention publique nationale sur le sujet. Le travail des enfants a commencé à être discuté au sein des communautés et les enfants ont commencé à dialoguer sur le sujet avec leurs autorités locales. Ainsi, des institutions se sont mobilisées et se sont concertées pour assurer la continuité du projet.

la coopération Sud-Sud peut également être un mécanisme puissant pour répliquer cette expérience dans d'autres pays par l'échange d'expériences et l'apprentissage entre pairs. Dans ce sens, l'expérience paraguayenne a commencé à être partagée et à susciter l'intérêt d'autres pays.



ÉQUATEUR

Modèle communautaire de prévention et d'éradication du travail des enfants sur la base du dialogue interculturel avec les populations traditionnelles.

Période de mise en œuvre: 2011 - 2013

Lieu: Équateur

Objectif principal: éducation pour la prévention et l'éradication du travail des enfants parmi les populations traditionnelles

Organisme principal: COMUNIDEC Fondation pour le développement

Site Internet: <http://www.comunidec.org/>

Résultats: vaste sensibilisation et mobilisation d'acteurs locaux; production de connaissances sur le travail des enfants dans les populations autochtones et d'origine africaine; incorporation de la thématique du travail des enfants dans les plans communautaires et les gouvernements autonomes décentralisés (GADs); coordination école/communauté comme une base solide du modèle; création de deux réglementations pour l'institutionnalisation du processus ainsi qu'un budget public le concernant; lancement de l'outil ARRULLarte inspiré de l'ECOAR/

SCREAM; création de comités de gestion locale; prévention et retrait de 1 750 enfants du travail des enfants: 90% des enfants et des adolescents ont été protégés contre le travail des enfants, en comparaison avec les objectifs fixés; 100% de l'objectif proposé pour éviter le travail des enfants a été atteint.

Contexte et objectifs:

bien qu'on reconnaisse leurs particularités culturelles et leur droit de prendre part à la définition des politiques qui les concernent, il n'y a toujours pas dans le pays une politique nationale de prévention et d'éradication du travail des enfants chez les peuples autochtones et d'origine africaine en Équateur. Leur absence dans le débat et dans la mise en œuvre des politiques et des programmes qui existent sur le sujet n'a pas permis aux sociétés autochtones et d'origine africaine d'assimiler complètement le sujet. Ce handicap a également empêché de construire des solutions interculturelles qui tiennent compte des différents points de vue et qui soient construites de façon conjointe.

L'impact du travail des enfants est plus perceptible sur des populations soumises à des situations de discrimination et d'exclusion du fait de leur origine ethnique et rurale, le manque d'accès aux services, la pauvreté et les activités agricoles. Nonobstant, les modèles de développement mis en œuvre jusqu'à aujourd'hui n'ont pas su incorporer pleinement et de manière productive les plus pauvres et des avancées significatives dans la résolution des besoins de base se font toujours attendre. Par ailleurs, la discrimination dans les zones rurales est encore très présente.

Actuellement, les inspections réalisées par le ministère des relations du travail (MRL) sont réduites au secteur formel, cependant le travail des enfants a lieu surtout dans le secteur informel et domestique. En plus, ces inspections sont très sporadiques en raison de l'étendue géographique et du fait que les fonctionnaires sont débordés par le grand nombre de cas à analyser. En outre, les inspections ne reposent pas sur des indicateurs appropriés (spécialement pour les tâches domestiques), ne tiennent pas compte des aspects interculturels et ne s'appuient pas sur la mobilisation sociale des acteurs locaux, lesquels pourraient jouer un rôle actif dans ces processus.

L'idée d'éradiquer le travail des enfants en augmentant la scolarisation, même si elle est adéquate, présente des limitations. Il y a une rupture énorme entre le système éducatif moderne, qui détient un rôle dans la transformation de la société, et l'environnement naturel en termes prospectifs, ce que nous désignons par progrès, alors que les sociétés idéalisent le respect des moeurs, la dimension cyclique du temps et des rythmes de la vie. D'autre part,

il y a une différence énorme dans la transmission du patrimoine intellectuel des pères aux enfants, c'est-à-dire que la possibilité pour les parents d'accompagner leurs enfants dans l'éducation moyenne et supérieure fait une grande différence. Cependant, les enfants dont les parents sont illettrés ou n'ont pas complété l'école élémentaire sont clairement limités, ce qui est le cas dans la plupart des secteurs pauvres et ruraux de l'Équateur.

Dans ces conditions, il est indispensable de créer des modèles dynamiques et interculturels d'éradication du travail des enfants à l'échelle locale qui, du fait de naître dans des communautés autochtones et afro-descendantes, peuvent être répliqués dans les territoires immédiats (paroisses, cantons et provinces) par le biais d'un ensemble d'alliances, de fonctions, de ressources et de méthodologies. L'objectif central de la construction, à l'échelle cantonale, du modèle communautaire de prévention et d'éradication du travail des enfants reposant sur le dialogue interculturel est d'obtenir que les populations autochtones et afro-descendantes abordent le problème depuis leur vision par un dialogue interculturel horizontal et respectueux avec l'ensemble de la société. Le but en est d'intégrer les institutions locales et les agents éducatifs pour le développement, par l'intermédiaire d'une forte intervention de la communauté locale organisée, dans le but de créer une forte base institutionnelle caractérisée par des politiques et des ressources visant à faire face au problème d'une manière progressive et durable.

Méthodologie:

la construction de ces modèles de prévention et d'éradication du travail des enfants a commencé par la viabilisation de ce travail dans les territoires communaux (familles, communes, quartiers, favélas). Selon l'expérience accumulée jusqu'à présent, la visibilité des PFTI et l'emploi d'enfants et adolescents dans des activités économiques (rémunérées ou non) dans les communautés ou hors de celles-ci est facilement reconnu par les familles. Par contre, il faut un travail de sensibilisation et de dialogue interculturel pour donner de la visibilité aux situations où les tâches domestiques qui, de façon générale, sont considérées comme "de l'aide dans les foyers et travail formatif" peuvent se transformer en travail des enfants avec des effets sur l'éducation, la santé et la récréation des enfants et adolescents, surtout lorsque le travail est long, lourd ou implique la manipulation d'objets ou de produits dangereux.

L'activité-clé suivante a été de discuter le problème avec les autorités communautaires (mairie, associations, pères et mères de famille), de sorte à ce qu'ils assument le problème du travail des enfants. Cela implique un processus de renforcement de la capacité de gestion

des autorités communautaires dans leurs territoires communaux, tel qu'ils l'avaient dans le passé lorsque ces autorités administraient la sécurité sociale des familles de leur territoire et trouvaient les solutions pour les problèmes internes (soutien apporté aux orphelins, aux veuves, aux personnes âgées et aux handicapés jusqu'à ce qu'ils trouvent des solutions aux conflits internes, à la violence intrafamiliale, aux conflits dans le territoire communal, etc.).

Les communautés et/ou les pères de famille se sont réunis avec l'unité d'enseignement fréquentée par leurs enfants (si les enfants fréquentent plusieurs, le centre sélectionné sera celui qui fréquenté par la majorité). Ces réunions ont débouché sur la signature de plusieurs accords importants: (i) l'engagement des familles à arrêter ou à éviter que les enfants et les adolescents continuent en situation de travail des enfants; (ii) élaborer par les directions communales elles-mêmes d'une politique d'appui aux familles d'enfants et adolescents qui prennent cet engagement; (iii) l'engagement des directions communales à contrôler l'accomplissement de ces engagements, à mobiliser la communauté contre le travail des enfants, à se former, à participer au comité de gestion locale, à rendre compte de ses gestions; (iv) les parents organiseront l'alimentation (cantine scolaire) en contribuant avec des contreparties, ce qui est un mécanisme essentiel pour renforcer l'éducation, mettre en œuvre de nouvelles méthodologies d'apprentissage et aborder des sujets concernant la prévention et l'éradication du travail des enfants; (v) chercher d'éventuelles collaborations avec les écoles pour améliorer l'infrastructure, le matériel didactique et les méthodologies d'éducation; (vi) pour sa part, l'école s'engagera à soutenir le processus, informer le rendement mensuel ou trimestriel des enfants et des adolescents, participer aux plusieurs événements, aux qualifications et aux évaluations.

Concomitamment, il a été nécessaire de créer la colonne vertébrale du modèle communautaire de prévention et d'éradication du travail des enfants en créant les comités de gestion locale (CGL) à l'échelle cantonale ou paroissiale (dans ce dernier cas, pour passer ensuite au canton), suivant les caractéristiques spécifiques de chaque localité, surtout du degré de mobilisation et de la force des acteurs intéressés par le sujet à résoudre le problème.

Il est nécessaire de définir clairement les trois fonctions suivantes du CGL: (i) créer une politique locale de prévention et d'éradication du travail des enfants et l'inscrire dans le cycle des politiques publiques des communes, en le dotant d'un budget et d'une institutionnalisation minimale à l'intérieur de ces mêmes organismes coordonnés par le CGL; (ii) coordonner, surveiller et contrôler les services offerts par les organismes sectoriels nationaux et locaux, surtout concernant les thèmes de l'éducation, de la santé, de la sécurité sociale et du contrôle du travail des enfants, de sorte à avoir une meilleure coordination, à les sensibiliser

et à leur permettre des expériences interculturelles pour qu'ils apprécient, valorisent et comprennent les cultures autochtones, afrodescendantes et métisses rurales; mobiliser des ressources complémentaires, évaluer les avancées et résoudre des problèmes; et (iii) devenir un organisme de suivi de l'intervention des autorités communautaires pour permettre la gestion de son territoire, la sécurité sociale, la création d'entreprises et le développement d'initiatives qui stimulent la créativité, les habilités et les capacités des adolescents.

Une fois l'institutionnalisation locale de prévention et d'éradication du travail des enfants est implantée, il faudra travailler pour consolider le processus jusqu'à ce qu'il fonctionne de manière durable. C'est à ce moment-là que le projet doit être retiré pour que le modèle puisse fonctionner seul. Les processus de systématisation, de participation en réseaux, de création d'alliances et d'autres formes de coopération seront essentiels pour que le modèle soit consolidé et puisse être reproduit et diffusé dans d'autres domaines.

Défis:

- » L'alternance de la direction communautaire: dans les communautés autochtones la direction du conseil municipal communautaire change tous les ans, ce qui engendre une certaine discontinuité dans le travail. Cela a été résolu comme suit: (i) changements dans les règlements internes pour que 30% des dirigeants restent; (ii) élaboration de plans de travail communaux de plus d'une année; et (iii) réalisation d'une transmission plus ordonnée (pour un mois) de la direction aux nouveaux dirigeants;
- » changement dans le modèle institutionnel de l'État sur l'enfance et l'adolescence: la nouvelle constitution prévoit la création de conseils d'égalité sur cinq thèmes (enfance et adolescence, genre, ethnie, mobilité humaine et personnes handicapées), en substitution aux organismes qui fonctionnaient de manière indépendante. Toutefois, le changement a pris du retard et la nouvelle constitution n'est pas claire. Cela a produit une indécision et confusion dans les conseils de l'enfance et de l'adolescence qui fonctionnaient dans les GADs municipaux. Ce problème a été résolu par un décret municipal (mesure-pilote) antérieur à ce changement institutionnel afin de montrer au gouvernement les solutions possibles du problème;
- » alignement politique des GADs dans des conjonctures électorales: au cours de l'intervention, une élection présidentielle a eu lieu et a provoqué des alignements des GADs et même des organisations et des groupes locaux. Ce défi a été résolu en donnant la priorité aux intérêts des enfants autochtones et afrodescendants face aux conjonctures politiques;

- » le gouvernement a déclaré qu'il va éradiquer le travail des enfants jusqu'en 2015, mais il montre une faible sensibilité face à d'autres propositions: les études nous ont permis de démontrer que le travail des enfants, même s'il a baissé sensiblement parmi les enfants de 5 à 11 ans, a continué d'augmenter parmi les adolescents, surtout dans les zones rurales, chez les autochtones et les populations afrodescendantes équatoriennes, les pauvres et les populations travaillant dans le secteur agricole ou dans la pêche artisanale et familiale.

Leçons apprises:

- » le changement du focus dans l'approche du travail des enfants dans les peuples autochtones et afrodescendants permet leur appropriation culturelle du thème: on a compris que les peuples autochtones et afrodescendants ont tous les attributs nécessaires dans leur vision de monde, leur histoire et leur culture pour gérer le problème;
- » un dialogue interculturel horizontal, respectueux et intéressant est possible pour arriver à des accords entre les points de vue des peuples autochtones et afrodescendants sur la formation des enfants et les limites aux tâches qui leur sont confiées, selon les normes internationales et nationales sur le travail des enfants;
- » les jeunes (hommes et femmes, urbains et ruraux, autochtones, afrodescendants et métisses) jouent un rôle d'articulation entre les générations, les moyens urbains et ruraux et les différentes cultures pour arriver, d'une façon créative, à leurs pairs dans les localités;
- » la concentration locale du travail dans des petits territoires (paroisses, communes) permet de radicaliser le processus de décentralisation pour obtenir une plus grande participation et un protagonisme des sociétés locales (spécialement rurales), de sorte à créer des modèles communautaires durables visant à l'éradication du travail des enfants à l'échelle locale;
- » l'incorporation des communautés, des organisations, des leaders et des intellectuels autochtones et afrodescendants permet de renouveler les connaissances, et contribuent à la construction de propositions novatrices;
- » il faut créer des méthodologies appropriées aux peuples autochtones et afrodescendants pour concevoir des plans communautaires d'éradication du travail des enfants, des méthodologies de sensibilisation basées sur l'art et sur la communication populaire et des indicateurs de suivi qui incorporent les concepts interculturels convenus;
- » il faut former des équipes de travail solides et créatives, composées souvent par des individus locaux, des autochtones ou des afrodescendants, bien formés, disposés pour

le travail, parlent la même langue et qui sont fortement engagés dans le succès de leurs activités.

Étapes suivantes:

le prochain pas serait la publication d'un décret municipal institutionnalisant le modèle au niveau cantonal: cela permet l'incorporation de ce thème dans les plans municipaux, dans les institutions locales et dans les budgets publics. En outre, l'incorporation d'une proposition pilote a été ajoutée pour influencer à la fois ces expériences et former les prochains conseils d'égalité cantonale (genre, générations, ethnies, mobilité humaine et personnes handicapées). La création de groupes de jeunes (réseaux) qui font de l'art, discutent le problème, facilitent les processus et mobilisent la société permet qu'il y ait un groupe social qui maintient l'activité, les revendications, les dénonciations, l'action, même après la conclusion du projet. Il faut incorporer plus de communes autochtones et afro-équatoriennes dans l'expérience pour élargir la portée de ce projet.



PÉROU

Apprendre à réfléchir sur le travail des enfants (APTI) - Agir auprès des familles comme élément-clé pour le combattre

Période de mise en œuvre: 2010 - 2013

Lieu: Pérou

Objectif principal: éducation et sensibilisation des parents et des professeurs sur le travail des enfants.

Organisme principal: Fondation Telefónica du Pérou

Site Internet: <http://www.fundacion.telefonica.com.pe/pronino/>

Résultats: 1255 bénéficiaires directs, parents d'enfants travailleurs, des familles en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté vivant dans des zones urbaines exclues ou dans des zones rurales du Pérou, parents qui eux-mêmes travaillaient pendant leur enfance et adolescence et qui ont un faible niveau de scolarité; 90% d'entre eux sont des mères de famille parlant espagnol, quechua ou aymará; 59% des enfants ont arrêté de travailler; le nombre d'enfants

qui travaillaient du lundi au vendredi est passé de 49 à 22% des cas; le nombre de parents ayant admis les dangers liés au travail des enfants a augmenté de 100%; le pourcentage de parents qui considèrent qu'ils traitent bien leurs enfants a augmenté de 63%.

Contexte et objectifs:

selon l'enquête nationale sur les ménages (ENAH), menée en 2011 au Pérou, environ 1,6 million d'enfants ayant entre 06 et 17 ans travaillent (23,4%). Les statistiques montrent qu'environ un enfant sur cinq ayant entre 06 et 13 ans (18,4%) et un adolescent sur trois entre 14 et 17 ans (32%) travaillent, alors qu'au Pérou l'âge minimum pour travailler est de 14 ans. La plupart des enfants travailleurs (58,7%) sont issus de familles rurales et effectuent des travaux agricoles. 41,3% de ceux qui vivent en ville travaillent dans des entreprises familiales, dans la rue, dans des travaux domestiques, dans le recyclage ou dans la construction. Beaucoup de ceux qui travaillent dans des entreprises familiales ne sont pas rémunérés. Bien que la plupart des enfants qui travaillent aillent à l'école en parallèle (95% à l'école primaire), ceux qui se consacrent uniquement au travail sont nombreux (6,1%). La plupart vivent dans les zones rurales et sont des adolescentes et des filles.

Des études réalisées au Pérou ont montré qu'il y a des perceptions et des attitudes idiosyncrasiques chez les parents qui encouragent leurs enfants à travailler. Celles-ci proviendraient en grande partie de leur propre expérience du travail dans leur enfance et ont servi de base aux décisions qu'ils ont prises à ce sujet. Les impératifs de la pauvreté, entre autres facteurs, créent des difficultés pour envisager la situation familiale à long terme, ainsi que les besoins spécifiques des enfants ou leurs droits. Ainsi, le travail des enfants est vu comme un "mal nécessaire" ou "quelque chose de naturel, de la propre culture".

Les résultats montrent que les parents qui ont la possibilité de réfléchir avant de prendre des décisions sur le travail des enfants essaient d'éviter ces activités pour leurs fils, car ils sont conscients des risques et cherchent à créer des conditions de protection des mineurs, parrainent et soutiennent le développement scolaire des enfants, ne choisissent pas des tâches dangereuses ou qui impliquent beaucoup d'efforts et prévoient les activités à des horaires qui ne portent pas préjudice aux études.

Ci-après suit une introduction au projet APTI (apprendre à penser sur le travail des enfants), dont le but est d'inciter les parents d'enfants travailleurs ou qui risquent de l'être à une réflexion sur le travail des enfants afin d'influencer leurs décisions à ce sujet en ayant en vue l'intérêt supérieur de l'enfant. L'initiative relève du programme en faveur des enfants de la

Fondation Telefónica, en association avec le centre des études sociales et des publications (CESIP) – de Lima, l’institut du développement local (IDEL) d’Huancayo, le réseau Titikaka – de Puno et les associations de publications éducatives.

Méthodologie:

L’APTI est un modèle de travail en groupe qui met l’accent sur le développement de capacités grâce à la promotion d’un modèle de pensée réflexive de parents en situation de pauvreté. Il se déroule en sept sessions avec les groupes d’apprentissage réflexif (GAR), qui intègrent chacun de 10 à 12 parents et sont dirigés par un psychologue. Ils ont comme principes le respect, la confidentialité et l’écoute sensible. Des apprentissages basés sur le récit de la propre vie des participants sont développés au sein du groupe. L’objectif est de faire en sorte que ces mêmes participants identifient des alternatives et découvrent ce qui conduit au travail des enfants grâce à leur propre expérience et en écoutant celle des autres. Les participants analysent leur rôle actuel en tant que parents, en comparant les deux périodes (leur passé comme fils et leur présent comme parents), et développent une “perception” des besoins spécifiques de leurs enfants. Les parents discutent ensuite sur les risques auxquels ils ont été exposés quand ils travaillaient étant enfant, et auxquels de fait ils exposent leurs enfants.

Ensuite, il y a une discussion sur l’évaluation de l’éducation comme mécanisme de lutte contre la pauvreté et sur les besoins des enfants. Besoins qui vont au-delà de l’aspect matériel, comme l’affection, les loisirs et le fait d’être traité comme un être humain à part entière.

Leçons apprises:

- » l’importance de la dimension familiale pour résoudre le problème du travail des enfants nécessite le développement de méthodes validées et efficaces qui y répondent;
 - » il doit y avoir une agence d’exécution engagée dans la lutte contre le travail des enfants, disposée à comprendre que ce problème ne peut être résolu que si on travaille avec la subjectivité des acteurs impliqués (parents, enseignants et enfants travailleurs);
 - » le psychologue-collaborateur doit faire partie de l’environnement culturel des participants afin de s’adapter à leur personnalité et à la situation. Il doit recevoir une somme initiale et a besoin d’un accompagnement pour financer les techniques appliquées;
 - » la méthode étant flexible, elle peut s’adapter à différents environnements culturels.
-

Défis:

- » vu que chaque groupe GAR ne peut prendre en charge que 10 à 12 participants, un nouveau format a été créé afin que plus de 30 parents par session puissent être pris en charge : avec un manuel et trois vidéos qui recréent les dialogues de parents dans le but de créer des groupes de discussion sur les thèmes abordés par un grand nombre de parents.

Étapes suivantes:

le développement de la capacité de pensée réflexive sur le travail des enfants a le pouvoir de créer des changements d'attitude et de comportement qui assurent la durabilité du projet dans le temps. Les parents voient d'une autre manière leur vie de famille et cherchent à améliorer leurs conditions de vie, en assumant de manière autonome leur rôle dans la conception et la formation d'un plan de famille qui tient compte des besoins des enfants. On a observé que quand l'APTI est appliqué avec d'autres interventions, par exemple, les entreprises productives pour les familles (CESIP), l'impact est plus grand et la viabilité des changements est encore plus durable.



NICARAGUA

Les enfants montrent la voie

Période de mise en œuvre: depuis 2011

Lieu: Nicaragua

Objectif principal: mobilisation sociale, éducation et protection des enfants travaillant dans l'agriculture extensive

Organisme principal: Sauvez les Enfants (Save the Child)

Site Internet: <http://www.savetheenfants.org.ni/>

Résultats: la sensibilisation des autorités locales travaillant conjointement avec toutes les organisations partenaires pour concevoir des alternatives qui permettent des processus participatifs; travaillant avec des gérants d'exploitation agricole pour augmenter leur prise de conscience et leur atteinte à travers des processus de négociation qui démontrent comment la fourniture d'alternatives éducationnelles et récréatives aux enfants peut conduire à un profit en termes de productivité des adultes; la sensibilisation des parents au sujet de l'importance d'envoyer leur jeunes enfants à des alternatives éducationnelles qui permet de monter dans la chaîne de production; soulignant l'importance de la qualité de l'éducation de façon à ce que les enfants aient un meilleur intérêt à choisir d'aller à l'école au lieu de travailler.

Contexte et objectifs:

au Nicaragua, l'âge légal pour travailler est de 14 ans et le consentement des parents est nécessaire pour que les enfants entre les âges de 14 à 16 ans soient employés. Le Code du Travail stipule que les enfants entre 14 et 17 ans peuvent travailler seulement pendant un maximum de six heures par jour, ne peuvent pas travailler la nuit et il leur est interdit de travailler dans des lieux de travail dangereux. La Constitution dispose que les enfants ne peuvent pas occuper un emploi qui peut interférer sur leur développement ou leur fréquentation d'école et sont admis à la protection contre l'exploitation économique et sociale.

Malgré cette législation et la participation du Nicaragua à des initiatives pour éliminer les pires formes de travail des enfants, il y a officiellement environ 315.000 filles et garçons travaillant, représentant 18% de la population totale de ce groupe d'âge. Parmi ceux-ci 44% sont au-dessous de l'âge légal minimum et 77% ont commencé à travailler avant l'âge légal de travail. Les enfants la plupart du temps sont impliqués dans les secteurs de l'agriculture, le commerce informel et les activités domestiques, et fournit 23% du revenu de leur famille.

Spécialement dans le secteur de l'agriculture et particulièrement dans les plantations de café, des milliers de travailleurs enfants sont exposés à un travail nocif et dangereux. Les violations qui se produisent ont plus largement trait à des risques dangereux qui impliquent des questions de santé vocationnelle et de sécurité. Les dangers communs incluent: exposition à des produits toxiques incluant les pesticides, l'usage d'outils inappropriés (par exemple machettes et tracteurs), exposition à des conditions météorologiques extrêmes, chages lourdes, et longues heures de travail. En outre, le travail a une claire intersection avec l'émigration. Les enfants souvent suivent leur famille et s'installent dans des environnements nouveaux, où il y a souvent un manque de structure de soins pour les enfants plus jeunes et de services éducationnels, augmentant ainsi la probabilité d'enfants s'engageant dans un travail agricole. Dans de nombreux cas, les enfants abandonnent l'école pour participer à la production, récoltant et traitant le café comme une façon d'augmenter le revenu du ménage. Dans les aires rurales, la majorité des filles et des garçons seulement complète l'école primaire jusqu'au 4ème degré. L'intervention a lieu dans des places où ceci est particulièrement aigu: à Tuma-Dalia, seulement 67% des enfants entre 3 et 17 ans vont à l'école, et à Rancho Grande le pourcentage est encore moindre – 56%.

Méthodologie:

la pratique s'est produite dans les grandes plantations de café. Son objectif est d'offrir une réponse holistique aux besoins des enfants à travers de modèles d'éducation afin de les

protéger contre les pires formes de travail des enfants. Elle offre différentes réponses basées sur le cycle de vie des individus.

Pour les enfants plus jeunes (âge de 6 à 13 ans), l'intention est de prévenir leur intégration dans un travail nocif dans les plantations de café en assurant la continuité dans l'éducation formelle, les soins adéquats à l'enfant tandis que les parents travaillent, et l'orientation vocationnelle importante. En collaboration avec les Ministères de l'Éducation, du Travail et de la Santé, Sauvez les Enfants aide la mise en œuvre du "Plan de Récolte", une stratégie intégrale qui inclut un pont éducationnel à travers de la fourniture d'un "Passeport pour l'Éducation" et des activités additionnelles tels que la prise de conscience des droits, clubs de lecture et orientation vocationnelle incluant la joaillerie, les soins de beauté, la menuiserie, la fabrication du pain, dans des petits groupes avec un moniteur adulte. Cette stratégie permet aux enfants de compléter leur éducation formelle et d'avoir un sens des différentes vocations possibles, de façon à ce qu'ils puissent édifier leur projet de vie, allant au-delà de l'expérience de leurs parents de récolteurs de café.

Pour les enfants plus âgés (âge de 14 à 18 ans) l'expérience offre des alternatives pour le travail nocif à travers une solide formation vocationnelle dans l'agriculture, avec un fort accent sur la production de café, qui leur permettra de monter dans la chaîne de production et également d'engendrer plus de revenus provenant des parcelles de leur propre famille. Ils acquièrent des compétences et une connaissance dans le contrôle des animaux nocifs, agriculture biologique, fertilisants et récoltes locales. Il y a un haut engagement pour le soin et la protection de l'environnement pour faciliter l'agriculture durable et la production agricole.

Dans les deux groupes, a été mise en œuvre une démarche d'équité de genre innovant, pour donner des opportunités égales aux garçons et aux filles et pour corriger leurs vulnérabilités spécifiques.

La phase de projet a été mise en œuvre avec les autorités locales incluant les Ministères du Travail, de l'Éducation et de la Santé, dans une combinaison avec Sauvez les Enfants, organisations partenaires, agriculteurs, communautés et écoles. Dans la phase de mise en œuvre, la stratégie est menée par des partenaires locaux, dans la coordination avec les Ministères de l'Éducation, de la Santé et du Travail, avec l'implication des communautés et Sauvez les Enfants.

Le programme CLW au Nicaragua développe des stratégies pour la prévention du décrochage scolaire, incluant des initiatives pour l'accès et la rétention d'enfants au travail au dessous de 14 ans dans le système scolaire. Au-delà de l'aide à la performance académique le programme

promeut également l'intérêt pour la lecture, la sensibilisation au sujet des droits de l'enfant, l'aide aux activités artistiques, la culture et les sports. Pour les adolescents entre 14 et 18 ans, le Programme promeut la formation vocationnelle et professionnelle de façon à ce qu'ils puissent avoir accès à un travail décent.

À Dalia, le "Plan Récolte" (Plan Cosecha) est mis en œuvre par l'ONG locale CESESMA et la participation du MINTRAB (Ministère du Travail), du SILAIS (Ministère de la Santé) et du MINED (Ministère de l'éducation). Le "Plan Récolte" est une stratégie convenue par le gouvernement pour protéger les enfants contre l'exploitation et pour garantir qu'ils continuent à recevoir leur éducation durant la période de récolte du café. Les partenaires Cuculmeca, MITRAB et SILAIS, articulent l'expérience "Ponts Éducation", comme partie du Plan de Récolte qui cherche à garantir les droits des enfants à la santé, à l'éducation et à la protection. Quand les parents se rendent aux fermes avec leurs enfants, les enfants reçoivent un "Passeport Éducation" qui spécifie leur niveau. En arrivant aux fermes, un éducateur est embauché par l'administrateur pour le suivi des activités d'éducation afin d'éviter la désertion de l'école. Le passeport sera ensuite rempli avec le progrès de l'enfant et lui permettra de revenir à l'école. Le passeport éducation est un excellent outil pour garantir qu'il est obligatoire pour l'école de recevoir les enfants après la période de récolte du café et pour suivre leur progrès. Ceci est crucial pour éviter la désertion de l'école, car les enfants ne doivent pas répéter les degrés, et ainsi empêche que les enfants entreprennent un travail nocif les gardant à l'école.

Les fermes également développent des activités de protection de l'enfant contre les abus sexuels et l'exploration. La récréation et les sports sont également encouragés à travers de l'aide pour les coins du livre, les terrains de sport, le centre pour ordinateurs et les installations d'art et métiers. À travers d'activités spécifiques, les enfants apprennent au sujet de leurs droits, tel que les ateliers sur les pires formes de travail des enfants promus par le réseau de protection de l'enfant.

À el Cua, les jeunes reçoivent une formation professionnelle en agriculture et production de café. Le curriculum est composé de différentes unités, incluant la production de café, l'identification d'animaux nuisibles, la production de pesticides organiques et de terreau, l'agriculture organique, les graines de base, le bétail, l'écotourisme etc. Les unités sont très pratiques et elles sont livrées en accord avec les demandes et les intérêts de la jeunesse. En outre, ces unités sont maintenant reconnues par le Ministère de l'éducation, et les jeunes peuvent l'utiliser pour continuer l'éducation secondaire et également l'université.

La surveillance et la phase d'évaluation sont menés ensemble avec les autorités locales, les membres, et Sauvez les Enfants. Le projet a été préparé par l'équipe M&E. Sauvez les Enfants

conduit une surveillance normal et des activités d'évaluation afin de mesurer et de valider les résultats pour faire des améliorations et documenter les réalisations. Une ligne de base a été conduite.

Leçons apprises:

- » la richesse de l'ambiance de lecture, le manque d'opportunités pour avoir accès aux livres et l'alphabétisation est une question. Les parents, les professeurs, les communautés, les producteurs, les gérants d'exploitation agricole, les autorités locales, tous ensemble reconnaissent l'importance de l'alphabétisme et promeuvent des espaces/activités pour développer avec les enfants et la jeunesse le plaisir de lire. Les différentes stratégies développées par l'expérience incluent les coins du livre, l'heure du livre, les ateliers sur la lecture/l'écriture créative, les foires de lecture; la formation de moniteurs, la lecture des réseaux de promoteurs. Ceux-ci sont très réussis et pourraient servir comme un outil pour améliorer les résultats de l'apprentissage.
- » la participation des enfants: les enfants acquièrent des compétences de commandement par le biais de différentes activités, et apprennent au sujet de leurs droits et de leurs responsabilités. Ils sont organisés dans des réseaux d'enfants et des promoteurs d'enfants. Ces réseaux permettent l'apprentissage de pair à pair et la mobilisation.
- » égalité entre les sexes: les approches de genre sont soigneusement adoptées dans le programme. Parmi quelques unes des innovations que ce projet apporte est comment les questions de genre sont soulevées et traitées par les garçons et les filles. Deux groupes spécifiques d'enfants, les Réseaux de Filles et le Réseau de Masculinité permettent que les enfants obtiennent l'allocation des questions d'égalité de genre: égalité de droits, protection contre la violence incluant la violence sexuelle, la prévention de la violence, les pratiques parentales, les rôles des filles et des garçons dans la société, les questions de santé reproductive et plus. En outre, à travers des orientations vocationnelles et des formations, les garçons et les filles sont invités à questionner les rôles traditionnels et les professions disponibles dans leur société.
- » la valeur ajoutée du Projet CLW pour le Plan de Récolte et les Ponts d'Éducation. Le Plan Récolte est un effort conjoint impliquant les organisations de la société civile et le gouvernement pour prévenir le travail des enfants dans le secteur du café. Avec l'aide de Sauvez les Enfants, cette initiative a été améliorée et renforcée. Les différentes activités promues pour garantir l'éducation des enfants durant le temps de récolte ont été utiles pour empêcher le décrochage des enfants et l'échec du système de l'école.

- » comment le CLW contribue-t-il pour améliorer la qualité de l'éducation pour les Enfants Travaillant? Depuis le début du projet du Programme CLW, la stratégie principale est de promouvoir un "Travail Dément" pour enfants travaillant, pour combattre l'exploitation de l'enfant et pour les protéger contre les pires formes de travail des enfants. Les initiatives d'éducation incluant l'accès/la rétention pour le système d'école, la formation vocationnelle et la formation professionnelle incluant les compétences de vie sont considérées une forme cruciale pour protéger les enfants. La question des besoins d'éducation de qualité doit être présentée comme une priorité afin de réaliser les résultats attendus.
- » implication du secteur privé: les gérants des fermes collaboratives sont très engagés pour contribuer à garantir les droits des enfants et il y a un effort conjoint par tous les acteurs pour garantir la protection de l'enfant à la ferme.

Défis:

Il y a peu d'écoles locales secondaires ou techniques, qui sont amplement sous-financées et requièrent des frais élevés de scolarité et autres dépenses (transport, livres, etc.). Ceci entrave l'inscription et la rétention d'enfants dans l'éducation qui pourrait les mener à de meilleures opportunités dans leur vie. Par ailleurs, le curriculum offert par les écoles n'incite pas les enfants au travail à lui donner beaucoup d'attention, car il ne leur donne pas un contenu important pour leur vie quotidienne et leur réalité. Les professeurs n'ont pas la formation nécessaire pour offrir une éducation de qualité et convenable. Même les écoles techniques n'ont pas été capables de fournir une formation importante et utile liée aux opportunités effectives de marché, telles que les divers niveaux dans la chaîne de production et de commercialisation. Les hauts niveaux de désertion à l'école, le nombre d'enfants qui répètent une classe et le nombre d'enfants qui sautent l'école sont dans une grande mesure reflétés dans le travail de la population d'enfants travaillant.

Étapes suivantes:

une évaluation à moyen terme et une finale seront menées pour évaluer la réalisation d'objectifs, et également des séances d'apprentissage programmatiques pour tenir compte d'un apprentissage de programme. Durant l'an un du programme, Sauvez les Enfants a finalisé et déployé un plan de surveillance qui mesure le changement en opposition à l'achèvement d'activités. Ceci est partie d'un système de surveillance et d'évaluation qui développe également un ensemble d'indicateurs communs à poursuivre dans l'aire d'enfants travaillant, qui alimente la génération de connaissance sur cette question.



BRÉSIL

Cours en ligne - l'école dans la lutte contre la main-d'œuvre enfantine (ECTI)

Période de mise en œuvre: depuis 2012

Lieu: Brésil

Objectif principal: augmentation des capacités des systèmes éducatifs pour l'affrontement du travail des enfants

Organisme principal: fondation Telefonica Brasil

Site Internet: www.promenino.org.br/ecti

Résultats: par semestre, 6.500 personnes participent au cours, 55% sont professionnels du réseau municipal d'enseignement et 36% du réseau étatique; 72% des participants sont d'avis que le cours a totalement changé la façon de voir le phénomène de la main-d'œuvre enfantine; 24,2% des participants ont commencé à voir leur rôle en tant que défenseurs des droits; 23,7%, se sont rendu compte qu'ils ne connaissaient pas grand chose de l'ECA et de ses dispositions légales; 22,9% ont commencé à comprendre l'importance de traiter le sujet dans leurs cours et/ou activités.

Contexte et objectifs:

En 2007, avec la promulgation de la loi 11.525/07, qui inclut dans le curriculum de l'enseignement primaire des sujets portant sur les droits de l'enfant et de l'adolescent, des enseignants utilisateurs du Réseau *Pró-menino*, compte tenu d'autres projets de formation à distance qui étaient réalisés à l'époque, ont recherché à la *Fundação* (Fondation) *Telefônica* et au Réseau *Pró-menino*, une prise en charge pour instaurer l'enseignement du Statut de l'Enfant et de l'Adolescent (ECA) dans les écoles.

La *Fundação* (Fondation) *Telefônica Brasil* a donc décidé de structurer un cours d'enseignement à distance concernant l'ECA, dirigé aux professeurs et aux coordinateurs pédagogiques. Entre 2009 et 2011, cinq groupes de ce cours ont été développés en ligne. En 2012, les contenus concernant la lutte contre le travail des enfants ont été rajoutés, ce qui donna naissance à "L'École concernant la Lutte contre le Travail des enfants" (ECTI). Ses objectifs spécifiques sont la création et l'extension d'une culture des droits plutôt que l'acceptation culturelle que la main-d'œuvre enfantine trouve dans le pays; la formation des éducateurs pour discuter à propos des questions liées à la main-d'œuvre enfantine; l'encouragement à la pratique de la lutte du travail des enfants par le biais d'actions en ligne; et le soutien à la participation des éducateurs et des élèves du Réseau *Pró-Menino*.

Le réseau "*Promenino Fundação Telefônica*" est une initiative de la *Fundação* (Fondation) *Telefônica/Vivo* qui vise à contribuer à la garantie des droits des enfants et des adolescents et combattre l'exploitation de la main-d'œuvre avec l'utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication (TICs), mobilisant les gens, disséminant les informations et réalisant des formations.

Méthodologie:

Les activités sont menées à distance (EaD) par le biais de communautés d'apprentissage virtuel du Réseau *Pró-Menino*. Le cours est composé par six modules qui visent que les éducateurs participants deviennent producteurs de matériel sur le sujet, partageant les matériaux, les expériences et les doutes, tant sur la plateforme éducative à distance que sur le Réseau *Pró-Menino*, dans lequel ils pourront interagir avec les internautes en général. Plusieurs ressources d'éducation à distance et de technologie de l'information sont utilisées - comme les *chats*, les forums, les textes de soutien, les transmissions sur internet, les cours vidéo, etc, à partir de la notion de *knowledge on demand*, ce qui permet aux enseignants de développer leur processus de formation dans des horaires flexibles et adaptés à leurs routines. Le programme de formation utilise les stratégies d'action suivantes: i) irrigation:

quand le réseau fournit des informations à l'utilisateur; ii) participation: quand l'internaute devient un producteur de connaissances et partage ses expériences; iii) interaction: avec la production de l'interconnectivité d'utilisateur à utilisateur. Le volume horaire total du cours est de 60 heures.

Leçons apprises:

les chiffres et le profil des participants montrent la nécessité et l'importance de la recherche de partenariats avec les réseaux municipaux et étatiques de l'éducation. Le Réseau Municipal, malgré le fait d'être plus pulvérisé et d'avoir un accès difficile compte tenu de la distribution géographique, apporte de bons résultats lors d'un impact. Le Réseau Étatique a démontré une bureaucratie plus importante et un retard conséquent dans le contact avec les professeurs.

Défis:

Il existe encore une résistance à l'expansion de la vision du professeur quant à la nécessité pour la mise en œuvre d'une culture de droits à l'école, l'importance de l'ECA et le rôle de l'école et de l'enseignant dans la défense et la garantie des droits des enfants et des adolescents. De plus, l'expérience a démontré la difficulté d'intégration de l'école avec la communauté et la famille, étant donné que juste 2,3% des activités ont engagé la communauté d'une façon globale ou la famille.

Étapes suivantes: les données démontrent le potentiel du cours afin que de nouveaux utilisateurs se présentent au Réseau *Pro-Menino*, étant donné que tous les inscrits au cours sont également enregistrés sur le Réseau. En plus des messages laissés sur le Réseau *Pro-Menino*, 40 travaux de participants ont été reçus, décrivant les activités qu'ils ont réalisées en salle de classe avec leurs élèves. La suggestion est que ces travaux soient analysés et puissent se transformer dans des exemples d'activités pour les prochains groupes.

Politique nationale de la santé pour l'éradication de la main-d'œuvre enfantine et la protection du travailleur adolescent – programme santé de l'adolescent.

Période de mise en œuvre: depuis 2004

Lieu: Brésil

Objectif principal: attention à la santé de l'enfant et des adolescents travailleurs

Organisme principal: ministère de la Santé; secrétariat à la surveillance de la santé - département de surveillance de la santé environnementale et santé du travailleur, coordination générale de la santé du travailleur

Site Internet: www.saude.gov.br

Résultats: en 20 unités de la Fédération, 30 Cours de Sensibilisation ont été réalisés, relatifs à l'Attention Intégrale à la Santé des Enfants et des Adolescents Économiquement Actifs (entre 2004 et 2006), formant 1.121 techniciens; entre 2004 et 2009, une série de mesures ont été prises dans le domaine de la politique de la santé, dans la lutte contre le travail des enfants, notamment la Promulgation de l'Arrêté 777 du Ministère de la Santé (du 28 avril 2004); l'élaboration des lignes directrices d'une complexité différenciée, pour une attention intégrale à la santé des enfants et des adolescents économiquement actifs en 2005; et l'élaboration d'une Instruction Normative pour la notification des accidents du travail avec l'univers juvénile. Il y a eu un rapprochement institutionnel entre le Ministère de la Santé et le Ministère Public du Travail, en vue de construire des diagrammes de flux d'informations. En outre, en 2006, le Ministère de la Santé et l'OIT ont publié des Modules d'Auto Apprentissage sur la Santé et la Sécurité du Travail chez les Enfants et les Jeunes.

Contexte et objectifs:

au Brésil, la 1^{ère} Politique Nationale de Santé pour l'Éradication de la Main-D'Œuvre Enfantine et la Protection du Travailleur Adolescent a comme but de soutenir la prévention, l'identification et l'éradication du travail des enfants et de fournir une attention intégrale à la santé. La Politique met l'accent sur l'action intersectorielle, prévoyant des activités conjointes avec le Ministère du Travail et de l'Emploi (MTE), le Ministère de l'Éducation (MEC), le Ministère des Sports, le Ministère de la Justice, le Ministère de la Prévoyance et de l'Assistance Sociale (MPAS), le Secrétariat des Droits Humains (SDH), le Ministère Public de l'Union (MP), le Conseil National de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CONSEA), l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques (IBGE), le Forum National de Prévention

et d'Éradication de la Main-D'Œuvre Infantile (FNPETI), les opérateurs du Droit, le Conseil National des Droits de l'Enfant et de l'Adolescent (CONANDA), parmi d'autres. Parmi les actions de la Politique, il existe la réalisation d'activités éducatives destinées aux enfants et à leurs parents, visant à la promotion des connaissances sur l'impact du travail des enfants sur la santé; l'identification des maladies et des accidents découlant du travail des enfants qui se présentent au service de la santé; l'inclusion des éléments "occupation" et "domaine d'activité" sur toutes les fiches d'accueil individuel des enfants au dessus de 5 ans; l'attention intégrale à la santé des enfants et des adolescents économiquement actifs; la formation des ressources humaines dans le domaine de la santé, pour identifier et résoudre les problèmes de la santé découlant du travail et de l'action en tant que promoteur de la santé, en informant les risques du travail précoce.

Méthodologie:

le ministère de la Santé, par son domaine technique de la santé du travailleur (CGSAT), a structuré les premières actions de la Santé pour l'Éradication de la Main-D'Œuvre Infantile et la Protection du Travailleur Adolescent, dans le cadre du Système Unique de la Santé (SUS). De cette façon, il faut souligner la promulgation de l'Arrêté 777, du Ministère de la Santé, du 28 avril 2004, qui a établi l'admissibilité des enfants et des adolescents accidentés au travail, comme un événement passible de déclaration obligatoire sur le Réseau de Services Sentinelle.

Les actions d'attention intégrale pour la santé des enfants et des adolescents économiquement actifs, dans le cadre du Système Unique de Santé (SUS) du Ministère de la Santé, sont déployées par le Réseau National d'Attention Intégrale à la Santé du Travailleur (RENAST). Le RENAST, un réseau national d'information et de pratiques de la santé, est l'une des principales stratégies du Ministère de la Santé pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Santé du Travailleur, qui couvre également les actions visant le travail des enfants et des jeunes. Le RENAST couvre 180 Centres de Référence Étatiques et Régionaux relatifs à la Santé du Travailleur (CERESTs), qui constituent des services spécialisés, de couverture étatique ou régionale dans le but de promouvoir l'articulation des actions de la santé, intra et inter sectorielle, sur ses territoires de couverture. En ce qui concerne le travail des enfants, il est du ressort des CERESTs de contribuer à l'identification et l'évaluation de la santé des adolescents et des enfants soumis à des situations de travail, ainsi que de travailler avec d'autres secteurs du gouvernement et de la société pour la prévention du travail des enfants.

Lorsqu'il s'agit de travail précoce identifié dans le cadre familial ou communautaire, l'agent de santé qui constate le cas le transmet d'une autre façon, compte tenu qu'il est préparé

à caractériser le problème et, surtout, à instruire les parents sur les effets nocifs du travail précoce. Comme stratégie de communication et d'éducation pour la santé, un matériel informatif a été développé pour la campagne nationale d'éducation et de la santé. Le matériel produit montre les conséquences de l'exposition de l'enfant dans des ambiances de travail malsaines, dangereuses et difficiles.

Dans des ateliers de formation, les professionnels de la santé sont sensibilisés et ouverts à la construction de solutions communes dans la lutte contre le travail des enfants. La méthodologie employée a été efficace pour améliorer les connaissances des professionnels et stimuler la recherche de nouvelles connaissances et des solutions adaptées à leurs réalités. La formation a également permis de présenter les réseaux intersectoriels et interinstitutionnels de chaque contexte socioculturel, les prérogatives légales et l'organigramme du service d'accueil. Dans les ateliers, il a été conclu que les politiques publiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale, parmi d'autres, sont complémentaires et doivent être effectuées d'une manière intégrée.

Leçons apprises:

Il a été constaté que le Programme de Santé Familiale est stratégique dans la lutte contre le travail des enfants, dans la mesure où les agents communautaires développent un travail qui leur donne accès aux ménages et donc, aux familles. En outre, il a été noté la pertinence de l'école dans l'identification des enfants et des adolescents travailleurs, ainsi que la construction d'actions d'éducation et de santé dans cet espace; et la pertinence de programmes de transfert de revenu tels que le PETI, pour ce qui se rapporte aux actions de génération d'emploi et de revenus pour les familles. Finalement, la nécessité de connaissance et la diffusion des actions entreprises par les dirigeants communautaires et les organisations de la société civile ont été évaluées.

Défis:

toujours en 2004, le CGSAT a jugé qu'il y avait une quantité réduite de techniciens pour toutes les actions de la santé du travailleur dans le pays. Fondé sur cette évaluation, il a transmis une proposition étudiée et convenue à l'échelle nationale, concernant la création d'un centre collaborateur pour la mise en œuvre de la 1ère Politique Nationale de la Santé pour l'Éradication de la Main-d'Œuvre Infantile et la Protection du Travailleur Adolescent. Ainsi, ce centre collaborateur est devenu la Cellule d'Études de la Santé de l'Adolescent (NESA), créée en 1974 par le Département de Médecine Interne de la Faculté des Sciences

de l' *Universidade Estadual do Rio de Janeiro* (Université Étatique de Rio de Janeiro) (UERJ) avec l'objectif d'être l'unité enseignante assistentielle responsable par l'attention intégrale à la santé des adolescents et des jeunes, âgés entre 12 et 20 ans. Le NESA a commencé à discuter des actions dans le domaine de la santé pour la lutte contre le travail des enfants et à recevoir des fonds du Ministère de la Santé à cette fin. Dans le cadre des actions du NESA, le Programme de Santé du Travailleur Adolescent (PSTA) a mis au point depuis le début de 1990, des actions d'enseignement, de recherche et d'extension universitaire, concernant la santé des enfants et des jeunes économiquement actifs. En fonction de l'accumulation des connaissances sur le sujet, le PSTA a eu une participation active dans la construction de la Politique.

Étapes suivantes:

la participation active des CERESTs, tant dans l'organisation des cours de formation continue que dans l'engagement avec les propositions formulées dans les groupes de travail (recommandations produites par les participants des cours), sont importantes dans le processus d'expansion et de descentralisation des actions. Il est observé que dans les états où ont eu lieu les entraînements, il existe une participation effective des centres de référence comme pôles irradiateurs des actions. La Politique Nationale de la Santé pour l'Éradication du Travail des enfants et la Protection de l'Adolescent Travailleur, intègre les domaines de stratégies différentes du gouvernement et fait en sorte que la lutte contre le problème soit réalisée de façon intégrale, comptant sur le secteur de la santé comme stratégique, sensibilisé et préparé pour identifier et faire parvenir des solutions. La création et la mise en œuvre du flux d'accueil (séquence de procédures en identifiant un cas d'enfant dans le travail des enfants, se présentant au service de la santé) contribue à l'intégration du réseau de santé avec le réseau de protection et la garantie des droits.

Programme *Me Encontrei* - modèle d'inclusion des travailleurs adolescents âgés de 14 à 17 ans dans le système de formation du travail, de la protection intégrale et de l'emploi des jeunes.

Période de mise en œuvre: depuis 2010

Lieu: Brésil

Objectif principal: transition école-travail

Organisme principal: service national d'apprentissage industriel - SENAI

Site Internet: <http://www.senaimt.com.br/site/>

Résultats: deux cents trente-sept adolescents âgés de 14 à 17 ans, retirés de la main d'œuvre enfantine ou d'une situation de vulnérabilité sociale, ont conclu le Cours d'Auxiliaire Administratif Industriel (SENAI) et d' Auxiliaire Administratif et d' Auxiliaire de Services de Supermarché (SENAC), étant employés durant la période; renfort de liens familiaux et amélioration des conditions socio-économiques des adolescents et de leurs familles, des institutions et des employeurs concernant la réalité des adolescents travailleurs, des risques des pires formes de main d'œuvre enfantine et du droit des enfants à avoir des conditions protégées avec la possibilité de professionnalisation et de la permanence dans le système scolaire; gestion articulée entre les différentes institutions, les secteurs et les politiques publiques visant à assurer l'attention et la formation intégrale des adolescents.

Contexte et objectifs:

Le phénomène de la Main -d'Œuvre Enfantine dans l'État du Mato Grosso, région centre-ouest du Brésil, a été l'objet d'études et de suivis de l'évolution des indicateurs. Les principaux secteurs de l'économie proposant des emplois à Mato Grosso sont les suivants: services, commerce, agricole, industriel et celui de la construction. L'enquête du PNAD relative à 2009, démontre qu'au Mato Grosso, 395 enfants entre 5 et 9 ans avaient une sorte d'occupation, ainsi que 22.919 d'entre eux âgés entre 10 et 14 ans et 55.898 adolescents dans la tranche de 15 à 17 ans. Le taux d'analphabétisme a évolué de 1.2 point de pourcentage depuis 2004. Dans la région Centre-Ouest, d'après le PNAD 2008 de l' IBGE, parmi les enfants et les adolescents âgés de 5 à 13 ans, 18% de ceux qui possèdent une occupation ne fréquentent pas l'école, contre un pourcentage de 6,6% parmi ceux n'étant pas occupés. Concernant la tranche d'âge de 14 à 17 ans, 20,4% de ceux ayant une occupation ne fréquentent pas l'école, tandis

que parmi ceux n'étant pas occupés, le niveau obtenu a été de 11,4%. Comparativement, nous avons observé que de 15 à 17 ans, il y a eu une augmentation du taux d'occupation de 6,97%. Par conséquent, l'âge ayant la plus forte probabilité d'insertion dans la Main-d'Œuvre Enfantine, coïncide avec le moment où ils abandonnent le Programme d'Éradication de la main-d'œuvre enfantine - PETI.

Méthodologie:

- » Planification: Élaboration de la conception du plan de travail; définition des acteurs institutionnels; définition des politiques publiques ayant la possibilité d'être articulées; mise en place d'accords de gestion intégrale. À ce stade, il est essentiel d'assurer la coordination avec le Secrétariat d'État de l'Éducation pour que les adolescents continuent à étudier ou qu'ils rentrent à l'école publique, assurant leur éducation de base. Moment de la prise de conscience avec les entreprises afin d'assurer l'accomplissement de la Loi d'Apprentissage et que les bénéficiaires du Programme *Preparação* soient embauchés.
- » Les adolescents rejoignent le Programme de façons différentes: convocation spécifique d'une entreprise; intérêt que les propres adolescents démontrent pour s'inscrire au Programme, dans des bureaux du service social ou dans une entité de formation; par contact direct établi par les professionnels des services de l'aide sociale (CRAS, CREAS, Conseils de Tuteurs, etc.) dans les écoles et dans les communautés par le processus de surveillance des inspecteurs du travail, qui retirent les adolescents de la main-d'œuvre enfantine et les invitent à participer au Programme. Une fois que l'éventuel bénéficiaire a été identifié, que son inclusion a été effectuée sur le Registre Unique et que sa fiche a été remplie au *Me Encontrei*: 1) L'organisme municipal d'aide sociale présente le programme à l'adolescent et établit un dialogue avec lui et sa famille, pour expliquer les avantages de la professionnalisation et les suivre tout au long du processus; 2) Le Secrétariat de l'Éducation s'assure que l'adolescent fréquente une institution éducative et prend les dispositions appropriées (transferts d'écoles ou de périodes) afin que l'Apprentissage ne dérange pas la journée scolaire; 3) La Surintendance Régionale du Travail sensibilise les entreprises à participer au Programme, qu'elles se conforment à la Loi de l'Apprentissage et qu'elles embauchent les adolescents qui en ont bénéficié.
- » Mise en œuvre: moment de faisabilité de la gestion articulée de différents secteurs et institutions afin d'assurer l'attention intégrale et la formation pour le travail; définition de l'agence responsable de l'exécution technique et financière du programme d'action et des membres du Comité Gestionnaire; le processus de professionnalisation est mis

en œuvre par le Système S, qui donne également des cours de soutien de la formation de base (portugais et mathématiques), dans le but de pourvoir aux carences scolaires et d'enseigner les concepts de sociabilité d'entreprise; orientation et suivi pour les familles pour: le renforcement des liens affectifs; formation pour le travail; aide aux parents dans la recherche d'emploi; lien des autres intégrants de la famille à l'école; promotion à l'accès aux services de la santé; en rejoignant le Programme, l'adolescent a un contrat de travail signé avec la société et commence à recevoir un salaire proportionnel; le temps de formation est d'un an, avec quatre mois d'enseignement en salle de classe et huit mois de pratique dans les entreprises contractantes, ces dernières pouvant prolonger le délai d'un an; durant cette phase, il y a un monitoring afin de vérifier l'engagement des entités participantes et la participation des adolescents dans au moins 75% des activités durant l'année de formation.

- » Contrôle/évaluation: durant le processus de formation, deux séances de monitoring formel sont réalisées, afin d'identifier l'évolution des conditions de vulnérabilité à la main-d'œuvre infantile; une fois la période de formation terminée, l'adolescent participe à l'évaluation pour identifier les effets du Programme dans leur préparation à la vie professionnelle, le renforcement des conditions socio-économiques des familles et les apprentissages dérivés du travail dans des conditions protégées.

Leçons apprises:

L'expérience a représenté un processus efficace d'articulation de politiques publiques destinées aux enfants et adolescents, dans plusieurs secteurs et assure une attention intégrale basée sur une approche fondée sur les droits.

La conformité avec l'emblème de la loi afin de favoriser la formation des jeunes dans des conditions protégées, représente une opportunité pour les collectivités ainsi qu'un investissement pour renforcer le secteur productif.

La promotion des possibilités de développement durable pour les adolescents et leurs familles ont bien été acceptées par ces dernières et contribuent dans la génération de confiance dans l'institutionnalité de l'État.

Défis:

- » Articuler et coordonner la gestion entre les institutions publiques et de donner un coup de pouce à la relation avec les autres entités.

- » Convaincre les entreprises à participer au programme et qu'elles acceptent la liaison des adolescents qui, dans la plupart des cas, sont victimes de discrimination par le fait d'appartenir à des communautés vulnérables.
- » Manque de ressources d'investissement pour renforcer les structures des services d'aide sociale à l'attention aux bénéficiaires.
- » Difficulté de mise en œuvre de certaines politiques publiques qui bénéficient les adolescents et leurs familles

Étapes suivantes:

À l'avenir, il est important qu'il y ait une disponibilité de créneaux horaires pour l'Apprentissage sur le Système S ou dans d'autres institutions autorisées à le dispenser, l'intérêt des entreprises et l'implication des acteurs institutionnels gouvernementaux (Union, État et Municipalité) et le Ministère Public du Travail.

PETECA (programme d'éducation contre l'exploitation de la main-d'œuvre infantine et adolescente)

Période de mise en œuvre: depuis 2008

Lieu: Brésil

Objectif principal: mobilisation sociale pour l'éradication de la main-d'œuvre infantine et pour la garantie de leur insertion scolaire

Organisme principal: ministère public du travail (MPT)

Site Internet: <http://www.peteca2008.blogspot.com.br/>

Résultats: l'approche systématique de la question de la main-d'œuvre infantine en salle de classe se produit déjà dans 9 États brésiliens, 171 Municipalités et 2.636 écoles, engageant 13.354 professeurs et 454.000 élèves; les activités du Programme ont motivé beaucoup d'élèves afin qu'ils aient une participation plus efficace aux activités scolaires, en améliorant la fréquence et la permanence à l'école; renforcement du Système de Garantie des Droits de l'Enfant et de l'Adolescent; rupture de la culture de tolérance ou indifférence à l'exploitation de l'enfant et de l'adolescent au travail. Beaucoup d'éducateurs ont commencé à concevoir la main d'œuvre infantine comme un problème social grave.

Contexte et objectifs:

L'enquête nationale par échantillonnage domiciliaire (PNAD), réalisée en 2007, a dévoilé un univers de 4,8 millions d'enfants et d'adolescents âgés de 5 à 17 ans qui travaillent au Brésil, représentant 7,5% de la population existante dans cette tranche d'âge. L'enquête en question a démontré que la main-d'œuvre infantine a été constatée, notamment dans le travail familial et dans les activités urbaines, en plus du travail domestique des enfants exercé par environ 8% des enfants et des adolescents travailleurs. Dans ce contexte, le MPT a redoublé les efforts dans des actions préventives à la main-d'œuvre infantine, contribuant pour que le sujet en question commence à être abordé dans le cadre scolaire, afin que le processus de prise de conscience sur cette forme d'exploitation et les effets nuisibles qui en découlent soient pris en compte. Le MPT de l'État du Ceará, au Brésil, a établi un Accord de Coopération Technique avec les Secrétariats Municipaux de l'Éducation, sur la base duquel le Programme d'Éducation contre l'Exploitation de la Main-d'Œuvre Infantile et de l'Adolescent (Peteca) a été démarré.

L'objectif principal du Peteca est de prévenir l'exploitation de la main-d'œuvre des enfants et des adolescents par le biais d'actions qui visent à éliminer l'une de ses causes principales qui consiste dans l'acceptation, de la part de la société, de ce genre d'exploitation, comme étant un problème ayant peu de potentiel offensif ou aucun. En ce sens, le *Peteca* compte conscientiser la société en vue d'éradiquer la main-d'œuvre enfantine et de protéger le travailleur adolescent, en brisant les barrières culturelles qui entravent l'application des droits des enfants et des adolescents, dont le but est de renforcer le Système de Garantie des Droits, en vue de l'élargissement quantitatif et qualitatif des politiques publiques d'aide aux enfants et aux adolescents.

Méthodologie:

en ce qui concerne le travail direct avec les enfants et les adolescents, le Peteca effectue des débats en salle de classe, sur le Statut des Enfants et des Adolescents, mettant l'accent sur l'éradication de la main-d'œuvre enfantine et la protection du travailleur adolescent. En 2008, deux manuels ont été publiés: "Approche de la Main-d'Œuvre Enfantine à l'École", contenant des aspects théoriques sur le sujet, et l'autre "Orientation Pédagogique", soulignant la procédure pas à pas pour l'exécution du projet. En septembre 2008, le MPT/CE a convoqué tous les Secrétariats de l'Éducation de l'État du Ceará à l'Audience Publique, au cours de laquelle il a proposé la signature du Terme d'Adhésion au Programme d'Éducation contre l'Exploitation de la Main-d'Œuvre Enfantine et de l'Adolescent (PETECA). Basé sur ces partenariats, ont été réalisés: a) Cours de Formation de 82 Coordinateurs Municipaux à Fortaleza, avec 40 heures; b) Des dizaines d'Ateliers de Formation de Coordinateurs Pédagogiques et de Professeurs dans les Municipalités, avec un volume horaire de 16h; c) Des centaines de Plans d'Action Scolaire (débats en salles de classe, en 12 heures-cours); d) des milliers de travaux scolaires (arts scéniques, arts visuels, composition et littérature); e) Remise de Prix pour les 12 meilleurs travaux réalisés par les élèves (3 de chaque catégorie), capacitation de plus de 100 coordinateurs, dont 80 du réseau municipal et 20 du réseau étatique; rencontre du premier groupe de Coordinateurs Municipaux pour l'évaluation des travaux réalisés. Au cours des années suivantes, les actions ont continué de façon régulière et croissante, y compris les cours d'Enseignement à Distance.

Leçons apprises:

Pour surmonter les difficultés, le MPT a conclu des partenariats avec plusieurs organismes et entités du Système de Garantie des Droits des Enfants et des Adolescents.

Défis:

les limites du projet concernent l'insuffisance des ressources financières et humaines, ainsi que le temps également limité des Coordinateurs Municipaux. Un autre facteur qui limite le projet est l'absence de bonus aux Coordinateurs Municipaux du Programme, comme rétribution des responsabilités assumées à la Coordination locale du Programme. La rotativité entre les professionnels est également un obstacle à l'exécution du projet.

Étapes suivantes:

Il est considéré que le *Peteca* est répliquable dans des contextes différents, tant au Brésil que dans d'autres pays. Cette action est déjà en cours dans d'autres 16 États brésiliens. .

La lutte des juges du travail contre la main-d'œuvre enfantine

Période de mise en œuvre: depuis 2005

Lieu: Brésil

Objectif principal: formation sur les droits et la main-d'œuvre enfantine dans le cadre scolaire

Organisme principal: association nationale des magistrats de la justice du travail

Site Internet: <http://www.anamatra.org.br/tjc>

Résultats: plus de 80.000 élèves et 6000 professeurs ont participé au programme et ont reçu une formation dans des cours et des entraînements.

Contexte et objectifs:

Pour faire face à la dure réalité de la main-d'œuvre enfantine qui éloigne l'enfant de l'École et empêche son développement physique, culturel, psychologique et émotionnel sain, l'Association Nationale des Magistrats de la Justice du Travail a créé le Programme Travail, Justice et Citoyenneté. Ce Programme fait en sorte que les juges, les avocats, les professeurs et les autres professionnels se rendent dans les écoles afin de fournir des informations et des conseils sur les droits fondamentaux des enfants et des citoyens. Son objectif est de contribuer à la formation intégrale des enfants dans les Écoles; la sensibilisation aux droits fondamentaux à l'étude, aux loisirs, à l'interdiction de la main-d'œuvre enfantine, la continuité à l'école pour le développement physique, culturel, psychologique et social; l'intégration du Pouvoir Judiciaire dans la société.

Méthodologie:

Le programme travail, justice et citoyenneté agit de la façon suivante:

- a) il offre des cours de formation aux enseignants des écoles primaires, des cours de droit de l'enfant et de l'adolescent, le droit de la famille, le droit du travail, l'éthique et la citoyenneté parmi d'autres sujets;
- b) les juges donnent ces cours aux enseignants;
- c) avec l'utilisation de plusieurs Livrets illustrés, les enseignants transfèrent des connaissances aux élèves dans plusieurs disciplines du curriculum scolaire;

- d) les juges fréquentent les écoles, parlent avec la communauté scolaire, ôtent des doutes sur les sujets étudiés dans le Programme;
- e) les élèves élaborent des travaux artistiques pour démontrer ce qu'ils ont appris (simulations de jury, affiches, chansons, poésies, danses, etc);
- f) les élèves visitent les Forums du Pouvoir Judiciaire, connaissent les activités des juges, des avocats et des fonctionnaires, participent aux audiences réelles et simulées;
- g) cette intégration humanise le juge, renforce les liens avec la société, notamment avec les communautés marginalisées de la périphérie, ayant peu d'accès à la justice.

Le programme est mené en partenariat avec les associations régionales des juges du travail et dans chaque État, il y a une Coordination Régionale qui organise et exécute les actions du programme. Les Tribunaux Régionaux du Travail sont des partenaires clé, car ils permettent les activités des juges et des fonctionnaires dans les actions dans les Écoles. L'Ordre des Avocats du Brésil, le Ministère Public du Travail et les Universités Fédérales et Privées travaillent de façon décisive en donnant des cours afin que le Programme soit réalisé avec succès

Le Programme est mis en œuvre dans les écoles primaires, avec des élèves âgés de 5 à 17 ans. D'une façon générale, il s'agit d'enfants et d'adolescents qui vivent dans des régions peuplées et pauvres des villes, formées en grande partie par des noirs, des familles pauvres, des communautés sans assiduité de services basiques de santé, de transport, d'éducation et d'assainissement.

Leçons apprises:

Le programme est en train de contribuer d'une façon efficace pour changer la culture qu'il vaut mieux qu'un enfant travaille au lieu de devenir un délinquant, démontrant ainsi que la solution est en faveur d'une éducation de qualité à temps plein. Il faut vaincre la résistance des parents et des responsables qui utilisent le travail des enfants en raison de leurs besoins et de l'absence de moyens sociaux pour les surmonter.

Le programme a démontré l'efficacité de la mise en réseau de partenariats, en articulant soutien et protection surtout en ce qui concerne les pires formes de main-d'œuvre enfantine.

Défis:

- » La culture qu'il est préférable que l'enfant travaille à ce qu'il devienne un marginal.

- » Les difficultés bureaucratiques à l'établissement d'accords avec les institutions et les institutions éducationnelles.
- » Le besoin de ressources plus importantes pour l'édition de chartes pour l'acquisition de matériel didactique et l'organisation d'évènements

Étapes suivantes:

la continuité des travaux est possible, grâce au soutien des Tribunaux du Travail et des Secrétariats de l'Éducation et de la Culture, de l'appui de l'OIT dans les forums et les actions de lutte contre la main-d'œuvre enfantine, y compris les matériels didactiques et les partenariats avec les Universités, les Institutions Culturelles et Scientifiques. Des ressources financières sont nécessaires ainsi que des donations de Fonds Publics tels que ceux des Droits Diffus.

Semaine d'éradication de la main-d'œuvre infantile à Itapetinga

Période de mise en œuvre: depuis 2011

Lieu: Brésil

Objectif principal: mobilisation sociale

Organisme principal: secrétariat au développement social d'Itapetinga - Bahia

Site Internet: <http://www.itapetinga.ba.gov.br/>

Résultats: plus de 10 000 personnes touchées directement ou indirectement; augmentation des participants du PETI (54), au PROJOVEM (37 jeunes); plus grande mobilisation sociale; clarification à la population qui permet l'identification des situations de violation des droits; articulation des réseaux de protection, d'attention et de garanties de droits avec le système de justice.

Contexte et objectifs:

Le Nord-Est du Brésil a une incidence élevée de main-d'œuvre infantile, comme en témoignent les résultats du Recensement 2010 de l'IBGE. L'État de Bahia est en tête de liste avec la plus grande concentration. Parmi ses municipalités, il y existe encore de la main-d'œuvre infantile à être éradiquée, même dans ses pires formes.

Au sein de l'État, la situation est aggravée par le manque d'informations et la capillarité de la surveillance, la difficulté d'accès aux domiciles de la campagne et de la ville et la fragilité du réseau de protection.

Le Secrétariat de Développement Social d'Itapetinga, mène la SEMAINE D'ÉRADICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ENFANTINE D'ITAPETINGA en partenariat avec la Justice du Travail, dans le but de sensibiliser et d'articuler les intégrants des réseaux et des acteurs locaux du système de garanties des droits, pour informer et sensibiliser la société, la presse et les leaders, concernant la main-d'œuvre infantile, la nécessité d'y faire face, parmi d'autres.

Méthodologie:

Durant la PREMIÈRE SEMAINE D'ÉRADICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ENFANTINE À ITAPETINGA, l'une des tâches principales était de mobiliser les autres institutions à l'approche de l'action envers les enfants de la rue, la rencontre avec leurs familles et l'acheminement au PETI. La programmation a compté sur la réalisation d'une marche avec plus de 200 personnes passant par les principaux endroits d'Itapetinga, la distribution de tracts au centre commercial et à la Centrale d'Approvisionnement (marché), la manifestation de répudiation à la main-d'œuvre infantile sur la place publique, une vidéoconférence sur

les Politiques Publiques de Lutte contre la Main-d'Œuvre Infantile et un Débat avec 300 personnes (professeurs, législatif municipal, conseillers municipaux de l'éducation, de la santé, de la tutelle et de droits), des fonctionnaires publics, les étudiants et les familles.

Durant la DEUXIÈME SEMAINE D'ÉRADICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ENFANTINE À ITAPETINGA, les actions ont été amplifiées: fixation d'affiches et approche directe dans la région où se concentrent les ateliers mécaniques de la ville, avec une distribution de chartes exposant les 10 raisons contre la main-d'œuvre infantile, des affiches du MPT, une Table Ronde: Main-d'Œuvre Infantile: En parlant on s'entend avec la presse de la région, distribution de tracts dans les restaurants, les snack bars, les glaciers et les autres points commerciaux, marche dans le centre-ville, présentations artistiques d'enfants et de jeunes, séminaires, marchés, parmi d'autres.

Leçons apprises:

La mise en réseau est essentielle parce que le travail des enfants a plusieurs dimensions; afin de sensibiliser la société et rompre des mythes, il est nécessaire de montrer les dommages que la main-d'œuvre infantile causent à la santé d'une personne en formation; la nécessité d'une clarification aux médias de communication; les professeurs sont primordiaux auprès des élèves et de leurs familles; il est nécessaire d'accroître l'offre de la journée prolongée ou l'école à plein temps, la qualité, pour que l'on puisse avoir des conditions alternatives à offrir; les agents communautaires de la santé sont ceux qui ont des liens plus étroits avec les familles qui se trouvent hors de la portée de la surveillance et doivent être en possession de plus d'instruments afin d'agir de façon plus efficace; les jeunes ont besoin de participer à ce processus de lutte pour les droits avec protagonisme ainsi que les Églises

Défis:

- » Il n'existe aucun système d'information efficace et sûre, ce qui ne facilite pas la planification et l'évaluation des résultats; La lutte contre la main-d'œuvre infantile n'est pas encore une priorité absolue dans la municipalité.
- » Il n'existe pas un groupe de travail permanent consacré exclusivement au déploiement et au suivi des résultats;
- » Vaincre la résistance de la population, surtout celle des plus âgés qui défendent le travail des enfants.

Étapes suivantes:

les partenariats offrent une relation avantageuse coût x bénéfice, il est donc important de garder la mise en réseau; à l'avenir, il est également importante d'assurer le suivi des résultats et la continuité des actions..

.....



PHILIPPINES

L'initiative ABK2: prendre toutes les mesures pour les enfants maintenant (enseignez maintenant)

Période de mise en œuvre: 2007-2011

Lieu: Philippines

Objectif principal: éducation et développement des capacités

Organisme principal: World Vision Philippines (vision mondiale des Philippines)

Site Internet: <http://worldvision.org.ph/>

Résultats: une sensibilisation accrue et une amélioration des attitudes des parties prenantes sur le problème du travail des enfants et l'importance de l'éducation; 16 8925 enfants retirés et 13 579 enfants privés d'un travail dangereux; meilleure présence des enfants à l'école; augmentation des inscriptions et diminution des taux d'abandon; mise en place de plusieurs partenariats institutionnels et implication des particuliers; facilitation de l'approbation de 36 politiques et 101 ordonnances telles que le code du bien-être des enfants, dans près de 85 pour cent des 40 villes et municipalités couvertes; nouvelles possibilités de création de revenus (formation pour construction du capital et développement de compétences) mises à la disponibilité de 3 054 familles.

Contexte et objectifs:

les statistiques de 2001 ont montré que 4 millions d'enfants philippins âgés de 5-17 ans étaient économiquement actifs, dont 2,4 millions étaient exposés à des dangers et beaucoup étaient exposés aux pires formes de travail des enfants. Les études de référence de 2008 ont également confirmé la forte exploitation des enfants, qu'ils soient scolarisés ou non, dans les zones urbaines et rurales. Lors des discussions avec les groupes focaux et des entretiens avec des informateurs clés, les enfants, les parents, les enseignants et les dirigeants communautaires et gouvernementaux ont identifié les éléments suivants comme les causes principales d'exploitation des enfants par le travail: 1) la nécessité de gagner un revenu supplémentaire pour la famille; 2) le manque de sensibilisation concernant les lois sur le travail des enfants; 3) la croyance que l'éducation ne contribue pas immédiatement à la subsistance de la famille.

L'initiative ABK2 est mis en œuvre par *Philippines World Vision* (vision mondiale des Philippines) et ses associés, à savoir, le fond philippin pour les enfants, la fondation pour la recherche en éducation et l'assistance pour le développement, Inc. (ERDA). Grâce à l'initiative ABK2, ces membres ont appuyé le gouvernement des Philippines à atteindre son objectif national d'une réduction de 75 pour cent dans le nombre d'enfants en exploitation

par le travail d'ici l'an 2015. L'initiative ABK2 vise à atteindre cet objectif en améliorant la qualité, la pertinence et l'accessibilité des services éducatifs, à travers la sensibilisation sur les risques et les pertes de potentiel humain provoqués par les pires formes de travail des enfants (PFTE) et en développant les capacités des familles, des membres de la communauté et des gouvernements à identifier et résoudre les problèmes du travail des enfants au sein de leurs communautés.

Méthodologie:

la conception du projet répond aux résultats de l'enquête de référence de 2008, ainsi qu'à la documentation et aux rapports consolidés de l'ABK1. La démarche initiée lors de la première phase de l'ABK et sa continuation par l'ABK2 repose sur le renforcement des capacités et l'établissement de partenariats aux niveaux communautaires et gouvernementaux dans le but de garantir la prestation des services d'éducation pour les enfants engagés ou en risque de se soumettre aux pires formes de travail des enfants, tel que défini par la Convention 182 de l'OIT.

En s'appuyant sur les réseaux existants développés par ABK1, l'initiative ABK2 a continué à forger des partenariats avec le département de l'éducation (DepEd) et le département

du Travail et de l'Emploi (DOLE) en facilitant la création de nouveaux protocoles d'accords (MOA). Les accords étaient principalement axés sur le travail collaboratif et efficace sur l'orientation stratégique du programme des philippin contre le travail des enfants (PPACL), qui énonce le plan national de réduction du travail des enfants de 75 pour cent d'ici 2015. Le projet ABK2 a donc été mis en œuvre conjointement grâce aux efforts concertés de ses différents intervenants et partenaires dans le but final d'éliminer le travail des enfants et de promouvoir l'importance de l'éducation pour tous les enfants.

Le projet a été construit autour des activités suivantes:

- » assistance directe en matière d'éducation au profit des enfants du programme ABK2, qui comprend une assistance éducative annuelle directe sous forme de fourniture de matériel scolaire (sacs, cahiers, crayons, papiers, règles, ciseaux, colles, crayons, etc.), des uniformes scolaires, des chaussures et paiement des frais de scolarité directement aux écoles. Ce bénéfice concerne 30 983. En outre, des cours techniques et de vocation professionnelle ont été offerts à 337 élèves des écoles du secondaire, ainsi que des programmes communautaires d'alphabétisation pour les enfants et les jeunes hors des écoles.
- » des programmes de mise à jour, qui consiste en un effort communautaire pour venir en aide aux "élèves en difficulté" ayant du mal à rattraper leur retard, soit en raison d'absences excessives, soit d'impossibilité d'étudier à la maison en raison des exigences de travail et d'autres préoccupations.
- » organisation, renforcement des capacités et mobilisation des structures sociales communautaires, y compris des groupes communautaires d'observation, des groupes de travail sur l'éducation en matière de travail des enfants, l'association des enfants de Barangay, en plus du conseil pour la protection des enfants de Barangay. Les approches de renforcement des capacités ont inclus les aspects suivants: développement du leadership, suivi et évaluation, développement des entreprises et enregistrement des données financières.
- » organisation, renforcement et intégration de l'association des enfants de Barangay (BCA). Cela a aidé les enfants à identifier leurs rôles et responsabilités à relever les défis et à prendre des mesures sur les questions du travail des enfants.
- » de nouvelles d'opportunités de création de revenus, y compris à travers la formation et la concession d'un petit crédit pour que les bénéficiaires puissent démarrer une affaire.
- » des mesures de sensibilisation intégrées pratiquement dans toutes les approches de l'ABK2, y compris des formations et des orientations sur le travail des enfants pour les

parents des bénéficiaires, intégration du travail des enfants dans l'enseignement en classe, renforcement des capacités des leaders des enfants pour qu'ils deviennent les défenseurs de leurs collègues, défense et mobilisation sur la cause avec les autorités et les conseils de Barangay, formation d'enseignants en tant que défenseurs et sensibilisation à travers des campagnes médiatiques dans les grands médias (émissions de télévision et de radio). En outre, la tenue d'événements spéciaux tels que le prix anti-travail des enfants pour les enseignants (ACLAT) et la journée mondiale contre le travail des enfants. Les efforts de sensibilisation ont également été intégrés dans l'éducation sur le travail des enfants dans les salles de classe, ainsi que des activités d'orientation des parents et des autorités de Barangay sur les écoles.

- » surveillance, dont deux grands types de contrôle: un système de suivi des enfants bénéficiaires, destiné à recueillir un large éventail d'informations sur leur situation scolaire et leur travail. De plus, un travail de collecte de données et de recherche a été fait sur les indicateurs de performance de la surveillance.
- » une évaluation participative/des réunions au sommet a été organisée avant la clôture du projet avec tous les acteurs impliqués dans ce dernier à travers l'île afin de discuter les stratégies que chaque acteur puisse soutenir et en définir les moyens. Grâce à une enquête sur l'action participative des acteurs clés (les enfants, les parents, les fonctionnaires des administrations locales, les enseignants, des organisations confessionnelles et d'autres ONG partenaires, entre autres) ont été engagés pour revenir sur leur expérience, avant, pendant et après la ABK2 pour réfléchir sur toutes les activités qui ont eu du sens selon eux. En outre, ce processus comprenait la documentation des pratiques considérées exemplaires par les parties prenantes et la préparation de kits d'informations et de travail pour des exécuteurs qui, à leur tour, contribueront à obtenir des résultats durables à travers ce projet.

Défis:

le climat économique difficile a représenté un défi pour l'obtention d'un soutien du secteur privé pour l'éducation des groupes défavorisés comme les enfants travailleurs. Pourtant, les engagements pris par le ministère de l'Éducation (DepEd) et le ministère du Travail et de l'Emploi (DOLE) a facilité la coordination et le travail aux niveaux national et local, y compris la mise en place d'un partenariat stratégique avec les écoles, les institutions privées et les unités de l'administration locale (GAL). Cela a engendré de nouvelles attitudes et perspectives, notamment une meilleure compréhension de la politique d'inscription ouverte du ministère de l'éducation par les écoles, laquelle permet aux enfants travailleurs d'être

.....

inscrits dans l'enseignement formel, même après la fin de la période d'inscription de l'année scolaire.

Les conditions météorologiques ont également posé des défis pour la mise en œuvre du projet. Au cours du premier trimestre de 2010, une série de calamités comme le typhon Ketsana ont placé plusieurs zones sous état d'urgence, y compris les sites du projet dans Camarines Norte, Bulacan et la région de la capitale du pays. Des réponses d'urgence ont été apportées par la fondation *World Vision Development* pour fournir davantage de matériel scolaire aux enfants.

Leçons apprises:

la préparation des relevés périodiques et des sessions d'évaluation avec chaque agence d'exécution par des réunions/consultations du groupe de travail technique s'est avérée être un élément-clé du progrès, dès lors que cela permet de répondre immédiatement et de manière appropriée aux préoccupations du moment et d'adapter le programme de façon appropriée.

Toutes les activités de suivi ont mis en évidence le fait que les données de surveillance ont non seulement permis aux gestionnaires de projets d'évaluer l'ensemble des progrès sur le retrait et la prévention des enfants contre le travail des enfants selon le niveau de scolarité, la province et le partenaire associé, mais ont également servi à encourager et à motiver les enfants et leurs parents à rester à l'école tout en sachant que quelqu'un s'inquiète à leur sujet et accompagnement leur progrès à l'école.

Étapes suivantes:

les initiatives ont été bien intégrés dans les politiques gouvernementales, les priorités et les initiatives telles que l'éducation, la réduction de la pauvreté et de la formation professionnalisante. Elles ont été mises en place en s'appuyant sur le rôle du leadership du gouvernement local et la forte collaboration d'autres institutions. En outre, le modèle intégrait les initiatives visant à l'inclusion des minorités ethniques et le dépassement des contraintes de la famille. Actuellement, l'organisation de la vision mondiale, en s'appuyant sur les expériences et les bonnes pratiques d'ABK1 et d'ABK2, est en train de mettre en œuvre la troisième phase (ABK3), qui met l'accent sur les enfants travaillant dans la canne à sucre dans 11 provinces des Philippines, avec une population cible de 52 000 enfants et 25 000 ménages. (pour plus d'informations sur ABK3, voir <http://abk3leap.ph/>)



INDE

Le projet INDUS contre le travail des enfants

Période de mise en œuvre: de 2004 à 2007

Lieu: Inde

Objectif principal: éducation, formation préprofessionnelle, aide à la création de revenus et mobilisation sociale

Organisme principal: le gouvernement indien

Site Internet: <http://labour.nic.in/content/division/indus.php>

<http://www.cbwe.gov.in/international-collaboration/indus-child-labour-project.aspx>

Résultats: environ 115 000 enfants ont été retirés du monde du travail ou ont été empêchés d'y entrer grâce à des opportunités d'éducation ou de formation; 9 232 familles ont eu accès au microcrédit grâce à un volet du projet relatif à la création de revenus; il est aussi à noter que dans ce domaine, 5 770 mères de famille ont pu créer des activités économiques supplémentaires dans les régions et les secteurs cibles, suite à des mesures de création de revenus et de renforcement des capacités; 31 214 enfants dont l'âge varie entre 9 et 13 ans et 14 122 enfants de 5 à 8 ans ont été inscrits à l'école; 21 250 adolescents ont suivi jusqu'au bout des programmes de renforcement des capacités/de formation préprofessionnelle.

Contexte et objectifs:

selon le recensement de 1991 en Inde, le nombre d'enfants qui travaillent a été estimé à 11.2 millions. Les causes en sont nombreuses : pauvreté, difficulté de l'accès à un enseignement de qualité, discrimination sexuelle, familles nombreuses, etc. Le projet INDUS portant sur le travail des enfants est un projet de coopération technique entre le gouvernement de l'Inde (GOI), le ministère du Travail et de l'Emploi, la direction de l'éducation et le département du travail des États-Unis (USDOL), dans le cadre de déclarations conjointes de l'amélioration de la coopération indo-américaine pour l'élimination du travail des enfants. Le projet a pour objectif de contribuer à la prévention et à l'élimination du travail des enfants en améliorant les capacités humaines, sociales et physiques des communautés cibles et la conformité avec les politiques d'action sur le travail des enfants et la législation dans les régions cibles. L'expérience de l'OIT-IPEC en Inde montre que les projets intégrés et complets qui abordent, simultanément, des aspects divers et clé du problème du travail des enfants, comme l'éducation, les cours de renforcement des capacités, des revenus fiables et décents au sein des familles tant pour les adultes que pour les adolescents ont toutes les chances d'aboutir. Le projet INDUS portant sur le travail des enfants a été lancé dans 21 régions (ou districts) à travers 5 États indiens avec de fortes concentrations où les enfants sont employés dans des industries dangereuses.

Méthodologie:

dans le but de retirer systématiquement les enfants du travail, les réhabiliter et éliminer progressivement le travail des enfants des secteurs dangereux (les briqueteries, extraction de pierre dans les carrières, fabrication de bidi (cigarettes traditionnelles indiennes), fabrications de chaussures, de feux d'artifice, d'allumettes, fabrication de la soie, serrurerie, travail du verre et du laiton), le projet a pour priorité de créer un environnement propice où les enfants seront incités à s'inscrire à l'école et seront dissuadés d'aller au travail. En outre, des alternatives seront présentées à leurs familles afin de les dissuader d'envoyer leurs enfants au travail.

Les deux piliers de cette approche, qui est destinée aux principales causes du travail des enfants, sont, d'une part, l'optimisation du potentiel économique des foyers à risque et, de l'autre, de la nécessité d'apporter une éducation plus forte et significative. Le projet a été monté en collaboration avec les principaux programmes du gouvernement de l'Inde : le NCLP et le Sarva Shiksha Abhiyan (SSA). Le Sarva Shiksha Abhiyan est une approche limitée dans le temps qui, en partenariat avec les gouvernements locaux, prône un enseignement de

base universelle. Il a pour objectif de fournir une éducation de base utile et de qualité à tous les enfants de la tranche d'âge 6 - 14 ans d'ici à 2010.

La stratégie d'intervention du projet consiste en un modèle complet d'éradication du travail des enfants composé de neuf volets:

- » mener des enquêtes de base pour identifier les secteurs et les enfants cibles, ainsi que leurs familles;
- » extraire les enfants des secteurs dangereux et leur fournir une éducation de transition;
- » renforcer l'éducation publique comme une mesure à même d'empêcher le travail des enfants;
- » apporter une formation préprofessionnelle pour les adolescents de la tranche d'âge 14 - 17 ans;
- » fournir des alternatives de création de revenus pour les familles d'enfants qui travaillent;
- » faire un suivi de l'impact des efforts fournis pour l'élimination du travail des enfants en accompagnant avec précision chaque bénéficiaire du projet, d'un côté, et en développant un système de surveillance du travail des enfants. Tout cela dans le but d'observer tout changement à propos du travail des enfants dans les différents secteurs;
- » renforcement des activités de sensibilisation visant à motiver les employeurs, les partenaires sociaux, les familles et les communautés à entreprendre des actions conjointes et/ou individuelles contre le travail des enfants;
- » entreprendre et encourager la coordination et la convergence de tous les services agissant contre le travail des enfants; et
- » éveiller l'intérêt envers l'action contre le travail dangereux des enfants dans d'autres États.

Des mécanismes de suivi régulier ont été mis en place et des diagnostics périodiques du programme sur différents niveaux ont permis de faire des corrections dans les cas de non-conformité par rapport au plan initial. Des comités de projets subfédéraux pour la direction (SPSC) ont été créés dans cinq autres États afin de coordonner les activités du projet et de garantir la cohérence des politiques d'action avec d'autres initiatives en cours dans le domaine du travail des enfants et de l'éducation. Des cellules de ressources de l'État ont été établies pour aider le SPSC dans son fonctionnement et son opération. La société nationale du projet contre le travail des enfants a été chargée de l'implantation du projet au niveau des

districts. L'association Sarva Shiksha Abhiyan, quant à elle, a été chargée de la mise en œuvre des volets du projet lié à l'éducation au niveau des États.

Défis:

les familles ont dû renoncer à l'argent que l'enfant rapportait, aussi minime soit-il. Le projet a créé un environnement qui pousse les parents à emmener leurs enfants à l'école et non à la briqueterie ou dans une usine d'allumettes, ou encore chez quelqu'un pour le travail domestique. Par ailleurs, d'énormes efforts ont été fournis à travers différents programmes pour atteindre les différentes couches de la société, de sorte que les gens se rendent compte que faire travailler un enfant est un acte criminel.

Leçons apprises:

le succès du programme dépend avant tout des personnes qui luttent en faveur du changement. De grands pas ont été réalisés à chaque fois que les personnes étaient fortement engagées. La société doit se rendre compte de toute la bureaucratie attenante à ce projet. Le receveur du district, en tant que responsable de l'équipe des membres en charge d'implanter le projet, y consacre une grande partie de son temps. Lorsque le receveur du district est motivé, toutes les autres personnes sous sa responsabilité le sont aussi, et le résultat est visible pour tous. Le projet réussit également lorsque les employeurs et les associations professionnelles, les syndicats, les ONG, les étudiants des écoles conventionnelles et les groupes d'entraide sont impliqués dans le projet. Les districts qui ont implanté une stratégie de communication bien planifiée et des programmes de promotion pour sensibiliser la population au problème ont réussi leurs projets. Tout comme ceux qui ont pu construire une convergence des services publics. Différents ministères du gouvernement ont été amenés à travailler ensemble pour un objectif commun, à savoir, l'élimination du travail des enfants.

Étapes suivantes:

la mise en œuvre du projet par le biais des associations NCLP, SSA, la société civile les organisations des employeurs et les syndicats, qui ont embrassé la cause, assure la pérennité de l'initiative. Et en engageant la population dans un système de surveillance de l'enfant au travail et à l'école, le projet s'est construit une protection plus durable contre le travail des enfants. Une grande partie des leçons tirées du projet ont permis de rédiger le document *Elimination of Child Labour* (élimination du travail des enfants), un des éléments du 11^{ème} Plan du gouvernement de l'Inde.

De l'esclavage à l'école

Période de mise en œuvre: de 2008 jusqu'à présent

Lieu: Inde

Objectif principal: éducation et mobilisation sociale

Organisme principal: département du Travail et de l'Emploi du gouvernement de Tamil Nadu, en Inde.

Site Internet: <http://www.tn.gov.in/departement/18>

Résultats: sensibilisation accrue au sein de l'association des employeurs, des écoles locales, du Comité pour l'éducation du village (VEC) et du Sarva Shiksha Abhiyan (SSA), qui relève d'une politique de gouvernement central ayant pour but l'éducation pour tous et l'étude de la situation des enfants immigrés; 424 enfants ont été scolarisés pendant trois mois, dont 400 ont ensuite été inscrits dans des écoles conventionnelles de leur région d'origine, ainsi 400 enfants étaient inscrits dans des écoles conventionnelles; ouverture de 32 centres éducatifs (Bridge Course Centers) où 841 enfants (440 garçons et 401 filles) sont en train d'étudier; environ 155 enfants inscrits dans des écoles régulières à proximité des fours à briques.

Contexte et objectifs:

le programme "promouvoir un travail décent dans les briqueteries" a commencé comme un projet pilote dans le district de Kanchipuram de Tamil Nadu, en Inde, et est opérationnel depuis juillet 2008. Le projet a été lancé conjointement par le ministère du Travail et de l'Emploi du gouvernement de l'Inde et par l'OIT. Il est mis en œuvre en collaboration avec le département du Travail et de l'Emploi du gouvernement du Tamil Nadu. Les partenaires du projet sont le forum des actions conjointes des syndicats (JAFTU), l'association des briqueteries de la région Chengalpattu (CABMA) et les organismes gouvernementaux. Les principaux bénéficiaires du projet sont environ 12 000 travailleurs hommes et femmes et leurs enfants, dont plus de 90 % sont des immigrés venant d'autres parties du Tamil Nadu.

Le projet a pour objectif de réduire la vulnérabilité des travailleurs des briqueteries au travail esclave e fait suite aux besoins exprimés par la majorité des acteurs. La plupart des travailleurs viennent de familles qui ont travaillé dans des fours à briques de différentes parties de l'État. La plupart d'entre eux ne sont pas conscients de leurs droits ou des mesures concernant leur bien-être que l'État et les gouvernements centraux pourraient leur offrir. Le cercle vicieux de la dette commence lorsque ces travailleurs empruntent de l'argent à des taux d'intérêt exorbitants auprès de prêteurs dans et autour de leurs villages afin de

répondre à leurs besoins financiers pour les cérémonies et les soins de santé. Le manque de ressources créatrices de revenus, d'opportunités d'emplois locaux adéquats et d'accès au microcrédit auprès d'institutions financières formelles les oblige à emprunter auprès de prêteurs (créanciers). Afin de rembourser ces prêts, les familles demandent à leurs employeurs de grosses sommes d'argent comme avance sur leurs salaires en leur promettant de travailler pour la prochaine saison de production de briques.

Les travailleurs qui ont demandé des avances sur salaire se déplacent chaque année vers les fours à briques au mois de janvier. Ils y vivent et y travaillent jusqu'au mois de juillet. Toute la famille travaille pendant de longues heures pour rembourser ces avances sur salaire. Souvent, les salaires sont plus bas que le minimum prévu.

Une étude d'évaluation rapide, commandée par l'OIT et par un certain nombre de réunions de consultation avec les parties prenantes ont révélé que plus de 80% des enfants qui migrent avec leurs parents vers les fours à briques ne vont pas à l'école pour les raisons suivantes:

- » le manque d'intérêt des parents et des enfants quant à l'éducation;
- » les parents reçoivent une plus grande avance sur salaire par les employeurs si ceux-ci peuvent compter sur les enfants comme travailleurs supplémentaires. Cette avance oblige ainsi les familles à faire travailler les enfants dans le but de produire plus de briques et pouvoir ainsi rembourser leurs dettes;
- » la distance entre les écoles et les fours à briques et le manque de transport scolaire à proximité;
- » certains enfants doivent prendre soin de leurs jeunes frères et sœurs (ce qui permet à la mère de travailler sans interruption);
- » les centres de soins de jour (crèches) gérés par le gouvernement sont situés trop loin des fours à briques;
- » ce qui intéresse les employeurs est la productivité et le recouvrement de la dette, peu importe si les briques sont produites par des adultes ou par des enfants.

Méthodologie:

le projet adopte une stratégie à plusieurs volets pour s'attaquer à tous les problèmes concernant la vulnérabilité des travailleurs. Le projet vise également à retirer des enfants du travail et de garantir leur droit à l'éducation.

Pour faire suite à une demande de soutien technique adressée à l'OIT par l'association des employeurs (CABMA) pour recueillir des données sur les enfants non scolarisés des briqueteries, un sondage a été conçu de concert avec le Sarva Shiksha Abhiyan (SSA) – une politique de gouvernement central ayant pour but l'éducation pour tous – et avec des bénévoles locaux en alphabétisation. Ces derniers ont été formés en compilation de données. Environ 600 enfants non scolarisés, âgés de 6 à 14 ans, ont été identifiés dans 50 briqueteries.

Par la suite, l'équipe du projet de l'OIT a organisé une réunion de consultation des employeurs et des représentants du SSA pour discuter des questions relatives au travail des enfants et pour envisager des solutions concernant l'éducation de ces enfants. Une équipe composée d'éducateurs du SSA, de membres du comité pour l'éducation du village (VEC), d'enseignants des écoles publiques locales et du personnel de terrain de la CABMA ont rencontré des parents travaillant dans les briqueteries et les ont encouragés à envoyer leurs enfants à l'école.

Le SSA a fourni 1 000 roupies par mois de salaire aux bénévoles en alphabétisation, et l'OIT leur a fourni un montant supplémentaire de 1 000 roupies par mois. Le CABMA a également apporté sa contribution en cédant un espace pour faire des cours et en participant aux frais du repas de midi. Le CABMA a également organisé des cours du soir dans 32 briqueteries, fournissant ainsi un enseignement complémentaire à 962 enfants pendant cinq mois. Au total, 384 770 roupies (soit environ 8 300 \$) ont été versés par l'association des employeurs, en 2009, pour l'éducation des enfants.

Le 12 juin 2009, la journée mondiale contre le travail des enfants a été organisée par le SSA et l'association des employeurs avec le soutien de l'OIT. Une course pour enfants, des ateliers et des concours Jeunes talents ont été organisés afin de faire participer les enfants. Des syndicats, des représentants de l'association des employeurs, des élus locaux et des représentants du ministère de l'Éducation ont également participé.

Défis:

comme mentionné ci-dessus, de nombreux travailleurs (les familles et leurs enfants) ne sont pas conscients de leurs droits ou des mesures en faveur de leur bien-être que l'État et les gouvernements centraux pourraient leur offrir. Pour surmonter ces défis, d'énormes efforts de sensibilisation ont été menés avec un large éventail d'intervenants. En outre, pour relever le défi consistant à toucher les enfants immigrés pauvres et jusqu'alors inaccessibles, des stratégies de plaidoyer avaient été appliquées dans le but de promouvoir un changement des réglementations des politiques du gouvernement central, comme le SSA.

Leçons apprises:

le processus de mise en œuvre de cette initiative montre que pour réussir, il est essentiel de cibler les secteurs économiques impliqués dans le travail des enfants, d'engager tous les acteurs, y compris les employeurs et les recruteurs, et de promouvoir fortement une prise de conscience et d'inciter les intéressés à agir. Il en ressort également qu'il est essentiel que l'application de la loi et la sensibilisation des employeurs et des agents de recrutement aillent de pair.

Il s'est également avéré fructueux d'appliquer une approche de convergence des systèmes existants et la mise en commun des ressources des employeurs, assurant ainsi la durabilité du projet. De plus, l'action collective et la participation de l'association des employeurs, des enseignants locaux des écoles du gouvernement, des comités pour l'éducation des villages, du SSA et des forces de l'ordre sont nécessaires pour garantir la réduction du travail des enfants.

Étapes suivantes:

inspiré par le succès de l'expérience pilote (projet pilote), le SSA envisage de reproduire le projet dans toutes les briqueteries de Tamil Nadu, dont le nombre s'élève à 3 000 fours à briques. L'équipe du projet de l'OIT a partagé ses expériences, suscitant l'intérêt des parties prenantes dans l'Andhra Pradesh, qui souhaitent maintenant reproduire le projet dans les briqueteries, les carrières et les concasseurs de pierre qui opèrent dans leur état. Ce nouveau projet est actuellement en cours de préparation.



INDONÉSIE

Activité de compétence professionnelle de base: programme d'enseignement préprofessionnel afin d'empêcher le travail des enfants

Période de mise en œuvre: depuis 2006

Lieu: Indonésie

Objectif principal: l'éducation comme réponse au travail des enfants dans le secteur de l'agriculture et du travail domestique

Organisme principal: ministère de l'Éducation nationale, bureau de l'Éducation du district de Sukabumi

Site Internet: www.facebook.com/OITSukabumi

Site Internet: www.dikdas.kemdiknas.go.id/

Résultats: 965 enfants ont participé au programme de renforcement des capacités; 106 enfants déscolarisés ont suivi un cours de transition; 30 d'entre eux sont revenus à l'école pour l'année scolaire 2012/2013

Contexte et objectifs:

l'objectif du programme gouvernemental d'Éducation et de formation est de contribuer à l'éradication progressive du travail des enfants en augmentant, ainsi, la qualité, la pertinence et l'accès aux programmes formels d'enseignement. Ce projet a été développé par le ministère de l'Éducation nationale indonésien suite au désastre provoqué par le tsunami à Aceh, en tant que programme d'enseignement sur les compétences pour la vie dans les écoles d'enseignement fondamental. Il a alors été étendu aux régions de Sukabumi, Lampung et Jember. Jusqu'à présent le programme d'enseignement préprofessionnel s'est limité au district de Sukabumi (Java Occidentale, Indonésie) avec un accent mis sur les petites écoles des zones très éloignées.

Il s'agit d'un partenariat comprenant le département d'enseignement, l'agence législative, l'agence de planification, le bureau de l'emploi et le syndicat des professeurs de Sukabumi, en plus de l'ONG Yayasan Edukasia, l'organisation USAID et l'université Pendidikan en Indonésie.

La formation préprofessionnelle concerne le renforcement relatif des capacités par rapport à une petite gamme de tâches occupationnelles dans le but d'introduire les enfants à des activités liées au travail hors programme scolaire. La formation préprofessionnelle peut aider à renforcer la pertinence du programme et l'intérêt des enfants plus âgés pour celui-ci. En outre, elle réduit l'évasion scolaire et permet la transition effective entre l'école et le travail. La plupart des enfants entre 13 et 15 ans concernés par ce programme ont abandonné le travail dans le secteur de l'agriculture, du travail domestique et du trafic d'êtres humains.

Méthodologie:

le programme d'enseignement préprofessionnel est une activité hors programme scolaire composée de deux éléments : des activités d'apprentissage personnel et social et des activités d'apprentissage préprofessionnel. Ce sont des pratiques qui aident les élèves à développer des points forts tels que la confiance, l'image positive de soi, mais aussi le travail en équipe et à acquérir des compétences en communication à travers des activités plus techniques comme l'artisanat, entre autres. L'objectif principal est d'encourager les élèves à rester scolarisés, mais aussi à les préparer à de potentiels futurs choix professionnels et d'emploi. Les activités durent 40h sur un semestre et 25 à 30 élèves de 5ème/4ème de chaque école sont sélectionnés pour suivre des cours de formation à la vie. Les écoles donnent des conseils sur les activités préprofessionnelles aussi bien aux élèves qu'à leurs parents, y compris des explications sur le type d'apprentissage préprofessionnel offert, les

règles sur les horaires, le lieu des activités, les avantages, le processus et la présentation des professeurs du programme.

Le contenu général du programme englobe:

- » des compétences de base sur la vie/le travail comme un ensemble de compétences générales essentielles au succès dans la vie et au travail. Ces compétences consistent dans des aptitudes personnelles et sociales, comme la conscience de soi, la pensée logique, la communication et le travail en équipe. Elles aident les élèves à gérer les incertitudes et les transformations rapides en plus de renforcer la nécessité d'apprentissage tout au long de la vie.
- » L'apprentissage préprofessionnel procure une expérience d'apprentissage hors programme scolaire afin de donner aux élèves un aperçu des compétences de production et de vente comme une manière de les introduire dans leur choix professionnel. Cela signifie leur fournir une expérience de la fabrication et de la vente d'un produit simple.

Les écoles ont développé et présenté leurs propositions d'activité d'enseignement préprofessionnel afin d'obtenir des financements pour l'achat d'équipements et de matériels nécessaires. Une fois la proposition de l'école approuvée, le département de l'enseignement achète les équipements et matériels nécessaires, en plus de débloquer des fonds pour d'autres dépenses comme les instructeurs techniques indépendants et leur transport. Le processus requiert la formation des professeurs, des inspecteurs et des représentants du comité des parents. Un kit de ressources pédagogiques a aussi été développé : une ligne directrice pour la mise en place des activités d'enseignement préprofessionnel, une ligne directrice pour la formation des instructeurs des activités d'enseignement préprofessionnel et un mini-module d'aptitudes personnelles et sociales. Le département d'enseignement de Sukabumi a compté sur l'appui technique des professeurs et des tuteurs. Par ailleurs, des réunions mensuelles entre professeurs ou instructeurs sont tenues pour discuter de l'avancée et des problèmes d'implantation du programme.

Défis:

en Indonésie, les petites écoles sont souvent situées dans des zones très éloignées dont l'accès est difficile et cher. Le budget de transport doit donc être suffisant pour couvrir les frais de transport de l'équipe de spécialistes/techniciens qui suivent régulièrement le programme.

La disponibilité de professeurs qualifiés représente également un défi, étant donné que la plupart des petites écoles comptent sur peu de professeurs fixes et qualifiés pour

l'enseignement. La formation, l'assistance et la supervision du professeur sont donc importantes.

L'évaluation de l'impact du programme, réalisée par l'université Pendidikan Indonesia auprès de 800 élèves a montré que malgré des résultats globalement positifs, la formation devrait se dérouler sur une période de temps plus longue pour permettre le développement de compétences à même d'apporter des changements significatifs dans les aptitudes personnelles et les compétences pour la vie.

Leçons apprises:

Il a fallu au moins trois ans pour identifier la meilleure approche pour éviter l'évasion scolaire due au travail des enfants. L'Indonésie étant un pays très grand et très diversifié, il est important d'évaluer la situation locale, y compris la situation du travail des enfants et les nécessités éducationnelles afin que le programme soit utile. L'implication du département de l'enseignement et d'autres institutions locales, aussi bien au niveau national que local du début du programme, est importante dans la mesure où elle renforce les engagements pris pour la continuité du programme à l'avenir. Le programme est bénéfique dans la mesure où il permet aux élèves ayant des contraintes financières de continuer leurs études. On espère que les compétences à la vie, ainsi que celles liées au travail puissent apporter de la valeur ajoutée au programme et permettent une meilleure insertion des élèves dans le marché du travail.

L'implication d'institutions et de professionnels, comme les universités, les maîtres formateurs et les spécialistes en compétences professionnelles est importante vu que ni le ministère de l'Éducation ni le département de l'Éducation n'ont d'expérience ni de spécialistes. L'équipe pourra renforcer les compétences des professeurs des zones éloignées.

Étapes suivantes:

au vu de l'expérience, le département de l'Éducation souhaite continuer ce programme dans le cadre de son propre budget local. Le ministère de l'Éducation et de la Culture continue d'augmenter l'accès à la maternelle, à l'école primaire et secondaire grâce à la construction de petites écoles dans des zones éloignées. En 2013, 300 nouvelles petites écoles où le programme de compétences préprofessionnelles pourrait être implanté ont été identifiées. L'expérience de Sukabumi et les modèles qui y sont utilisés sont partagés avec le ministère afin de susciter une réflexion sur une plus large implantation du programme.



PAKISTAN

Le gouvernement provincial du Punjab donne la priorité à l'élimination du travail des enfants

Période de mise en œuvre: depuis 2012

Lieu: Pakistan

Objectif principal: éducation et formation pour faire face au travail des enfants

Organisme principal: département du travail et des ressources humaines du Punjab; centre pour l'amélioration des conditions de travail et de l'environnement (CIWCE); département du travail et des ressources humaines du gouvernement du Punjab.

Site Internet: www.ciwce.org.pk www.clrc.org.pk

Résultats: inscription de 2.000 enfants travailleurs de moins de 14 ans dans des écoles non formelles; inscription de 2.000 enfants entre 14 et 18 ans dans des classes d'alphabétisation et de formation de compétences; augmentation des revenus et des compétences de subsistance des parents; les employés des districts ont appris à mettre en œuvre ces projets (en visitant les activités pilotes avec une expérience pratique dans le travail); une unité fédérale du travail des enfants au ministère du Développement des Ressources humaines a été mise en place pour conseiller les gouvernements provinciaux et coordonner les responsabilités d'élaboration de

rapports sur la mise en œuvre des Conventions de l'OIT sur le travail des enfants déjà ratifiées; des comités de coordination régionaux sur le travail des enfants ont été constitués dans quatre provinces (Balochistan, Khyber Pakhtunkhwa, Punjab et Sindh) pour garantir des services de conseil sur des questions liées au travail des enfants, et des comités de coordination de district sur le travail des enfants ont été mis en place dans les districts de Sahiwal et de Sukkur pour accompagner le progrès; des unités provinciales de travail des enfants ont été établies (formées et assistées) dans les quatre provinces pour surveiller des programmes d'élimination du travail des enfants; la fédération des employeurs du Pakistan a été assistée pour encourager les employeurs au niveau du district à suivre un code de conduite contre l'emploi des enfants; le centre pour l'amélioration des conditions de travail et de l'environnement, basé au Punjab, a mis en place des lieux de travail modèles dans divers secteurs pour améliorer les conditions de sécurité et fournir à des travailleurs âgés de 15 à 17 ans un environnement sûr dans lequel ils apprennent des compétences professionnelles; des études sur la sécurité et la santé au travail ont été menées dans 10 secteurs dangereux (concassage de pierres, des ateliers aux bords de la route, des restaurants, dans le recyclage de déchets, la plantation de coton, la culture de dattes) et des collectes de données sur les pires formes de travail des enfants ont été faites dans les districts de Sahiwal et de Sukkur - les études ont permis d'analyser les impacts sur la santé des enfants et, pour la première fois, ont couvert les impacts psychosociaux; des membres du personnel du département du district et même du conseil de l'union (niveau administratif le plus bas dans les villages) ont été formés pour récolter des informations se rapportant au travail des enfants; des véhicules de la presse écrite et électronique ont beaucoup contribué à la prise de conscience publique sur les questions du travail des enfants en prônant la responsabilisation des infracteurs et en observant si les fonds qui ont été envoyés au district ont été dépensés comme prévu; des ONGs ont reçu une formation de renforcement des capacités pour fournir une meilleure éducation non formelle, permettre l'alphabétisation et la formation de compétences pour 6.500 enfants (en atteignant plus tard plus de 10.000 enfants) impliqués ou en situation de risque de travail abusif des enfants et leurs familles ont été aidées pour augmenter leurs revenus; en 2011, sur la base des résultats préliminaires du projet pilote, le gouvernement provincial du Punjab a consacré une portion considérable de son budget régulier à l'extension des activités du projet à quatre districts sur une période de cinq ans.

Contexte et objectifs:

L'OIT/IPEC a tiré les leçons des interventions au Pakistan remontant à 1990 pour créer une seconde phase du projet de lutte contre le travail abusif des enfants (CACL-II) dans le district de Sahiwal et Sukkur au Sindh (avec le soutien financier de l'Union européenne). Ce projet a amélioré la vie de près de 10.000 enfants et a engendré des changements profonds et contraignants dans les attitudes et les pratiques concernant le travail des enfants, notamment à travers l'implication des parents, des employeurs et des fonctionnaires. Le projet a déplacé les perceptions au sujet

de l'éducation et du travail, les attitudes sur l'usage des enfants dans l'économie informelle et également la mobilité et la responsabilisation des filles admises pour participer, soit dans une école formelle, soit dans une classe d'éducation informelle et/ou acquérir une formation de compétences pour poursuivre une subsistance. D'une façon plus stratégique, le projet a montré comment un modèle au niveau du district a pu travailler et comment les départements d'exécution tels que le travail, l'éducation, la santé, l'agriculture et le bien-être social ont pu joindre leurs efforts avec ceux des parents, des employeurs, des syndicats, des médias, des ONGs et des communautés locales pour atteindre une vision commune. Stratégiquement, le projet a été conçu pour raffiner un modèle sur la façon dont le travail des enfants peut être traité dans tous les secteurs économiques au niveau du district. Son dessein primaire a été d'aider divers acteurs à comprendre leurs rôles et à mettre en synergie leurs interventions d'une façon intégrée pour créer un impact composite, tout en mettant en œuvre les systèmes en place et en montrant à tous les acteurs à tous les niveaux que quand un système fonctionne, les résultats suivent.

Méthodologie:

comme des associés gestionnaires du projet pilote CACL-II, les membres de l'unité du travail des enfants au Punjab (CLU) ont eu une première place pour les changements et le progrès et a voulu étendre les activités pour d'autres aires où le travail des enfants a été prédominant (agriculture, industrie minière et industrie extractive et ateliers connexes au transport). Comme le projet CACL-II a été supprimé progressivement, il a aidé le projet fondé sur le gouvernement du Punjab à édifier son succès:

- » la CLU a conçu un projet de quatre districts, et ensuite a pris un consultant national pour préparer le projet.
- » des consultations ont été fixées pour répondre au document ébauché, incluant les parents, les professeurs, les travailleurs enfants, les employeurs des secteurs formels et informels et le personnel du gouvernement et des ONG.
- » le document projet a été ensuite débattu au comité de coordination provincial du travail des enfants pour être poli avant d'avoir été présentés aux canaux de financement du gouvernement provincial.
- » des modifications ont été demandées à chaque phase, basé amplement sur la planification et les stipulations financières.
- » après ces 15 mois de préparation et avec le soutien financier approuvé, neuf fonctionnaires professionnels de base ont été ensuite recrutés (milieu de 2012) pour superviser les arrangements de mise en œuvre (experts dans la mise en œuvre du projet sur le microcrédit, éducation non formelle, interventions sociales, TI et finances).

- » des Comités de coordination de district ont été établis dans les quatre districts ciblées pour coordonner les interventions dans le projet.
- » une collecte de données (évaluation rapide) a été conduite pour évaluer les dimensions géographiques et sectorielles des pires formes de travail des enfants dans chaque district.
- » les travailleurs enfants, spécialement ceux dans les pires formes de travail, ont été placés et munis d'opportunités alternatives pour l'éducation et la formation vocationnelle tandis que leurs familles ont été liées à des réseaux de sécurité sociale, fournisseurs de crédit et services de santé.
- » de plus, la capacité du gouvernement au niveau du district, provincial et fédéral a été visée pour renforcer (dans l'objectif de planification sur le terrain et de mise en œuvre mais également pour garder le travail des enfants comme une priorité sur l'agenda de développement et pour déployer l'activité dans d'autres districts) et pour étendre la base de connaissances.

Leçons apprises:

- » évidence du problème au niveau du district et encore de la communauté combinée avec le soutien continu que le changement est impératif et possible, plus des exemples de bénéfices ont convaincu le gouvernement provincial du Punjab que son problème de travail des enfants a été administrable et que le soutien financier local est la seule manière d'institutionnaliser le changement.
- » les projets financés par le gouvernement doivent probablement démarrer deux ans plus tard que prévu, ce qui veut dire que de nombreuses activités prennent plus de temps que prévu, et les projets ont besoin de flexibilité pour étendre leur cadre de temps.
- » Avoir une équipe de projet avec des membres extrêmement familiers avec les procédures du gouvernement est crucial pour maintenir le flux des ressources financières du gouvernement à flot.

Défis:

comme un projet essentiellement "élevé à la maison", chaque agence qui a eu besoin d'être impliquée, de la part de la planification, pour les finances pour l'éducation et les soins de santé, ont voulu avoir leur mot à dire dans la conception finale et savoir comment les fonds provinciaux seraient dépensés. En outre, les procédures bureaucratiques ont été encombrantes. L'Unité de Travail des enfants a organisé une équipe de base engagée pour administrer le projet; l'engagement a été nécessaire pour "pousser et pousser" pour maintenir l'ébauche du projet proposé en progrès et pour tirer les fonds hors du système après avoir été engagés. Quoique des bonnes relations personnelles entre l'équipe et les autres organismes

gouvernementaux aient été utiles, le fait d'avoir des membres de l'équipe familiers avec les procédures gouvernementales a laissé l'élan en fonctionnement.

Étapes suivantes:

dans une situation de ressources rares, un gouvernement provincial du Pakistan reconnaît que l'élimination du travail des enfants est aussi urgemment importante que l'amélioration de l'éducation et des soins de santé. Le gouvernement provincial du Punjab a engagé l'équivalent à \$1.8 million de son budget normal pour reproduire un modèle pOITté (dans les districts de Sahiwal et de Sukkur) pour éliminer complètement le travail des enfants, particulièrement dans l'économie informelle, dans quatre de ses districts (Chakwal, Jhang, Jhelum et Layyah), avec un plan à long terme d'éventuellement couvrir chaque district.

Quoique le soutien financier provincial soit pour un projet de cinq ans et ainsi n'ira pas durer éternellement, mais son projet inclut la livraison de certaines activités pour des structures administratives, tel que les centres d'apprentissage non formel pour le Département d'éducation. Du fait que le soutien financier provient des coffres du gouvernement provincial, il est plus probable que le projet évoluera comme la fondation pour l'institutionnalisation des activités.

Frappé par les résultats et la vision à long terme à travers de ce projet, les gouvernements provinciaux du Punjab et de Sindh ont désiré reproduire les nombreuses activités dans leur ambition pour atteindre une myriade d'objectifs, particulièrement l'éducation pour tous et la protection des enfants contre les pires formes de travail.

Parce qu'un projet est un travail en cours, les prochains pas entraîneront:

- » la constitution de centres d'éducation non formels et d'alphabétisation (probablement 75) dans des aires où la majorité des 2.000 enfants cibles (âgés de moins de 14 ans) travaillent ou vivent et leurs frères et soeurs.
- » l'inscription de 2.000 enfants âgés de 14 à 18 ans dans des classes d'alphabétisation et de formation de compétences (dans des instituts de formation du gouvernement du district).
- » le lien de familles d'enfants inscrits dans les centres NFE avec une facilité de microcrédit.
- » l'établissement de 50 ateliers modèles pour démontrer la réduction du risque comme un outil pour promouvoir l'emploi sain de jeunes et d'adultes.
- » l'établissement et le test d'un mécanisme pour surveiller le travail des enfants au niveau de la communauté dans chaque district.
- » les études de recherche, des campagnes de prise de conscience, le développement du web et de la base de données, des événements spéciaux et divers dialogues pour promouvoir les leçons enseignées et pour encourager leur adoption à grande échelle.



ROUMANIE

Écoles itinérantes pour accueillir les enfants des rues

Période de mise en œuvre: 2005-2006

Lieu: Roumanie

Objectif principal: éducation destinée aux enfants vivant dans la rue

Organisme principal: Save the Children

Site Internet: <http://www.salvaticopiii.ro/>

Résultats: 45 enfants (27 filles et 18 garçons) ont été identifiés, dont 21 ont pu éviter d'être exploités ou victimes de la traite des enfants et 24 ont été retirés du travail des enfants, y compris de la traite. Peu à peu, ces enfants ont participé aux activités du centre pour l'éducation, qui incluent des activités d'enseignement et des services de soutien (comprenant des tuteurs, des conseillers juridiques, des soins de santé, de nutrition, et fourniture de vêtements et d'uniformes et de produits d'hygiène).

Contexte et objectifs:

parallèlement au programme d'action de l'IPEC/OIT dans le comté de Lasi (ville au nord-est de Roumanie), le projet des écoles itinérantes a été mis en œuvre en avril 2005 jusqu'en décembre 2006 par la filiale de Lasi de Save the Children. L'initiative a également fait partie du programme PHARE de l' Union européenne.

L'école itinérante est un outil éducatif conçu pour les enfants des rues qui risquent grandement d'être exploités à des fins économiques. Elle permet de travailler avec des groupes d'enfants des rues provenant de divers quartiers marginalisés de la ville et des villages voisins. L'école itinérante a été utilisée pour attirer un grand nombre d'enfants qui ont permis à l'ensemble de l'équipe de ce projet l'occasion d'établir un premier contact avec les enfants et d'évaluer leur situation et leur vulnérabilité. Le but ultime du projet de l'école itinérante est d'assurer le droit des enfants à l'éducation.

Méthodologie:

le projet de l'école itinérante est équipé de plusieurs panneaux mobiles fixés entre eux et qui peuvent ainsi se plier et être utilisés très facilement dans différents types d'endroits. De cette façon, des activités de promotion du respect des droits de l'enfant peuvent être effectuées car ce matériel peut se transporter et être assemblé très facilement. Les méthodes et techniques utilisées comprennent des jeux de rôle interactifs, des jeux de société, des puzzles, des cours et des débats, qui ont tous pour objectif d'encourager l'enfant à avoir une participation active. L'avantage du projet est le fait qu'il puisse atteindre des communautés isolées et qu'il soit basé sur la participation active des enfants dans les programmes de prévention élaborés. Le projet peut aider les enfants à développer leurs compétences et leur capacité indispensables à la poursuite de leur scolarité et de leur l'intégration sociale.

Ce kit pédagogique a été conçu pour des enfants de différents niveaux d'enseignement et adapté pour répondre aux besoins des enfants des rues. Cet instrument s'adapte à la fois techniquement et pédagogiquement aux différents niveaux d'éducation de ces enfants. Les enfants vont apprendre à lire, écrire et compter, ce qui leur permet de compenser leurs lacunes scolaires. La mallette pédagogique aborde également diverses questions relatives aux aptitudes à la vie quotidienne (y compris les drogues, les maladies sexuellement transmissibles, les contraceptifs et la délinquance juvénile) de sorte que les enfants se rendent compte des dangers de la vie dans les rues et puissent également connaître leurs droits.

Défis:

lorsqu'on travaille avec des groupes cible complexes tels que les enfants vivant dans la rue, le défi majeur réside dans la multitude de besoins de ces enfants. Le projet de l'école itinérante offre un service unique, en ce sens qu'il met l'accent sur les besoins particuliers des enfants des rues et des communautés marginalisées où les enfants travaillent au lieu d'aller à l'école.

Les activités du projet sont menées de manière à maintenir l'intérêt des enfants tout en leur offrant simultanément la chance de voir des alternatives à la vie dans les rues. Les enfants ont l'occasion de découvrir leurs droits par eux-mêmes. Ils sont capables de se rendre compte qu'ils peuvent réaliser certaines tâches pour lesquelles ils sont respectés par leur entourage et qu'ils sont méritoires de ce respect. Les activités menées au sein du projet augmentent l'estime de soi des enfants, ainsi que leur stabilité et leur force émotionnelle, ce qui les conduira à une intégration progressive dans la société.

Leçons apprises:

l'expérience a prouvé que les interventions qui impliquent un "éloignement" forcé de l'enfant de l'environnement de la rue ne sont pas efficaces sur le long terme. Le projet de l'école itinérante prépare progressivement les enfants à leur intégration dans le milieu familial et dans d'autres établissements. Le système scolaire, en les aidant à développer leurs aptitudes et en leur fournissant des informations, leur permet de prendre des décisions conscientes au sujet de leur avenir.

Étapes suivantes:

dans le but de poursuivre la mise en œuvre de cette initiative, Save the Children s'efforce d'attirer au centre éducatif géré par l'organisation les enfants les plus vulnérables, c'est-à-dire ceux qui sont suspectés d'être des victimes de traite et/ou d'exploitation. Par conséquent, le centre éducatif fournit des services en fonction des besoins identifiés, tels que la réduction du temps passé dans les rues et l'augmentation du temps passé sous la surveillance d'un adulte. En parallèle, l'équipe du centre d'éducation a pour priorité d'établir une relation de confiance avec les enfants et leurs familles dans le but de réduire leur vulnérabilité et de promouvoir leur réinsertion sociale et scolaire.



16 PAYS D'AFRIQUE, D'ASIE ET DU MOYEN ORIENT

Écoles d'agriculture et de vie pour adolescents (JFFLS)

Période de mise en œuvre: depuis 2003

Lieu: 16 pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen Orient

Objectif principal: éducation et formation dans les secteurs de l'agriculture et des affaires afin de faire une transition entre l'école et le monde du travail

Organisme principal: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Résultats: plus de 25 000 enfants et adolescents ont suivi une formation professionnalisante et des compétences pour la vie. Presque 2 000 jeunes instructeurs ont été formés et sont revenus dans leurs communautés avec un enthousiasme renouvelé afin de former leurs collègues. Le nombre de jeunes en âge de travailler, engagés dans le secteur agricole, ainsi que le nombre d'affiliés aux organisations locales de producteurs, aux coopératives et aux syndicats a augmenté. Les jeunes formés sont conscients de l'importance de la prévention du travail des enfants et de trouver des pratiques agricoles alternatives qui rendent le travail plus sûr pour ceux en âge de travailler.

Contexte et objectifs:

le travail des enfants empêche ceux-ci d'acquérir l'éducation indispensable permettant d'obtenir les connaissances nécessaires aux futures opportunités de travail productif et rémunéré en tant que jeunes et, par conséquent, en tant qu'adulte. Ceci perpétue le cycle vicieux de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et du travail des enfants à travers les générations. Le faible revenu ou la production agricole au domicile peut mettre les enfants et les adolescents face à un risque d'insécurité alimentaire et d'exploitation. Des investissements plus importants dans les foyers ruraux afin d'augmenter les revenus, l'offre d'aliments et des opportunités d'emploi sont donc nécessaires. Pour atteindre cet objectif, le département des genres, de l'égalité et de l'emploi rural de la FAO a mis au point des écoles d'agriculture et de vie pour adolescents (JFFLS) qui permettent de répondre aux besoins des enfants et des adolescents vulnérables. Le but des JFFLS est de donner des qualifications aux enfants et adolescents vulnérables en leur offrant des options de vie et des compétences nécessaires à leur sécurité alimentaire à long terme, en réduisant en même temps leur vulnérabilité à la pauvreté et en mettant en place des stratégies afin de faire face aux risques qui incluent le travail des enfants dangereux. Les JFFLS, testées dans divers pays, ont été créées spécialement pour répondre aux besoins en éducation et en formation pertinente des enfants et des adolescents des zones rurales, en plus de créer des emplois décents. Les parties prenantes incluent les ministères de l'Agriculture, de la Jeunesse, de l'Éducation, du Travail et du Commerce, les autorités locales, les groupes communautaires, les agences de l'ONU, les institutions de financement rural, les organisations de commerce équitable, les organisations ou coopératives de producteurs et d'agriculteurs.

Méthodologie:

la force des JFFLS réside dans leur méthode et leur programme exceptionnels qui combinent des compétences en agriculture, d'affaires et de vie dans une approche adéquate de l'apprentissage participatif et expérimental, adaptée exclusivement aux communautés rurales et ayant un niveau d'analphabétisme bas. Dans cette approche, les agents des secteurs publics et privés s'engagent aussi bien à institutionnaliser les écoles agricoles et de vie qu'à faciliter la transition vers un emploi décent pour les jeunes de zones rurales en âge de travailler. Les JFFLS s'adressent aux enfants et aux adolescents de 15 à 24 ans avec des modèles d'emplois pour la jeunesse en zone rurale (en premier lieu ceux qui sont hors du système scolaire), les composants d'apprentissage des JFFLS sont aussi utilisés avec les enfants à partir de 12 ans. Ils donnent aux enfants des connaissances en agriculture et de vie dans un environnement sûr.

L'approche intégrée se fait à travers la phase du projet pour l'apprentissage, les questions d'emplois, l'accès au marché et l'institutionnalisation. Les programmes de formation sont développés grâce à la combinaison de divers modules choisis conjointement par les adolescents et les partenaires collaborateurs pour s'assurer qu'ils répondent aux vrais besoins de ces enfants et adolescents. Les matières sont toujours conceptualisées dans le scénario local et en fonction du système de valeurs. Un guide à destination des facilitateurs sur la prévention du travail des enfants incluant aussi des exemples qui font partie des matières sur les compétences de la vie a été édité. Les instructeurs ont formé d'autres instructeurs et font fonctionner les JFFLS dans leurs communautés afin d'élargir sa portée. L'approche est sensible au genre, car elle ne garantit pas seulement la participation d'hommes et de femmes mais elle donne également des opportunités aussi bien aux femmes qu'aux hommes d'assumer des postes à responsabilités (par exemple, chef du groupe, responsable de la commercialisation, responsable financier, président).

La phase d'accès à l'emploi et au marché aide les enfants/adolescents ayant l'âge légal de travailler à réaliser en sécurité et avec succès la transition de la formation vers le travail. L'approche intégrée des JFFLS le fait justement avec ses partenaires en faisant face à des obstacles importants, à savoir : i) l'accès au développement de compétences pour l'agro-industrie, en phase avec le climat, ii) l'accès à la terre, iii) l'accès au crédit, iv) l'accès aux marchés, v) l'inclusion des adolescents dans les politiques et les débats stratégiques en cours dans le pays concernant leur bien-être et le développement économique national. Ceci se fait en combinant la formation JFFLS et l'aide à la création d'associations de jeunes agriculteurs et l'inclusion des jeunes au sein des organisations et des fédérations d'agriculteurs déjà existantes.

De plus, un module spécifique de formation sur la prévention du travail des enfants a contribué par un ensemble d'exercices pratiques à augmenter la prise de conscience, en particulier sur le travail des enfants et ses effets néfastes sur ceux-ci, parmi les élèves des JFFLS et leurs parents ou tuteurs. À travers des activités comme le théâtre, la mise en scène, de petites histoires et des activités quotidiennes avec des horaires pour les garçons et les filles, les enfants et leurs communautés font des découvertes sur le travail des enfants et sur la manière dont il est lié à la santé et à la sécurité, en plus de l'éducation.

Défis:

le défi à relever consiste à atteindre l'équilibre entre le développement des compétences chez les enfants et les adolescents et ce qui serait considéré comme un travail risqué. L'autre défi est de s'assurer que les partenaires stratégiques soient impliqués dans les étapes décisives afin qu'ils donnent des opportunités à la jeunesse rurale.

Leçons apprises:

les JFFLS peuvent diminuer la vulnérabilité des enfants à toute forme d'exploitation, grâce à leur contact avec l'enseignement formel, les organismes d'assistance et leur objectif d'atteindre la sécurité alimentaire. Ils permettent aussi aux participants d'acquérir des compétences pour prendre des décisions, ce qui les rend moins vulnérables au marché. Cependant, les JFFLS font plus qu'augmenter la prise de conscience des participants sur le travail des enfants. En effet, les activités sur le terrain montrent aussi des exemples positifs de travail sans danger, en fonction de l'âge des enfants dans le secteur de l'agriculture, ce qui les différencie du travail des enfants.

En ayant des personnes responsables dans chaque organisation partenaire, le modèle a permis d'assurer des responsabilités claires liées aux contributions positives. L'appropriation et la durabilité ont été encore plus fortifiées à travers la collaboration avec les administrations centrales et régionales et avec les autorités du gouvernement local.

Le partenariat est essentiel afin de faciliter la transition entre l'école et le travail. L'approche des JFFLS incite les élèves à créer leurs propres associations ou entreprises de jeunes agriculteurs en les mettant en contact avec des associations ou les coopératives d'agriculteurs existantes. C'est aussi une opportunité de s'assurer que les filles tout comme les garçons auront les mêmes opportunités d'accès aux offres d'emploi. Cette aide facilite leur transition vers un emploi rémunéré grâce à l'accès aux connaissances, aux services, aux financements et au marché.

Étapes suivantes:

les JFFLS sont un exemple de la façon dont les efforts coordonnés donnent la priorité au développement de compétences chez les enfants et les adolescents, en promouvant un plus grand développement économique rural et la réduction du travail des enfants. Une autre composante clé de la durabilité des JFFLS est l'établissement de partenariats entre gouvernements, secteurs privés et organisations de producteurs. De même, renforcer les capacités de ces institutions afin de comprendre, d'empêcher et de réduire le travail des enfants dans le secteur de l'agriculture est crucial afin d'engendrer les effets souhaités. Il permet de mettre les besoins des enfants et des adolescents au cœur des politiques, des plans et des programmes de croissance agricole destinés aux pauvres, aussi bien que la coordination entre les différents partenaires et institutions, locaux et internationaux. Ainsi, un environnement favorable est encouragé afin de réduire le travail des enfants et d'augmenter les offres décentes d'emplois pour la jeunesse rurale.



À L'ÉCHELLE MONDIALE

L'OIT et son programme SCREAM - la défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias

Période de mise en œuvre: depuis 2002

Lieu: à l'échelle mondiale

Objectif principal: éducation, arts et outils de médias pour aider les jeunes à comprendre et à se mobiliser contre le travail des enfants

Organisme principal: Organisation internationale du Travail (OIT)

Site Internet: <http://www.OIT.org/ipec/Campaignandadvocacy/Scream/lang--en/index.htm>

Résultats: les initiatives du SCREAM ont été réalisées dans plus de 65 pays, industrialisés et en développement, et le pack éducatif du SCREAM est maintenant disponible en 19 langues.

Contexte et objectifs:

comme les causes du travail des enfants sont nombreuses et complexes, l'Organisation internationale du Travail (OIT) aborde le problème en utilisant une approche à multiples

facettes, depuis la promotion de la ratification et l'application effective des conventions de l'OIT sur le travail des enfants à la mobilisation des secteurs clés de la société dans le mouvement mondial contre le travail des enfants. Les jeunes, en particulier, ont un rôle important à jouer dans ce mouvement par leur sensibilisation quant aux questions de justice sociale et par l'exercice de leur influence aux niveaux local et mondial pour apporter des changements sociaux. Renforcer la capacité des jeunes en leur donnant plus de responsabilité et en reconnaissant la valeur de leur contribution nous permettra d'exploiter toute la richesse de la créativité et de l'engagement qu'ils peuvent apporter à la campagne d'élimination du travail des enfants. À cette fin, le Programme international d'élimination du travail des enfants (IPEC) de l'OIT a débouché sur la mise en place du SCREAM - La défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias.

Le SCREAM est une initiative de mobilisation sociale et éducative pour aider les éducateurs à travers le monde, aussi bien dans les milieux d'éducation formelle et non formelle, à cultiver la compréhension des jeunes sur les causes et les conséquences du travail des enfants. Le programme se concentre fortement sur l'utilisation des arts visuels, littéraires et de performance et offre aux jeunes des outils puissants d'expression de soi tout en soutenant leur développement personnel et social. Grâce au SCREAM, des milliers de jeunes à travers le monde se sont engagés dans des initiatives fructueuses de sensibilisation contre le travail des enfants en tant qu'individus ou en groupes et sont devenus des jeunes défenseurs d'une mondialisation équitable.

Méthodologie:

Le pack de l'éducation est à la base du programme SCREAM et se compose de 14 modules d'enseignement et un guide de l'utilisateur téléchargeables sur le site de l'OIT. Les modules du SCREAM permettent aux jeunes de s'exprimer à travers différentes formes de médias artistiques comme le théâtre, l'écriture créative et les arts visuels en étant sensibles à leur culture et à leurs traditions. En outre, lorsqu'ils prennent conscience eux-même et font prendre conscience à leurs proches, les jeunes gagnent des compétences et une confiance leur qui leur permettent de transmettre le message à leurs familles, amis, voisins, enseignants, collectivités locales et aux autorités. Ainsi, jeunes et adultes deviennent des partenaires pour le changement social.

Les modules sont des "blocs de construction" flexibles qui peuvent être adaptés au contexte des éducateurs et à leurs contraintes en matière de temps ou de ressources. Ils sont adaptables à tout contexte géographique ou culturel et à tout cadre formel ou non formel.

Ces activités peuvent faire partie d'un programme d'éducation d'une durée de 12 mois ou des ateliers d'une plus courte durée - les activités doivent être planifiées en fonction des conditions et des besoins des personnes concernées.

Plusieurs autres documents informatifs et inspirateurs ont été préparés sur la base de la structure du programme, notamment un DVD sur les activités de SCREAM à travers le monde, un clip vidéo sur le travail des enfants associant des images à une chanson du "concert de solidarité *Child to Child* - un avenir sans travail des enfants" de l'orchestre Suzukim, des cartes postales, des chansons et des poèmes sur le travail des enfants.

Leçons apprises:

en plus d'apporter un appui aux jeunes dans leur développement personnel et social, le programme met fortement l'accent sur l'utilisation des arts visuels, de la littérature et du spectacle considérés comme de puissants outils d'auto-expression.

L'art est un moyen puissant pour éduquer et informer les communautés sur la question du travail des enfants, ses causes, ses implications et ses conséquences. Le processus d'apprentissage du SCREAM est profondément ancré dans les arts visuels, littéraires ou de spectacle qui en font un outil particulièrement puissant pour atteindre les jeunes. Il allie plaisir et divertissement pour développer la confiance, la mémoire, l'auto-discipline et l'estime de soi.

En cette ère des communications numériques mondiales et de l'information instantanée, le rôle des médias est crucial dans n'importe quel programme d'éducation et de mobilisation sociale. Les jeunes, en tant que groupe social important, ont besoin de comprendre le fonctionnement des médias sous toutes leurs formes pour pouvoir interagir avec eux. Travailler avec les médias devient une compétence nécessaire dans la société d'aujourd'hui.

Défis:

il est fondamental d'assurer l'accès à l'éducation de base. L'enseignement primaire universel et gratuit est l'un des principaux moyens de briser le cercle vicieux de la pauvreté. Ainsi, le programme SCREAM est de nature à équiper les jeunes avec des connaissances et des informations associées à des outils, à des compétences et à la confiance nécessaires leur permettant de prendre des mesures et d'informer publiquement les membres de leurs communautés au sujet de ce qu'ils ont appris.

Étapes suivantes:

dans le cadre du programme SCREAM, un nombre croissant de jeunes, d'étudiants et d'éducateurs engagés sont en train d'organiser et de mettre en œuvre des initiatives du SCREAM. Les activités sont souvent approuvées et soutenues par les gouvernements locaux et nationaux, en particulier les ministères de l'Éducation, y compris de vastes programmes de formation des enseignants avec la participation des groupes artistiques locaux.

Dans le cadre du mouvement mondial pour l'élimination progressive du travail des enfants et en collaboration avec le programme SCREAM, l'IPEC a lancé l'Initiative de partenariat du 12 à 12. Cette initiative vise à engager et à motiver différents partenaires à travers une série d'actions conjointes, d'activités et de programmes.



Bonnes Pratiques

Lutte contre le Travail des Enfants dans le Monde

LÉGISLATION NATIONALE ET SON APPLICATION

114 AFRIQUE

Sierra Leone..... 114

118 AMÉRIQUES

Brésil, Paraguay, Argentine e Uruguay..... 118

Mercosur..... 123

Brésil..... 126

Équateur..... 134

Uruguay..... 138

143 ASIE

Tadjikistan..... 143

Pakistan..... 146

149 OCEANIE

Fidji..... 149

Papouasie-
Nouvelle-Guinée..... 153



SIERRA LEONE

La ratification des conventions sur le travail des enfants

Période de mise en œuvre: 2010-2011

Lieu: Sierra Leone

Objectif principal: renforcement de la législation nationale pour lutter contre le travail des enfants dans un environnement post-conflit

Organisme principal: ministère du Travail et de la Sécurité sociale

Site Internet: <http://www.statehouse.gov.sl/index.php/presidential-cabinet>

Résultats: une liste des travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans a été mise au point dans des ateliers consultatifs dans différentes régions; le comité national de technique d'orientation du travail des enfants (NTSC) a été créé pour superviser les activités liées au travail des enfants; le ministère du Travail et de la Sécurité sociale a mis en place une unité de travail des enfants (CLU); un plan d'action national (NAP) pour l'élimination du travail des enfants a été élaboré; un cours de formation sur l'inspection du travail et la surveillance du travail des enfants a été organisé pour la police, les fonctionnaires du ministère du Travail et les inspecteurs du travail, les fonctionnaires d'autres ministères et des représentants des

organisations des travailleurs et des employeurs; un atelier sur le rapport au système de contrôle de l'OIT sur l'application des conventions a été organisé;

Contexte et objectifs:

avec la sortie de Sierra Leone de près de onze ans de guerre civile en 2002, le travail des enfants a longtemps été éclipsé par la pauvreté et d'autres crises plus larges liées au conflit. Les conséquences de la guerre civile sur la situation du travail des enfants ont été dévastatrices, en particulier en raison du nombre élevé d'enfants soldats et d'orphelins de guerre qui a entraîné une augmentation dramatique du nombre d'enfants de rue, forcés à travailler dans les mines et victimes de trafic, ainsi que le nombre de jeunes filles impliquées dans l'exploitation sexuelle commerciale comme un moyen de survie.

En 2008, au début des initiatives, Sierra Leone a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant (1990) et des Traités régionaux supplémentaires sur le bien-être humain et de l'enfant. Sierra Leone avait également adopté la loi sur l'éducation (2004), la loi sur les droits de l'enfant (2007) – portant fixation de l'âge minimum pour l'emploi à 15 ans et augmentation de l'âge de la scolarité obligatoire à 15 ans - et d'autres réglementations relatives au travail qui protègent les enfants. Toutefois, selon le rapport de l'UNICEF MICS de 2010, 50 % des enfants âgés de 5 à 14 ans sont impliqués dans le travail des enfants. Il était donc évident que les Lois relatives au travail des enfants et à l'éducation n'étaient pas appliquées, principalement en raison d'un manque de ressources au sein du ministère du Travail et de la Sécurité sociale.

Le processus initié en 2010 a abouti à la ratification par le Parlement de Sierra Leone des Conventions n° 138 et n°182 en janvier 2011. Les instruments de ratification ont été présentés au directeur général de l'OIT par la délégation tripartite de Sierra Leone lors de la Conférence internationale du Travail en juin 2011. La Déclaration sur l'âge minimum a également été incluse dans les instruments de ratification, ce qui confirme l'âge minimum de l'emploi à 15 ans.

Ainsi, le gouvernement de Sierra Leone a indiqué qu'il apprécierait l'aide de l'OIT et donc l'OIT/Lutte contre le travail des enfants par l'éducation (TACKLE) est devenu le premier projet de l'IPEC en Sierra Leone. Son but était de renforcer et de mettre en place des mécanismes pour mettre en œuvre la législation nationale sur le travail des enfants.

Méthodologie:

le projet compte sur l'engagement de l'Unité du travail des enfants, du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

et du ministère des Affaires sociales, du Genre et de l'Enfance. Le projet a mis l'accent sur la construction des capacités institutionnelles pour permettre au gouvernement de poursuivre ses efforts de renforcement du cadre juridique et des mécanismes de surveillance et d'application au-delà de la durée du projet.

Après la signature de l'accord de mise en œuvre entre l'OIT/IPEC et le gouvernement de Sierra Leone, un comité technique national d'orientation du travail des enfants (NTSC), comprenant tous les partenaires et intervenants clés, a été créé pour superviser toutes les activités et les discussions liées au travail des enfants dans le pays. Le TACKLE a apporté son appui au ministère du Travail et de la Sécurité sociale pour mettre en place une unité du travail des enfants (CLU), qui est fonctionnelle depuis avril 2010. Cette unité est composée de deux fonctionnaires désignés par le ministère du Travail pour se pencher sur les questions du travail des enfants. Le TACKLE a fourni les principaux équipements et des conseils sur le *modus operandi* de la CLU, ainsi que des conseils sur la portée de ses travaux. Les bases pour garantir le fonctionnement de l'unité au-delà de la durée du projet (salaires du personnel, abonnement Internet, etc.) sont fournies par le ministère.

Après sa création, la CLU a pris part au processus de ratification des conventions nos. 138 et 182 en organisant des réunions régulières du NTSC et en accompagnant les travaux Parlement, au ministère des Affaires étrangères et dans les principaux responsables gouvernementaux. Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale a élaboré un document du cabinet pour justifier la ratification des conventions. Avec l'accord du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports et le ministère des Affaires sociales, du Genre et de l'Enfance, le document du cabinet a été présenté et approuvé le 16 juin 2010. Ce document a ensuite été transmis au Parlement et a été officiellement soumis à discussion et à ratification. Les Conventions 138 et 182 de l'OIT ont été ratifiées par le Parlement de Sierra Leone le 20 janvier 2011. Les instruments de ratification ont été présentés au directeur général de l'OIT par la délégation tripartite de Sierra Leone lors de la Conférence internationale du Travail en juin 2011. Le projet a fourni des conseils techniques à la CLU afin de faciliter le processus de ratification.

Un avant-projet de Plan d'action national (NAP) pour l'élimination du travail des enfants a été élaboré en collaboration avec la CLU à la suite d'un atelier organisé en août 2012, dont l'objectif est d'aider les partenaires nationaux à atteindre les objectifs fixés par la feuille de route de la Haye sur l'élimination des pires formes de travail des enfants. Afin de renforcer les mécanismes d'application, un cours de formation sur l'inspection et la surveillance du travail des enfants a été organisé en avril 2013 pour la police, des fonctionnaires et des inspecteurs

du ministère du Travail, des fonctionnaires d'autres ministères et des représentants des organisations des travailleurs et des employeurs. Un atelier sur l'élaboration d'un rapport pour le système de contrôle de l'OIT sur l'application des conventions a également été organisé en avril 2013. Cet atelier vise à aider les différentes parties prenantes à mieux comprendre les exigences de dénonciation, en particulier vis-à-vis des conventions sur le travail des enfants.

Défis:

un élément essentiel de ce projet consistait à soutenir le processus de réconciliation nationale et de réussir la réinsertion des enfants engagés dans les conflits armés.

Leçons apprises:

il est possible de parvenir à la ratification et à l'harmonisation des conventions sur le travail des enfants dans la législation nationale dans un délai relativement court, même dans les environnements politiques et sociaux les plus difficiles.

Étapes suivantes:

la priorité donnée au renforcement du leadership, à l'appropriation nationale et à l'autonomisation des institutions nationales compétentes, en particulier à travers la mise en place du NTSC et de la CLU, a contribué à fournir une base solide pour assurer la durabilité et l'impact. La CLU restera fonctionnelle et bénéficiera d'un budget général au sein du ministère et continuera à organiser des réunions du NTSC au-delà de la durée du projet. L'avant-projet de NAP est en cours de révision. La CLU a besoin davantage de soutien pour finaliser le NAP et assurer son adoption par le gouvernement.



BRÉSIL, PARAGUAY, ARGENTINE, URUGUAY

Plan régional de prévention et d'éradication du travail des enfants - MERCOSUR

Période de mise en œuvre: depuis 1991

Lieu: Brésil, Paraguay, Argentine, Uruguay

Objectif principal: législation nationale et accords internationaux en matière d'inspection et de sensibilisation du public

Organisme principal: ministères du Travail des pays du MERCOSUR

Résultats:

- » révision et actualisation des publications sur la législation comparée de 2007;
- » réalisation de quatre études sur le travail des enfants dans les secteurs de l'agriculture et du travail domestique dans les zones frontalières;

- » réalisation d'actions conjointes de sensibilisation et de prise de conscience, lancées par tous les ministres du travail le même jour et à la même heure, afin d'assurer une plus grande visibilité dans les zones des frontières;
- » diffusion de la deuxième déclaration présidentielle sur l'éradication du travail des enfants, qui renforce les engagements pris par les pays du Mercosur sur la feuille de route;
- » programmation d'actions conjointes d'inspection régulière dans les zones des frontières – chaque pays étant responsable des irrégularités trouvées sur son territoire;
- » élaboration du second plan régional de prévention et d'éradication du travail des enfants;
- » élaboration de recommandations régionales spécifiques sur le travail des enfants dans le milieu du sport, artistique et du travail domestique.

Contexte et objectifs:

dans le cadre de la signature et de l'évolution des accords économiques du MERCOSUR, un ensemble de situations usuelles commence à figurer à l'ordre du jour des négociations. Par exemple, la dimension socioprofessionnelle du MERCOSUR qui a été abordée dans la Déclaration de Montevideo du 09 mai 1991, signée par les ministres du travail des quatre pays. En conséquence, le sous-groupe 10 qui aborde les questions relatives au travail, à l'emploi et à la sécurité sociale a été établi. Ce groupe a permis la mise en place de débats, de propositions, d'accords liés aux thèmes du travail, de la migration, de la qualification, de la formation professionnelle, de la santé, de l'inspection du travail, de la sécurité sociale et du travail des enfants. La question du travail des enfants a pris à partir de ce moment une importance technique et politique, déclenchant des actions conjointes, en passant de la ratification des conventions de l'OIT à une planification conjointe de campagnes publicitaires de mobilisation et d'information de la population, notamment dans les zones frontalières, et à une harmonisation de la législation.

Ainsi, les initiatives visent à contribuer à la mise en œuvre de la politique régionale de prévention et d'éradication du travail des enfants dans les pays du MERCOSUR. Le Plan régional pour la prévention et l'éradication du travail des enfants dans le MERCOSUR vise à contribuer à l'accélération du rythme de réalisation des objectifs d'élimination du travail des enfants dans la région à l'horizon 2016 et 2020. On cherche à atteindre ces objectifs par l'harmonisation de la déclaration socioprofessionnelle du MERCOSUL sur la question du travail des enfants, en conformité avec les normes internationales ratifiées par les États membres. Encore faut-il actualiser les connaissances sur la taille, l'ampleur et la diversité de la problématique du travail des enfants dans la région, élaborer et mettre en place des mécanismes de coopération entre les pays du MERCOSUL sur le thème de la prévention et

de l'élimination du travail des enfants. Lors de sa mise en place, les gouvernements des quatre pays do bloc (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) ont pris en considération la réalité des zones frontalières, que ce soit sur la question de la sensibilisation et de la sensibilisation, ou des politiques publiques à but social et/ou de répression.

Méthodologie:

depuis sa formation, le MERCOSUL s'est appuyé sur la volonté politique des pays à renforcer leurs liens comme un moyen de se développer en interne et de faire face, de ce fait, aux défis croissants que la mondialisation présente au niveau mondial.

Durant les années 90, les pays du MERCOSUL ont signé des protocoles d'accord avec l'OIT sur la question du travail des enfants. Ceux-ci, complétés par les discussions durant les réunions techniques entre les organismes de travail, ont abouti à la signature en 2007, à Buenos Aires, de la 1^{ère} déclaration présidentielle sur l'éradication du travail des enfants portant définition d'une série de politiques visant à éliminer le phénomène.

Les États membres se sont engagés dans le cadre de cette déclaration à renforcer leurs plans nationaux de prévention et d'éradication du travail des enfants, lesquels doivent désormais tenir compte de:

- » l'harmonisation normative par rapport aux conventions 138 et 182 de l'OIT;
- » l'articulation et, par conséquent, la coordination des actions et des efforts de tous les acteurs sociaux;
- » la participation active des organisations gouvernementales au sein d'organismes de travailleurs et d'employeurs;
- » l'éducation, la santé et la protection intégrale des droits de l'enfance en tant qu'objectifs essentiels de l'éradication du travail des enfants;
- » la mise à jour continue des informations à travers des recherches, des relevés et des inventaires en vue de faire des diagnostics périodiques et effectifs;
- » la sensibilisation permanente de la société;
- » le renforcement des réseaux sociaux et la construction d'une capacité de réponse immédiate aux besoins d'éradication dans chaque cas concret;
- » le renforcement des systèmes de surveillance et d'inspection du travail des enfants;
- » l'articulation des politiques d'éradication du travail des enfants avec le système éducatif dans le but de garantir l'insertion de filles et de garçons et son maintien;

- » la garantie que toutes les politiques, tous les programmes et toutes les actions mises en place en matière d'éradication du travail des enfants contiennent des mécanismes d'évaluation de l'impact et des résultats, dans le but de permettre des réformes et des ajustements et de perfectionner leurs résultats;
- » l'incorporation de mécanismes adéquats pour l'obtention d'informations liées au niveau du respect des normes et des dispositions en matière de travail des enfants, dans le but de s'appuyer sur les données nécessaires à l'optimisation et à la garantie d'efficacité des politiques de prévention et d'éradication du travail des enfants;
- » adoption de mécanismes et d'instruments statistiques homogènes pour la collecte de données sur le travail des enfants parmi les États membres. Ces données sont à même de faciliter l'analyse comparative de cette problématique dans le but d'élaborer de mettre en œuvre des politiques conjointes;
- » la pertinence d'incorporer la thématique du travail des enfants en tant que contenu de l'observatoire du marché du travail du MERCOSUL.

L'efficacité de cette politique régionale a été reflétée dans la conception des plans nationaux dans chacun des quatre pays (Argentine en 2006, Brésil en 2004, Paraguay en 2003 et Uruguay en 2003). Le résultat en sont les avancées réalisées dans les politiques d'éradication du travail des enfants à travers la publication de statistiques, d'actions de surveillance, de programmes de transfert de revenus, etc. Une nouvelle étape a permis d'identifier des actions conjointes pour les quatre pays. Et en mars 2014, la campagne de communication "Trabalhar é coisa de adulto" (travailler, c'est pour les adultes), a été lancée. Elle continue d'être utilisée aujourd'hui dans les villes frontalières des quatre pays.

Un guide pour la mise en place d'un système d'inspection et de suivi du travail des enfants dans les pays du MERCOSUL et au Chili a été élaboré lors d'une troisième étape. Il se base sur la préoccupation concernant l'inspection du travail dans les zones frontalières où les enfants grandissent dans un environnement commun mais avec des réalités et des législations différentes. Les statistiques ont aussi commencé à avoir une grande importance dans la délimitation des actions, et déjà, en 2007, tous les pays disposaient de données plus détaillées sur le travail des enfants. En 2006, le plan régional de prévention et d'éradication du travail des enfants, qui identifie les problèmes et les actions nécessaires envers la société et au sein des propres gouvernements, a été élaboré. Ce plan régional a fait l'objet de nouveaux délais et objectifs chiffrés spécifiques suite à la tenue de la II Conférence globale sur le travail des enfants: vers un monde sans travail des enfants, qui s'est déroulée en 2010, et à l'adoption de la feuille de route pour l'élimination des pires formes de travail des enfants.

Défis:

le plus grand obstacle de ce modèle est la communication entre les pays membres. Pour y faire face, les points focaux du gouvernement ont commencé à se rencontrer tous les quinze jours par vidéoconférences. Cela s'est traduit par de grandes avancées dans la mise en œuvre du premier plan et l'élaboration du second.

Leçons apprises:

l'élaboration d'un plan régional a été fondamentale pour rendre plus efficace les relations conjointes et a permis de mettre en place une unité d'exécution dotée d'un secrétariat exécutif tripartite jouissant d'une autonomie pour la mise en œuvre des politiques proposées.

Selon le plan régional, l'unité d'exécution doit:

- » surveiller et évaluer le suivi et le respect de la Déclaration des présidents du MERCOSUL;
- » examiner et évaluer les données statistiques au niveau régional concernant le travail des enfants;
- » formuler des plans, des programmes et des projets relatifs au travail des enfants au sein du MERCOSUL;
- » intégrer les tâches relatives au travail des enfants réalisées par la commission thématique III du sous-groupe de travail numéro 10 au plan régional;
- » informer les organismes sociaux et de travail du MERCOSUL et le groupe du marché commun sur les actions développées dans le cadre du plan régional;
- » faire suivre les avis et les recommandations relatives à la prévention et à l'éradication du travail des enfants dans le cadre du MERCOSUL aux organismes des États membres relevant du travail des enfants.

La réalisation de réunions présentiellelles semestrielles ainsi que les réunions du sous-groupe de travail sur les relations de travail, l'emploi, la sécurité sociale a été primordiale, surtout au début de l'application du premier plan. Les actions conjointes, ainsi que le lancement de campagnes publicitaires dans les villes frontalières, ont aussi eu un rôle important.

Étapes suivantes:

l'expérience et sa longévité ont prouvé qu'il est possible d'atteindre des résultats dans des domaines où il y a plus de deux États membres impliqués, où l'on parle des langues différentes et où le cadre juridique sur l'âge minimum d'entrée sur le marché du travail est différent.



MERCOSUR

Stratégies d'union pour la prévention et l'éradication du travail des enfants dans le cône Sud

Période de mise en œuvre: 2002 à 2006

Lieu: Mercosur

Objectif principal: développer des capacités afin d'optimiser la participation des organisations de travailleurs et stimuler des politiques publiques et des normes juridiques contre le travail des enfants

Organisme principal: Coordinadora de Centrales sindicales del Cono Sur (CCSCS)/ Comisión para la Erradicación del Trabajo Infantil (CETI).

Site Internet: www.ccscs.org; email: trabajoinfantil@faecys.org.ar
trabajoinfantil@adinet.com.uy; proyectos@ctera.org.ar

Résultats: coordination de la politique syndicale durable sur le travail des enfants dans cinq pays avec une incidence dans les organes tripartites; contributions pour la ratification de la convention 138 de l'OIT sur l'âge minimum légal d'admission à l'emploi et 182 sur les pires formes de travail des enfants et la Convention relative aux droits de l'enfant dans chacun des

pays; des contributions pour la création et le renforcement des politiques publiques sur le travail décent et la protection des droits de l' enfant.

Contexte et objectifs:

la *Coordinadora de Centrales sindicales del Cono Sur* (CCSCS) a officiellement commencé ses activités en 1986. Au milieu des années 90, cette organisation a commencé à participer à des débats sur le travail des enfants dans la région. En octobre 1998, ses représentants ont participé au centre de formation de l'OIT "The role of trade unionism in the fight against child labor". Cet événement a permis de présenter le problème et les idées de ce que seraient les actions futures du CETI / CCSCS. Ensuite, le plan d'action pour le cône Sud a vu le jour. En 1998, durant le séminaire régional d'éducation des travailleurs sur le travail des enfants, à Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie, les représentants ont défini le profil du plan d'action, les questions d'organisation et les lignes possibles pour obtenir des ressources. En 2000, la *Comisión para la Erradicación del Trabajo Infantil* (CETI) de la *Coordinadora de Centrales sindicales del Cono Sur* a été créée dans le but de contribuer à la prévention et à l'éradication du travail des enfants dans les pays du cône Sud à travers la spécialisation des acteurs syndicaux à tous les niveaux de l'organisation. Ses objectifs spécifiques sont les suivants:

- » institutionnaliser l'approche de traitement et de surveillance des questions relatives au travail des enfants à tous les niveaux syndicaux;
- » soutenir l'insertion à tous les niveaux des acteurs syndicaux dans les instruments organisationnels pour s'appropriier des instruments permettant une approche multiple de questions globales sur le travail des enfants;
- » participer activement et efficacement au niveau sectoriel, régional, national et local;
- » contribuer à la participation institutionnelle des syndicats aux actions directes visant à la prévention et à l'éradication du travail des enfants.

Méthodologie:

les initiatives ont conduit à la participation régionale des représentants syndicaux dans les sous-groupes du travail sur les relations, l'emploi et la sécurité sociale (sous-groupe de travail 10) du cône Sud pour aborder et surveiller le travail des enfants. Ces représentants ont également pris part aux commissions nationales pour la prévention et l'élimination du travail des enfants dans chaque pays. De 2002 à 2006, le projet d'activités de formation intégrées appelé "stratégies syndicales pour la prévention et l'éradication du travail des enfants" a été mis au point sous le parrainage de l'OIT/IPEC et l'agence espagnole pour la coopération internationale (AECI).

À partir de 2007, la priorité a été donnée aux mesures de promouvoir de l'application de politiques et d'outils convenus lors des réunions nationales et régionales. Ainsi, il a été procédé à la révision du cadre conceptuel du thème et des actions entreprises par rapport au travail des enfants pour pouvoir participer aux débats internationaux et régionaux qui ont eu lieu au sein des instances multilatérales de cône Sud.

La solution choisie par le secteur syndical du cône Sud pour prévenir et éradiquer le travail des enfants pourrait se résumer ainsi: inclure la problématique du travail des enfants dans l'ordre du jour du débat syndical; former des gestionnaires et des techniciens des différents niveaux du syndicat; entreprendre des actions de sensibilisation sociale; création de zones multisectorielles au niveau local; un apport en ressources humaines et techniques et suivi des actions des gouvernements et des ONG.

Défis:

quelques défis relèvent du manque de fonds spécifiques à tous les syndicats, de l'incompréhension de la stratégie par les membres du CETI et du fait que l'inclusion de cette action dans le budget de la centrale syndicale est en concurrence avec d'autres priorités.

Leçons apprises:

l'éradication du travail des enfants a un caractère économique et politique et nécessite donc des solutions qui impliquent des états. L'insertion du problème du travail des enfants dans l'agenda syndical exige un engagement institutionnel pour faciliter la spécialisation croissante et le traitement du problème par les acteurs syndicaux.

Étapes suivantes:

poursuivre les activités avec les syndicats sur le travail des enfants exige une plus grande spécialisation des acteurs en tenant compte du niveau de représentation de plus de 25 millions de travailleurs, de la persistance du problème dans la région, du potentiel des syndicats, du niveau d'intégration dans les niveaux national et régional, de la nécessité de continuer à contribuer à des politiques efficaces.

Pour cela, il est important de considérer:

- » le niveau de développement de l'organisation, de représentation et d'articulation des syndicats et de leur volonté politique à régler le problème;
 - » la nécessité d'assurer des stratégies appropriées pour l'élaboration des politiques;
 - » les ressources financières et humaines pour développer le projet;
 - » les niveaux de dialogue social dans chaque pays.
-



BRÉSIL

Politiques publiques de lutte contre la main-d'œuvre enfantine

Période de mise en œuvre: 2012

Lieu: Brésil

Objectif principal: surveillance

Organisme principal: ministère public du travail

Site Internet: <http://www.prt21.mpt.gov.br/trabalho-infantil.php>

Résultats: 53 municipalités ont été examinées et 30 Termes d'Ajustement de Conduites (TACs) ont été établis, dont il en résulte la quantité suivante d'enfants qui en ont bénéficié: 9.870, âgés de 10 à 13 ans; 10.965, âgés de 14 à 15 ans; 21.351, âgés de 16 à 17 ans; et 42.186, dans la tranche d'âge de 10 à 17 ans.

Contexte et objectifs:

au Brésil, il existe une incidence significative de la main-d'œuvre enfantine. En général, les enfants et les adolescents, lorsqu'ils entrent sur le marché du travail, sont soumis à des journées exhaustives et à des conditions inhumaines de travail, en plus d'être impliqués dans des accidents dus à la manipulation des équipements développés anatomiquement pour les adultes. En raison de la charge de travail intense, la plupart ne fréquente pas les écoles et ainsi, perdent la possibilité de monter en grade d'un point de vue professionnel à l'avenir. Le projet vise à assurer le respect effectif des politiques, de programmes, de services et d'activités par les gouvernements, considérées comme essentielles pour lutter contre la main-d'œuvre enfantine et la protection du travailleur adolescent, englobant en synthèse, des actions de recherche active, l'inscription et l'accueil d'enfants et d'adolescents dans une situation de travail interdite ainsi que leurs familles respectives.

Méthodologie:

Étape de planification: étude et analyse des données statistiques et institutionnelles officielles en ce qui concerne les villes où il existe le pire taux de main-d'œuvre enfantine, afin d'établir un diagnostic du problème et qui affiche une liste des 20 villes pires par État et qui passeront par le projet d'intervention. Elle comprend de plus, l'identification des partenariats, l'élaboration de la proposition pour l'élaboration d'action concentrée, l'élaboration du plan de communication, le développement du plan d'action et la préparation d'une matrice de risques.

Étape d'exécution:

conduite des inspections sur place, constatation des problèmes et de l'omission éventuelle du Pouvoir Public, en ce qui concerne la mise en œuvre de politiques d'éradication de la Main-d'Œuvre Enfantine. Depuis lors, il y a eu l'introduction d'enquêtes civiles publiques, ce qui peut aboutir à la prise de mesures extrajudiciaires, telles que la célébration de Termes d'Engagement de Conduite; ou encore, le dépôt d'Actions. Étape de moniteurment/évaluation: réunions avec les unités du Ministère Public ayant rejoint le projet, afin de vérifier les avancées et les difficultés rencontrées dans la mise-en-œuvre, proposant: des suggestions et des recommandations de changements de plan; insertion de risques dans la matrice de risques non identifiés au début du projet; réajustement du chronogramme; surveillance des Termes d'Engagement et des autres procédures extrajudiciaires instaurées; ainsi que la compilation et l'analyse des données obtenues par le projet pour la vérification de l'efficacité et de la productivité.

.....

Leçons apprises:

l'établissement de partenariats est primordial pour le succès et l'augmentation de la portée des projets. Il est nécessaire que les organismes ayant des objectifs similaires articulent leurs actions. Le projet a démontré que le rôle du Pouvoir Public, lorsqu'il assume l'éradication de la main-d'œuvre enfantine en tant que priorité politique, produit des fruits assez efficaces dans la tâche d'éradiquer la main-d'œuvre enfantine.

Défis:

Établir une communication efficace avec tous les participants du projet et établir des partenariats avec d'autres institutions. Parfois, ont été constatées des résistances du Pouvoir Judiciaire sur la prise de conscience de son rôle dans l'induction de politiques publiques, par le biais de voies de recours judiciaires. Beaucoup de gestionnaires publics ne considéraient pas la main-d'œuvre enfantine comme une violation grave des droits, entravant les actions du Projet.

Étapes suivantes:

À l'avenir, cette pratique peut être répliquée dans tous les États de la communauté internationale, par le biais d'institutions chargées de la supervision de la Loi, selon l'organisation juridique-étatique de chaque pays. Il est important de maintenir le niveau d'engagement des participants et la diffusion des résultats positifs obtenus avec la pratique.

JApprentissage professionnel

Période de mise en œuvre: 2012

Lieu: Brésil

Objectif principal: surveillance

Organisme principal: ministère public du travail

Site Internet: <http://www.prt21.mpt.gov.br/trabalho-infantil.php>

Résultats: 7.887 nouveaux apprentis insérés dans une situation de protection du travail.

Contexte et objectifs:

au Brésil, il est légalement établi que tout et n'importe quel établissement entrepreneurial, à part quelques exceptions, doivent embaucher des jeunes apprentis entre 14 et 24 ans, dans un quota minimum de 5% et un maximum de 15%, par rapport à leurs employés occupant une fonction qui exige une formation professionnelle. Ces jeunes apprentis sont des employés spéciaux, avec des droits travaillistes de régime de retraite, dont la journée de travail est composée d'une partie théorique, correspondante à la réalisation d'un cours d'apprentissage professionnel; et une partie théorique, correspondante à la présence dans l'entreprise, pour l'exercice de l'activité du travail. Toutefois, compte tenu de ce fait, une grande partie des entreprises n'embauche pas et ne forme pas des apprentis, car il existe un terrain pour l'action de responsabilisation de ces acteurs. Le projet a eu l'intention de promouvoir la citoyenneté aux adolescents et aux jeunes, par la garantie d'opportunité de professionnalisation aux adolescents et aux jeunes, à niveau national, en conformité avec les lois brésiliennes.

Méthodologie:

- » Étape de planification: - étude et analyse des données statistiques et institutionnelles officielles par rapport à l'accomplissement du quota d'apprentis par les entreprises et quelles sont les entreprises qui présentent le potentiel le plus élevé d'embauche d'apprentis, l'élaboration du diagnostic du problème, l'identification des partenariats, l'élaboration de la proposition d'action concentrée, l'élaboration du plan de communication, le développement du plan d'action et l'élaboration de la matrice de risque. Ceci étant, l'Assistance de Gestion Stratégique du Bureau du Procureur Général du Travail, avec base sur les données statistiques existantes, a élaboré un diagnostic qui indique dans chaque État de la Fédération, les entreprises avec une capacité légale plus importante

pour l'embauche d'apprentis. Ces sociétés, une fois classées, seront soumises à l'action du Ministère Public dans la phase suivante.

- » Étape de mise en œuvre: Par la suite, le Ministère Public effectue la vérification du quota légal obligatoire pour l'emploi des apprentis de la part de chacune des entreprises retenues dans le diagnostic. Une fois cette vérification ayant été effectuée et le quota minimum étant défaillant, ce fait ouvre une voie vers une solution extrajudiciaire de la question, par la signature du Terme d'Ajustement de la Conduite ou de l'introduction de l'action.
- » Étape de Moniteurment/Évaluation: réunions avec les unités du Ministère Public ayant rejoint le projet, afin de vérifier les progrès et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, proposant des recommandations de changements au plan; insertion des risques dans la matrice des risques; réajustement du chronogramme; surveillance de l'accomplissement des Termes de Compromis et d'autres procédures extrajudiciaires instaurées; ainsi que la compilation et l'analyse des données obtenues par le projet.

Leçons apprises:

l'établissement de partenariats est primordial pour le succès et l'augmentation de l'étendue des projets. Il faut que les organismes ayant des objectifs similaires, articulent leurs actions. En outre, la présence et les activités d'une institution de surveillance, exigeant le respect des quotas d'apprentissage est essentielle pour la réalisation du droit fondamental à la professionnalisation.

Défis:

Sensibiliser les membres du Ministère Public pour une action orientée sur les résultats et fondée sur l'utilisation des outils de Gestion par Projets. Établir une communication efficace avec tous les participants du projet et établir des partenariats avec d'autres institutions. Des résistances auprès des entités de formation professionnelle ont été constatées, par le fait d'établir une unité de professionnalisation dans les villes à l'intérieur du Brésil.

Étapes suivantes:

À l'avenir, cette pratique peut être répliquée dans tous les États de la communauté internationale par des institutions chargées de la surveillance de la loi, selon l'organisation juridique et étatique de chaque pays. Il est important de maintenir le niveau d'engagement des participants et la diffusion et la gestion des résultats positifs obtenus avec la pratique.

Le rôle de l'inspection du travail dans la lutte contre le travail des enfants au Brésil

Période de mise en œuvre: permanent

Lieu: Brésil

Objectif principal: surveillance du travail des enfants et concertation interinstitutionnelle

Organisme principal: ministère du Travail et de l'Emploi au Brésil

Résultats: depuis 2000, les services d'inspection du travail ont sauvé plus de 125 mille enfants et adolescents de la situation de travail irrégulier. Entre 2007 et 2013, 29 289 actions fiscales et 46 803 retraits d'enfants et d'adolescents du travail interdit ont été effectuées.

Contexte et objectif:

au Brésil, les organismes d'inspection du travail ont fourni des efforts permanents dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants dans le but d'atteindre les objectifs fixés au niveau international, à savoir, l'élimination des pires formes de travail des enfants à l'horizon 2015 et éradiquer le travail des enfants à l'horizon 2020.

Toutes les directions régionales pour le travail et l'emploi (SRTE) et les unités régionales du ministère du Travail et de l'Emploi (MTE) ont un projet spécifique de lutte contre le travail des enfants et de protection des adolescents travailleurs. Ce projet contient des objectifs en termes de réalisations d'actions de surveillance et des programmes de mobilisation spécifique liés à ce thème.

Toutefois, ces actions de surveillance ne garantissent pas l'éradication durable du problème du travail des enfants, car il faut également combattre les causes ayant poussé les enfants ou les adolescents à chercher une occupation. Pour cela, les SRTE ont inclus dans leur planification annuelle des actions de concertation et d'intégration avec les organes et les entités qui composent le réseau de protection de l'enfant et de l'adolescent.

En outre, étant donné l'importance d'entreprendre des actions intégrées pour éradiquer, de fait, le travail des enfants, le ministère du Travail et de l'Emploi a mis en place, en 2002, la commission nationale d'éradication du travail des enfants (CONAETI). La coordination des travaux de la commission revient au ministère du Travail. La CONAETI est composée de représentants du gouvernement, d'organisations patronales, d'organisations de travailleurs, de la société civile et d'organismes internationaux. En conformité avec les Conventions nos.

138 et 182 de l'Organisation internationale du Travail (OIT), la CONAETI s'est fixée comme objectif prioritaire l'élaboration d'un plan national de prévention et d'éradication du travail des enfants et de protection des adolescents travailleurs. L'objectif de ce plan, lancé en 2004 et revu en 2011, est de coordonner les actions des divers acteurs sociaux concernés par cette thématique. Par ailleurs, la CONAETI s'est chargée d'élaborer la liste des pires formes de travail des enfants (connue sous le nom "liste TIP"), rendue officielle par le Décret no 6.481 de 2008. Actuellement, cette liste définit 93 activités préjudiciables à la santé, à la sécurité et aux valeurs morales des enfants et des adolescents exerçant ces activités.

Methodologie:

lorsqu'il constate une situation de travail interdit, l'auditeur-inspecteur du travail, en plus de déterminer l'arrêt immédiat par l'enfant ou l'adolescent de l'activité interdite et en plus d'appliquer les amendes administratives qui s'imposent à l'employeur, il doit envoyer les données de l'opération d'inspection en question aux organes composant le réseau de protection des enfants et des adolescents pour que les garçons ou les filles impliquées reçoivent la prise en charge nécessaire et pour que leurs familles puissent ainsi être incluses dans les programmes du gouvernement. L'objectif de l'envoi de ces informations est de permettre l'éradication durable du travail des enfants, tout en cherchant à combattre les causes de la survenance de cas de travail irrégulier.

Par ailleurs, pour renforcer les actions de concertation interinstitutionnelles, les SRTE participent aux forums régionaux pour la prévention et l'éradication du travail des enfants dont l'objectif est le développement d'actions conjointes en matière de prévention et de lutte contre le travail des enfants et de protection de l'adolescent travailleur. À l'échelle nationale, le MTE assure la coordination des réunions de la CONAETI dont l'objectif principal est de surveiller la mise en œuvre du plan national de prévention et d'éradication du travail des enfants et la protection de l'adolescent travailleur.

Défis:

en plus des défis d'ordre structurel auxquels font face les organismes d'inspection du travail, notamment le nombre réduit d'auditeurs fiscaux du travail et la difficulté d'accès à des localités où il y a beaucoup de cas de travail des enfants, il y a parfois des difficultés par rapport à l'établissement d'une communication efficace entre les partenaires du réseau de protection des enfants et des adolescents.

Leçons apprises:

l'expérience de l'inspection du travail dans la mise en œuvre d'actions de supervision pour l'éradication du travail des enfants révèle clairement que la décision d'en éloigner les enfants ou les adolescents soumis à des activités irrégulières et l'imposition de pénalités administratives à l'encontre de l'employeur ne sont pas suffisantes, à elles seules, pour éradiquer le travail des enfants. Il faut garantir une concertation interinstitutionnelle permanente pour que les droits des victimes et de leurs familles soient garantis, que la prise en charge soit effective et, principalement, pour que soient trouvées des solutions aux causes engendrant des cas de travail interdit.

Étapes suivantes:

renforcer les opérations d'inspection en mettant l'accent sur l'éradication des pires formes de travail des enfants et le renforcement des actions d'articulation et d'intégration entre les divers organes et entités qui composent le réseau de protection des enfants et des adolescents.



ÉQUATEUR

Stratégie pour libérer des secteurs des juridictions du travail des enfants.

Période de mise en œuvre: de 2002 à 2011

Lieu: Équateur

Objectif principal: inspection, suivi et normes légales concernant le travail des enfants dans les décharges publiques.

Organisme principal: *Ministerio de Relaciones Laborales*

Site Internet: www.relacioneslaborales.gob.ec

Résultats: 2160 enfants et adolescents extraits travail dans 78 districts; mise en place d'initiatives de prévention du travail des enfants dans 143 districts; visites à domiciles pour le suivi de 1 900 familles; 221 municipalités ont signé des lettres d'engagements pour éliminer le travail des enfants; démonstrations de l'efficacité de la méthodologie sur la façon de faire progresser la prévention et l'éradication des pires formes de travail des enfants; coordination intersectorielle efficace entre les différents niveaux de gouvernement;

Contexte et objectifs:

après que des accords nationaux aient été élaborés sur la façon d'utiliser la politique de protection spéciale pour les enfants et adolescents qui travaillent dans les décharges publiques, la décision du gouvernement a été de fixer un objectif pour éradiquer le travail des enfants dans les dépotoirs municipaux. Ainsi, le ministère du Travail a proposé un partenariat avec les municipalités afin de mettre en place des mécanismes de régulation, de surveillance et de suivi au niveau local et d'assurer des services publics locaux pour les filles comme pour les garçons. L'objectif du gouvernement est de générer et d'appliquer une méthode pour prévenir et éliminer le travail des enfants en identifiant les domaines critiques qui sont de la responsabilité du gouvernement municipal, et d'établir un ensemble de mesures efficaces pouvant être reproduites dans différents secteurs.

Méthodologie:

La méthodologie se concentre sur les secteurs spécifiques où les enfants sont exposés à des situations de travail. Les toutes premières actions consistent à la mise en place de politiques, à l'identification et à l'aide directe apportée aux enfants et à leurs familles (éducation, santé, entrepreneuriat et activités productives) et à l'inspection.

Le processus a commencé en 2002, lorsque l'Institut national de l'enfance et de la famille (INNFA) et l'OIT ont préparé une proposition impliquant la municipalité de Santo Domingo de los Tsáchilas et la *Fundación Desarrollo y la Autogestión (DYA)* pour produire une base de données sur les enfants qui travaillent dans 20 villes de plus de 20 000 habitants. D'autres initiatives ont eu lieu en même temps dans la municipalité de Santo Domingo de los Tsáchilas, concernant les investissements pour améliorer la gestion technologique des déchets, la mise en œuvre de solutions productives pour les adultes qui travaillent dans le recyclage des déchets, l'interdiction d'accès des enfants aux décharges, ainsi que des actions pour la restitution des droits à l'éducation et à la santé. Jusqu'en 2006, l'initiative a été élargie à d'autres municipalités avec de nouveaux partenaires (l'UNICEF et la *Fundación Telefónica*). En 2007, le gouvernement national a créé une politique de protection spéciale pour les enfants et les adolescents qui travaillent dans les décharges publiques. Cette politique est conduite par le conseil politique et technique intersectoriel dans le but d'éliminer le travail des enfants. Ainsi, la base de données a été élargie pour atteindre 100 autres villes de plus de 10 000 habitants et a été renforcée par l'intégration des activités d'inspection du ministère des relations du travail. En 2009, le gouvernement national a assumé l'objectif d'éradiquer le travail des enfants dans les décharges et 33 nouvelles villes sont ajoutées au programme.

En 2010, des services d'inspection pour vérifier la présence d'enfants dans les décharges municipales ont intégré le système de surveillance du ministère du Travail. En deux semaines, les inspections ont couvert tous les districts du pays et des sanctions juridiques ont été infligées à ceux qui n'ont pas empêché l'accès des enfants aux dépotoirs. En vérité, en 2010, le travail de contrôle a permis de s'assurer à ce qu'il n'y ait plus d'enfants qui travaillent dans les décharges, tout en développant un système de prévention, de rétablissement des droits et d'alimentation des mineurs en dehors des décharges.

La création d'un département juridique municipal gratuit affecté au travail des enfants a exigé un certain nombre d'actions, à savoir:

- » renforcement du rôle des municipalités et de leur engagement à éradiquer le travail des enfants, notamment par l'établissement de mesures par décrets administratifs et le contrôle de l'accès des enfants aux lieux de travail.
- » développement et mise en place d'un protocole d'intervention pour créer un système efficace destiné à toutes les institutions impliquées dans la stratégie d'éradication du travail des enfants dans le secteur, conformément à la connaissance du rôle de chaque institution dans ce domaine. Le protocole comprend ceci: une base de référence pour le travail d'inspection, une recherche sur la situation socio-économique des familles et des visites à domicile, un programme de planification familiale avec des accords pour assurer la scolarisation des enfants et des adolescents, des activités de loisir, des soins de santé et des orientations vers des institutions publiques, l'accès de la famille à des services publics tels que les aides au logement, la formation et le soutien à la production locale de la famille.
- » développement d'un système de surveillance qui permet un suivi précis de chaque cas; mise en place de mesures de surveillance et de sanctions en cas de violation des règlements pour assurer la prévention et l'éradication du travail des enfants.
- » ratification de l'engagement de l'Équateur dans ce domaine sous le slogan "l'Équateur sans travail des enfants" en partenariat avec le gouvernement et les institutions du secteur privé.

Défis:

manque d'apports durables provenant du budget public pour garantir les progrès et atteindre les objectifs. En outre, l'expansion d'autres paramètres liés au type d'activité ciblée a été pensée afin de s'assurer que les enfants travailleurs n'émigrent pas à d'autres activités ou à

d'autres secteurs commerciaux. De plus, les provisions apportées par l'État ont tendance à être inférieurs à ce qui exigé.

Leçons apprises:

les initiatives spécifiques développées ont permis de démontrer qu'il est possible d'éradiquer le travail des enfants et de susciter une prise de conscience et des convictions de la part des autorités. La prévention et l'élimination du travail des enfants implique différents acteurs et exige une forte coordination avec les dirigeants de l'État.

Étapes suivantes:

faisant suite aux succès des opérations menées dans les décharges publiques, les partenaires ont progressé pour atteindre les abattoirs, les foires et les marchés. Pour l'avenir, le gouvernement envisage d'élaborer des stratégies similaires pour le travail des enfants dans les marchés de rue pour s'assurer à ce que plus aucun enfant ne travaille en Équateur d'ici à 2016.



URUGUAY

Stratégie nationale pour l'amélioration de la situation des travailleurs et travailleuses domestiques

Période de mise en œuvre: 2005 - 2013

Lieu: Uruguay

Objectif principal: inspection dans le secteur du travail domestique des enfants

Organisme principal: Inspection générale du travail et de la sécurité sociale du ministère du Travail et de la Sécurité Sociale de l'Uruguay

Site Internet: http://www.mtss.gub.uy/index.php?option=com_content&view=article&id=29&Itemid=41

Résultats: hausse de 65% des emplois formels parmi les travailleurs domestiques, en passant de 40 000 travailleurs cotisants en 2004 à 65 000 en 2011; augmentation exponentielle du contrôle dans l'activité domestique; pour la première fois dans l'histoire du pays, des aspects comme la santé, la sécurité et l'environnement associés aux travailleurs domestiques ont été traités; une prise de conscience accrue sur les risques du travail domestique pour les enfants de sexe féminin et les adolescentes chez les enfants qui travaillent, leurs familles

et les acteurs institutionnels les plus importants pour l'enfance et l'adolescence (éducation, santé, développement social); détection et règlement des situations d'extrême vulnérabilité pour les enfants et adolescents; détection et résolution des situations d'extrême vulnérabilité des travailleurs étrangers.

Contexte et objectifs:

la seule étude spécifique sur le travail des enfants réalisée en Uruguay a été menée par l'Institut national des statistiques en 2009, d'après la méthodologie promue par l'IPEC-OIT. L'enquête a révélé que 9,9% des enfants et des adolescents de 5 à 17 ans de l'Uruguay étaient soumis au "travail des enfants" (TE). La plus grande étude du pays a révélé qu'environ 92 000 enfants et adolescents se trouvaient dans une situation de travail d'enfants, dans l'acception la plus vaste. Il est important de signaler que l'activité de nounou est la plus répandue parmi les enfants et adolescents travailleurs, avec 18%, et l'activité de ménage est la cinquième, avec 5,4%. En général, les travailleuses sont issues couches populaires à faibles revenus, sans qualification professionnelle, et qui font un type de travail dévalorisé socialement, très mal payé, et présentent une haute mobilité professionnelle. Depuis 2005, la situation des employés domestiques, y compris les enfants de sexe féminin et les adolescentes, constitue une des principales préoccupations du gouvernement uruguayen en matière de travail. Dans ce cadre, en 2006, l'Uruguay a promulgué la loi no 18 065 qui garantit les mêmes droits aux travailleurs domestiques et aux autres travailleurs du pays et définition d'une limite d'âge de 18 ans minimum pour le travail domestique.

La création et la mise en œuvre de cette loi représente un apport très significatif pour le développement de la convention internationale du travail no 189, l'Uruguay étant le premier pays du monde à la ratifier. La non-conformité aux obligations établies dans la loi 18.065 est sanctionnée conformément aux dispositions de la norme nationale en matière de travail. L'IGTSS (*Inspección General del Trabajo y la Seguridad Social*) surveille la conformité à la loi, tout en ayant le pouvoir, appuyé par la justice d'ailleurs, d'effectuer les inspections domiciliaires quand il y a une présomption de non-conformité aux normes de travail et de sécurité sociale.

L'Inspection générale du Travail (IGTSS), du ministère du Travail (MTSS), préside le comité national pour l'éradication du travail des enfants et la protection du travailleur adolescent (CETI), et l'institut de l'enfant et de l'adolescent de l'Uruguay (INAU) exerce son secrétariat. Plusieurs propositions d'actions pour le traitement du travail des enfants et adolescents comptant sur l'engagement de toutes les parties ont été présentées dans le cadre du CETI,

qui est une instance à caractère quadripartite (gouvernement, organisation de travailleurs, organisation d'employeurs, société civile organisée).

Méthodologie:

les principaux aspects de la stratégie uruguayenne peuvent être synthétisés comme suit:

- » législation adéquate qui établit les mêmes droits pour les travailleurs domestiques que pour le reste des travailleurs;
- » législation adéquate en matière de droits des enfants et adolescents, avec un accent mis sur le travail des enfants et adolescents;
- » politique nationale de protection du travailleur adolescent dans tout secteur d'activité, y compris le travail domestique;
- » dialogue social tripartite et quadripartite;
- » contrôle systématique de plus en plus profond;
- » construction d'une nouvelle matrice de protection sociale pour tous les enfants et adolescents, avec des actions focalisées sur ceux qui sont en situation de plus grande vulnérabilité comme les enfants et les adolescents travailleurs.

Depuis 2010, l'IGTSS mène des opérations officielles de contrôle en atteignant environ 4 500 maisons par an, dans les principales villes du pays. Sur le total de toutes les maisons visitées, cette instance a identifié et suivi le travail domestique dans 25% des foyers où ils ont trouvé des cas de travailleurs adolescents. En 2012, un recours légal a été demandé pour entrer dans une maison suspectée de travail domestique et étranger informel afin d'y libérer la personne soumise. Dans tous les contrôles, on a aussi développé une campagne d'information et de sensibilisation des travailleurs et des employeurs, en offrant du matériel graphique avec les dispositions prévues par la loi mentionnée ci-dessus portant définition de nouvelles obligations pour les employeurs.

L'INAU effectue des inspections en matière de travail des enfants et adolescents, en particulier celles liées au travail domestique. Ces inspections sont effectuées dans le cadre du travail coordonné entre l'INAU et l'IGTSS. De même, l'INAU est l'organisme responsable d'émission de l'autorisation de travail pour adolescents, sans laquelle il n'est pas légal d'employer des personnes de 15 à 17 ans. L'octroi de cette autorisation est soumis à la démonstration par l'employeur qu'il n'y a pas de risques pour l'enfant

ou l'adolescent, que le travail est mené à bout pendant la journée et que la journée de travail est restreinte, que les adolescents continuent leurs études et qu'un examen médical préalable est exigé. En outre, cette habilitation doit être acceptée par la mère, le père ou le tuteur de l'adolescent.

Dans le cadre du travail effectué dans l'organisme socio-professionnel du MERCOSUR, le CETI a lancé des campagnes d'information et de sensibilisation spécifiques sur le travail domestique des enfants et des adolescents ont été réalisées, tout en prévenant quant aux risques auxquels ils sont exposés, ainsi que sur les dispositions légales qui interdisent le travail des enfants et qui protègent le travail des adolescents. Ces campagnes ont inclus des ateliers et des séminaires avec des acteurs nationaux et locaux, dans plusieurs départements du pays.

Dans le même temps, le CETI a entrepris des actions de coordination permanente entre les organismes publics et les acteurs sociaux, de manière à traiter les situations spécifiques détectées. L'objectif en est d'insérer les enfants et les adolescents travailleurs dans des services et programmes adaptés à leur âge, en mettant l'accent sur l'éducation formelle, la formation professionnelle et les soins de santé. Aussi doit-on souligner à cet égard le développement de la nouvelle matrice de protection sociale pour les enfants et les adolescents de l'Uruguay.

Défis:

les principaux défis sont les suivants:

- » continuer à réduire le manque de formalité du secteur;
- » maintenir et approfondir le contrôle de l'inspection du travail et de l'INAU;
- » continuer à améliorer les conditions de travail, en particulier celles liées à la santé et à la sécurité du travail;
- » avancer dans la détection et le règlement de situations de travail domestique des enfants et des adolescents;
- » approfondir les actions de sensibilisation et d'information dans les petites villes et les domaines suburbains et ruraux;
- » approfondir les actions d'orientation sociale pour mettre fin aux situations de travail domestique des enfants dans leurs propres maisons (non celles de tiers).

Leçons apprises:

les campagnes ont prévu des ateliers et des séminaires avec des acteurs nationaux et locaux dans plusieurs départements du pays. Ces initiatives ont été très bien reçues par les participants des différentes localités. En outre, le développement de la nouvelle matrice de protection sociale pour les enfants et les adolescents à partir de l'élaboration de la stratégie nationale pour l'enfance et l'adolescence 2010-2030 et la construction de la réforme sociale, qui a engendré une croissance sans précédent en matière d'accès aux droits pour les mineurs de 18 ans, a été un facteur de très grande importance. Le dialogue tripartite et quadripartite a permis la construction de pactes sociaux généraux et spécifiques, dans le cadre du CETI, qui est un espace à caractère quadripartite (gouvernement, organisation de travailleurs, organisation d'employeurs, société civile organisée) et la production de plusieurs propositions d'actions pour le traitement du travail des enfants et adolescents, tout en comptant sur l'engagement de toutes les parties.

Étapes suivantes:

le CETI élaborera de façon quadripartite une proposition de plan d'action pour la protection du travailleur adolescent, où une attention particulière sera donnée à la situation des travailleurs domestiques.



TADJIKISTAN

Pour une politique nationale sur le travail des enfants

Période de mise en œuvre: 2011 – 2013

Lieu: Tadjikistan

Objectif principal: promouvoir une approche participative pour la mise en place d'une politique sociale de lutte contre le travail des enfants.

Organisme principal: ministère du Travail et de Protection sociale de la population du gouvernement du Tadjikistan

Site Internet: <http://www.mehnat.tj/index.php/en/>

Résultats: définition d'objectifs de développement réguliers et immédiats pour éliminer les pires formes de travail des enfants au Tadjikistan jusqu'à 2020 avec l'accord des toutes les parties prenantes; mise en place d'un plan d'action national présenté au grand public en juin 2013; formation de plus de 35 membres du groupe de travail national pour l'élimination du travail des enfants et de la commission sur les droits de l'enfant.

Contexte et objectifs:

même si la Convention n° 182 de l'OIT a été ratifiée par le Tadjikistan depuis 2005, aucune politique nationale destinée à l'élimination des pires formes de travail des enfants n'a été mise en place jusqu'à 2011. Cela a été considéré par l'OIT-IPEC comme une lacune politique exigeant une solution urgente, ce à quoi le pays a répondu par la création du programme d'action intitulé "élaboration d'un plan national d'action pour la prévention et l'élimination des pires formes de travail des enfants au Tadjikistan pour la période 2014-2020 sur la base des larges consultations tenues avec les principales parties prenantes aux niveaux central et local". Cette tâche a été attribuée au centre de recherche et d'information "SocService" (une organisation non gouvernementale) pendant la période allant de juin 2011 à mars 2013.

Méthodologie:

dans le cadre de ce programme d'action, un groupe de travail tripartite (TWG) a été établi sous la coordination du conseil de coordination pour l'élimination du travail des enfants en collaboration avec le ministère du Travail et de la Protection sociale de la population (MLSP). Son objectif est d'élaborer le plan national (NP) et le plan national d'action (NAP). Le TWG a inclus 25 représentants des ministères clés et des agences gouvernementales: MLSP, ministère de l'Intérieur, de la Santé, de l'Éducation, de l'Agriculture, des Finances, de la Justice, le comité sur les femmes et les affaires familiales et l'agence des statistiques, ainsi que des représentants de la chambre basse du Parlement, du département de l'emploi et de la protection sociale du bureau exécutif du Président et d'autres départements importants identifiés dans le document de base sur le travail des enfants. D'autres organisations ont pris part aux travaux du TWG: les organisations d'employeurs et de travailleurs et les organisations non gouvernementales et internationales (OIT-IPEC, UNIFEM, UNICEF, UNFPA, PNUD, IOM et *Save the Children*). La composition intersectorielle et multi-institutionnelle du groupe a permis que des perspectives de divers secteurs et genres soient représentées.

Étant donné que le Tadjikistan n'a pas vécu d'expérience antérieure en matière d'élaboration d'une politique pour éradiquer les pires formes de travail des enfants, une attention particulière a été donnée à la tenue de vastes consultations pour informer et augmenter la capacité des membres du NAP. Durant la mise en œuvre du programme d'action, le NAP a été révisé trois fois afin d'identifier des stratégies, des objectifs et des activités plus solides et efficaces pour

éliminer le travail des enfants. Les séries de consultations sur le plan national et local ont aidé à identifier les domaines d'intervention prioritaires pour éliminer les pires formes de travail des enfants au Tadjikistan, tout en tenant compte de la faisabilité des mesures prévues, de la disponibilité de capacité et de fonds et de la nécessité d'une efficacité maximale pour éliminer les pires formes de travail des enfants à l'horizon 2020.

Défis:

malgré les divergences existantes entre les parties prenantes, la série de consultations faites ont permis aux participants de tomber d'accord sur une approche unifiée afin de faire face au travail des enfants. Le long processus de consultations a débouché sur un compromis et sur l'identification d'objectifs de développement et d'objectifs immédiats pour éliminer les pires formes de travail des enfants au Tadjikistan à l'horizon 2020.

Leçons apprises:

la révision, l'ébauche et la discussion du NAP durant les consultations ont facilité l'établissement d'un rapport étroit avec les partenaires. Durant les consultations nationales et locales, une plus grande autorité et responsabilité ont été déléguées aux autorités locales et aux agences concernées, dès lors qu'elles ont plus de connaissances au sujet du problème du travail des enfants. À travers ce processus, la perception des bénéficiaires directs du NAP a été considérée et intégrée. Afin d'atteindre les résultats mentionnés à travers le processus de consultations, un temps suffisant a été nécessaire pour achever le processus d'ébauche du NAP vers l'élimination des pires formes de travail des enfants.

Étapes suivantes:

l'objectif principal de l'élaboration du NAP a été d'aborder les problèmes des enfants engagés dans les pires formes de travail et la création d'un cadre stable pour le développement d'une politique à long terme. Un pas important a été franchi par l'institution du NAP dans le cadre des efforts visant à l'élimination des pires formes de travail des enfants à travers le pays. Les prochains pas consisteront dans la transformation du cadre politique établi en actions concrètes.



PAKISTAN

La législation provinciale prend une position ferme sur le travail dangereux des enfants

Période de mise en œuvre: depuis 2012

Lieu: Pakistan

Objectif principal: législation nationale sur le travail des enfants

Organisme principal: unité provinciale du travail des enfants – Punjab, département du travail et des ressources humaines du gouvernement du Punjab

Site Internet: www.pclupunjab.org.pk

Résultats: Ébauche de la loi qui est en attente de promulgation à l'Assemblée Provinciale, avant d'être publiée comme un acte et d'entrer en vigueur; le processus d'ébauche pour la loi sur le travail des enfants a influencé les autorités provinciales à chercher à réformer d'autres lois sur la protection du travail et le bien-être.

Contexte et objectifs:

en 2011, le gouvernement du Pakistan a adopté le 18^{ème} avenant à la Constitution du pays, déléguer la promulgation et la mise en application des lois sur le travail lois au niveau

provincial. Outre la liberté de promulguer une nouvelle législation, les nouvelles conditions exigent que chaque gouvernement provincial adopte les lois fédérales qu'il choisit pour garder et réviser ou remplacer celles qu'il n'a pas voulues. Ceci a conduit à une occasion unique pour amender l'Acte sur l'Emploi des Enfants, 1991, en conformité avec la Convention OIT No. 138 sur l'âge minimum pour l'emploi et la Convention No. 182 sur les Pires Formes de Travail des enfants. La loi sur l'emploi des enfants manquait de dispositions pénales suffisantes pour réglementer d'une façon adéquate. Il n'interdisait pas l'emploi d'enfants en dessous de 14 ans sauf dans quelques occupations. Il permettait que les enfants en dessus de 14 ans travaillent dans des emplois dangereux. Il y a eu des cas avec l'âge minimum pour les heures de travail. Par ailleurs il ne fournissait pas une claire définition du travail dangereux des enfants. Parmi d'autres réformes ayant lieu en même temps, le gouvernement fédéral a également amendé la Constitution pour rendre l'éducation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, voyant l'État couvrant les frais de scolarité.

Méthodologie:

une fois que le gouvernement provincial a eu la mission d'établir la protection à travers de la loi sur le travail loi, l'OIT a démarré l'élan sur la réforme de la loi sur le travail des enfants avec une consultation aux représentants de chaque gouvernement provincial et des organisations d'employeurs et de travailleurs en février 2012 (sous la seconde phase du projet de lutte contre le travail abusif des enfants, avec le soutien financier de l'Union Européenne). Chaque province a ensuite avancé, mais à une allure différente (et est à des phases différentes actuellement); au Punjab:

- » L'unité provinciale sur le travail des enfants de Punjab a embauché un conseiller national familier avec les questions pour ébaucher une loi.
- » ensuite, il a organisé une consultation dédiée à la loi sur le travail des enfants et ensuite a intégré une discussion sur elle dans plusieurs autres consultations concernant les questions des enfants pour débattre les versions à l'ébauche.
- » les débats ont eu lieu dans les départements sur les limites spécifiques et les définitions et la sphère d'application; peu d'items ont été "difficiles", peut-être à l'exception du travail domestique des enfants, qui est encore en train d'être débattu en termes de mise à exécution.
- » l'ébauche a été autorisée en premier par le département du travail, suivi par le département juridique et est en attente de reprise de l'Assemblée Provinciale pour adoption dans les mois qui viennent. Avec la volonté politique plutôt forte en vue de l'éducation des enfants et de leur protection contre l'emploi abusif, la loi ne devrait pas rencontrer d'obstacle.

Pour faciliter les perspectives de mise en œuvre de la loi, des conseillers ont été engagés dans toutes les quatre provinces pour ébaucher les règles pour la loi proposée et pour refaire l'ébauche de chaque liste provinciale des occupations dangereuses (avec l'aide du projet CACL-II).

Leçons apprises:

la leçon la plus importante dans ce processus a été l'importance d'une coordination interprovinciale – la réunion des représentants de toutes les provinces a élargi la profondeur d'expériences et d'idées pour considérer quand former l'ébauche; dernièrement il est arrivé à une meilleure ébauche de loi. Par exemple, quand certains inspecteurs et directeurs des trois autres provinces ont parlé de leurs propres expériences sur la mise à exécution, ils ont indiqué une faiblesse de ne pas avoir de mesure minimum sur les amendes (dans la loi fédérale), qui ait résulté dans la clause de punition n'avoir pas été prise au sérieux. Cette idée a motivé l'inclusion à la fois d'une mesure minimum et maximum considérant les amendes et les emprisonnements.

La coordination interprovinciale a également permis la consistance des lois dans toutes les provinces.

Les personnes affectées par la loi doivent être incluses dans le processus de consultation, spécialement pour une loi qui implique des pénalités. Autrement, celles impactées pourraient militer contre elle. Au Pakistan les employeurs et les travailleurs ont été inclus dans le processus et ont été invités à contribuer à leurs intérêts.

Défis:

avec un agenda de développement bondé, le plus grand défi a été de démarrer le débat. L'OIT est devenu le catalyseur avec l'ouverture de la consultation interprovinciale et tripartite qui a été ensuite suivie par chaque gouvernement organisant des discussions dans leur juridiction.

Étapes suivantes:

L'exécution sera la première question pour soutenir la force de la loi. Du fait d'être une loi provinciale la province est beaucoup plus investie et plus probablement appliquera plus agressivement la loi et organisera des campagnes concurrentes pour l'aider. En outre, parce qu'elle a été "artisanale" en conjonction avec l'éducation et d'autres départements, ils sont également investis dans le suivant.

Le nouvel avenant Constitutionnel sur l'éducation obligatoire jusqu'à 16 ans aidera à imposer la loi et les dispositions légales. Si cette campagne réussit, elle s'appliquera au travail des enfants. Une action parallèle par l'éducation, la formation de compétences et les départements de santé est nécessaire.



FIDJI

Intégration de l'inspection, du contrôle et de l'application de la loi du travail des enfants

Période de mise en œuvre: depuis 2011

Lieu: Fidji

Objectif principal: intégrer la législation nationale contre le travail des enfants comme thématique transversale dans les politiques publiques

Organisme principal: ministère du Travail, des Relations industrielles et de l'Emploi (MOL)

Site Internet: <http://www.labour.gov.fj/>

Résultats: le travail des enfants a été inclus dans le programme national du travail décent des Îles Fidji; l'unité du travail des enfants (CLU) est incorporée au sein du plan d'entreprise du ministère du travail; le cadre de surveillance créé par la CLU rassemble les secteurs étatiques, non étatiques et privés pour faire face au travail des enfants; l'unité du travail des enfants a entrepris les actions suivantes:

- » former des agents de travail sur la législation et l'inspection du travail des enfants;

- » former des comités interagences dans tous les districts pour assurer la surveillance du travail des enfants;
- » créer une base de données centralisée et un système de référence du travail des enfants vers les services appropriés;
- » créer des systèmes d'inspection du travail des enfants tout en les intégrant à leurs fonctions d'inspection du travail;
- » coordonner les comités du travail des enfants qui ont été approuvés comme faisant partie de la législation du comité national de coordination sur les enfants;
- » coordonner l'élaboration du plan national d'action des Fidji pour l'élimination du travail des enfants et mise en place de la politique du travail des enfants;
- » réaliser une formation sur le travail des enfants avec les parties prenantes telles que la police des Fidji, le ministère de l'Agriculture et le Conseil des producteurs de canne à sucre de Fidji;
- » soutenir la conformité du secteur du sucre aux exigences du commerce équitable "sans travail des enfants";
- » retirer des enfants du travail et empêcher les enfants à risque de s'engager dans le travail des enfants en fournissant des conseils et en remettant les enfants à l'école;
- » inscrire les enfants en âge minimum légal de travail dans la base de données du centre national de l'emploi;
- » engager des poursuites judiciaires contre un employeur dans une affaire de travail dangereux pour les enfants;
- » organiser les événements de la journée mondiale contre le travail des enfants et des campagnes de sensibilisation;
- » entreprendre une surveillance en milieu scolaire en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

Contexte et objectifs:

les Fidji ont ratifié la Convention n° 138 en 2003 et la Convention n° 182 en 2002. En 2009, les Fidji, par le biais d'une loi nationale, ont révisé leur législation de travail pour se conformer aux Conventions sur le travail des enfants dans le cadre du programme "Lutter contre le

travail des enfants à travers l'éducation "(TACKLE) de l'OIT. La révision a recommandé des mesures qui doivent être prises pour mettre la législation du travail aux Fidji en conformité avec les Conventions sur le travail des enfants de l'OIT et a reconnu la nécessité de mettre en place une unité sur le travail des enfants (CLU) afin de faire face à ce phénomène. Selon le rapport, même si la loi sur les relations de l'emploi de 2007 et d'autres lois connexes prévoient des dispositions portant protection contre le travail des enfants, des mesures devaient être prises pour renforcer les mécanismes d'application de la loi.

En juin 2011, le ministère du Travail, des Relations industrielles et de l'emploi (MOL) a créé une unité du travail des enfants pour renforcer les capacités institutionnelles des autorités nationales et locales dans la formulation, l'exécution et l'application des lois et politiques de lutte contre le travail des enfants, en coordination avec les partenaires sociaux et la société civile dans les Îles Fidji.

Méthodologie:

la CLU, avec le soutien du TACKLE, a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du système de surveillance du travail des enfants, la création d'une base de données centralisée et la formation des employés, des inspecteurs de travail et des membres des comités interagences sur la façon d'identifier et de répondre aux questions du travail des enfants. L'unité de travail des enfants est également à la tête des efforts visant à élaborer le plan d'action national des Fidji pour l'élimination du travail des enfants et de la politique du travail des enfants, et a dépassé sa fonction de "phase d'installation" initiale pour soustraire les enfants aux travaux dangereux et de poursuivre les employeurs concernés. La liste des travaux dangereux des enfants a été officiellement annoncée le 28 mai 2013.

Le système de surveillance du travail des enfants est coordonné par les inspecteurs du travail afin de superviser et de contrôler les questions du travail des enfants au niveau du district/ provincial. Il renforce la structure existante du comité interagences (IAC), créé par le département de la sécurité sociale pour aborder les questions de protection de l'enfance dans le cadre du comité national de coordination pour l'enfance (NCCC). Ce dernier est composé de représentants d'agences gouvernementales, de la société civile et des groupes communautaires. La CLU est rattachée au NCCC par le comité du travail des enfants (CLC), qui est composé de représentants de différents ministères du gouvernement, d'organisations de travailleurs et d'employeurs et d'autres intervenants.

Défis:

il faut intégrer les activités de travail des enfants dans les programmes sectoriels nationaux et garantir la coordination aux niveaux national et local pour contribuer à la durabilité des actions de la CLU. Il a fallu donc impliquer le ministère de l'Éducation, le département des affaires sociales, la police des Fidji, le bureau des statistiques des Îles Fidji, l'unité de surveillance de la pauvreté, la planification nationale, le ministère de la Jeunesse, de l'Agriculture, de l'Immigration et les organisations des travailleurs et d'employeurs. Il est nécessaire d'intégrer les questions du travail des enfants dans des programmes et des plans pertinents.

Leçons apprises:

cette bonne pratique montre que lorsque les gouvernements assument des responsabilités au plus haut niveau, les outils d'inspection et de surveillance peuvent être renforcés d'une manière efficace par l'application de sanctions appropriées contre les auteurs de travail des enfants. Elle démontre également l'importance de réunir différents partenaires qui peuvent et doivent jouer un rôle dans la prévention et l'élimination du travail des enfants.

La surveillance du travail des enfants est plus efficace lorsqu'elle est intégrée dans les structures et mécanismes existants car cela permet d'assurer sa mise en œuvre pratique et sa durabilité. Les systèmes de surveillance du travail des enfants peuvent également renforcer la réponse du gouvernement en matière de lutte contre les causes profondes du travail des enfants. Et des consultations avec un large éventail de parties prenantes dans la conception des interventions contribuent à assurer l'adoption d'approches pertinentes et pragmatiques pour éliminer le travail des enfants.

Étapes suivantes:

le gouvernement s'est engagé à intégrer les questions du travail des enfants dans les programmes et politiques nationales et d'allouer des ressources pour assurer l'élimination du travail des enfants. L'existence de la CLU est un gage de mise en œuvre des plans et des politiques de lutte contre le travail et d'application de la législation pertinente.



PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Comblant les lacunes dans la législation du travail

Période de mise en œuvre: de 2009 à 2012

Lieu: Papouasie-Nouvelle-Guinée

Objectif principal: mécanismes d'alignement et d'exécution pour l'application adéquate de la législation nationale.

Organisme principal: ministère du Travail et des Relations industrielles (DLIR)

Site Internet: <http://www.ned.gov.pg/>

Résultats: augmentation de l'appropriation nationale sur la législation du travail des enfants; unité du travail des enfants au sein du ministère du Travail et des Relations industrielles (DLIR); création de comités provinciaux du travail des enfants; élaboration d'un Plan national d'action du PNG pour l'élimination du travail des enfants; mise en place du service d'inspection du travail des enfants et élaboration des formulaires d'orientation; élaboration d'une liste de travaux dangereux pour les enfants.

Contexte et objectifs:

bien que la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) ait ratifié les Conventions sur le travail des enfants en 2000, peu a été fait pour améliorer la législation pour assurer la conformité avec les Conventions. En 2009, l'OIT/IPEC, par le biais du programme "Lutte contre le travail des enfants par l'éducation (TACKLE)", a appuyé la première révision nationale de la législation sur les politiques et les lois relatives au travail des enfants. En conséquence, le ministère du Travail et des Relations industrielles (DLIR) a accepté de réviser la loi sur l'emploi de 1978 pour la mettre en conformité avec les Conventions et dresser une liste des travaux dangereux pour les enfants par un processus tripartite. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est un pays qui n'a bénéficié d'aucun soutien de l'IPEC avant le TACKLE. La révision législative a répondu à un besoin identifié et fournit le cadre juridique nécessaire à travers lequel le pays peut résoudre le problème du travail des enfants. Le gouvernement a également organisé un forum national et des *roads-shows* sur le travail des enfants dans six provinces, raison pour laquelle l'OIT a recommandé de mettre en place des comités provinciaux du travail des enfants.

Avant le début du projet, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant (1993) et les Conventions du travail des enfants de l'OIT (2000). Dès qu'un État membre ratifie une Convention de l'OIT, il est contraint de s'assurer que les lois nationales sont mises en conformité avec les dispositions de cette convention. Même s'il y avait un certain nombre de lois touchant à la question du travail des enfants en Papouasie-Nouvelle-Guinée, y compris la loi sur l'emploi (1978), la loi Lukautim Pikinini, la loi de l'apprentissage et sur le commerce d'essais, la loi de l'âge minimum (sea), la loi de la défense, le Code criminel (crimes sexuels et infractions contre les enfants) (2002), elles étaient dans l'ensemble considérées comme inadéquates et incompatibles à bien des égards avec les Conventions n° 138 et 182.

En plus de révéler l'inadéquation et l'incompatibilité des lois avec les Conventions, la "révision des politiques et du cadre législatif concernant le travail des enfants en Papouasie-Nouvelle-Guinée" a également constaté qu'il n'y avait pas de mécanisme efficace pour l'application des lois, ce qui a été désigné comme un problème majeur nécessitant une attention immédiate. En ce qui concerne les politiques visant à résoudre le problème, l'examen a révélé que même s'il n'y avait pas de politique spécifique sur le travail des enfants, un certain nombre de politiques d'éducation étaient en vigueur, notamment le plan national d'éducation (2005-2014) et le plan d'éducation de base universelle (2010). Toutefois, d'après ces politiques,

l'enseignement primaire n'est pas obligatoire et la gratuité de l'enseignement concernait seulement l'enseignement primaire (qui inclut les enfants âgés de 6 à 8 ans) sans toucher l'enseignement fondamental (qui inclut les enfants âgés de 9 à 14 ans). L'examen a établi une série de recommandations visant à mettre la législation en conformité avec les Conventions sur le travail des enfants de l'OIT.

Méthodologie:

suite à la révision de la législation, un Forum national sur le travail des enfants a eu lieu en juillet 2011, lequel a débouché sur l'identification d'actions prioritaires du plan national d'action visant à éliminer les pires formes de travail des enfants, notamment: (i) combler les lacunes de la loi sur l'emploi concernant le travail des enfants; (ii) dresser une liste des travaux dangereux pour les enfants pour la PNG; (iii) intégrer les études sur le travail des enfants dans les fonctions du DLIR; (iv) mettre en place un système d'inspection et de surveillance du travail des enfants.

Des consultations tripartites ont eu lieu pour la révision de la loi sur l'emploi. En 2011, une analyse préliminaire de la loi sur l'emploi de 1978 de la PNG a été réalisée et des lacunes ont été mises en évidence. Par exemple, il a été noté que la loi sur l'emploi ne porte pas de définition et d'interdiction claire et adéquate des pires formes de travail des enfants, notamment l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et la traite des enfants. En 2012, un atelier tripartite a conduit à l'élaboration de dispositions dans le projet de réforme de la loi sur l'emploi pour combler les lacunes en interdisant, par exemple, les travaux dangereux pour les garçons et les filles tout en portant l'âge minimum de travail de 16 à 18 ans.

Pour renforcer les mécanismes de surveillance, un atelier de formation pour les fonctionnaires du travail a été organisé, suivi d'un processus de création d'une unité du travail des enfants dans le DLIR, de rédaction d'une liste des travaux dangereux des enfants et de mise en place de formes de surveillance et de suivi du travail des enfants. En 2013, l'ensemble travail des enfants/road-show itinérant de la loi commune a débouché sur la formation de plus de 200 participants tripartites qui ont convenu que la solution doit passer par la création de comités provinciaux du travail des enfants (PCLC) pour mener une action contre le travail des enfants au niveau provincial, communautaire et du gouvernement local. Le DLIR a également informé les participants sur les mesures prises pour établir l'unité du travail des enfants et la nouvelle inspection du travail des enfants et des formulaires d'inspection.

Suite de l'action:

des contributions supplémentaires pour accroître la maîtrise nationale et la durabilité des processus ont été apportées par l'inclusion des comités provinciaux du travail des enfants dans la nouvelle loi sur l'emploi, l'approbation du plan d'action national de la PNG pour l'élimination du travail des enfants, l'inspection du travail des enfants et les formulaires de référence et la rédaction d'une liste des travaux dangereux des enfants. Les initiatives ont démontré que, bien que la réforme législative et politique puisse être fastidieuse et lente, les bases d'une réforme efficace, qui soit un socle solide pour le processus et garant de son appropriation, commencent par l'examen des lois et des consultations multisectorielles à tous les niveaux .

Leçons apprises:

l'établissement d'un cadre juridique de base sur le travail des enfants, sur la base duquel les mécanismes de surveillance et d'application ont été renforcées en vue de faire appliquer la loi et de poursuivre les contrevenants, n'est possible qu'avec la révision de la loi sur l'emploi. Les vastes consultations menées par le DLIR et le TACKLE ont conduit à une meilleure appréciation par les parties prenantes nationales de la nécessité urgente d'aborder les questions du travail des enfants.

Étapes suivantes:

le processus d'amélioration de la législation nationale sur le travail des enfants est lent, dès lors qu'il requiert à la fois l'engagement et les ressources du gouvernement pour mener la réforme. Dans le cadre du PNG, du temps et des efforts considérables ont été fournis pour la sensibilisation sur le concept du travail des enfants comme une étape nécessaire avant que la réforme du droit du travail ne soit convenue.



Bonnes Pratiques

Lutte contre le Travail des Enfants dans le Monde

PROTECTION SOCIALE

158

AFRIQUE

Gabon.....	158
Maroc.....	161
Mali.....	164
Soudan du Sud.....	168
Sénégal et Afrique de l'Ouest.....	171
Zambie.....	174

177

AMÉRIQUES

USA.....	177
Brésil.....	181
Jamaïque.....	191
Colombie.....	195
Bolivie.....	201
Pérou.....	205
Paraguay.....	208
Les villes de Puerto Iguazú (Argentine), Foz do Iguaçu (Brésil) et Ciudad del Este (Paraguay).....	211

214

ASIE

Vietnam.....	214
Philippines.....	218
Népal.....	222
Sri Lanka.....	237
Pakistan.....	243
Chine.....	248
Jordanie.....	252

259

EUROPE

Ukraine.....	259
--------------	-----

263

GLOBAL



GABON

Les droits de l'enfant victime de la traite

Période de mise en œuvre: depuis 2000

Lieu: Gabon

Objectif principal: protection sociale des enfants victimes de la traite

Organisme principal: ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement durable/
ministère de

la Famille et des Affaires sociales

Site Internet: <http://www.economie.gouv.ga/>

<http://www.affaires-sociales.gouv.ga/291-menu-bas/293-mentions-legales/#.UmPnuvnryy8>

Résultats: les résultats liés à la prévention sont la baisse des enfants commerçants dans les rues.

Historique et objectif:

L'État gabonais a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant. À cet effet, l'intérêt supérieur de l'enfant est respecté dans le cadre de la prise en charge psychosociale de l'enfant victime de la traite à des fins d'exploitation de travail. Toutes les actions menées concernant les enfants victimes de la traite ont pour fondement les principes de protection et de respect des droits humains tels présentés dans la Convention des Nations unies sur les droits de l'Enfant et la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Dans les usages et coutumes des peuples du Gabon, l'enfant a toujours incarné l'avenir du clan, de la famille, le futur d'une nation.

Méthodologie:

L'enfant retiré du circuit de la traite, est placé dans un centre d'accueil où il est sécurisé, écouté, soigné: accompagné par les travailleurs sociaux, les médecins, le Juge chargé de la protection des mineurs, les psychologues. L'enfant est accompagné à l'ambassade de son pays d'origine en vue de l'établissement de sa véritable filiation, de fournir aux autorités compétentes du pays d'origine les informations nécessaires pour la recherche de sa famille naturelle et de lui délivrer les documents consulaires nécessaires à son rapatriement. Les présumés trafiquants sont arrêtés et auditionnés par les officiers de police judiciaire qui établissent un procès-verbal qu'ils transmettent au Procureur de la République. Le Procureur de la République engage les poursuites judiciaires contre les trafiquants, les instigateurs et leurs complices en application des dispositions du code pénal et de la loi N°009/2004 du 22 septembre 2004, relative à la prévention et à la lutte contre la traite d'enfants en République gabonaise. Les forces de sécurité et de défense ainsi que les autorités judiciaires prennent toutes les mesures nécessaires pour défendre les droits et les intérêts de l'Enfant victime durant toutes les étapes de la procédure. Avant le départ de l'enfant victime de la traite dans son pays d'origine, le service social et le responsable de l'UNICEF du pays d'origine sont informés de son arrivée deux semaines avant pour leur permettre de l'accueillir. Au départ de l'enfant à son pays d'origine, il bénéficie d'un titre de transport par voie aérienne, d'un fonds de réinsertion et des effets personnels. Il est accompagné à l'aéroport par un travailleur social qui le conduit jusqu'à l'intérieur de l'avion. Quelques heures après l'arrivée de l'enfant, le Comité de suivi de lutte contre la traite des enfants s'assure auprès de l'UNICEF du pays d'origine de l'enfant s'il est bien arrivé.

Leçons apprises:

L'élimination du travail des enfants se fait progressivement mais l'objectif n'est pas atteint.

Défis:

- » élaboration d'un plan d'action national de lutte contre le travail des enfants;
- » élimination du phénomène de la traite et du travail des enfants d'ici 2025;
- » créer une structure intégrée de lutte contre le travail des enfants et de la traite des personnes.

Étapes suivantes:

Cette pratique peut être reproduite dans la lutte contre le travail des enfants de manière générale.



MAROC

Le travail domestique des enfants

Période de mise en œuvre: depuis 2005

Lieu: Maroc

Objectif principal: protection sociale du travail domestique des enfants

Organisme principal: INSAF (*Institut national de solidarité avec les femmes en détresse*)

Site Internet: <http://fr.insaf.ma/>

Résultats: plus de 300 filles ont été arrachées au travail domestique et ont retrouvé leurs familles et leurs écoles; quatre d'entre elles sont à l'université; des familles ont cessé de "louer" leurs filles dans 19 municipalités;

Contexte et objectifs:

Au Maroc, des dizaines de milliers de filles de moins de 15 ans, appelées "petites bonnes" sont exploitées dans le secteur du travail domestique. Elles sont issues essentiellement des zones rurales et des périphéries urbaines du pays. 38% ont entre 8 et 12 ans; 49% ont quitté l'école et 30% ne l'ont jamais fréquentée. Les principales causes sont la pauvreté, l'analphabétisme, les

préjugés des parents, condition féminine précaire, absence ou éloignement des écoles, les failles législatives et la forte demande urbaine, venant en particulier de familles riches et instruites. Les "petites bonnes" ne bénéficient pas de l'affection de leurs parents, sont loin des centres d'enseignement et de formation, risquent d'être exploitées, de subir des abus et voire même d'être assassinées. Le Code du travail existant n'est pas suffisant pour répondre aux spécificités du travail domestique des enfants. Par exemple, les inspecteurs du travail ne peuvent accéder aux résidences afin d'identifier les enfants qui travaillent et ceux-ci ne connaissent pas les services offerts par les organismes gouvernementaux. Des intermédiaires mal intentionnés continuent d'attirer les enfants vers le travail domestique en leur faisant de fausses promesses.

L'INSAF contribue à l'éradication du travail des "petites bonnes" en leur procurant un soutien direct pour qu'elles soient retirées de ces situations de travail, pour leur protection et leur réintégration dans leurs familles et leurs écoles dans les zones rurales. L'INSAF défend, en association avec les autorités locales, les services sociaux, l'Académie régionale d'enseignement, les écoles, les associations locales, les parents, le ministère de l'emploi, le département du développement social et des bailleurs de fonds internationaux, la création d'une législation et de politiques spécifiques afin de protéger les enfants du travail domestique.

Méthodologie:

Le programme de l'INSAF est organisé selon les étapes suivantes:

1. un diagnostic préliminaire des zones rurales cibles: données socio-économiques quantitatives et qualitatives de la région, des provinces et des municipalités afin d'identifier des zones rurales d'études;
2. des enquêtes de terrain afin de consolider les données, d'identifier et d'identifier les acteurs (éducateurs, associations de développement régional, élus...);
3. rencontre des associations de parents (école et/ou village)
4. plan d'action de développement: cibles communes, acteurs cibles et activités à développer, ressources humaines et logistiques exactes, chronogramme des actions, budget...;
5. réponses de l'enquête de terrain: identification des filles, accord avec les parents, retrait du travail, réintégration dans la famille et à l'école, appui social pour les filles, cours particuliers et amélioration des résultats scolaires;

6. partage des expériences et prise de conscience locale et régionale avec les enfants et les associations locales;
7. mobilisation des associations locales pour la durabilité du projet.

Le suivi et l'évaluation sont réalisés par le chef de la division et par la direction de l'association. En revanche, l'évaluation indépendante est faite par les bailleurs de fonds de l'association. Dans les zones où les familles "louent" leurs filles pour effectuer des travaux domestiques, le personnel de l'INSAF identifie les filles en âge scolaire mais qui ne sont pas scolarisées, détermine celles qui travaillent comme domestiques et discute avec les parents sur les risques. Si les parents désirent amener leur fille, l'INSAF signe un accord avec la famille afin de leur fournir une aide mensuelle pendant qu'elle continue d'aller à l'école.

Défis:

À long terme, le plus grand défi est l'éradication des "petites bonnes". À moyen et court terme, les défis sont le programme de transfert dans les zones rurales et les périphéries urbaines et la mise en place d'une législation spécifique pour l'éradication des enfants dans le travail domestique, les protéger et exiger la réparation de leurs droits.

Leçons apprises:

Le programme de transfert requiert: des conditions locales précises relatives aux zones socio-économiques et culturelles, des établissements d'enseignement, des alternatives pour les parents et les filles, l'établissement de structures sur les lieux de l'intervention, la conception d'un programme pluriannuel (le temps que durera l'éducation des filles), la mobilisation du public et des associations locales et l'harmonisation du programme entre l'appui fourni et la sensibilisation.

Étapes suivantes:

L'INSAF a signé divers accords avec des associations locales pour assurer la durabilité du projet et a mis en place plus de 34 associations pour l'action collective. De plus, un projet de loi a été approuvé par le Parlement pour la protection des droits des "petites bonnes". L'INSAF a aussi mobilisé les bailleurs de fonds et les acteurs locaux afin qu'ils reproduisent le programme dans d'autres régions du pays..



MALI

Élimination du travail des enfants dans l'orpaillage

Période de mise en œuvre: avril 2009 à avril 2011

Lieu: Mali

Objectif principal: protection sociale des enfants travaillant dans l'orpaillage

Organisme principal: Réseau d'appui et de conseils (RAC) Mail: rac_mali@yahoo.fr

Résultats: 1360 enfants qui travaillaient dans les mines ou risquaient d'y travailler ont été retirés et inscrits à l'école; la fréquentation scolaire s'est beaucoup améliorée, le fonctionnement et l'acceptation de l'école communautaire aussi; 45 familles ont commencé des activités génératrices de revenu.

Contexte et objectifs:

Entre 20 000 et 40 000 enfants travaillent dans l'orpaillage au Mali, dont beaucoup ont commencé à travailler à l'âge de six ans. Ils creusent des puits, travaillent dans des mines souterraines, tirent, transportent, concassent le minerai et le lavent pour trouver de l'or. Beaucoup d'entre eux souffrent de douleurs sévères à la tête, au cou, aux bras ou au dos et

risquent à long terme des lésions de la colonne vertébrale car ils transportent des charges trop lourdes et du fait de mouvements répétitifs. Ils souffrent de lésions permanentes à cause de la chute de pierres, d'outils pointus, de chute dans les puits et parfois d'effondrement de ceux-ci. Les enfants mineurs mélangent aussi l'or avec le mercure et brûlent l'amalgame pour en extraire de l'or. Le mercure attaque le système nerveux central et il est particulièrement nocif pour les enfants.

Les enfants travailleurs vivent et travaillent avec leurs parents qui sont eux-mêmes orpailleurs et reçoivent peu pour l'or qu'ils trouvent. Cependant, certains enfants vivent et travaillent avec des parents, des proches ou des étrangers, et sont économiquement exploités par eux. Beaucoup d'enfants travailleurs sont des migrants, provenant de différentes régions du Mali ou du Burkina Faso et de la Guinée. Certains sont victimes de trafic. Parfois, dans les sites d'orpaillage, les filles adolescentes sont également victimes d'exploitation et d'abus sexuels.

Les frais scolaires, le manque d'infrastructure et la mauvaise qualité de l'enseignement découragent les parents des zones d'orpaillage à envoyer leurs enfants à l'école. Le taux net d'inscription à l'école reste faible affichant 60,6%. Le gouvernement du Mali a interdit le travail dangereux des enfants dans les mines artisanales et a adopté, en juin 2011, le plan d'action national pour l'élimination du travail des enfants. L'ONG malienne *réseau d'appui et de conseils* (RAC) a mis en place une action afin de réduire le travail des enfants dans l'orpaillage et d'augmenter la fréquence scolaire dans l'enseignement primaire dans certains villages du Mali Occidental (Kéniéba).

Méthodologie:

Grâce à l'ONG, au soutien de l'OIT/IPEC et à d'autres bailleurs de fonds, plus de 1 300 enfants ne travaillent plus. Dans trois villages du cercle de Kéniéba, le RAC a rénové d'anciens bâtiments scolaires ou en a construit d'autres édifices, a construit des crèches et embauché des employés pour celles-ci, a fourni le mobilier et le matériel éducatif, a embauché des professeurs pour les crèches et fournit une alimentation gratuite dans les écoles. Le RAC a contribué à créer un environnement plus favorable à l'école. Ils ont aidé à une prise de conscience sur le travail des enfants dans la communauté, à travers de vastes réunions et des annonces radios et ont renforcé les comités de gestion des écoles en charge du fonctionnement local de l'école. Il a aussi contribué à ce que les leaders communautaires de chaque village s'engagent à envoyer leurs enfants à l'école et soutiennent l'école du village. Le projet a aussi soutenu la délivrance par l'administration locale d'actes de naissance et a encouragé les autorités à soutenir les

écoles communautaires dans la zone, permettant ainsi la transition entre la communauté et l'école publique. Le projet a aussi mis en place des activités génératrices de revenu afin de fournir aux familles un revenu supplémentaire lorsqu'ils inscrivent leurs enfants à l'école et ne les envoient plus travailler dans les mines.

Défis:

Le principal défi est la pauvreté des parents et le manque d'informations sur les dangers du travail des enfants. Les projets déjà développés ont tendance à être isolés avec peu d'employés. Une plus grande synergie avec d'autres organisations et différents organismes gouvernementaux serait très avantageuse. Étant donné que les enfants qui travaillent, y compris ceux dans les mines artisanales, ne font souvent pas partie des politiques publiques de santé et d'éducation, celles-ci ont besoin d'être plus ciblées vers cette population en particulier, avec un accent particulier mis sur leurs besoins spécifiques (problèmes de santé liés à l'utilisation du mercure ou d'autres problèmes liés au travail dans les mines) et intégrées aux politiques existantes.

Durant le processus d'orpaillage, les enfants inhalent des gaz très toxiques et ont un contact physique direct avec le mercure (sans masque à gaz). L'un des défis essentiels à relever est de vaincre les croyances locales selon lesquelles le mercure aurait le pouvoir mystique d'attirer l'or. De plus, même si les communautés savaient que le mercure est dangereux et toxique, l'eau contaminée est rejetée dans la nature où les personnes vivent au quotidien. Le mercure n'étant pas biodégradable, il finira par contaminer les eaux de surface de ces zones. Ainsi, les enfants de ces zones seront toujours exposés si rien n'est fait dans un futur proche.

Leçons apprises:

L'implication des autorités locales et des communautés cibles a suscité l'enthousiasme des communautés qui se sont engagées à participer à toutes les activités, afin de soutenir les autorités politiques (municipalités et Kéniéba Sitakili), administratives (mairie) et scolaires (CAP). De plus, l'amélioration de l'infrastructure d'enseignement a énormément contribué à augmenter le nombre d'inscriptions au sein des communautés cibles.

La clé est de s'assurer que les actions qui favorisent l'éradication du travail des enfants soient durables. Nous avons remarqué qu'une des causes du développement du travail précoce des enfants est l'extrême pauvreté des parents, mais aussi en particulier le manque d'information sur les risques liés au travail dangereux des enfants.

Afin de combattre d'une manière efficace le travail des enfants, il faut non seulement mettre en place une infrastructure et augmenter la prise de conscience dans les communautés et les éduquer, mais aussi créer des activités économiquement rentables pour les communautés. Une fois ces conditions remplies, elles adhèrent aux efforts de prévention et de retrait des enfants du travail grâce à des accords avec la communauté et les familles afin d'envoyer leurs enfants à l'école. Ainsi, l'école est la seule alternative au travail des enfants.

Étapes suivantes:

Les actions clés vont inclure des campagnes d'information, de sensibilisation et des formations sur les dangers du mercure. Il faut un appui solide de la communauté, ainsi que du gouvernement. La solution est d'avoir une approche participative, qui intègre les communautés et les autorités locales dans toutes les étapes du processus vu qu'il est crucial qu'elles se l'approprient et assurent sa durabilité.



SOUDAN DU SUD

Une approche novatrice de rédaction de la liste des travaux dangereux pour les enfants

Période de mise en œuvre: 2008 - 2012

Lieu: Soudan du Sud

Objectif principal: approche participative pour élaborer la liste des travaux dangereux pour les enfants.

Organisme principal: ministère du Travail et du Service public

Site Internet: <http://www.goss-online.org/magnoliaPublic/en/ministries/Labour.html>

Résultats: la liste des travaux dangereux pour les enfants a été élaborée avec la participation de 30 représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs, des différents ministères techniques en charge des secteurs économiques où les enfants sont susceptibles d'être employés et un total de 10 représentants des États.

Contexte et objectifs:

le Soudan du Sud est un nouveau membre de l'OIT et a ratifié les Conventions nos. 138 et 182 sur le travail des enfants en 2012. Bien que le projet de loi sur le travail soit à ses dernières étapes de discussion par le conseil des ministres, il y a encore un besoin urgent en matière de cadre législatif à même de soutenir les interventions du travail des enfants. À travers le comité d'orientation nationale sur le travail des enfants (NSC), le gouvernement et les partenaires ont donné la priorité à l'élaboration d'une liste des travaux dangereux pour les enfants du Soudan du Sud dans le cadre des actions du projet de l'OIT/lutte contre le travail des enfants par l'éducation (TACKLE). Le caractère novateur de l'approche adoptée par le Soudan du Sud réside, d'une part, dans le fait d'impliquer la communauté et les gouvernements et, d'autre part, dans la souplesse du processus de décret/modification de la liste.

Méthodologie:

Le processus d'élaboration de la liste des travaux dangereux pour les enfants a commencé en novembre 2012 par la création d'un comité d'orientation nationale sur le travail des enfants (NSC) chargé de conduire le processus. Ce comité est composé de 15 membres issus des ministères du Travail, de l'Éducation, du Genre et de l'Enfance, de la Jeunesse, du Pétrole et des Mines, de l'Agriculture, de la Pêche et des ONG Institut africain pour les études sur les enfants, *Confident Children out of Conflict* et des ONG internationales BRAC et *Save the Children*. Le comité a compté sur l'appui des fonctionnaires du ministère du Travail – des agents de sécurité et de santé, du coordonnateur de l'unité de travail des enfants, de deux inspecteurs du travail, d'un conseiller juridique au ministère du Travail ainsi que le représentant du point focal au sein du ministère de l'Éducation et un responsable de l'OIT. Les membres du comité technique ont été formés sur le travail des enfants et sur le processus d'élaboration d'une liste des travaux dangereux pour les enfants.

Une réunion de consultation des parties prenantes a eu lieu en 2013 avec la participation de 30 représentants issus des organisations d'employeurs et de travailleurs et des différents ministères techniques en charge des secteurs économiques où les enfants sont susceptibles d'être employés. Au total, 10 États ont participé à l'exercice. Ensuite, un atelier national de validation est prévu dans le cadre des événements de la journée mondiale contre le travail des enfants de 2013. Pour accélérer le processus, le NSC s'est chargé d'envoyer la liste par une réunion du conseil des ministres pour la délibération, les amendements et un éventuel décret par le ministre. À l'avenir, la liste sera mise à jour par les membres du NSC par l'approbation des ajustements et leur transmission au ministre du Travail et au conseil des ministres.

Défis:

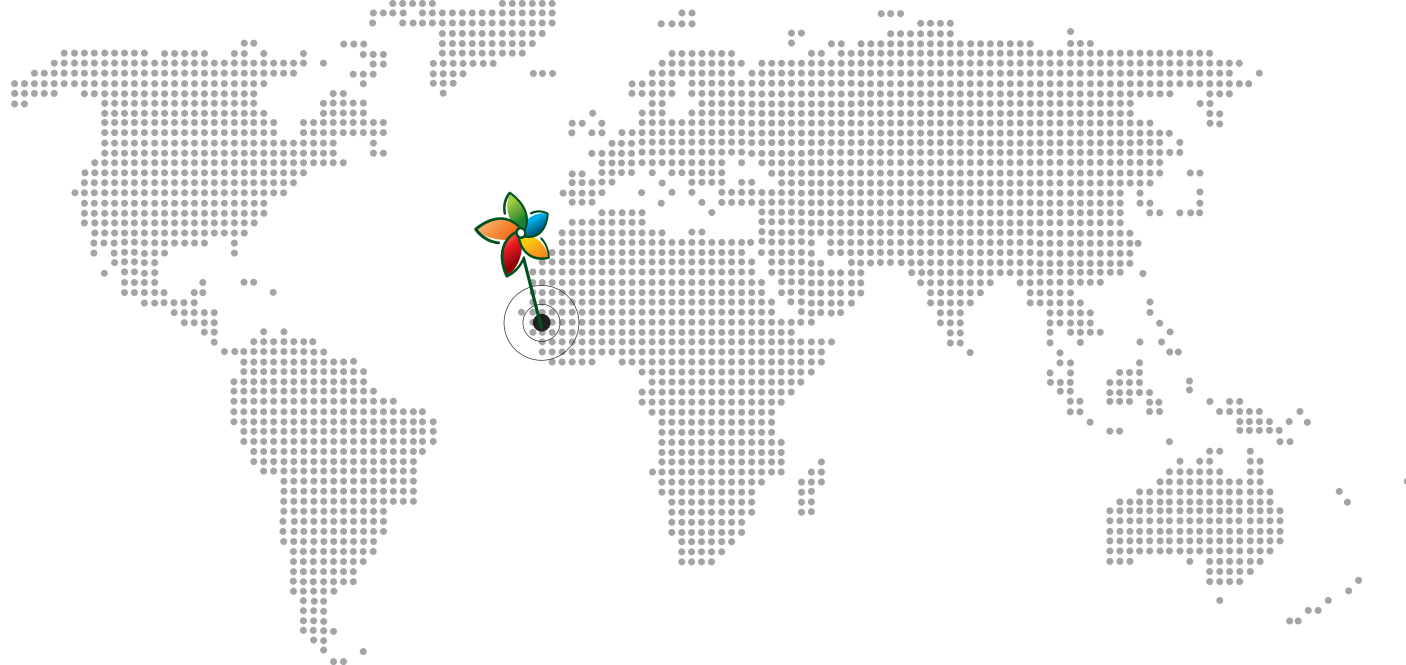
Le défi majeur a consisté dans l'élaboration de la liste des travaux dangereux pour les enfants à travers un processus de consultation approprié avec les partenaires tripartites de l'OIT, dans un environnement où il y avait un besoin urgent d'un cadre législatif pour soutenir les interventions sur le travail des enfants, d'autant plus que le Soudan du Sud est un nouveau membre de l'OIT et a ratifié ses conventions en 2012. Le Soudan du Sud a réussi à le faire suivant une approche novatrice à travers la participation effective de la communauté et des gouvernements.

Leçons apprises:

De vastes consultations avec les parties prenantes aux niveaux national et de l'État sont essentielles pour une large acceptation de la liste des travaux dangereux pour les enfants et d'autres lois et politiques connexes. Éviter le processus parlementaire encombrant permet également une plus grande flexibilité lors de la mise à jour de la liste à l'avenir.

Étapes suivantes:

La version finale de la liste des travaux dangereux pour les enfants sera le document qui permettra aux inspecteurs du travail et aux autres agents habilités à protéger les enfants contre les travaux dangereux. La liste est également un document de travail vivant, ce qui signifie qu'il peut être mis à jour par les membres du NSC en approuvant tout ajustement recommandé et en le transmettant au ministre du Travail et au Conseil des ministres, ce qui relève d'une approche efficace et durable en termes de temps et de ressources.



SÉNÉGAL ET AFRIQUE DE L'OUEST

Assistance aux enfants victimes de traite

Période de mise en œuvre: de 2006 à 2010

Lieu: Sénégal et Afrique de l'Ouest

Objectif principal: protection sociale et prise de conscience par le public concernant la traite des enfants

Organisme principal: Organisation Internationale pour les migrations (OIM)

Résultats: 556 enfants pris en charge entre 2006 et 2010; 116 enfants victimes de trafic ont été pris en charge pour se réunir avec leurs familles, avec fourniture d'assistance médicale, suivi familial dans leurs pays d'origine, kits de voyage, documents de voyage et escorte lorsqu'il est nécessaire; accomplissement d'une constante coordination et orientation avec des partenaires publics et privés; 88 sur les 116 enfants assistés victimes de traite ont également bénéficié de projets de réintégration dans leurs pays d'origine; production de deux dessins animés sur l'histoire de la traite des enfants, dont 1 000 copies ont été imprimées et distribuées aux ONG partenaires, aux abris et pour le public en général durant deux événements majeurs organisés par l'IOM (Jour de l'Enfant Africain le 16 juin 2010 et le

jour de la présentation du résultat du programme d'assistance aux victimes de traite, le 30 septembre 2010 au centre culturel français).

Contexte et objectifs:

De nombreux enfants non accompagnés et séparés en Afrique occidentale sont considérés comme étant des "enfants non accompagnés" dû au fait qu'ils ont été séparés de leurs parents et de leurs familles et n'ont pas été pris en charge par un adulte qui, par la loi ou suivant les coutumes, est responsable de le faire. Les pressions concernant l'accès à l'emploi et aux services sociaux de base tels que santé et l'éducation ont constamment augmenté pour engendrer des mouvements d'émigration, spécialement de jeunes, dans la région et ailleurs vers l'Afrique du nord et l'Europe. Toutefois, dans l'ensemble, les mouvements d'émigration, incluant ceux d'enfants, demeurent largement intra-régionaux. En 2007 et 2008, l'OCDE a estimé qu'en Afrique occidentale 86% des mouvements d'émigration ont été intra-régionaux. Les enfants émigrent internement des milieux ruraux vers des milieux urbains dans des pays tels que le Niger, le Sénégal ou le Burkina Faso. Il y a également des mouvements migratoires transnationaux dans la région vers les centres économiques, par exemple la Côte d'Ivoire, le Ghana ou le Nigeria affectant des enfants venant des pays voisins. Ces mouvements incluent des enfants victimes de traite et/ou exploités dans les plantations, la servitude domestique et d'autres formes de travail des enfants dans les pays du Golfe de Guinée. À un moindre degré, les enfants se rendent en Libye et en Europe, transitant par le Niger. Les objectifs de ce programme régional ont été de renforcer la capacité des organismes gouvernementaux ECOWAS et la société civile à protéger les enfants victimes de traite d'une façon complète et coordonnée, pour augmenter la capacité des organismes gouvernementaux et des ONGs à identifier les victimes, offrir une aide adéquate aux enfants, fournir une assistance directe et des mesures de protection des enfants victimes et pour renforcer la coopération et le dialogue entre les parties prenantes en ce qui concerne le retour volontaire, le processus de réintégration et de protection. Les partenaires dans les pays cibles de cette initiative sont les ministères de la Famille, de la Justice, l'UNICEF, les hébergements et les ONGs, le service social international (SSI) et son réseau d'ONGs partenaires (AMIC, Sabou Guinée, Keeogo, Enda JA, Empire des Enfants, Samu Social, Centre GINDDI, BICE, EPAD N iger, COSAED, Casa d'Ibrahima).

Méthodologie:

Le projet a été développé d'une façon très participative dans différentes dimensions telles que:

- » la planification: engagement de toutes les parties prenantes au projet- acteurs de l'État et privés au projet local et également les ONGs internationales rassemblées pour planifier modalités d'identification et d'assistance aux enfants victimes de traite dans la région;

- » la mise en œuvre: des orientations concernant d'enfants devant être assistés ont été reçus centralement par l'IOM à Dakar et au Sénégal et définies avec chaque institution de référence; les modalités d'assistance ont également été coordonnées pour chaque cas selon les besoins et les services disponibles; chaque enfant a été assisté et surveillé sur une période de 6 à 12 mois;
- » d'autres activités de sensibilisation ont également été prévues et mises en œuvre avec des acteurs clés dans le but d'impliquer les enfants et leurs familles.

L'OIM a été capable d'augmenter la capacité des partenaires des programmes à travers des formations ciblées pour identifier les victimes, offrir une aide appropriée aux enfants et garantir une prise en charge directe et des mesures de protection aux enfants victimes. Le programme a également offert des possibilités de renforcement de la coopération et du dialogue entre les principales parties prenantes concernant le retour volontaire, la réintégration et le processus de protection.

Leçons apprises:

L'importance de la participation des familles à chaque phase du programme d'assistance; le fait que l'assistance psychosociale est un composant clé de l'assistance à l'enfant et que les options de soins alternatifs doivent être soigneusement évaluées et être considérées comme faisant partie du programme d'assistance (il y a peu d'options dans la région); le besoin pour les autorités locales d'être au courant de chaque étape du processus; l'importance de considérer les besoins et le meilleur intérêt de l'enfant comme une base pour chaque décision de prise en charge de l'enfant.

Défis:

La majeure partie des ONG partenaires locales ne disposent pas de ressources suffisantes (financières, logistiques et humaines) pour assurer une bonne qualité des services offerts aux victimes de la traite. Malgré la formation qu'ils ont reçue, bon nombre d'entre eux ont exprimé les difficultés d'assurer une surveillance appropriée des cas se trouvant sous leur responsabilité à cause de l'énorme aire géographique qu'ils doivent couvrir avec des moyens limités.

Étapes suivantes:

Le programme doit être adapté aux capacités et options de soin dans chaque contexte donné (acteurs publics et privés). Dans chaque contexte, la législation anti-traite des enfants doit être prise en considération pour la réadaptation du programme.

.....



ZAMBIE

Union des communautés et du secteur privé contre le travail des enfants

Période de mise en œuvre: 2009-2010

Lieu: Zambie

Objectif principal: protection sociale et partenariat du secteur privé

Organisme principal: le projet anglican des enfants de Livingstone

Site Internet: <http://www.anglicanalliance.org/projets/projet/73>

Courriel: lacpzambie@gmail.com

Résultats: aussi bien les structures créées que celles qui ont été renforcées ont facilité la participation de la communauté au programme. À travers ces dernières, le message de l'importance de l'éducation des enfants est en train d'être propagé dans les communautés; 300 enfants retirés du travail des enfants sont en train d'être intégrés dans les écoles du gouvernement; les communautés locales affectées participent activement aux activités du programme comme l'identification des bénéficiaires, les programmes de sensibilisation de la communauté et les réunions courantes d'information sur le programme en cours; un produit financier approprié a été créé pour les bénéficiaires cibles comme le résultat des accords

passés avec les banques pour l'ouverture de comptes d'épargne exempts de frais bancaires, en particulier pour tous les comptes ouverts à travers le projet LACP.

Contexte et objectifs:

Le district de Livingstone, situé au sud de la Zambie, affiche l'un des taux les plus élevés de prévalence du HIV dans le pays (estimé à 31.5%). Les enfants sont le plus affectés par le HIV/SIDA. De nombreux enfants sont laissés pour compte après la mort de leurs parents des suites du SIDA. La principale conséquence en est le travail forcé des enfants au lieu d'aller à l'école. Il a également été observé qu'un grand nombre de familles peuvent être accablées par le grand nombre d'orphelins ayant besoin d'une prise en charge. Tous ces facteurs augmentent les niveaux de pauvreté générale dans la communauté, ce qui rend difficile de rompre le cycle de la pauvreté et du HIV/SIDA.

Dans l'intention de contribuer à l'élimination du travail des enfants porteurs du virus HIV/SIDA en Zambie, le projet "enfants Anglicans de Livingstone (LACP)", a contribué, à travers son programme de travail des enfants (commencé en 2009), au renforcement des structures du district et des communautés pour mener à bien cette lutte. En outre, grâce au LACP, des initiatives innovatrices ont été lancées pour aider les prodigieux de soins à travers des partenariats public-privés et la création des conditions nécessaires au développement comme un nouvel espace pour la capacitation des enfants retirés du travail des enfants.

Le programme de travail des enfants du projet LACP fait partie du programme global *Tackling Child Labour Through Education - TACKLE* (lutter contre le travail des enfants à travers l'éducation), lancé en 2008, après la signature d'un accord de partenariat entre le gouvernement zambien, l'organisation internationale du travail (OIT) et la Commission européenne (CE).

Méthodologie:

Conscient qu'aucun programme de communauté ne peut réussir sans l'implication des membres de la communauté, le LACP a renforcé sa propre structure et a créé et encouragé le développement de comités de travail des enfants dans la communauté. Après la création des structures, un cours de formation a été organisé pour soutenir les membres de la communauté dans leurs rôles.

Pendant les séances de formation, des discussions ont vu le jour parmi les participants sur la meilleure façon d'économiser des fonds afin de soutenir le programme. Les bénéficiaires se sont accordés sur l'idée de procéder à des versements bancaires réguliers et rentrer chez eux à pied pour pouvoir utiliser l'aide au transport qui leur est offerte pour se rendre jusqu'aux banques.

.....

Le LACP a pris attache avec une banque locale pour demander de faciliter les procédures d'ouverture de comptes épargne par les bénéficiaires adultes du programme. Une lettre a également été envoyée à la banque pour communiquer les objectifs du groupe tout en expliquant que les services financiers en question n'étaient pas accessibles aux petits entrepreneurs. Les discussions concernant la responsabilité sociale d'entreprise et les négociations louables qui ont eu lieu ont permis de signer un accord portant facilitation des démarches d'ouverture de comptes épargne par les bénéficiaires, ce qui a permis à ces derniers d'assurer une source de revenus additionnels. Ainsi, l'ouverture de comptes épargne auprès d'une banque locale est devenue une mesure innovatrice pour le soutien financier de la famille et des ressources de la communauté.

Défis:

Le principal défi consiste à faire impliquer les acteurs du secteur privé pour soutenir des initiatives pareilles. Deux facteurs se sont révélés essentiels pour le succès de la stratégie: une bonne capacité de négociation et des messages clairs en termes des bénéfices que l'engagement apportera aux entreprises tout en apportant des réponses aux besoins de la communauté.

Leçons apprises:

L'implication significative des communautés est toujours importante et ne doit pas être restreinte à un programme spécifique, dès lors que cela permettra aux communautés elles-mêmes d'intégrer le programme et de faciliter la continuité de l'initiative après la fin de l'aide externe. Les comités de travail des enfants au niveau du district et de la communauté, dirigés par les membres de la communauté eux-mêmes, sont d'une grande utilité.

Prochaines étapes:

Sur la base de l'engagement des communautés locales et des autorités, il y a une appropriation évidente du processus et un intérêt dans des bénéfices à plus long terme des bénéficiaires. L'opportunité qui a été explorée avec le secteur privé (c'est-à-dire la banque) pour soutenir indirectement l'éducation des enfants et le bien-être est méritoire, dès lors qu'elle a été une importante mesure de prévention et de retrait des enfants du travail et un bon exemple de collaboration avec les institutions locales dans le but de maintenir des programmes liés à cette thématique. Considérant l'importance du soutien apporté pour l'éducation des enfants sans aide externe, le système d'ouverture de comptes épargne a été un développement précieux et contribuera certainement pendant longtemps à la durabilité du projet et à soutenir l'éducation des enfants après la conclusion du programme d'action.



USA

Protection de la santé et du bien-être des jeunes agriculteurs

Période de mise en œuvre: depuis 2009

Lieu: USA

Objectif principal: protection de jeunes travailleurs

Organisme principal: département du travail des États-Unis, division des salaires et des horaires (WHD)

Site Internet: <http://www.dol.gov/whd/>

Résultats: plus de 300 nouveaux enquêteurs ont été embauchés, portant le nombre total de l'Agence à plus de 1.000 enquêteurs; 14 nouveaux bureaux ouverts et mise à niveau de 18 autres dans tout le pays, rendant les services plus facilement accessibles pour le personnel de la Nation et la communauté réglementée; environ 700 employés du WHD parlent une langue autre que l'Anglais (plus de 500 employés WHD parlent l'Espagnol; les employés multi-langue du WHD parlent environ 50 langues, incluant le Chinois, le Créole, le Portugais, le Russe, l'Espagnol, le Tagalog, le Thai, le Taiwanais, et le Vietnamien; les enquêteurs multi-langues sont présents durant les enquêtes et aident à interviewer les employés qui ont une aptitude limitée à l'Anglais); le WHD a réalisé des investissements importants dans la création d'orientation extensive multi-langue

pour informer les employés et les employeurs de leur droits et responsabilités selon le salaire fédéral et les lois sur les horaires; plus de 200 publications ont été traduites en onze langues pour leur dissémination à travers de son site web - 15 feuilles de faits connexes au travail de l'enfant , guides, messages d'intérêt public et autres matériels sont disponibles en Espagnol; un certain nombre de ces matériels sur le travail de l'enfant sont également disponibles dans les langues de l'Asie et du Pacifique tels que le Vietnamien, le Coréen, le Chinois, et le Thai.

Contexte et objectifs:

Le travail agricole reste l'un des emplois les plus dangereux et difficiles exécutés aux États Unis et les travailleurs enfants dans les fermes sont parmi les plus vulnérables des travailleurs de notre nation. Les dispositions sur le travail de l'enfant de l'Acte sur les Justes Standards de Travail (FLSA) aident à assurer la santé et la sécurité des mineurs, de sorte qu'ils peuvent jouir d'expériences significatives d'emploi dans leur jeunesse. Le FLSA contient également des restrictions sur l'emploi des mineurs de moins de 16 ans dans l'agriculture. L'une des plus grandes priorités du WHD a été et continue d'être la prévention de la mort et des blessures d'enfants provenant de leur emploi dans des occupations dangereuses. Le WHD emploie une variété d'outils et de stratégies – consistant d'une combinaison de mise à exécution, d'assistance de conformité pour les employeurs, divulgation pour les travailleurs, et partenariats – pour augmenter la prise de conscience des droits du lieu de travail fédéraux et les responsabilités et pour protéger la jeunesse travaillant aux États-Unis.

Méthodologie:

Le WHD a au cours des dernières plusieurs années augmenté systématiquement ses activités de mise à exécution, incluant l'augmentation de la quantité de personnel de mise à exécution augmentant son programme ciblé de mise à exécution, et utilisant tous les outils de mise à exécution fournis par le FLSA, dans un effort pour renforcer la conformité de la loi sur le travail dans l'industrie agricole et pour garder les enfants sûrs quand ils sont au travail.

- » Comme agence d'application des lois, le WHD prend au sérieux ses responsabilités pour assurer la conformité avec la loi. Les enquêteurs de l'Agence vont à grandes longueurs cueillir une preuve précise et suffisante d'un niveau de conformité de l'employeur avec toutes les lois applicables, et dans chaque enquête sur le terrain, cherchent des violations des dispositions sur le travail de l'enfant de FLSA.
- » Quand des violations sont trouvées, le WHD utilise tous les outils de mise à exécution et conformité disponibles avec la loi. Conduisant leurs enquêtes efficaces et utilisant des outils (tels que sanctions d'amende, dommages-intérêts punitifs, injonctions, etc.), le WHD est capable de mettre les employeurs en conformité et de dissuader de futures violations de la loi, assurant ainsi la santé et le bien être de mineurs et autres travailleurs agricoles.

- » Durant l'année fiscale 2012, le WHD a conclu 749 cas dans l'agriculture dans lesquels des violations du travail des enfants ont été trouvées et des amendes concernant le travail de l'enfant de plus de \$2 millions ont été jugées.
- » Chaque année, les bureaux du WHD dans tout le pays conduisent des initiatives de mise à exécution stratégique dans les industries, telle que l'agriculture, où l'Agence a observé des violations historiques et persistantes des lois fédérales sur le salaire et les heures. Ces initiatives incluent des enquêtes ciblées qui visent à identifier et à remédier les violations communes, et à obtenir la conformité de l'ensemble de l'industrie avec les lois sur le travail de l'enfant de notre nation, et autres lois imposées par le WHD. Ces initiatives incluent également des évaluations de conformité qui informent le WHD de la sévérité et les causes probables des violations, et aident à indiquer les stratégies d'assistance à la mise à exécution et à la conformité pour aborder des problèmes spécifiques à l'industrie. Par exemple, il y a quelques années, le WHD a mis en œuvre l'un des programmes de mise à exécution de travail à la ferme les plus efficaces, créatifs, et visibles dans l'histoire de l'Agence, focalisant les industries agricoles en Caroline du Nord et autres états durant leurs saisons annuelles de récolte des myrtilles. Les enquêtes menées durant la saison de récolte 2009 ont découvert des violations importantes du travail parmi les producteurs de myrtilles et les Entrepreneurs de Travail à la Ferme (FLCs) – incluant l'emploi illégal d'enfants dans plusieurs champs. Plus de \$53.000 en différences de salaires ont été récupérés pour les travailleurs affectés et plus de \$100,000 en amendes ont été imposés.
- » Au début de 2010, avant le début de la récolte de myrtilles, le personnel de l'Agence a fait un pas proactif pour assurer la conformité de l'employeur avec les lois administrées par le WHD, particulièrement concernant le travail de l'enfant, conduisant l'information et l'éducation (en Anglais, Espagnol et Créole Haïtien) pour informer les employeurs de leurs responsabilités légales et pour rappeler aux travailleurs agricoles leurs droits. Le WHD a également rencontré des agriculteurs, les FLCs et les associations de l'industrie, comme le Conseil de la Myrtille de la Caroline du Nord, pour parler avec eux au sujet des efforts de mise à exécution de l'Agence et pour leur fournir une sérieuse assistance de conformité. Quand la récolte 2010 a commencé, les enquêteurs du WHD ont été dans les champs, les jours de la semaine et les fins de semaine, conduisant des enquêtes approfondies et interviewant les travailleurs car les équipes de myrtilles se déplaçaient d'un état à l'autre. Comme résultat des efforts d'assistance à la mise à exécution et à la conformité, les employeurs ont pris des pas importants et observables pour s'assurer que les enfants ne travaillaient pas dans les champs. Aucune violation du travail de l'enfant n'a été trouvée dans les fermes enquêtées en Caroline du Nord.

Leçons apprises:

- » L'augmentation du personnel et des lieux de bureaux a permis que le WHD atteigne davantage de travailleurs, renforce les partenariats avec les parties prenantes locales,

et fournit une plus grande assistance de conformité aux employeurs et aux associations d'employeur dans toute la nation.

- » Le WHD a également augmenté ses efforts d'information pour augmenter la prise de conscience parmi les jeunes travailleurs, employeurs, parents, et éducateurs au sujet des dispositions sur le travail de l'enfant. À travers d'efforts robustes d'information et d'éducation, l'Agence est également en train d'engager des parties prenantes en dialogue au sujet de questions de non conformité et d'encourager leur participation en promouvant la conformité dans toute l'industrie avec le travail de l'enfant et autres lois.
- » Le WHD continue à explorer des stratégies innovatrices pour informer ces communautés. Par exemple, le WHD a récemment émis une série de vidéos éducationnels "Connaissez Vos Droits" pour servir comme outils de ressource d'employé et pour informer les travailleurs de leur droits. Les vidéos fournissent des informations de valeur concernant les lois sur les salaires et les heures, incluant les protections contre le travail de l'enfant et l'agriculture, et traite les questions concernant les lieux de travail communs, et fournissent des informations sur comment déposer une plainte avec le WHD. Des DVD Connaissez Vos Droits sont distribués aux centres des droits des travailleurs, aux Consuls, aux Centres des Carrières, et autres parties prenantes, pour l'usage comme matériels éducationnels et d'assistance à la conformité. Les vidéos sont disponibles en Anglais et en Espagnol au site web du WHD.

Défis:

L'agriculture est une industrie où la Division des Salaires et des Heures du Département du Travail des États-Unis (WHD) a trouvé historiquement d'importantes violations du travail. Le WHD impose de nombreuses lois qui fournissent des protections aux employés dans l'agriculture, incluant l'Acte des Justes Standards de Travail (FLSA), une loi fédérale qui établit des restrictions sur l'emploi de travailleurs enfants.

Étapes suivantes:

Pour réaliser une présence plus continue dans les communautés avec des travailleurs vulnérables, l'Agence a embauché de nouveaux spécialistes d'Information de la Communauté et de Planification de Ressources pour travailler dans plus de 20 Bureaux de District du WHD pour promouvoir une conformité durable parmi les communautés locales d'employeurs et pour incorporer plus efficacement et utiliser l'aide des parties prenantes dans la conformité du Département's et dans les efforts de mise à exécution. Ces fonctionnaires établissent et maintiennent des lignes de communication au niveau local; engagent des partenaires dans le dialogue au sujet des pratiques de l'industrie locale et des questions de travail; fournissent la formation et des ressources aux avocats et autres parties prenantes sur les lois du salaire et des heures; et fournissent au WHD des recommandations sur comment mieux servir les travailleurs et leurs communautés.



BRÉSIL

Campagne “Cela nous concerne !” sans la main-d’œuvre enfantine et en faveur du travail adolescent protégé

Période de mise en œuvre: depuis 2012 (campagne annuelle)

Lieu: Brésil

Objectif principal: mobilisation sociale contre la main-d’œuvre enfantine et en faveur de la protection de l’adolescent travailleur

Organisme principal: fondation *Telefônica Brasil*

Sites web: www.promenino.org.br

<http://www.promenino.org.br/CampanhaEdaNossaConta/Acampanha/tabid/339/Default.aspx>

Résultats: 1.050.000 personnes touchées dans tout le Brésil de façon présente et de façon virtuelle, dont 65 mille collaborateurs de l’entreprise de services de téléphonie Telefônica; plus de 25 millions de personnes sensibilisées sur les réseaux sociaux; 91% des personnes interviewées dans le processus d’évaluation ont affirmé que la campagne “É da Nossa Conta!” a contribué à une meilleure compréhension du problème de la main-d’œuvre enfantine; 75,4% ont affirmé qu’à partir de la campagne, ils ont commencé à identifier des

situations de travail des enfants dans leur entourage et 82,1% ont considéré que la campagne a été efficace concernant l'alerte à la société sur le travail des enfants.

Contexte et objectifs:

Au cours des deux dernières décennies, le Brésil a beaucoup progressé dans la lutte contre le travail des enfants. Cette progression est due à des politiques nationales comme le PETI et plus récemment, le *Bolsa Família*, et le travail précieux de milliers d'organisations brésiliennes qui défendent et assurent quotidiennement les droits des enfants et des adolescents. Cependant, le travail des enfants qui persiste est plus difficile à être éradiqué: le travail des enfants à la campagne, sur des propriétés rurales, le travail domestique des enfants, le travail des enfants sur les réseaux de trafic et l'exploitation sexuelle, le travail informel et ses variations. De nouvelles façons d'affronter ce problème sont nécessaires.

Cela est dû en partie au fait que le travail des enfants est considéré comme une valeur, c'est-à-dire, il est accepté culturellement et désiré comme un moyen de dissiper l'oisiveté et la criminalité, notamment les enfants et les adolescents pauvres.

Pour combattre le travail des enfants de façon efficace, il devient nécessaire de faire face à cet imaginaire favorable de l'opinion publique. Ainsi est née la campagne collaborative "Cela nous concerne! Sans le Travail des enfants et en faveur du Travail Adolescent Protégé", en co-réalisation entre l'OIT et l' UNICEF. L' objectif général de la campagne est de promouvoir la visibilité à la question de la main-d'œuvre enfantine et des adolescents, en mettant au point l'ordre du jour des réseaux sociaux et des médias locaux et en impliquant de nouveaux acteurs, les adolescents et les jeunes.

Méthodologie:

Pour le processus de création de la campagne, en 2012 un *workshop* a été organisé "Comment Mobiliser la Société Contre la "Main-d'Œuvre Enfantine", avec la participation de 60 personnes. Par la suite, une réunion de planification de la campagne a été organisée, avec la participation de 30 personnes. Ainsi est née la campagne "É da Nossa Conta", composée par les stratégies suivantes: action interne (avec les collaborateurs du Groupe Telefônica - Vivo), une action internet: réseaux sociaux et blogs, une action internet: Réseau Promenino, une action extérieure - d'autres moyens et présenteielle, divulgation. La stratégie de la campagne a compté sur quatre mesures pour stimuler l'engagement du public:

- i. Reconnaissez: des situations de travail des enfants et des adolescents autour de vous;

- ii. Posez vous des questions: le contexte dans lequel a lieu le travail des enfants et des adolescents;
- iii. Découvrez: les actions quotidiennes qui sont à votre portée pour aider à éradiquer la main-d'œuvre enfantine et celle des adolescents;
- iv. Partagez: des attitudes, des pensées et des informations afin d'élargir la campagne.

Les pièces de communication utilisées ont été: des affiches, des dépliants, des autocollants, un livret *Viração*, avec un ruban du Secteur du *Bonfim* avec le message de la Campagne, des vidéos, une édition spéciale de la bande dessinée de la *Turma da Mônica*.

Leçons apprises:

Dans le processus de création de la Campagne, les personnes et les organisations qui connaissent le problème et les personnes qui ne le connaissent pas, doivent être présentes, car ainsi elles augmentent leur compréhension à propos du problème et la façon comme il est perçu par les segments les plus variés de la société. Le produit obtenu a un potentiel plus important d'impact.

Défis:

L'expansion du savoir et le changement d'opinion sur le sujet par les personnes touchées par la Campagne.

Étapes suivantes:

La méthodologie de co-crédation adoptée pour la construction de la Campagne peut être reproduite pour la solution de toute autre question complexe. Un autre point important est l'expansion de l'usage de la force des médias sociaux (facebook et twitter) comme un outil de mobilisation de l'opinion publique pour les causes sociales.

Ensemble dans la lutte contre la main-d'œuvre infantile

Période de mise en œuvre: depuis 2012

Lieu: Brésil

Objectif principal: mobilisation sociale et sensibilisation publique

Organisme principal: ministère du Travail et de l'Emploi du gouvernement du Brésil; direction régionale du travail et de l'emploi de l' Amazonas (SRTE/AM)

Site Internet: <http://portal.mte.gov.br/imprensa/fiscalizacao-inova-no-amazonas/palavrachave/fiscalizacao-trabalho-infantil-parintins.htm>

Résultats: comme nous l'avons dit auparavant, en tous cas, nous pouvons dire que la création du Forum Municipal et la rédaction du Plan représentent déjà un résultat positif, car cette initiative a permis que les institutions puissent mieux connaître ce que chacune d'entre elles met au point et à partir de là, qu'elles réfléchissent ensemble à propos d'actions tout au long de l'année. Le rôle du SRTE/AM sera, au départ, de former/de renforcer les acteurs sociaux pour une bonne mise en œuvre du plan et, à distance (tenant compte qu'il n'y a pas d' AFT confirmés à Parintins), surveiller leur mise en œuvre et réaliser des actions de surveillance spécifiques dans des secteurs spécifiques, indiqués à partir du diagnostic à être effectué par les propres membres du Forum. De la même façon, la réalisation de la marche ayant mené dans les rues les membres du Forum récemment créé et les deux grands rivaux, *Boi Garantido* et *Boi Caprichoso*, démontre qu'il existe déjà une disposition de tous pour la réalisation d'activités conjointes dans la lutte contre la main-d'œuvre infantile dans la région.

Contexte et objectifs:

Parintins, en plus d'être la seconde plus grande ville de l'État de l'Amazonas, en Amazonie Brésilienne, est connue à niveau régional et national par son Festival Folklorique, lorsqu'ont lieu les présentations des associations *Bois Bumbás: Garantido* et *Caprichoso*. L'idée de mettre en œuvre un Plan d'Action Municipale de Lutte contre la Main-d'Œuvre Infantile et de créer un Forum Municipal de Prévention et de Lutte contre la Main-d'Œuvre Infantile est originaire du SRTE/AM. Les principaux acteurs sociaux de Parintins ont soutenu l'idée et y ont participé de façon active. Il a été confirmé que dans la région, il existe une grande quantité de garçons et de filles dans des situations de main-d'œuvre infantile, notamment durant le Festival Folklorique, ce qui a nui à l'image de la ville. Il s'agissait d'une occasion de rapprocher les gestionnaires des autres acteurs sociaux impliqués directement ou indirectement avec le travail des enfants: les enseignants et les directeurs des écoles municipales et étatiques, en plus des associations folkloriques *Boi Bumbá Garantido* et *Caprichoso*, pour qu'ils élaborent un plan d'action conjoint pour lutter contre la main-d'œuvre infantile afin d'élaborer le changement d'une culture qui trouve le travail des enfants "normal", en organisant des activités de sensibilisation /prévention/

information toute l'année, non seulement durant les festivités. L'objectif principal était de renforcer le réseau de protection à l'enfant et à l'adolescent de Parintins, pour que soient organisées des actions continues de prévention et de lutte contre la main-d'œuvre enfantine dans la région. Pour cela, l'engagement des gestionnaires locaux a été sollicité, afin qu'ils réalisent des actions de prévention et de lutte contre la main-d'œuvre enfantine dans la ville, non seulement durant les festivités mais durant toute l'année. Ils ont également dû rechercher l'engagement et le soutien des autres acteurs sociaux, impliqués directement ou indirectement avec le sujet, y compris les associations folkloriques *Boi Bumbá Garantido* et *Boi Bumbá Caprichoso*, qui possèdent une grande visibilité et le respect de l'ensemble de la communauté locale.

Méthodologie:

Après un processus de coordination avec les représentants des organismes concernés, avec le soutien du Ministère Public du Travail (MPT), le 1er Plan d'Action Municipale de Prévention et de Lutte contre la Main-d'Œuvre Enfantine de l'Amazonas a été élaboré. Ce plan, élaboré par les propres acteurs locaux, possède 3 axes principaux: a) l'élaboration d'un diagnostic de la situation de la main d'œuvre enfantine à Parintins; b) la qualification des acteurs impliqués et la promotion d'actions de sensibilisation /prise de conscience de la société; c) attention aux victimes. En pensant à son développement durable, il a été proposé la création du 1er Forum Municipal de l'Amazonas, à l'exemple du Forum National et du Forum Étatique de Lutte contre la Main-d'Œuvre Enfantine et la Protection au Travailleur Adolescent, comme une instance d'articulation et de mobilisation, avec pour mission de surveiller la mise en œuvre du Plan et de définir de nouvelles stratégies d'action. Et pour attirer l'attention de la communauté et de l'ensemble de la région sur la nécessité d'union de tous dans la lutte de la main d'œuvre enfantine, durant la semaine du Festival Folklorique de Parintins, une promenade avec le slogan: "UNIS dans la Lutte contre la Main d'Œuvre Enfantine", qui a placé côte à côte les rivaux *Boi Garantido* et *Boi Caprichoso*, a été organisée. Pour la mise en œuvre d'actions à Parintins, les Associations Folkloriques *Boi Bumbá Garantido* et *Boi Bumbá Caprichoso*, le Secrétariat Municipal d'Aide Sociale du Travail, le Secrétariat Municipal de l'Éducation, le Secrétariat Municipal de la Santé, le Conseil de Tutelle, le Commissariat des Mineurs, la Police Militaire, le Service National d'Apprentissage Commercial (SENAC), le Ministère Public du Travail (MPT) et le Secrétariat d'État d'Assistance Sociale et de Citoyenneté, ont formé un partenariat. Pour la planification des actions, il y a eu la participation du Bureau International de l'Organisation Internationale du Travail au Brésil, plus précisément du Projet de Lutte contre la Main-d'Œuvre Enfantine dans l'État du Mato Grosso.

Leçons apprises:

La mise en place du 1er Plan Municipal de Prévention et de Lutte contre la Main- d'Œuvre Enfantine de l'Amazonas, suivie de la création du 1er Forum Municipal, sont des emblèmes dans la

lutte contre la main d'œuvre enfantine au sein de l'État. Il faut souligner que le Plan a été élaboré par les propres acteurs sociaux, l'expérience locale ayant ainsi été respectée et les acteurs impliqués ayant pris le pouvoir. Lors de l'organisation d'une promenade avec des représentants des associations *Boi Garantido* et *Boi Caprichoso* marchant côte à côte, le projet a profité de la grande passion de l'habitant de l'État de l'Amazonas par les deux boeufs et de la rivalité qui existe entre eux, pour démontrer l'importance de l'union de tout le monde, sans exception, concernant le fait de s'unir pour l'éradication de la main-d'œuvre enfantine dans la région.

Défis:

Le premier obstacle pointé par les acteurs sociaux locaux, a été la difficulté financière, puisque les gestionnaires publics auraient des difficultés financières pour organiser des activités de lutte contre la main d'œuvre enfantine tout au long de l'année. Mais on arrive donc à la conclusion que bon nombre d'actions n'exigeraient pas des ressources financières mais surtout des ressources humaines et étant réalisées de façon conjointe, les ressources humaines et financières requises par chaque organisme/institution seraient réduites.

Les associations folkloriques *Boi Bumbá Garantido* et *Boi Bumbá Caprichoso* ont également démontré une difficulté à participer d'une marche conjointe dans le but de sensibiliser la communauté, même si elle était dans l'intérêt de la lutte contre la main-d'œuvre enfantine, compte tenu de la rivalité traditionnelle existante entre les deux associations. Toutefois, il a été conclu qu'un seul organisme ne sera guère en mesure d'éradiquer la main d'œuvre enfantine et que l'union de tous est essentielle pour obtenir des résultats. Une campagne qui unit les deux rivaux principaux aurait dû attirer l'attention de tous et démontrer l'importance de faire abstraction des "drapeaux"/rivalités vers un bien commun.

Étapes suivantes:

Le Plan d'Action a une prévision de mise en œuvre de plusieurs actions, avec des indicateurs et des objectifs respectifs, et des réunions périodiques du Forum Municipal pour son suivi / évaluation seront organisées. Le diagnostic établi par le Forum aidera à identifier les secteurs où il existe un taux plus élevé de main-d'œuvre enfantine, ce qui facilitera la planification des futures mesures fiscales dans la région, ainsi que la prestation d'une assistance technique pour la mise en œuvre du Plan, notamment en ce qui concerne la formation des multiplicateurs sur la législation du travail. À l'avenir, le travail sera effectué dans le but de mener une campagne étatique avec l'image des deux boeufs, avec la fourniture de matériaux à être distribués à la Surintendance Régionale du Travail et de l'Emploi et dans d'autres organismes gestionnaires /agences régionales, dans les écoles et dans les centres de santé de toutes les villes de l'État.

Caravane nationale

Période de mise en œuvre: 2004

Lieu: Brésil

Objectif principal: mobilisation sociale

Organisme principal: forum national de prévention et d'éradication de la main-d'œuvre enfantine

Site Internet: <http://www.fnpeti.org.br/>

Résultats: deux caravanes régionales ont été réalisées dans les régions Nord-Est et Nord (2012 / 2013) à la suite de la caravane nationale; il y a eu le renforcement du sujet sur l'agenda politique des États, une visibilité accrue du problème, l'expansion des partenariats locaux, la mobilisation des médias, la diffusion de plus de renseignements sur la main-d'œuvre enfantine pour la population; ont participé: 23 mille enfants et adolescents, 27 Forums Étatiques, 27 gouverneurs et le Président de la République, 600 entités représentatives d'employeurs et de travailleurs, des ONGs et des instances gouvernementales.

Contexte et objectifs:

Dans le cadre des 10 ans du Forum National de Prévention et d'Éradication de la Main-d'Œuvre Enfantine, de juin à décembre 2004, a eu lieu une expérience sans précédent de grande mobilisation nationale au Brésil contre la main-d'œuvre enfantine. Le Forum National, en partenariat avec les 26 Forums Étatiques de Prévention et d'Éradication de la Main-d'Œuvre Enfantine et le Forum du District Fédéral, a réalisé la Caravane Nationale pour l'Éradication de la Main-d'Œuvre Enfantine. Dans chaque unité de la Fédération, des enfants et des adolescents qui ont déjà travaillé, ont dressé des propositions visant à éradiquer la main-d'œuvre enfantine, qui ont été remises aux gouverneurs au cours d'audiences publiques. Chaque gouverneur a signé un document avec l'engagement de mettre en œuvre les politiques de l'État pour l'élimination de la main-d'œuvre enfantine.

Le Terme d'Engagement, un document unique, a été apporté à chaque unité de la fédération par des enfants qui ont voyagé pour le remettre aux enfants de l'état voisin. Il a été signé par 27 gouverneurs et par le Président Luiz Inácio Lula da Silva, en audience au *Palácio do Planalto*, le 13 décembre 2004, ayant compté sur la participation de 162 enfants et adolescents des cinq régions brésiliennes. Lors de cette cérémonie, le Président s'est engagé à donner la priorité à l'éradication de la main-d'œuvre enfantine dans le pays. La Caravane Nationale est devenue un fait politique et symbolique, au même moment où elle a engagé publiquement les dirigeants du pays à entreprendre des actions gouvernementales contre cette forme de violation des droits. Elle a également consolidé la Girouette comme un icône qui représente la lutte contre la main d'œuvre enfantine. Son objectif principal était de coordonner, de mobiliser e de sensibiliser les acteurs institutionnels gouvernementaux et de la société, afin de renforcer les actions de prévention

et d'éradication de la main-d'œuvre enfantine dans les États et les villes et compromettre les pouvoirs publics à donner la priorité dans la lutte contre la main-d'œuvre enfantine.

Méthodologie:

La caravane nationale consiste dans la réalisation de réunions étatiques entre les groupes d'adolescents des États limitrophes ou proches, en audience publique avec le gouverneur local, pour la remise d'une lettre ouverte et la signature d'une déclaration d'engagement envers l'éradication de la main-d'œuvre enfantine. Il s'agit d'une rencontre par État, faite de façon séquentielle, commençant à Santa Catarina et finissant à Brasília, District Fédéral.

La Caravane a adopté la Girouette comme icône, le symbole mondial de l'éradication de la main-d'œuvre enfantine, ce qui représente le côté ludique que l'on cherche à protéger, afin d'assurer le développement sain de l'enfant et de l'adolescent. Les rencontres entre les groupes pour le transfert de la girouette, seront réalisées lors d'une audience publique, avec chaque gouverneur dans les États des groupes récepteurs. Le groupe qui reçoit la girouette sera responsable par son transfert à l'État suivant, d'après le tracé établi pour la Caravane.

Des ateliers ludiques et pédagogiques ont été menés auprès des enfants et des adolescents dans le but de discuter à propos de la main-d'œuvre enfantine et de la participation politique ainsi que de la compilation de propositions remises aux autorités lors d'audiences publiques.

Aux audiences publiques, les enfants et les adolescents ont été les interlocuteurs auprès des autorités; ces derniers ont eu la responsabilité de recueillir la signature des gouverneurs et du président de la République sur la Déclaration d'Engagement pour l'Éradication de la Main-d'Œuvre Enfantine.

Leçons apprises:

À partir d'une mobilisation importante, il a été prouvé qu'il est possible de dialoguer avec les pouvoirs publics dans le but de s'entendre sur les objectifs d'éradication de la main-d'œuvre enfantine.

Défis:

Le plus grand défi a été de fixer une audience et d'être reçu par les pouvoirs publics. Le défi a été surmonté par l'incidence politique des partenaires stratégiques.

Étapes suivantes:

L'engagement des partenaires étatiques et locaux et le soutien des intégrants du réseau national contre la main-d'œuvre enfantine représentent la garantie de continuité de cette initiative et de son effort mobilisateur.

Programme de prise en charge renforcée

Période de mise en œuvre: depuis 2011

Lieu: Brésil

Objectif principal: mobilisation sociale et protection des enfants et des adolescents travaillant dans de grands événements

Organisateur principal: Secrétariat à l'Enfance et à la Jeunesse de l'État du Pernambouc (SCJ)

Site Internet: www.scj.pe.gov.br

Résultats: plus de 1 500 enfants et adolescents inscrits, plus d'1 millions de kits pédagogiques distribués et près de 400 professionnels sensibilisés à la question

Contexte et objectifs:

En 2011, avec l'augmentation de 4,5% du produit intérieur brut (PIB) et une tradition bien établie d'organisation de grands événements culturels à l'intérieur de l'état, le Pernambouc est un État brésilien qui fait face à un paradoxe: d'une part l'augmentation du nombre d'emplois, des revenus et des biens matériels et, d'autre part, l'augmentation du nombre d'enfants qui travaillent. En 2011, le gouvernement de l'État a instauré, à travers la création du secrétariat à l'Enfance et à la Jeunesse de l'État du Pernambouc - SCJ (Loi n° 14.264 du 06/01/2011), l'obligation de défendre et de favoriser les droits des enfants, des adolescents et des jeunes habitants du Pernambouc, en particulier ceux entre 0 et 29 ans.

Ainsi, un programme systématique appelé "attention renforcé", axé sur les événements rassemblant un grand nombre de personnes, a été mise en place dans le but de contribuer au renforcement et à l'intégration du système garantissant les droits des enfants et des adolescents à travers des actions d'Information et de formation, de mobilisation et de lutte contre les violations des droits des enfants et des adolescents. Le programme a été lancé en 2011 lors des fêtes de Saint Jean, de la ville de São João de Caruaru. Cet événement attire plus de 1 500 000 personnes et mouvemente 180 millions de réaux et crée 10 000 contrats à durée limitée.

Méthodologie:

Le programme "attention renforcée" fonctionne à travers la sensibilisation du public, le développement d'espaces de protection, ainsi que l'articulation et le renforcement du système garantissant les droits des enfants et des adolescents de manière continue et méthodique. Le gouvernement de l'État du Pernambouc apporte un soutien technique et financier aux municipalités, en contribuant à la surveillance du processus, à la mobilisation et à l'articulation

des acteurs locaux. Les municipalités sont responsables de l'exécution directe du programme, notamment la mobilisation initiale, l'articulation, la participation aux réunions, l'élaboration de propositions d'actions en partenariat avec le secrétariat à l'enfance et à la jeunesse de l'État, la sélection d'éducateurs, le recensement des partenaires et le montage d'espaces de protection.

Lors des grands événements, des actions de sensibilisation sont lancées auprès du public et des commerçants locaux, avec la distribution de matériel d'information (bannières, affiches, dépliants, adhésifs), la mise en place d'un espace de protection où sont envoyés les enfants et adolescents qui accompagnaient leurs parents et qui travaillaient pendant l'événement et/ou étaient vulnérables (par ex: dans la rue). Dans ce lieu, les enfants et adolescents participent à des ateliers de percussion, de peinture sur le visage, de contes, etc. À la fin de l'événement, les partenaires évaluent les résultats et planifient les actions futures. Chaque fin d'année, un rapport général est fait et remis au gouvernement de l'Etat/du secrétariat à l'enfance et à la jeunesse – SCJ.

Défis:

Il faut plus de temps afin de définir la localisation de l'espace de protection qui, quelquefois, est monté à côté d'autres lieux d'appui d'autres services. Il y a un manque de prise de conscience de la population en ce qui concerne les droits des enfants et des adolescents et d'engagement des parents envers leurs enfants. Il y a des données inexactes, voire inexistantes, vu que beaucoup refusent d'aider les agents, ce qui nuit au travail de ces derniers. Certains utilisateurs se sont aussi plaints de l'absence de structure permanente pour y envoyer les enfants.

Leçons apprises:

Il y a eu un renforcement de l'intégration des politiques publiques et des réseaux de protection des enfants et des adolescents en ce qui concerne l'exploitation sexuelle et le travail des enfants. Cependant, il faut un plus grand renforcement et plus de soutien du système garantissant les droits des enfants. La large diffusion des actions de prévention et de protection destinées aux enfants et aux adolescents a permis que la population et les commerçants soient réceptifs aux actions du programme.

Prochaines étapes:

Le programme "attention renforcée" qui, avant, se limitait aux foires hebdomadaires, a commencé à être réalisé lors de grands événements. Maintenant, son rayon d'action s'est élargi vers les zones ayant le plus d'enfants et d'adolescents vulnérables socialement, comme ceux exposés à des situations d'exploitation sexuelle ou qui travaillent.



JAMAÏQUE

Des moniteurs sportifs comme mentors pour enfants travailleurs ou en risque de le devenir

Période de mise en œuvre: depuis 2010

Lieu: Jamaïque

Objectif principal: engager des leaders sportifs dans la lutte contre le travail des enfants pour qu'ils influencent les parents et les communautés

Organisme principal: ministère de l'Éducation

Site Internet: <http://www.moe.gov.jm/>

Résultats: 290 enfants ont fréquenté les stages des ligues de football sur une période de trois mois, environ 80 enfants travailleurs ou en risque de le devenir ont été présentées aux autorités compétentes pour assurer leur suivi; environ 30 conseillers, enseignants et entraîneurs ont été habilités à utiliser le SCREAM afin d'augmenter la sensibilisation au sujet du travail des enfants dans les écoles et leurs communautés; environ 10 000 personnes de la communauté Mavely ont été sensibilisées sur la question du travail des enfants et les membres de la communauté ont commencé à signaler des cas de travail des enfants à l'agence du développement de l'enfant du gouvernement; les stages de football ont été

retransmis télévision nationale en décembre 2011, contribuant ainsi à sensibiliser le public sur le travail des enfants et la stratégie des stages de football pour résoudre le problème.

Contexte et objectifs:

En Jamaïque, selon le rapport UNICEF MICS de 2005, 6,1% des enfants âgés de 5 à 14 ans sont engagés dans le travail des enfants. La Jamaïque a ratifié la Convention n° 138 en 2000 et la Convention n° 182 en 2003. En Jamaïque, le travail des enfants trouve ses racines dans la pauvreté, mais aussi dans les pratiques et les attitudes culturelles et sociales. Le ministère du Travail et de la Sécurité sociale a élaboré une politique nationale sur le travail des enfants dont la fin d'élaboration est prévue au cours de l'année 2013. De plus, une unité du travail des enfants a été créée au sein du ministère. L'avant-projet du Plan national d'action contre le travail des enfants est en cours d'élaboration depuis 2004 et une liste des travaux dangereux des enfants a été élaborée en 2011. Le travail des enfants est désormais inclus au sein de la loi des soins et de protection des enfants et un projet de loi sur la sécurité et la santé au travail est en cours d'élaboration. En 2010, l'OIT, par l'intermédiaire du projet intitulé " Lutte contre le travail des enfants par l'éducation (TACKLE)", a soutenu le ministère de l'Éducation dans l'examen de la politique nationale d'éducation à la suite de laquelle une clause de lutte contre le travail des enfants a été ajoutée.

En 2010, le ministère de l'Éducation, les syndicats d'enseignants de Jamaïque, le *Caribbean Sports Reach*, la Fédération jamaïcaine de football, avec le soutien de l'OIT/IPEC à travers le TACKLE, ont lancé une initiative de la communauté du centre-ville de Maverley consistant à former et à orienter des conseillers, des enseignants et des moniteurs sportifs sur le travail des enfants et la façon d'y faire face.

Méthodologie:

Cette initiative a été conçue pour utiliser le football comme un moyen de sensibilisation sur le travail des enfants et de modification des attitudes pour apporter des changements dans le comportement. Les avantages d'utiliser le football dans la lutte contre le travail des enfants sont nombreux. Ce sport, loin d'apporter seulement de la joie et du jeu dans la vie des enfants, peut aider les enfants à acquérir des compétences de vie et à augmenter leur confiance et l'estime de soi. Pour les enfants dont la santé physique ou mentale a été endommagée par le travail, le football peut être un allié dans le processus de guérison en fournissant aux enfants un environnement sûr et convivial leur permettant de se développer pleinement. Le football est aussi une activité qui favorise l'inclusion et la non-discrimination, en atteignant tous les enfants sans distinction de race, de sexe, de religion et de niveau de capacité.

Cette initiative a été organisée conjointement avec la journée mondiale de lutte contre le travail des enfants de 2010. Le *Caribbean Sports Reach*, en collaboration avec la Fédération jamaïcaine de football, le ministère de l'Éducation, KSADA, Insports et les syndicats d'enseignants de Jamaïque ont identifié au sein de la communauté des écoles avec des niveaux élevés de pauvreté et de criminalité et une infrastructure sociale et physique détériorée.

En juin 2010, des conseillers d'orientation et des professeurs d'éducation physique de vingt-trois écoles, ainsi que des entraîneurs de football des communautés environnantes, ont assisté à un atelier de deux jours sur le travail des enfants. L'atelier visait à faire prendre conscience et à disséminer des connaissances sur le travail des enfants en présentant aux participants le programme de suivi et les outils pertinents, y compris la méthode de défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias (SCREAM) de l'OIT-IPEC et le kit d'information pour les enseignants, les éducateurs et leurs organisations. Les médias ont été invités à une conférence de presse à l'occasion de la conclusion des ateliers et le lancement des stages pour observer toutes les actions et les relayer par leurs véhicules. Environ 2 000 chartes ont été produites et distribuées dans les écoles et les communautés pour annoncer les stages et mettre la lumière sur les questions du travail des enfants.

Après la formation, les conseillers d'orientation ont identifié des enfants se trouvant ou risquant le travail des enfants. Les enfants ont été inscrits dans des clubs de football communautaires gérés par l'association Kingston et St Andrew de Football et ont participé à des stages de football. Les stages ont eu lieu deux fois par semaine durant une période de trois mois, le mercredi après l'école et le samedi matin, heure à laquelle les enfants seraient normalement en train de travailler dans les rues en vendant des biens et des services. 290 enfants âgés de 10 à 16 ans ont participé aux stages de la ligue de football. Pendant les stages, les entraîneurs ont utilisé la méthodologie SCREAM pour faire prendre conscience des dangers du travail des enfants ainsi que pour transmettre des compétences de vie dans le but de susciter des changements de comportement chez les enfants, tout en mettant en accent les principes de respect, de résolution des conflits, la définition des objectifs et l'importance de rester à l'école. Sur la base de leurs besoins, les enfants ont été envoyés à des conseillers d'orientation et autres services sociaux, mais cela a été fait sur une base ad hoc, car il n'existe pas de procédure formelle de saisie pour les enfants se trouvant ou risquant le travail des enfants. Plusieurs réunions communautaires ont eu lieu au cours desquelles les parents ont été informés sur le travail des enfants et leurs droits. Un mois après la fin du programme de suivi, les conseillers d'orientation se sont réunis avec les parents/tuteurs des enfants pour évaluer les changements dans les attitudes et les comportements vis-à-vis du travail des enfants.

Défis:

Le travail des enfants en Jamaïque trouve ses racines dans la pauvreté associée à des pratiques et des attitudes culturelles et sociales, ce qui explique le succès de l'initiative par l'implication des leaders sociaux, sportifs et culturels afin d'influencer les parents et la communauté.

Leçons apprises:

Cette bonne pratique démontre l'importance d'impliquer les membres de la communauté qui ont accès aux enfants en situation ou à risque de travail des enfants et qui sont en mesure d'avoir une influence positive. Un apprentissage significatif consiste dans une meilleure compréhension du potentiel des entraîneurs sportifs à influencer les normes et les valeurs dans des communautés urbaines caractérisées par leur bonne cohésion et comment cela peut être exploité. Les membres de la communauté répondent aux entraîneurs d'une manière très différente des conseillers ou agents sociaux. L'entraîneur et les événements sportifs dans lesquels ils sont impliqués sont capables d'attirer l'attention et l'intérêt des parents ou des tuteurs qui pourraient ne pas être facilement accessibles autrement. Les parents qui ne peuvent pas assister à une réunion de l'association des parents et des enseignants sont plus susceptibles d'aller à un match dans lequel leurs enfants jouent. Les entraîneurs bénéficient ainsi d'une large sphère d'influence et ont tendance à être considérés comme quelque peu distincts de l'établissement scolaire. Ils jouissent du respect de la communauté et lorsqu'ils soulèvent une question, les membres de la communauté s'arrêtent pour les écouter.

Étapes suivantes:

De même que les mentors communautaires formés sur les questions du travail des enfants, les entraîneurs de football ont pu influencer sur les normes, les valeurs et les comportements dans les communautés à haut risque, non seulement pour la durée limitée des stages, mais bien au-delà de ces dernières, en intégrant ce qu'ils avaient appris dans leur travail quotidien. Les conseillers, les enseignants et les entraîneurs peuvent identifier, répondre et référer les cas de travail des enfants. Les enfants ont eu la possibilité de séjourner dans les clubs de football de la communauté et de rester en contact avec les mentors. Les entraîneurs de football ont continué à utiliser la méthodologie SCREAM pour sensibiliser et transmettre des compétences de vie pour les enfants pendant les futurs programmes sportifs.



COLOMBIE

Renforcement des projets de famille afin d'améliorer les conditions de vie des populations dans les zones minières d'émeraude

Période de mise en œuvre: 2009 -2011

Lieu: Colombie

Objectif principal: protection sociale

Organisme principal: organisation internationale pour les migrations (OIM)

Site Internet: <http://www.oim.org.co/>

Résultats: identification et prise en charge psychologique de 300 familles du secteur minier; sélection de 147 familles pour apporter un soutien aux actions ayant un impact direct sur 338 enfants et adolescents; amélioration de la qualité des services éducatifs, y compris la formation des enseignants et la sensibilisation d'enfants et adolescents dans 14 centres éducatifs et 13 maisons de la communauté.

Contexte et objectifs:

Boyacá est en tête de la liste des départements colombiens avec l'indice le plus élevé de travail des enfants. La situation est particulièrement critique en ce qui concerne les enfants et les adolescents engagés dans l'exploitation minière, reconnue comme l'une des pires formes de travail des enfants par la Convention 182 de l'OIT, ratifiée par la Colombie à travers la loi 704 de 2001. L'exploitation minière des émeraudes est l'une des principales sources de revenus dans la région de Boyacá dont les enfants représentent l'essentiel de la main-d'œuvre des mines. Les populations cibles de ce projet sont les enfants et les adolescents dans les municipalités de Muzo et de San Pablo de Borburliving qui travaillent dans l'industrie de l'exploitation minière artisanale et tous ceux qui risquent d'être engagés dans les pires formes de travail des enfants, ainsi que leurs familles. L'objectif global de ce projet est de renforcer et soutenir ces familles pour qu'elles puissent rétablir leurs droits et améliorer leurs conditions de vie.

Méthodologie:

Le projet a été mis en œuvre à travers les trois axes d'action stratégiques suivants:

- » prise en charge psychosociale comprenant l'identification et l'intégration des familles vulnérables et de leurs enfants dans le réseau de prise en charge psychologique, conformément aux directives d'inclusion et d'attention conçues par l'Institut colombien du bien-être familial (ICBF). Des ateliers psychosociaux ont été réalisés avec les familles bénéficiaires autour de questions telles que le renforcement des liens affectifs, les enfants victimes de mauvais traitements, la prévention de la toxicomanie, la violence domestique, l'environnement de travail, l'exploitation sexuelle, le renforcement des valeurs et des compétences de vie. En outre, des activités récréatives ont été organisées avec des enfants et des adolescents.
- » des initiatives de production familiale à travers lesquelles de nouvelles sources de revenus, autres que les mines, ont été identifiées et explorées avec la communauté. Grâce à cette initiative, les plans d'affaires et les investissements ont été adaptés aux besoins et intérêts de 147 familles. Ces efforts ont été complétés par des ateliers sur la création de revenus, les services à la clientèle, le travail d'équipe, des associations et des coopératives, la motivation et la comptabilité de base (entre autres).
- » l'amélioration de la qualité des services éducatifs dans 14 centres éducatifs et 13 maisons communautaires situées dans la zone cible comprenait deux ateliers où les enseignants

ont abordé les causes et les conséquences du travail des enfants et ont fourni des outils et des techniques de prévention. Des ateliers ont également été organisés avec des élèves de niveaux différents pour aborder et discuter les conséquences du travail des enfants ainsi que les parents des enfants qui fréquentent les maisons de la communauté pour leur faire prendre conscience de l'importance de leurs rôles de parents.

Défis:

Le principal défi consiste à faire évoluer les modèles culturels. Le travail des enfants est largement accepté par une grande partie de la communauté comme faisant partie du processus de développement des enfants et des adolescents, plutôt que d'une violation de leurs droits. Des ateliers, des conférences, des visites, des activités récréatives et d'autres interventions avec les familles ont été fondamentaux pour concrétiser les efforts de transformation de ces modèles culturels.

Leçons apprises:

Le projet démontre que les partenariats entre institutions publiques et privées ainsi qu'avec les organisations internationales sont de nature à accélérer le progrès social en encourageant la création de projets de développement dans les communautés. Il va de soi qu'une bonne gestion locale et la mobilisation sociale sont des aspects essentiels qui aident à renforcer la stratégie et de fournir un sentiment d'appartenance.

Défis:

Le principal défi réside dans l'évolution des modèles culturels. Le travail des enfants est largement accepté par une grande partie de la communauté dans le cadre du processus de développement des enfants et des adolescents plutôt que d'une violation de leurs droits. Des ateliers, des conférences, des visites, des activités récréatives et d'autres interventions avec les familles ont été fondamentaux pour les efforts de transformation de ces modèles culturels.

Étapes suivantes:

Il y a eu davantage d'engagement, de capacité et de sensibilisation parmi les autorités locales et d'autres acteurs (y compris les familles et les enfants), ce qui, à plus long terme, engendre un impact et permet des changements successifs des modèles socio-culturels.

Stratégie nationale pour l'élimination du travail des enfants

Période de mise en œuvre: année 2010

Lieu: Colombie

Objectif principal: protection sociale, stratégies d'éducation et de mobilisation sociale pour aider les familles et les enfants travailleurs

Organisme principal: Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Résultats: À Santa Rosa del Sur, Bolivar, 355 enfants ont été identifiés et pris en charge dans le cadre de ce projet; à San Martin et Barranco de Loba, 71 enfants et adolescents ont reçu une aide psychosociale pour 130 familles bénéficiaires; 240 familles bénéficiaires à Narinõ; renforcement de la stratégie nationale pour l'élimination du travail de l'enfant à Tolima et aide fournie à 300 familles de travailleurs enfants; 201 fonctionnaires appartenant à 25 organismes gouvernementaux régionaux suivent la formation virtuelle.

Contexte et objectifs:

L'Institut pour le bien-être de la famille colombienne (ICBF) et l'OIM ont rassemblé les ressources techniques et financières afin d'adopter de nouvelles stratégies de soins pour les enfants et les adolescents impliqués dans les pires formes du travail de l'enfant. Dans ce sens, des activités de renforcement institutionnel, de prise en charge des enfants et des adolescents, des méthodologies de développement nouvelles ont été développées, notamment par la décentralisation de la stratégie nationale pour l'éradication des pires formes de travail de l'enfant dans les départements les plus fortement touchés par ce problème, à savoir, Tolima, Nariño et Bolivar. Dans ces régions, l'absentéisme scolaire a atteint 20.6% et il y a des enfants travaillant dans le secteur de l'agriculture, le commerce, l'industrie et l'exploitation minière. L'objectif des initiatives est de renforcer et d'aider les familles des enfants travailleurs exposés à des risques à restaurer leurs droits et améliorer leurs conditions de vie.

Méthodologie:

Avec ses partenaires (l'institut pour le bien-être de la famille colombienne - ICBF, la compagnie privée Telefónica, la fédération des municipalités colombiennes, l'OIM a développé une approche intégrée avec les dimensions et les initiatives suivantes:

1. identification d'enfants au travail et de leurs familles et établissement d'une ligne de base avec l'installation de comités techniques et l'activation de comités pour l'élimination du travail des enfants (ETI) dans les municipalités;
2. interventions pour transformer les normes culturelles qui légitiment les pires formes de travail de l'enfant, en particulier le travail d'exploitation dans les mines;
3. conduite d'actions pour la prise de conscience et les engagements futurs;
4. promotion, conjointement avec les familles, de la surveillance et de la construction du PLANTINFA, qui fixe des formes de promotion de niveaux adéquats de développement des aires de logement, de santé, de nutrition, de récréation, de communication, d'éducation et d'aide;
5. fourniture d'aide et de soins à la famille pour l'inclure dans les programmes de l'ICBF;
6. renforcement des familles en tant qu'éléments-clés de la restauration de processus d'éducation parentale, de communication et de résolution des conflits. Cette approche est fondée sur l'affection, le respect mutuel et la justice;
7. accompagnement des familles et leur mise en relation pour mener à bien les espaces et les programmes disponibles dans la région, réalisés dans le cadre du projet RED JUNTOS.
8. suivi des familles prises en charge par les services ou programmes pour la restauration de leurs droits, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la nutrition, de l'usage créatif de temps libre, tout en impliquant les parents des enfants dans travail avec des opportunités de contrats formels et le développement de la formation au travail pour atteindre les jeunes et les adultes, des cours de formation pour les familles sur le métier, la lecture et l'écriture et l'aide apportée aux enfants pour conclure l'école primaire et secondaire;
9. embauche d'enfants pour accéder à des modèles éducatifs flexibles tels que les cercles d'apprentissage et les processus d'étude accélérés et un lien avec le ministère de l'Éducation et les secrétaires d'éducation pour chercher des mécanismes visant à stimuler la permanence et le retour des enfants à leurs écoles;
10. définir des recommandations et des orientations sur des méthodologies innovatrices adaptées aux intérêts et aux besoins des enfants, des adolescents et de leurs familles;

11. fourniture de techniques d'aide aux tuteurs, aux moniteurs et aux participants des formations virtuelles et renforcer la capacité de gestion institutionnelle liée à la stratégie d'élimination du travail des enfants.

Leçons apprises:

Le facteur de succès du projet est l'articulation conjointe entre le public, la coopération privée et internationale, ce qui a assuré un impact direct et positif sur la population cible avec des résultats à long terme.

Défis:

L'enjeu principal repose sur le changement des normes culturelles, étant donné que la population accepte le travail des enfants comme un mécanisme pour former les valeurs des enfants et des adolescents et non comme une violation de leurs droits. Pour vaincre ce défi, des ateliers de travail, des lectures, des visites, des activités récréation et des interventions avec les familles ont été réalisées. Celles-ci ont abouti à la transformation des normes culturelles dans les familles et les communautés qui légitiment les pires formes de travail des enfants.

Étapes suivantes:

Les efforts chercheront à conduire des engagements et une prise de conscience régionale et politique, pour rendre les ressources financières disponibles, recruter des professionnels sur le terrain et engagés à long terme dans les services aux communautés, former et continuer à surveiller l'initiative, promouvoir des dialogues et un engagement de la communauté dans le changement des normes culturelles afin d'éliminer ces problèmes.



BOLIVIE

Programme d'éradication du travail des enfants et protection du travailleur adolescent

Période de mise en œuvre: depuis 2003

Lieu: Bolivie

Objectif principal: assurer une protection sociale et une éducation aux enfants travaillant dans la récolte de la canne à sucre avec la participation du secteur privé.

Organisme principal: gouvernement départemental autonome de Santa Cruz de la Sierra

Site Internet: <http://www.santacruz.gob.bo/>

Résultats: grâce au projet des écoles mobiles, 360 des 955 enfants en âge scolaire identifiés dans les campements de récolte de canne à sucre ont été réinsérés dans le système éducatif; installation d'une clinique mobile avec équipement technique d'assistance médicale, odontologique et d'infirmerie pour intervenir par des mesures de promotion, de prévention et d'assistance aux patients sur leur lieu de travail, et ce dans quatre provinces (12 communes) où sont installés les campements de récolte et leurs familles; construction d'écoles et de logements pour enseignants, fourniture de matériel scolaire,

des bibliothèques et des installations de réseaux d'eau potable; signature d'accords avec environ 200 chefs d'entreprise du secteur sucrier pour le transport des enfants des campements vers les unités d'enseignement les plus proches; réalisation de campagnes d'émission d'extraits d'acte de naissance pour plus de 3500 enfants mineurs de 12 ans; amélioration des logements, des services de base disponibles, assistance personnalisée en éducation, assistance santé et concession du bénéfice des assurances pour les mères et les enfants.

Contexte et objectifs:

La Bolivie a ratifié la Convention no. 138 sur l'âge minimum et la Convention no 182 sur les pires formes de travail des enfants en 1997 et 2003, respectivement, et a participé à la convention sur les droits de l'enfant en 1990. En outre, a constitutionnalisé la lutte contre le travail des enfants comme une politique de l'État. Le département de Santa Cruz concentre à lui seul 11 des 56 communes productrices de canne à sucre. Beaucoup de familles déménagent vers ces zones pendant l'époque de la récolte en quête d'apports financiers. Ainsi, ils migrent temporairement et vivent dans des conditions défavorables pour offrir leur main-d'œuvre. Cependant, à cause de la rémunération insuffisante, ils décident de faire appel à leurs familles pour travailler comme "collaborateurs" afin d'augmenter leurs revenus. Ce transfert oblige les enfants et les adolescents à vivre dans des conditions sociales et environnementales inadéquates, sans garantie de leurs droits fondamentaux, ce qui les pousse donc à quitter l'école pour s'engager définitivement dans la récolte.

En 2010, le gouvernement départemental autonome de Santa Cruz, la direction départementale du travail, l'UNICEF, l'institut bolivien du commerce extérieur (IBCE), L'association pour l'éradication de la pauvreté (APEP), la fondation enfance digne (INDI), les communes de production de canne à sucre Saavedra, Montero, Fernández Alonzo, Minero, Portachuelo et Okinawa, des entreprises sucrières telles que UNAGRO, Guabirá et Santa Cecilia ont formé un réseau interinstitutionnel nommé "Hagamos Equipo" (travaillons ensemble) pour protéger les droits des enfants et des adolescents et éradiquer le travail des enfants dans les zones de canne à sucre de Santa Cruz. Cela a été possible grâce à l'engagement des entreprises envers la responsabilité sociale patronale, au renforcement des institutions de protection des droits et des réseaux interinstitutionnels et à la mise en œuvre du TRIPLE LABEL: libre du travail esclave, libre du travail discriminatoire, libre du travail des enfants. La campagne de certification des producteurs de canne à sucre libre du travail des enfants a été lancée en octobre 2011 et a débouché sur la certification de 383 producteurs de canne à sucre et 480 propriétés productrices de canne à sucre.

Méthodologie:

Le premier janvier 2003, la sous-commission interinstitutionnelle d'éradication progressive du travail des enfants (SCIEPTI) a été mise en place dans le département de Santa Cruz pour réaliser les deux objectifs suivants: 1) éradiquer progressivement le travail des enfants dans la culture de la canne à sucre; 2) promouvoir des politiques publiques au niveau national pour résoudre la pauvreté dans les foyers ruraux.

Pendant 2003 et 2004, l'office départemental du travail et la CIEPTI, en collaboration avec le CODAPE, ont mené une campagne de diffusion du plan dans les capitales régionales et ont mis en œuvre le PENEPTI. Le gouvernement départemental autonome de Santa Cruz a intégré, par l'intermédiaire du service de politiques sociales (SEDEPOS - Santa Cruz), la sous-commission départementale d'éradication du travail des enfants depuis sa création en juillet 2003. En se concentrant sur le mandat qui lui est fixé et sur la portée de ses compétences institutionnelles, le gouvernement départemental autonome intervient pour éradiquer l'une des pires formes de travail des enfants, en l'occurrence, dans les cultures de canne à sucre. Avec la participation du ministère du Travail et des communes de Montero, Minero, Saavedra, les ONGs COPADE, PASOC, PRONANFA ont élaboré un POA interinstitutionnel pour l'éradication progressive du travail des enfants dans le département.

En 2005, après avoir effectué l'évaluation de moyen terme du PNEPTI, le ministère du Travail, l'UNICEF, l'OIT, l'office départemental et la CIEPTI ont élaboré le plan triennal national d'éradication progressive du travail des enfants 2006-2008. Le ministère du Travail, l'UNICEF et la SCIEPTI ont mis en œuvre le plan triennal national d'éradication progressive du travail des enfants.

En 2007, l'UNICEF et la SCIEPTI ont confié à la Fundación Hombres Nuevos (fondation nouveaux hommes) la tâche de consolider l'éducation dans les municipalités de production de canne à sucre de la région de Santa Cruz.

De 2008 à 2010, suite à un accord du gouvernement départemental de Santa Cruz avec UNICEF, le composant d'éradication progressive du travail des enfants a été inclus dans le programme opérationnelle annuel réalisé avec les SEDEGES, l'UNICEF, la SCIEPTI et le service départemental de politiques sociales (SEDEPOS). En outre, un plan d'éradication du travail des enfants sur la base de la protection intégrale des droits et le renforcement des entités de protection a été mis en œuvre dans le cadre d'une alliance stratégique avec l'association pour l'éradication de la pauvreté (APEP), la fondation enfance digne (INDI) et l'association espagnole pour l'enseignement des sciences de la terre (AEPECT).

Les normes du triple label ont été dictées par le conseil directeur de normalisation: "libre de travail des enfants (27 novembre 2008), libre de discrimination (18 décembre 2008), libre de travail esclave (23 juillet 2009)". En 2011, plus de 480 producteurs de canne à sucre ont été certifiés par le label triple "libre du travail des enfants". La convention de coopération interinstitutionnelle pour la réalisation des droits de l'enfance et de l'adolescence (13 avril 2012) a été signée sous le slogan «garantir tous les droits à tous les enfants à l'horizon 2025" dans le cadre de l'accord social pour les droits de l'enfance et de l'adolescence de la région de Santa Cruz.

Défis:

Le système d'information est insuffisant, de même que l'infrastructure, l'équipement et le matériel pour le développement des programmes. Tout au long de cette expérience, l'environnement de travail au niveau des décideurs politiques, principalement dans les communes, a fait face à des changements permanents, aussi bien des autorités que des techniciens, ce qui a affecté le déroulement du plan.

Leçons apprises:

Il est nécessaire de travailler de façon intersectorielle pour améliorer les services de base dans les campements de production de canne à sucre. Beaucoup reste à faire en matière d'éducation à travers la collaboration intersectorielle pour dépasser beaucoup d'obstacles tels que les très mauvais accès aux domaines de production de canne, l'insuffisance des produits médicaux, des enseignants et d'autres professionnels.

Dans quelques lieux, l'approche pour l'égalité des genres a été prise en considération et les femmes ont commencé à recevoir le même salaire pour le même travail réalisé par un homme. Toutefois, dans beaucoup de secteurs, la femme n'est pas acceptée pour réaliser le travail et si jamais elle est acceptée elle ne reçoit pas une rémunération égalitaire.

Étapes suivantes:

L'interrelation entre les différents acteurs institutionnels et les différentes personnes permet d'atteindre la durabilité de l'expérience d'une façon objective, à travers le dialogue pour un même objectif: le bien-être des enfants et des adolescents dans des conditions dignes, humaines et libres.



PÉROU

Protection des enfants engagés dans le travail domestique contre l'abus et l'exploitation

Période de mise en œuvre: 2008 à 2012

Lieu: Pérou

Objectif principal: mobiliser la société en faveur des adolescents engagés dans le travail domestique (TID)

Organisme principal: Asociación Grupo de Trabajo Redes (Association groupe de travail en réseaux) (AGTR)

Site Internet: <http://www.gruporedes.org/>

<http://www.gruporedes.org/userfiles/file/Publicaciones%20AGTR/AGTR2010%20-%20TID%20Percepciones%20de%20ni%C3%B1as,%20ni%C3%B1os%20y%20adolescentes.pdf>

Résultats: une plus grande identification et compréhension des adolescents de leurs droits; une amélioration de leur performance scolaire et des relations familiales; les familles appuient désormais l'amélioration de la performance scolaire des enfants, tout en s'engageant à améliorer la communication et les rapports avec les enfants et à s'impliquer dans les actions

visant à extraire les enfants du travail domestique ou à améliorer les conditions de travail; création de groupes plus soudés pour protéger les filles engagées dans le travail domestique en comptant sur le soutien et la reconnaissance des communautés.

Contexte et objectifs:

Le Pérou affiche une croissance économique soutenue depuis une décennie, quoique les inégalités sociales soient toujours présentes. L'informalité règne dans l'essentiel de l'activité économique. L'une des pires situations est celle du travail des enfants, notamment le travail domestique des enfants (TID). D'après l'OIT et l'Institut national des statistiques (INEI), 110 mille enfants et adolescents étaient engagés dans cette activité en 2001, dont 79% étaient des jeunes filles. Le travail des enfants au Pérou n'est pas seulement le résultat de la situation de pauvreté mais aussi du fait que la culture péruvienne considère que le travail des enfants est formatif et, dans le cas du travail domestique, un apprentissage des rôles du genre pour les enfants. Très souvent, les parents, les employeurs et les enfants eux-mêmes ne considèrent pas ce qu'ils font comme un travail, ce qui rend leurs activités "invisibles". En outre, dans le cas des enfants en travail domestique, dont le travail est réalisé dans des zones urbaines à faibles revenus, leurs employeurs sont généralement des voisins et/ou des parents moins pauvres de la famille.

l'association groupe de travail réseaux (AGTR) concentrent ses activités sur le service domestique en comptant sur une équipe de travail composée par des travailleurs et ex-travailleurs domestiques, des professionnels, des étudiants et des volontaires. Les objectifs de leur travail sont les suivants: 1) sensibiliser sur les conséquences psycho-sociales du travail domestique des enfants par la diffusion des résultats des études menées sur ce thème; 2) développer des capacités d'organisation et de gestion de projets dans des groupes d'adolescents qui font ou qui faisaient des travaux domestiques à Lima, Cajamarca et Cusco; 3) promouvoir les bonnes pratiques d'assistance au profit d'adolescents qui font ou qui faisaient des travaux domestiques, totalisant plus de 500 enfants en travail domestique; 4) renforcement scolaire et activités récréatives; 4) créer des espaces de discussions des politiques de prévention et de protection des enfants en situation de travail domestique, avec les organismes publics et la société civile.

Méthodologie:

L'initiative a été développée dans les dimensions suivantes:

1. alliance multinationale coordonnée et conseillée par l'organisation internationale anti-esclavage (Royaume-Uni) qui réunit six pays: les Philippines, le Togo, la Tanzanie, l'Inde, le Costa Rica et le Pérou;
2. recherche sur les conséquences psycho-sociales du travail des enfants sur la base d'entrevues approfondies avec 404 enfants et garçons ayant entre 12 et 17 ans, en 2009;
3. création et formation permanente d'un comité consultatif pour le projet avec la participation

d'adolescents travailleurs et ex-travailleurs domestiques, lesquels vont intervenir dans leurs communautés en vue de développer les capacités d'organisation parmi les autres adolescents;

4. mini-projet à travers de petites subventions à des groupes d'adolescents travailleurs domestiques et ex travailleurs domestiques pour qu'ils offrent des bonnes pratiques d'assistance aux enfants en travail domestique (bibliothèque infantile, ludothèque, journées dominicales pour le soutien scolaire, activités d'intégration et de récréation, ateliers pour l'apprentissage des devoirs et droits, ainsi que des visites à des familles et à des employeurs pour promouvoir la communication et le bon traitement);
5. activités d'encouragement pour améliorer les meilleures normes légales et leur mise en œuvre, ainsi que pour promouvoir la protection des enfants en travail domestique à travers des programmes de radio, des réunions avec des autorités et des leaders communautaires et la participation dans des espaces de discussions sur le travail des enfants.

Défis:

Entreprendre des actions avec les employeurs les enfants et des adolescents en situation de travail domestique.

Leçons apprises:

Le projet a montré qu'il est important de prendre du temps pour la planification des activités, surtout lorsque celles-ci concernent des organisations partenaires, dès lors que toutes les parties prenantes dans ce cas doivent suivre les mêmes orientations et critères pour développer les activités planifiées. Une autre leçon apprise est liée au comité consultatif et concerne le besoin de faire attention aux critères de sélection et au profil des membres du comité. En effet, une sélection plus fine est à même de garantir la continuité des adolescents et des jeunes dans le projet pour plus longtemps.

Étapes suivantes:

L'approche du projet a reposé sur l'implication de la communauté, des autorités, des chefs locaux et des enfants du sexe féminin, des adolescentes et des jeunes travailleurs ou ex-travailleurs domestiques de façon à assurer la durabilité des résultats et la continuité des activités. D'une part, les filles, les adolescentes et les jeunes travailleurs ou ex-travailleurs domestiques affirment se considérer comme les représentants de la population bénéficiaire. Les communautés engagées, avec leurs autorités et chefs, ont pris l'engagement de s'occuper et de soutenir des actions au profit des filles et des adolescentes en travail domestique. Enfin, le gouvernement s'est engagé à garantir la continuité des efforts d'amélioration du cadre légal et des plans nationaux de prise en charge des filles et des adolescentes en situation de travail domestique, surtout dans les régions non concernées par cette expérience.



PARAGUAY

Programme *Abrazo*: programme national pour la diminution et l'éradication du travail des enfants.

Période de mise en œuvre: depuis 2005

Lieu: Paraguay

Objectif principal: protection sociale intégrale des enfants travailleurs

Organisme principal: Bureau national de l'enfance et de l'adolescence du gouvernement du Paraguay

Site Internet: <https://www.facebook.com/paraguaysnna>

Résultats: nombre de familles concernées par ce programme: 3304; nombre d'enfants bénéficiaires: 6061 (objectif dépassé); nombre de familles percevant un bonus solidaire: 1912; nombre de familles recevant des paniers solidaires: 1193; sur un total de 6 061 enfants bénéficiaires, 5 262 étaient soumis au travail des enfants dans la rue ou dans les espaces publics. De ceux-ci, 4 958, soit 94 %, n'ont pas retrouvé la rue. Les autres 799 enfants étaient soumis à d'autres formes de travail des enfants, dont 464, soit 58 %, ne réalisaient plus aucun travail.

Contexte et objectifs:

Le programme *Abrazo* a vu le jour grâce à la pression exercée sur le gouvernement paraguayen par la société civile, les médias et la coopération internationale sur l'urgence d'une solution au travail des enfants. L'État paraguayen a répondu à cet appel en mettant en place le programme pour la diminution progressive du travail des enfants dans les rues, d'une manière agile en articulant des efforts et des connaissances absorbées par le pouvoir public. Ce programme, inauguré en avril 2005 et continue jusqu'à présent, a été adopté par plusieurs gouvernements comme réponse effective à une situation de grande complexité et de solutions possibles à long terme. Avec le temps, le programme *Abrazo* a gagné de l'importance pour l'État pour devenir l'un des programmes les plus importants de la proposition de politique publique dont l'appui parmi les autorités s'est traduit par l'augmentation de son budget, l'expansion à d'autres secteurs du pays avec la même problématique et par l'extension de sa portée à d'autres formes de travail d'enfants considérées dangereuses. Le programme *Abrazo* naît comme une réponse de l'État face à une demande sociale qui avait besoin d'être satisfaite.

Méthodologie:

Lors de l'installation du programme, 3 premiers volets ont concentré tous les efforts: le travail dans la rue, les centres ouverts, le travail avec les familles. Plus tard, le programme a fait l'objet de plusieurs révisions et reformulations techniques, afin d'améliorer surtout le système de soutien aux familles en ajoutant d'autres volets comme celui des réseaux de protection et des adolescents. De même, les centres ont été diversifiés en centres ouverts, de protection et communautaires, selon l'âge des enfants et la stratégie technique et d'intervention. Les bénéfices du programme sont centrés sur la protection intégrale des enfants: les familles reçoivent des paniers avec des aliments de base (*bono solidario*) et un bonus solidaire avec la préalable signature de coresponsabilité des familles, selon leur qualité de vie.

Défis:

- » consolidation du programme *ABRAZO* comme une politique d'État;
- » décentralisation pour sa mise en œuvre;
- » un plus grand appui aux familles pour la création de revenus;
- » concertation avec d'autres institutions pour atteindre les minimas sociaux établis;
- » expansion de la prise en charge aux adolescents;

- » extension du programme à d'autres formes de travail des enfants;
- » donner la priorité à la prévention;
- » renforcement du programme *Abrazo* communautaire;
- » la fin de l'acceptation culturelle du travail des enfants dans la société, où ce dernier est souvent vu comme un moyen de formation et apprentissage pour les enfants.

Leçons apprises:

L'extension progressive du programme à d'autres formes de travail des enfants, en commençant par la mise en œuvre de programmes pilotes avec le soutien de l'OIT. Parmi ces interventions, il y a le programme d'action dans la décharge publique d'*Encarnación*, déclarée exempte de travail des enfants grâce au travail dans l'ensemble de la société civile, du secteur privé et du gouvernement local. Idem pour les interventions faites au niveau des briqueteries de la ville de *Tobati*, où le composant communautaire et le pouvoir de ce dernier a été vital pour l'installation d'un centre communautaire et le développement d'activités communautaires visant à prévenir le travail des enfants dans ces usines.

Étapes suivantes:

Le facteur indiscutable à la continuité du programme à l'avenir est sa décentralisation vers les gouvernements locaux et le renforcement des capacités des communautés locales.



ARGENTINE, BRÉSIL ET PARAGUAY

Programme de prévention et d'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents à la frontière entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay (ESCI)

Période de mise en œuvre: 2001 à 2005.

Lieu: les villes de Puerto Iguazú (Argentine), Foz do Iguaçu (Brésil) et Ciudad del Este (Paraguay)

Objectif principal: protection sociale, éducation et formation, législation et surveillance contre l'exploitation sexuelle commerciale dans des régions de frontières transnationales

Organisme principal: ministères du Travail et/ou du Développement social des gouvernements du Brésil, de l'Argentine et du Paraguay

Site Internet: <http://www.oit.org.br/node/338>

Résultats: élargissement de l'offre de cours professionnalisants, réinsertion scolaire, assistance médicale et légale et acheminement sur le marché du travail, bénéficiant des centaines de familles; incidence plus importante dans la recherche d'aide aux Centres de Référence pour

la récupération d'enfants ayant été victimes de l'exploitation sexuelle commerciale, et par les propres agresseurs à la recherche de traitement et de soutien spécialisé; démantèlement de réseaux criminels associés à l'exploitation commerciale et sexuelle des enfants; enquête criminelle de politiciens, d'entrepreneurs et de policiers soupçonnés d'être engagés dans ces activités illicites; célébration du terme de compromis entre les propriétaires d'hôtels et la Surintendance Régionale du Travail pour combattre l'exploitation sexuelle de mineurs; ratification de la convention 138 de l'OIT par le Paraguay, concernant l'âge minimum

Contexte et objectifs:

La région de la triple frontière est marquée par la présence du crime organisé et du trafic international de drogues, d'armes et d'êtres humains; la tendance de criminalisation des immigrations en général est observée, notamment celle de la région de la triple frontière.

Les droits des enfants dans la région frontalière entre le Brésil, l'Argentine et le Paraguay, sont très souvent violés. En plus de l'exploitation sexuelle commerciale, il existe la traite des enfants et d'adolescents, relatif à d'autres fins, telles que le travail esclave et le trafic d'organes ainsi que l'utilisation de ces derniers pour le transport d'armes, de drogues et de marchandises de contrebande.

Le Programme de Prévention et d'Élimination de l'Exploitation Sexuelle d'Enfants et d'Adolescents à la Frontière Argentine / Brésil/ Paraguay (ESCI) a surgi dans ce scénario aux fins suivantes: identifier des lacunes légales et proposer des harmonisations entre les trois pays; contribuer à l'obtention d'informations fiables et pertinentes concernant l'exploitation sexuelle commerciale d'enfants et d'adolescents; renforcer les institutions publiques et privées dans la formulation et la mise en œuvre d'actions visant à éliminer le problème; fournir de l'attention dans les domaines de la santé, de l'éducation, du soutien juridique et psychosocial aux enfants et aux adolescents victimes d'exploitation sexuelle et contribuer à la formulation de politiques et de mécanismes de prévention.

Méthodologie:

L'OIT a cherché à se faire représenter en stimulant le dialogue entre les trois pays à la recherche des solutions possibles, en accordant une attention particulière aux actions de prévention, notamment avec les frères et les sœurs des garçons et des filles victimes d'exploitation sexuelle.

En outre, l'OIT et ses partenaires ont travaillé directement avec les dirigeants locaux et avec la société civile, organisée de façon à établir un processus mutuel des connaissances, l'échange d'expériences et d'actions communes.

De manière générale, le Programme a créé un réseau interinstitutionnel pour repérer, éloigner et offrir une attention intégrale aux enfants et aux adolescents dans cette situation. Le programme a également compté sur des processus d'éclaircissement social, de responsabilisation et de répression des auteurs, la réinsertion sociale des enfants et des adolescents marginalisés et l'installation d'une culture de prévention et de surveillance sociale.

Leçons apprises:

Prise de conscience qu'il est possible de déplacer l'État de sa centralité pour que la société puisse agir en tenant compte des ressources disponibles, actuelles et potentielles; il est possible de conclure que l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et des adolescents est une activité en grande partie liée à la criminalité transnationale organisée et à la pauvreté, nécessitant par conséquent d'une plus grande coopération entre le Brésil, le Paraguay et l'Argentine, afin de trouver des solutions et des moyens de prévention conjoints et de s'attaquer aux causes de ce crime; importance de la création et de l'action de réseaux de protection impliquant les gouvernements, la société civile et les organismes internationaux afin de changer la réalité et offrir une protection à tous les mineurs de la Triple Frontière.

Défis:

Manque de lois nationales spécifiques contre l'exploitation humaine et des moyens efficaces pour punir les personnes impliquées dans cette pratique principalement les rabatteurs et les "clients"; des obstacles pour l'enquête des crimes et le châtement de ses auteurs, étant donné le manque de procureurs et de juges spécialisés; absence de statistiques précises, liées au problème, ce qui a entravé sa mesure et son combat; difficultés liées au contrôle des frontières, étant donné le grand nombre de personnes qui les franchissent tous les jours; silence des victimes de l'exploitation sexuelle, qui très souvent n'ont pas dénoncé les mauvais traitements subis aux autorités, soit par crainte de la réaction des explorateurs soit par honte.

Étapes suivantes:

La Région de la Triple Frontière, à Ciudad del Este (Paraguay), Foz do Iguaçu (Brésil) et Puerto Iguazú (Argentine) possède actuellement un emblème d'humanité, de solidarité et de développement vers un avenir meilleur, plus juste et harmonieux pour ces générations et pour les générations futures d'enfants et d'adolescents. Par ailleurs, il faut souligner la proposition de l'OIT pour faciliter les activités dans le domaine de la punition, consistant dans la signature d'un accord trilatéral entre le Brésil, l'Argentine et le Paraguay. En plus de l'entraide judiciaire en matière pénale, l'accord permettrait la coordination des politiques publiques dans les domaines de l'assistance sociale, la santé, l'éducation et les droits de l'homme.



VIETNAM

Prévention, retrait et réhabilitation des enfants travailleurs dans le secteur du tourisme et dans d'autres secteurs dangereux

Période de mise en œuvre: 2011-2013

Lieu: Vietnam

Objectif principal: protection sociale, éducation et législation contre le travail des enfants sur les marchés et dans les rues des zones touristiques

Organisme principal: département provincial du travail, des handicapés et des questions sociales de la province du Lao Cai

Résultats: 600 garçons et filles (au moins 50% sont des filles) mineurs ont bénéficié de services de protection sociale nécessaires. Ils ont été protégés/retirés du travail dangereux et ont reçu une éducation générale et une formation professionnalisante, en plus d'autres soutiens alternatifs appropriés pour les jeunes et/ou leurs familles. Plus de 200 jeunes ont été logés et nourris à l'école dans le cadre des cours communautaires, ce qui a réduit significativement le taux d'évasion scolaire. En outre, 80% des élèves formés ont trouvé des emplois appropriés et 300 familles pauvres ont eu accès au crédit, ont été formées à la

gestion des prêts et ont été mis en relation avec des entreprises afin de commercialiser leurs produits. Au moins 80% des services de tourisme local ont été formés sur la législation nationale concernant le travail des enfants. Au total, 250 agents/fonctionnaires travaillant dans des organismes gouvernementaux locaux et d'autres partenaires ont été formés.

Contexte et objectifs:

Ce programme gouvernemental qui relève du département du travail, des handicapés et des questions de la province du Lao Cai sur la protection sociale, l'éducation et la formation, la législation et la surveillance de la communauté a pour objectif de contribuer à la prévention et à la réduction progressive du travail des enfants et des adolescents travaillant dans le secteur du tourisme et d'autres secteurs identifiés comme dangereux. Il a commencé en mai 2011 et s'est terminé en septembre 2013 et couvrait le district de Sapa, une région touristique très développée où le nombre croissant de touristes a apporté des avantages économiques comme la création de nouveaux emplois, de nouvelles entreprises, mais a aussi eu des impacts sur la population multiethnique comme le travail des enfants qui résulte de l'évasion scolaire. L'initiative a réuni le comité populaire de la province du Lao Cai (PPC), le département du travail, des handicapés et des questions Sociales (DOLISA) de la province du Lao Cai, l'organisme d'État de gestion pour l'éducation et la formation locale, le ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme, l'école Hoa Sua de formation professionnalisante en tourisme, l'ONG institut de recherche et de développement des industries rurales du Vietnam (ViRi), les organismes d'État chargés de la gestion de l'information, les comités populaires des districts et des communautés, l'unité de formation professionnalisante, le secteur de l'industrie et du commerce, le syndicat des femmes, la banque pour la politique et les questions sociales, le syndicat du commerce, le secteur de l'agriculture et du développement rural et les associations d'agriculteurs.

Selon l'enquête sur les bénéficiaires du programme menée par l'institut des sciences du travail et des questions sociales (ILSSA), 538 enfants travaillent comme vendeurs de rue, serveurs dans des restaurants, des hôtels, des karaokés, porteurs de bagages pour les touristes, transporteurs de bois de chauffage ou d'autres occupations comme la confection de nattes, l'élevage et l'agriculture. La plupart des enfants concernés par cette enquête ont entre 5 et 14 ans et ont souvent accompagné un frère ou un de leurs parents qui étaient sous-employés ou au chômage. De ce total, 66,7% ne sont jamais allés à l'école ou l'ont abandonnée. Ils travaillent en moyenne 7,43 heures par jour durant la haute saison de production.

Méthodologie:

La structure conceptuelle du programme a tenu compte de la pertinence des caractéristiques sociales, économiques, politiques et culturelles et le contexte des zones touristiques.

L'implication multidimensionnelle des comités populaires, des secteurs du travail, de l'éducation et de la formation professionnelle, de la culture et du tourisme, du syndicat des femmes, des principaux médias, des ONG, entre autres, s'est vérifiée dans toutes les activités du projet, depuis la recherche de référence sur le travail des enfants et le développement du programme d'action jusqu'à la mise en place du projet et la supervision et la surveillance de ses activités. En outre, le programme s'est intéressé à l'intégration des questions relatives au travail des enfants dans l'agenda du développement socio-économique local, la réduction de la pauvreté, l'éducation, la culture et l'agriculture comme forme de mobiliser des moyens pour le projet.

Le projet a été développé suivant les étapes suivantes:

1. des cours de formation sur le travail des enfants et la mise en place, le suivi et l'évaluation du programme de travail des enfants ont été réalisés pour les organisations locales. Les participants ont mieux compris le concept du travail des enfants, ses causes et conséquences, la législation nationale et internationale le régissant, ses pires formes, la façon de le combattre et la manière de développer un programme d'action en utilisant le *log-frame* (une méthode de planification des projets par objectifs).
2. une recherche de référence sur le travail des enfants a été réalisée et présentée avec la participation des employés locaux afin de recueillir des réactions et des idées pour la formulation d'un programme d'action et d'une politique de sensibilisation.
3. un atelier participatif a été réalisé avec les élus locaux, des représentants des secteurs du travail, de l'éducation, de la santé, du tourisme, du commerce et de l'industrie, des ONG, des banques et les principaux médias afin d'arrêter le programme d'action. Les participants ont identifié la situation, les causes du travail des enfants dans leurs localités, les groupes cibles, comment les aider et qui fournirait cette aide, ainsi que les mécanismes de gestion et de suivi.
4. l'avant-projet du programme d'action a été présenté lors d'une réunion locale afin de recueillir plus d'idées sur les différentes parties prenantes, ainsi que leur engagement à participer à l'exécution du projet.
5. un atelier a été réalisé avec la participation des agences en charge de l'exécution afin de définir les activités spécifiques, le chronogramme de chacune, le budget, les bénéficiaires ciblés, etc.
6. les employés des agences en charge de l'exécution et les collaborateurs des communautés ont été formés sur la manière de créer le profil des enfants cibles et l'utilisation d'un système d'élaboration de rapports et de suivi des bénéficiaires directs du projet. Le système fait appel à une application informatique afin de tracer le profil, actualiser les données et suivre l'évolution de l'impact du projet sur les enfants cibles et leurs familles, ainsi que toutes les activités connexes réalisées sur les lieux du projet dans le cadre du programme d'action.

7. l'information sur le profil des enfants travailleurs et de leurs familles a été insérée dans le système de suivi selon la situation du travail, la scolarité et ses besoins d'assistance.
8. des entretiens ont été réalisés avec les enfants et leurs parents afin d'identifier leurs problèmes et les aider dans le domaine de l'éducation et/ou de la formation professionnalisante et dans le domaine de l'économie domestique. Les autorités locales, les autres agences en charge de l'exécution, les fournisseurs de services dans l'institution professionnalisante, les employeurs locaux, les banquiers, l'extension agricole, le syndicat des femmes et l'association d'agriculteurs ont aussi participé aux réunions et se sont engagés à fournir l'aide demandée. Des réunions séparées, en accompagnement des entretiens, ont été réalisées avec les principaux fournisseurs de services locaux.
9. chaque fournisseur de services a signé un accord séparé, en fonction du plan d'action convenu, qui inclut ses activités, le groupe cible, le nombre de bénéficiaires, le budget et le plan de suivi.

Défis:

Le programme d'enseignement bilingue a fait face à des défis liés aux configurations institutionnelles et à la formation des fonctionnaires comme le manque de matériel de formation en langues différentes, en plus du taux élevé de pauvreté parmi la population ethnique minoritaire et le mariage précoce comme tradition culturelle, en particulier chez les adolescents. La plupart des mariages sont arrangés par les parents sans le consentement des garçons et des filles.

Leçons apprises:

Le programme a été développé et implanté de manière à ce que le gouvernement se l'approprie et développe un leadership solide dans le domaine de la prévention du travail des enfants et dans celui de la protection des enfants à travers un contexte institutionnel et l'établissement d'un réseau d'institutions collaboratrices. Des réponses ont été apportées par rapport aux besoins locaux réels afin de s'assurer que les parties prenantes fournissent des ressources aux initiatives. De plus, une priorité a été donnée à l'intégration des initiatives dans les activités et les priorités définies dans les localités.

Étapes suivantes:

Les initiatives ont été intégrées aux politiques, aux priorités et aux initiatives du gouvernement comme l'éducation, la réduction de la pauvreté et la formation professionnalisante. Ces activités reposent sur le rôle de leader du gouvernement local et la collaboration étroite des autres institutions. De plus, le modèle a incorporé les initiatives afin d'inclure les minorités ethniques et relever les défis de la création des revenus des ménages.

.....



PHILIPPINES

Droits des enfants travailleurs domestiques: défense, soutien et mobilisation sociale

Période de mise en œuvre: depuis 1995

Lieu: Philippines

Objectif principal: mobilisation et défense des droits des enfants travailleurs domestiques

Organisme principal: Samahan at Ugnayan ng mga Manggagawang Pantahanan sa Pilipinas (association et articulation des travailleurs domestiques aux Philippines)

Site Internet: <http://www.oncan.org/LeSUMAPI/LeSUMAPI.htm>

Contact: <https://www.facebook.com/LeSUMAPI>

Résultats: contribution à l'adoption de la convention et, ultérieurement, à la promulgation d'une législation nationale interdisant le travail des enfants aux Philippines; la promulgation de la Magna Carta pour les travailleurs domestiques; amélioration de l'accès des travailleurs domestiques à l'éducation par une importante aide formelle et informelle; 20 000 travailleurs domestiques sont atteints dans des parcs, des écoles, des églises et des villages; 8 000 membres dans tout le pays avec plus de 40 noyaux dans sept régions (Cebu, Bacolod, OITOI, Dumaguete, Batangas, Davao et la région de la capitale nationale).

Contexte et objectifs:

Les Philippines continuent d'être l'une des sources principales de travailleurs domestiques dans le monde. Chaque année, 2,2 millions de Philippins quittent le pays pour travailler à l'étranger. Un énorme pourcentage de Philippins travaillant à l'étranger sont des travailleurs domestiques. En 2010, vingt huit pour cent (28%) des travailleurs philippins ont été des travailleurs domestiques. En 2011, une enquête menée par le bureau national des statistiques (NSO) sur les enfants aux Philippines a révélé que sur les 29 millions d'enfants Philippins (de 5 à 17 ans), environ 5,5 millions travaillaient - au moins un sur cinq. Presque 3 millions travaillaient dans des milieux dangereux pour les enfants tels que les mines, les usines et dans les rues. Le *Samahan at Ugnayan ng mga Manggagawang Pantahanan sa Pilipinas* ou le SUMAPI est une association nationale de travailleurs domestiques aux Philippines. Mis en place en 1995 avec l'aide de la *Visayan Forum Foundation Inc.*, le SUMAPI a commencé comme un réseau d'aide aux travailleurs domestiques abusés qui ont été trouvés dans les parcs durant les campagnes de sensibilisation. Les Philippines ont accompli un important progrès en matière de promotion de la cause des travailleurs domestiques, dès lors que les deux politiques protègent efficacement les divers droits des travailleurs domestiques. Les efforts du SUMAPI se concentrent sur l'extension et l'organisation de ses actions, en se présentant dans un premier temps comme un groupe d'appui aux pairs. Ensuite, Il a commencé à lancer des campagnes de sensibilisation qui ont suscité un intérêt par rapport à son agenda, tout en concentrant ses efforts sur la formation de ses membres afin de mieux comprendre et de promouvoir la thématique en question.

Méthodologie:

Le SUMAPI représente tout d'abord la voix des travailleurs domestiques dans les initiatives locales, nationales et internationales. Tout au long de son parcours, le SUMAPI a été pionnier dans les approches créatives pour atteindre des travailleurs domestiques dans tout le pays et faire en sorte que les programmes et les services soient plus près du secteur. Il a également aidé à protéger ses membres contre les abus et a facilité des actions pour les soustraire des conditions d'exploitation, plus particulièrement les enfants travailleurs domestiques. De plus, l'organisation a réussi à anticiper la promulgation de la Magna Carta pour le secteur.

Comme la mobilité et l'invisibilité du secteur sont des défis majeurs, étant donné que les travailleurs domestiques restent au foyer (avec des opportunités minimales d'exposition aux informations sur leurs droits et les services sociaux disponibles pour eux et un accès limité à l'aide extérieure dans des situations d'abus et d'exploitation), le SUMAPI a développé des stratégies et des approches pour l'organisation du secteur.

L'une des stratégies adoptées est un appel collectif intitulé "retrouver ses compagnons". Cette stratégie a impliqué l'adoption d'une approche respectueuse pour gagner la confiance des travailleurs domestiques et les convaincre que les organisateurs sont sérieux dans leurs efforts pour les aider. Ainsi, des activités de diffusion de l'information ont été réalisées dans des endroits où les travailleurs domestiques se sentaient à l'aise et typiquement en "mode amical" – tels que les parcs, les églises, les centres commerciaux et les villages. En général, ces rencontres interviennent dans des jours où les travailleurs domestiques sont libres.

Le SUMAPI croit fermement que les travailleurs domestiques eux-mêmes devraient être impliqués dans toutes les actions de l'organisation. Ils devraient être autorisés et encouragés à parler et à partager leurs pensées, leurs vues et leurs opinions. Ainsi, le SUMAP promeut des activités hautement participatives tout en se basant sur des mécanismes consultatifs.

La politique adoptée par le SUMAPI consiste dans le développement et l'amélioration des relations durables entre les employeurs et les travailleurs domestiques à travers un meilleur traitement de l'équipe. Il est très important que les employeurs permettent à leurs travailleurs domestiques de participer aux activités menées par le SUMAPI et ses partenaires. Ceci facilite la formation éducative permettant aux travailleurs domestiques de connaître leurs droits, tout en reconnaissant leur mérite et leur rôle important dans la société. En outre, ces activités les préparent à identifier leurs problèmes, exprimer leurs préoccupations et exiger leurs droits.

Le SUMAPI a eu une participation active dans les campagnes locales et internationales pour la formulation de politiques telle que la Convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, l'adoption de la Convention 189 de l'OIT sur le travail décent des travailleurs domestiques et l'élaboration et la promotion de la Magna Carta pour les travailleurs domestiques aux Philippines. C'est le seul groupe de travailleurs domestiques aux Philippines qui a pris part aux consultations réalisées pour l'élaboration de la réponse philippine à l'enquête sur la législation et la pratique de l'OIT. Le SUMAPI est un membre actif du groupe technique de travail sur la campagne aux Philippines concernant le travail décent pour les travailleurs domestiques (the TWG), et comme tel, il a rejoint et organisé diverses consultations au niveau national, régional et local dans tout le pays. Le SUMAPI a réalisé plusieurs campagnes, aussi bien au niveau national qu'international. Il a également réussi à fournir des services directs pour les travailleurs domestiques, spécialement ceux qui protègent et favorisent le bien-être des travailleurs. En outre, il permet l'accès à un programme de prise en charge et de réhabilitation à travers un appel vert pour dénoncer des cas de manquement aux droits des travailleurs domestiques et a mis en place et déclenché un modèle de centrale de services intégrés où les travailleurs domestiques peuvent accéder aux services de base et aux programmes de diverses institutions appelés les bureaux Kasambahay (travailleur

domestique). Le bureau fournit tous les services programmatiques et les interventions et opère à travers la mobilisation des partenaires et un protocole d'orientation. Ce modèle a été fortement préconisé et a été inclus dans les règles de mise en œuvre et règlements pour la Magna Carta pour les travailleurs domestiques comme une mission du gouvernement local.

Défis:

Comme c'est le cas dans d'autres organisations, le SUMAPI fait face à des difficultés pour trouver des ressources. L'organisation continue à prendre de l'ampleur et elle est en train de récolter les fruits du travail réalisé pendant des décennies avec la promulgation de la Magna Carta. Toutefois, le SUMAPI ne dispose pas de ressources suffisantes pour soutenir sa croissance.

La loi (Batas Kasambahay) est un succès en soi, mais l'expérience des Philippines dans la mise en œuvre des lois paraît une menace pour la mesure. Le défi d'assurer la stricte mise en œuvre de la loi est évident et doit être vaincu. Même durant l'élaboration et la mise en œuvre des règles et des règlements, des inquiétudes concernant des mesures contraires, des options de soutien financier et de durabilité et diverses directions dans les termes d'interprétation sont devenues manifestes.

Les caractéristiques personnelles et sensibles de la question posent un fort défi en matière d'embauche pour les employeurs. Il y a eu de grandes entraves dans la promotion de la cause, spécialement sur le front législatif. Il faut engager des partenaires non traditionnels, en particulier ceux qui peuvent exercer de l'influence. Pour cela, plusieurs églises et institutions universitaires ont été invitées à participer à la campagne et au programme.

Leçons apprises:

La conjugaison de l'organisation des travailleurs domestiques avec l'aide de partenaires multisectoriels, la forte organisation locale du SUMAPI et le suivi dans le secteur législatif est un bonne pratique ayant fait ses preuves dans le secteur du travail domestique aux Philippines.

Étapes suivantes:

Pour l'avenir, il serait important de documenter l'expérience du SUMAPI dans l'organisation des travailleurs domestiques, d'engager des partenaires et de promouvoir des politiques, d'utiliser le cursus de formation comme modèle pour les prestataires de services et d'autres parties intéressées, d'institutionnaliser les programmes et les services dans les structures du gouvernement, de renforcer l'appui institutionnel et de développer un programme pour le partage et l'apprentissage entre les pays sur leur expérience sur le terrain.

.....



NÉPAL

Enfants travailleurs – CWIN: approche intégrée pour lutter contre le travail des enfants

Période de mise en œuvre: 2011- en cours

Lieu: Népal

Objectif principal: approche intégrée, mobilisation sociale et protection sociale concernant le travail des enfants dans les services se rapportant au tourisme

Organisme principal: enfants travailleurs au Népal (CWIN - Népal) (<http://www.cwin.org.np/>)

Résultats: l'unité de surveillance permanente des enfants au travail a été établie dans les trois municipalités de la vallée de Katmandou, avec un personnel désigné pour surveiller et établir des rapports concernant les travailleurs enfants dans les restaurants/hôtels; la majorité des travailleurs enfants du restaurant de la vallée de Katmandou ont informé au sujet de leur sécurité et protection à travers leurs éducateurs; enfants travailleurs autorisés à chercher une activité et de l'aide de services disponibles et service d'assistance téléphonique à l'enfant 1098; au moins 500 travailleurs enfants dans les restaurants ont reçu une aide pour leur réintégration sociale telle que l'aide d'urgence, les secours du service d'assistance téléphonique à l'enfant 1098, réunion de famille, service de santé et conseil; 150 travailleurs enfants dans les restaurants

autorisés sont en mesure de chercher des opportunités pour l'autonomie et la réintégration sociale ou démarrer des microentreprises après la suppression d'activités fondées sur l'exploitation d'autrui; au moins 150 travailleurs enfants dans les restaurants de moins de 14 ans se sont réunis avec leurs familles respectives; des fonds ont été alloués à toutes les trois municipalités pour surveiller en permanence le travail et l'aide aux travailleurs enfants.

Contexte et objectifs:

Selon les statistiques de l'OIT/IPEC (recherche par IREWOC-2010), il existe environ 2.600.000 enfants au travail au Népal, dont 60% ont entre 6 et 14 ans. 1,7 million d'enfants népalais travaillent dans des secteurs économiquement actifs, tandis que 900,000 travaillent sans recevoir aucun paiement. Quoique le gouvernement du Népal ait ratifié 18 conventions internationales et plusieurs conventions régionales pour aider à protéger les droits de l'enfant (y compris la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant (CRC) et les Conventions de l'OIT) et promulgué la loi des enfants de 1992 et ses règlements de 1994, les violations des droits des enfants continuent à se produire partout dans le pays.

Les enfants travaillant dans les restaurants au bord de la route ou dans les salons de thé sont monnaie courante au Népal. La pauvreté affecte profondément les familles, obligeant les enfants à quitter leurs villages et à se rendre dans des villes voisines à la recherche de travail pour soutenir et aider leurs familles de retour à la maison. Les parents de ces enfants font face à des privations dans les villages et ne peuvent même pas satisfaire leurs besoins primaires tels que l'alimentation, les vêtements, l'abri ou les soins de santé. Ils ne donnent pas la priorité à l'éducation de leurs enfants car ils conçoivent que l'éducation ne donne pas de résultats immédiats. Au lieu de cela, les enfants sont souvent encouragés à assumer des responsabilités d'adultes pour contribuer aux revenus de la famille.

Au début, les enfants avaient l'habitude de quitter leurs villages et d'aller dans des villes environnantes. Toutefois, la situation actuelle est devenue de plus en plus complexe, car le profil des enfants qui travaillent dans les restaurants sont à un plus haut degré et sont différents en termes de distribution et d'origine ethnique, y compris des enfants émigrés venant de régions proches de l'Inde.

Selon une enquête menée dans le dix-neuvième district de cinq régions de développement du Népal, Il y a 71.767 travailleurs enfants dans les restaurants et 20.505 dans des salons de thé dans tout le pays. Toutefois, l'enquête a également révélé que le nombre moyen d'enfants au travail par district est de 770, et le district de Katmandou abrite à lui seul 14 787 travailleurs enfants. De nombreux enfants et employeurs méconnaissent les droits de l'enfant et les

lois du travail. Comme résultat, les enfants deviennent victimes d'abus physique, mental et économique, et font également de longues heures de travail sans interruption, souvent sans éducation ou aide pour les soins de santé.

Le projet est prévu pour travailler étroitement avec les municipalités pour renforcer leurs comités municipaux de protection de l'enfant pour ensuite faire en sorte qu'une action adéquate soit prise pour assurer que les règles du gouvernement, les règlements, les politiques et les lois soient mis en œuvre comme prévu. Les autorités clés, en charge d'imposer ces politiques et ces lois des zones où il y a travail des enfants tels que les restaurants, sont le Bureau central pour le bien-être de l'enfant (CCWB), le Bureau de district pour le bien-être de l'enfant (DCWB) et le comité de protection de l'enfant de la municipalité (MCPC). L'organisation "Travailleurs enfants au Népal" (CWIN) est un membre aussi bien du CCWB que du DCWB et fournit une aide continue pour le développement de leurs stratégies respectives. Les MCPCs se veut un organisme fonctionnel gouvernemental de suivi des questions du travail des enfants. Toutefois, jusqu'à présent, les MCPCs n'ont été établis que dans peu de municipalités. L'objectif global du travail de CWIN est de contribuer à l'élimination du travail des enfants dans la vallée de Katmandou. Un premier pas important vers cet objectif sera d'établir des MCPCs municipaux fonctionnant dans les municipalités de cette aire et de mettre en place une unité de surveillance du travail des enfants axée sur les travailleurs enfants dans les restaurants et les salons de thé.

Méthodologie:

L'initiative est exécutée d'une façon intégrée, en engageant toutes les principales parties prenantes (c'est-à-dire les partis politiques, les syndicats, la société civile, les enfants et les collectivités locales telles que les quartiers dans les municipalités), lesquelles ont été formées sur la protection de l'enfant, les droits de l'enfant et les questions du travail des enfants.

Avant le démarrage de la surveillance, une vaste campagne de prise de conscience a été organisée, atteignant les travailleurs enfants, leurs employeurs et les clients dans les restaurants et les salons de thé. Après cette campagne, un nombre élevé d'appels ont été reçus à la ligne d'assistance pour le secours et l'aide de travailleurs enfants et tous ont été pris en charge.

La mise au point des unités de surveillance a été suivie par des efforts complémentaires et coordonnés de visites de surveillance, par la mutation d'enfants soumis à des situations d'exploitation et par des actions d'aide pour une réintégration sociale durable à travers du système d'assistance téléphonique de l'enfant.

L'approche globale est divisée sur les trois phases suivantes:

1. soutien et réponse d'urgence, y compris:
 - a. le soutien avec la ville métropolitaine de Katmandou (KMC) et les municipalités sur la question des travailleurs enfants dans les restaurants en faveur de la création d'une unité spécifique concernant la question et l'inclusion de mesures de protection claires dans la politique nationale de protection de l'enfant et dans la nouvelle loi des droits de l'enfant;
 - b. des réunions périodiques avec le CCWB et les ministères concernés (ministère du Travail, ministère des Femmes et ministère du bien-être social);
 - c. formation d'un groupe de travail composé de plusieurs parties prenantes, y compris les partis politiques, les syndicats, la communauté d'affaires, la société civile et les municipalités;
 - d. la mise en œuvre conjointe par le CWIN et le gouvernement népalais du service d'assistance téléphonique à l'enfant - le 1098;
 - e. mobilisation de travailleurs sociaux sur les questions de la surveillance et de la supervision des travailleurs enfants dans les restaurants.
2. surveillance des visites et responsabilisation des enfants, y compris:
 - a. formation du personnel municipal et KMC dans la surveillance sur le terrain et signalement des cas aux services/organisations importants;
 - b. fourniture de ressources nécessaires et d'équipements aux municipalités, notamment des ordinateurs et du mobilier, rémunération pour le travail sur le terrain et rédaction de rapports;
 - c. formation de 100 travailleurs enfants dans les restaurants (sur une période d'une année) dans les domaines du savoir-être, l'exploitation dans le travail des enfants, HIV/SIDA et les abus sexuels, tout en utilisant des méthodes telles que la peinture, la danse, le théâtre;
 - d. orientation vers des centres de collaboration pour l'éducation et mise en place de formations vocationnelles pour la réintégration sociale et les réunions familiales;
 - e. coordination avec des clubs d'enfants ou clubs de la jeunesse où les enfants et les adolescents peuvent exercer leurs droits de participation.

3. engagement municipal afin de débloquent des fonds pour la protection de l'enfant et les réunions périodiques du MCPC.

Leçons apprises:

L'établissement d'un groupe de travail composé de plusieurs parties prenantes avec des représentants des syndicats, des hôtels et des restaurants, du personnel municipal et des ONG consacrées au travail des enfants a été un facteur important, dès lors qu'il a engendré un sens de maîtrise parmi les différentes parties prenantes. Les différents témoignages recueillis à travers ces initiatives montrent l'importance d'embaucher des enfants et des adolescents eux-mêmes dans ce genre d'interventions. Cela est également important pour la construction de rapports de confiance entre les travailleurs enfants et les principaux agents d'aide (tels que les travailleurs sociaux) en leur fournissant des informations appropriées. Ces enfants bénéficient de services d'accès et d'outils qui leur permettent de choisir des voies alternatives et d'échapper, ainsi, à la situation de travail des enfants et/ou à d'autres formes d'exploitation.

Défis:

En l'absence de maires élus et de chefs de service, un organe temporaire s'est chargé de la prise de décision politique. Il s'agit d'un comité composé de toutes les parties prenantes ainsi que des représentants des partis politiques. Pour mettre en place le comité de protection de l'enfant de la municipalité et l'unité de surveillance, tous les partis politiques doivent accepter et approuver les initiatives proposées. Pour faire face à de tels enjeux et promouvoir le consensus parmi toutes les parties, le CWIN a abordé les membres des partis politiques en leur offrant des cours de formation et des activités de prise de conscience se rapportant aux droits de l'enfant et à la protection de ce dernier, en ciblant le travail des enfants et les situations spécifiques de travailleurs enfants dans les petits hôtels et restaurants. Cela a débouché sur une acceptation graduelle et l'approbation de l'initiative.

Étapes suivantes:

Concernant les résultats à plus long terme de cette initiative et les prochaines étapes, ce projet a suscité l'engagement et l'appropriation des autorités et d'autres importantes parties prenantes, y compris les instances d'application de la loi. Par ailleurs, toutes les municipalités couvertes par cette initiative ont affecté des ressources pour sa continuité, qui sera un fondement crucial pour une continuation durable et permanente de l'initiative.

Liberté d'adhésion: syndicalisation des travailleurs libres d'adhérer

Période de mise en œuvre: 2008 -2010

Lieu: Népal

Objectif principal: organisation de travailleurs pour protéger les enfants contre l'exploitation

Organisme principal: fédération générale des syndicats népalais et congrès syndical népalaisIndépendant

Site Internet: <http://www.gefont.org/>

Résultats: 3.000 personnes provenant des anciennes familles Kamaiya et 2.000 personnes provenant des ménages Haruwa ou Charuwa se sont joints à un syndicat national – n'ayant jamais appartenu auparavant, ce qui a donné aux groupes minoritaires de nouveaux alliés locaux et nationaux pour défendre leurs besoins; un total de 43 comités de vigilance a été établi, avec quelque 300 membres au total; dû aux formations et à la sensibilisation concernant les salaires minimums, les droits des travailleurs et la législation travailliste Népalaise, le salaire minimum pour de nombreux travailleurs agricoles et d'autres travailleurs dans l'économie informelle ont augmenté; 11 comités de vigilance ont été créés dans trois districts orientaux tandis que 27 comités ont été établis dans d'autres cinq districts;

Contexte et objectifs:

Un décret de cabinet a aboli le travail servile au Népal en juillet 2000, qui a été suivi par une loi l'exécutant en 2001 (la loi d'Interdiction du travail Kamaiya et loi de règlement, qui a été passé par le parlement à une majorité écrasante d'aide pour lui). Il a rendu illégales toutes les formes de travail servile, mais principalement le système Kamaiya (travail servile), trouvé principalement à l'extrême et au milieu des districts de l'ouest de Terai et les systèmes de Haruwa et Charuwa (également travail servile) dans les districts de l'est de Terai. Dans le système Kamaiya, les propriétaires ou les bailleurs de fonds fournissent des prêts aux familles typiquement en échange d'un enfant membre qui est envoyé pour "acquitter" la dette comme un "domestique" du ménage. Dans les systèmes de Haruwa et de Charuwa, un propriétaire donne à une famille une maigre parcelle de terrain en échange de service de travail. Dans cet arrangement, les épouses ou autres membres de la famille (y compris les enfants) sont envoyés au propriétaire pour effectuer un travail dans l'agriculture, qui est parfois rémunéré, quoique légèrement, ou les enfants font du travail domestique dans la maison du propriétaire. Ces arrangements non écrits sont interprétés comme un contrat

entre un propriétaire et les travailleurs, quoique sans date limite. Ainsi, l'obligation de service est souvent passée à la prochaine génération due à l'incapacité prétendue de la famille d'acquitter sa dette pour l'emprunt ou le terrain ou la volonté du propriétaire de les libérer de l'obligation. Malgré la proclamation du jalon et loi et le "paquetage de réhabilitation" du gouvernement (qui subit de longs délais), la pratique de travail servile a continué. Ceci a été attribué partiellement au manque d'options alternatives pour les familles pour emprunter de l'argent ou pour gagner un revenu. Pour aider le Népal dans l'élimination du travail servile, l'OIT, avec le soutien financier du département du travail des États-Unis, a commencé le projet d'élimination durable du travail servile de l'enfant (SECBL) en décembre 2001.

Le succès de la première phase du projet SECBL, qui a impliqué un paquetage complet d'activités socio-économiques, focalisées sur les cinq districts occidentaux de Terai, Dang, Banke, Bardia, Kailali et Kanchanpur où le système Kamaiya a été amplement pratiqué. Finissant en août 2005, le projet SECBL-I a été évalué comme réussi, par l'apport d'un changement effectif et enlevant les enfants de la pratique. Ce succès a conduit au développement d'un programme concernant les systèmes de travail servile Haruwa et Charuwa dans trois districts orientaux du Terai (Dhanusha, Siraha et Saptari) qui a été ignoré par le gouvernement quand il a eu l'intention de libérer les ouvriers esclaves, mais a seulement ciblé Kamaiyas. Un paquetage similaire complet d'activités socio-économiques a été lancé du début de 2008 2008 à juin 2010 dans ces trois districts orientaux; le projet SECBL-II a également renforcé le travail qu'il a été en train de faire dans les cinq districts de la première phase, particulièrement ciblant les écarts et incluant Kamaiyas.

Méthodologie:

Les deux phases du projet SECBL ont cherché à retirer tous les enfants travailleurs; elles ont également ciblé un membre de la famille adulte pour une formation de compétence particulière et la constitution d'une micro-entreprise comme un schéma générateur de revenu qui fournirait un revenu alternatif à un enfant travaillant. Le projet a travaillé avec 13 partenaires de réalisation, allant d'organismes gouvernementaux, organisations non gouvernementales, éducateurs techniques et syndicats.

Les travailleurs dans le secteur informel, incluant les travailleurs agricoles, composent la majorité de la force de travail dans la région de Terai au Népal, l'aire de plaines qui part du bas du Népal et connue comme le "grenier" parce que la plupart des récoltes sont cultivées en ce lieu parmi les prairies, les savanes et les forêts. Les travailleurs ont été depuis longtemps soumis à diverses formes d'exploitation par les propriétaires (y compris la fourniture de leurs

enfants comme domestiques), par les bailleurs de fonds locaux et même par les autorités gouvernementales. Parmi les travailleurs jusqu'en 2003, il n'y a pas eu de tradition d'auto-organisation ou de défense contre les propriétaires, et il n'y a pas eu de structure organisée qui parle en leur nom.

Les familles extrêmement pauvres de la région de Terai tombent souvent dans un piège de dépendance envers les propriétaires en grande partie à cause de leur analphabétisme éducationnel et financier et leur manque de compétence pour augmenter leurs revenus. La plupart des familles dans la région sont impliquées dans le métayage, mais elles supportent le coût des semences, des fertilisants, de la plantation, du désherbage, de la récolte et du battage et ensuite, à la fin, transportent la part du propriétaire à sa maison. Pour couvrir ces frais, ils ont besoin de l'aide du propriétaire, qui ensuite impose le système de travail servile en échange. La rémunération journalière qu'ils gagnent est d'habitude inférieure au salaire national minimum, et les femmes sont payées moins qu'un collègue homme.

En outre, la plupart n'ont pas compris les périls du travail des enfants. Si leurs enfants doivent être protégés et éduqués, les parents doivent améliorer leurs capacités de gagner un revenu. Ceci requiert l'accès à un canal qui les aidera à réaliser des changements dans leur situation socio-économique. Le projet durable d'élimination du travail servile des enfants de l'OIT a capitalisé sur le lien entre l'édification de responsabilisation collective et de responsabilisation individuelle et a aidé les personnes qui sont extrêmement pauvres à comprendre la disparité entre le salaire national et les structures du salaire local et les bénéfices qui peuvent être obtenus s'ils adhèrent à un syndicat, incluant l'amélioration de leur niveau de salaire.

Pour syndicaliser les travailleurs agricoles pour provoquer des changements dans les salaires payés, le projet de l'OIT SECBL a impliqué ce qui suit:

- » pour développer des moniteurs qui puissent habilement conduire des séminaires avec les propriétaires et les villageois, les syndicats NTUC-I et GEFONT ont développé des moniteurs guides dans leurs bureaux au district, avec l'aide du personnel de l'OIT au Népal. Quelques moniteurs ont été également envoyés au centre de formation International OIT à Turin, Italie, pour un cours sur la promotion des principes fondamentaux et les droits au travail, avec une attention particulière sur la Déclaration OIT (1998) qui couvre toutes les Conventions de base OIT.
- » les moniteurs ont ensuite travaillé avec les partenaires de mise en œuvre (ONGs) qui ont organisé des réunions pour sensibiliser et finalement organiser les travailleurs agricoles et autres travailleurs de l'économie informelle. Les réunions ont eu lieu dans chaque village

ciblé et ont impliqué 20-25 personnes en même temps; les discussions ont examiné les standards nationaux du travail, la législation travailliste et les droits des travailleurs au Népal (incluant le droit de recevoir également un salaire minimum décent) comme contenu dans la constitution et également leur droit de recevoir également un salaire minimum décent. Ils ont également discuté les droits des enfants (particulièrement à l'éducation) et les effets négatifs du travail des enfants. Pour atteindre les travailleurs, les syndicats et les ONGs ont compté sur le contact qu'ils ont avec les groupes d'anciens travailleurs serviles, tels que le Forum Haruwa-Charuwa et la Société Kamaiya. Le projet SEBL a travaillé avec les ONGs pour établir ces groupes et plus tard les syndicats sont intervenus pour le compte des droits de leurs travailleurs.

- » les moniteurs syndicaux ont ensuite travaillé avec les comités de district et de développement de village dans les aires du projet pour mettre en place un sous-comité pour surveiller le paiement de salaires minimums et également l'incidence du travail servile. Les 38 membres des sous-comités ont ensuite participé à une formation de deux jours pour apprendre au sujet de leurs rôles et responsabilités pour surveiller, incluant la présentation de rapports mensuels pour les bureaux du syndicat du district et pour le travail avec les ONGs locales (les partenaires de mise en œuvre du projet) ciblées sur le travail servile.
- » Les moniteurs syndicaux ont ensuite formé un comité de vigilance dans chaque colonie (un groupe de plus de 300 anciens ménages de travail servile), consistant de travailleurs agricoles, d'activistes sociaux (membres de syndicat affiliés à des ONGs basées sur l'agriculture), du secrétaire du comité de développement du village et des représentants des groupes de femmes et de la jeunesse. Le but a été de les engager comme une espèce de surveillant de village pour surveiller le niveau des salaires payés et pour agir en médiateur entre les employeurs et les travailleurs en de dispute. Le comité de vigilance se reporte au syndicat et à l'autorité de district qui est responsable des standards de travail. Chaque comité de vigilance maintenant monitore ou conduit des campagnes de promotion de prise de conscience concernant: i) la protection des droits des enfants et la garde contre le travail des enfants (les enfants de moins de 16 ans ne doivent pas être employés), ii) les salaires égaux, iii) la violence domestique et iv) les divers mécanismes de protection de l'enfant maintenant en place.
- » Les moniteurs syndicaux ont ensuite organisé des réunions dans les districts, les villages et les colonies une fois par mois pour discuter les situations de salaire et de travail des enfants. Les réunions de district incluent les autorités gouvernementales et le personnel de l'ONG; les réunions de village impliquent le comité de développement de village et le comité de vigilance; et dans les colonies, le moniteur syndical se rencontre avec

les membres généraux de la communauté (mères et propriétaires spécifiquement) et également le personnel de l'ONG. Le but est de promouvoir le dialogue normal sur la situation du travail concernant les questions et pour rappeler aux villageois et aux fonctionnaires que ces questions gardent une importance permanente; ils incluent la communauté pour soutenir les "systèmes" de protection basés sur la communauté.

Durant la période de projet, les moniteurs syndicaux ont également organisé des réunions de coordination avec des partenaires de mise en œuvre et autre personnel d'organisation importante pour les maintenir actualisés sur les paiements de salaire et les situations de village afin qu'ils répondent aux problèmes rapidement, qui ont servi à rassurer les communautés quant à l'engagement du projet pour améliorer les conditions locales.

Leçons apprises:

Le dialogue social est la clef pour convaincre les propriétaires de terrains sur le paiement du salaire minimum et le paiement de salaires égaux pour les travailleurs femmes et hommes. Le dialogue social a été utilisé comme un outil pour analyser les questions de salaires et de production. Les travailleurs serviles organisés ont maintenant plus de pouvoir de négocier que ceux qui ne sont pas organisés. Dû à la responsabilisation des travailleurs à travers des syndicats, il a été facile de pousser l'agenda en face du groupe des propriétaires de terrains.

Défis:

Le projet SECBL a travaillé dans un environnement politique instable avec des soucis de sécurité flambant périodiquement, pour atteindre ce qui a été considéré des réalisations remarquables. La situation politique instable et le conflit ont été gérés avec une approche "sans dommage" qui a été adoptée par toutes les agences UN durant le conflit. Quoiqu'il ait été difficile d'atteindre les travailleurs serviles parce qu'ils n'étaient pas libres la plupart du temps, les discussions d'habilitation avec eux ont été menées en fin de soirée, après avoir quitté leur travail.

Étapes suivantes:

Une institution compétente développée à travers d'efforts d'institutionnalisation ciblée est nécessaire pour la durabilité. Le projet SECBL a été réussi en établissant une institution de travailleurs serviles (organisations d'anciens travailleurs serviles, telles que le Forum Haruwa-Charuwa et la Société Kamaiya), développant la capacité des membres et la liant avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Protection des enfants dans les communautés rurales à travers un système autochtone d'aide

Période de mise en œuvre: 2008 – 2010

Lieu: Népal

Objectif principal: protection sociale et création de revenu pour les familles dans le travail servile

Organisme principal: communauté unie de la jeunesse du Népal

Site Internet: <http://www.unycnepal.org.np/>

Résultats: des groupes ont été formés principalement par des mères de famille et ont mis en commun leurs fonds dans un schéma rotatif de crédit pour les besoins d'urgence ou pour démarrer des micro entreprises; un total de 196 groupes d'entraide (collective) consistant de plus de 3.000 femmes des ménages de Kamaiya, Haruwa et Charuwa ont été formés; un total de 61 Comités de Surveillance du Travail des enfants ont été formés dans les huit districts de projets de SECBL-II; Il y avait environ 200 groupes de femmes quand le projet a été conclu; des niveaux de prise de conscience sur le SIDA, les droits des femmes et le trafic de personnes ont également augmenté; les femmes ont découvert que la solidarité du groupe est un outil efficace pour contrôler ou prévenir de nombreux vices sociaux (consommation d'alcool, jeux, violence domestique et mariage d'enfants).

Contexte et objectifs:

Un décret de cabinet a aboli le travail servile au Népal en juillet 2000, qui a été suivi par une loi le mettant en vigueur en 2001 (L'Acte d'Interdiction du Travail à Kamaiya et Acte de Réglementation, qui a été passé par le parlement à une majorité écrasante d'aide à sa faveur). Il a mis hors la loi toutes les formes de travail servile, mais principalement le système Kamaiya (travail servile), trouvé essentiellement dans les districts occidentaux de l'extrême et du moyen Terai et les systèmes de Haruwa et de Charuwa (également travail servile) dans les districts orientaux de Terai. Dans le système Kamaiya, les propriétaires ou les bailleurs de fonds fournissent des prêts aux familles typiquement en échange d'un enfant membre qui est envoyé pour "acquitter" la dette comme un "domestique" du ménage. Dans les systèmes de Haruwa et de Charuwa, un propriétaire donne à une famille une maigre parcelle de terrain en échange de travail. Dans cet arrangement, les épouses ou les autres membres de la famille (incluant les enfants) sont envoyés au propriétaire pour un travail agricole, qui est parfois rémunéré, quoique légèrement, ou

des enfants font du travail servile dans la maison du propriétaire. Ces arrangements non écrits sont interprétés comme un contrat entre un propriétaire et les travailleurs, quoiqu'ils n'indiquent aucune date limite. Ainsi, l'obligation de service est souvent passée à la prochaine génération, du à une incapacité alléguée de la famille d'acquitter sa dette pour le prêt ou le terrain ou à la volonté du propriétaire de les exonérer de l'obligation. Malgré la proclamation de l'évènement et de la loi et le "paquet de réhabilitation" du Gouvernement (qui a subi des retards importants), la pratique de travail servile a continué. Ceci a été attribué en partie par le manque d'options alternatives pour les familles pour emprunter de l'argent ou gagner un revenu. Pour aider le Népal à éliminer le travail servile, l'OIT, avec le soutien financier du Département du Travail des États-Unis, a commencé le projet Durable d'Élimination du Travail servile de l'Enfant (SECBL) en décembre 2001.

Le succès de la première phase du Projet SECBL a conduit au développement d'un programme concernant les systèmes de travail servile dans d'autres districts et le projet SECBL-II a été lancé. Les deux phases du Projet SECBL ont cherché à déplacer tous les enfant travaillant. Elles ont également ciblé un adulte membre de la famille pour la formation d'une compétence particulière et la constitution d'une micro entreprise comme un schéma de création de revenu qui fournirait un revenu alternatif à un enfant travaillant. Le projet a travaillé avec 13 partenaires de mise en œuvre, incluant des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales, des fournisseurs d'éducation technique et les syndicats.

Les leaders locaux n'ont pas été orientés à prévenir l'usage d'enfants comme travailleurs serviles ou même leur contribution au revenu du ménage. Les leaders n'ont pas été en mesure de faire face aux implications socio-économiques et politiques de la préconisation d'un changement. Dans les communautés, il n'y avait pas de sens que les enfants seraient plus productifs et gagneraient plus s'ils étaient tout d'abord éduqués. Et il n'y avait pas de tradition de protection d'enfant ou travaillant ensemble comme une communauté pour protéger les enfants.

Les parents endettés, les propriétaires, le propre système hiérarchique social des communautés, les Comités de Gestion d'École, les Comités d'Usagers de la Forêt et les organes dirigeants locaux seraient tous affectés par le retrait, la prévention, la réhabilitation et l'intégration à l'école d'enfants travailleurs serviles. Personne n'a été préparé pour la manutention du changement de projet proposé, sans parler de l'aide, de la coopération et de la co-action nécessaire.

Méthodologie:

La stratégie suivante a été commencée durant la seconde phase du Projet SECBL.

- » avant le lancement des activités SECBL dans les communautés, le projet personnel a travaillé avec les Amis de Dhanusha (l'un des partenaires de mise œuvre) pour adapter le paquet de formation OIT Commencez et Améliorez Votre Affaire (SIYB) au contexte Népalais, surtout à travers de la traduction mais également avec le langage approprié et des changements dans divers exemples.
- » ensuite les partenaires de mise en œuvre ont mené une enquête de ménage pour déterminer le status socio-économique des familles avec des enfants travailleurs serviles.
- » À travers de résilience ont été montrés par les leaders traditionnels les groupes de prise de responsabilité disant que ce n'est pas leur travail, les partenaires de mise en œuvre ont convaincu les chefs de communauté traditionnels et autres leaders de communauté des périls des délits et également des implications de la violation des droits de l'enfant travailleur servile; la législation nationaler et les pénalités (amende et emprisonnement) ont été particulièrement mises en relief. L'information a changé l'attitude parmi le chefs et les leaders, qui ont déclenché des changements dans les perceptions des autres personnes et éventuellement ont conduit à l'acceptation et à la participation dans de nouvelles structures sociales, tels que les Comités de Surveillance du Travail des enfants et entreprises collectives d'affaire débutées par des femmes, et une plus grande aide des mécanismes existants, tels que les Forums de Protection des Droits de l'Enfant, les clubs de jeunes et les clubs d'enfants, les Comités de Gestion d'École, les Groupes Usagers de la Forêt ou les Comités de Développement de Village.
- » Ensuite les partenaires de mise en œuvre ont mené un sérieux dialogue avec les membres de la communauté pour expliquer le projet, son but et le besoin de tirer les enfants du travail. Des groupes locaux ont été mobilisés pour aider les partenaires de mise en œuvre à convaincre les familles à inscrire les enfants qui étaient hors de l'école.
- » Les cours PLA ont été organisés, impliquant jusqu'à 30 membres dans un groupe qui a été la plupart du temps composé de mères et de quelques pères, pour acquérir les compétences pour la subsistance. À la fin du cours, les participants typiquement se sont organisés eux mêmes en groupes d'entraide, également invoqués comme collectifs. Ils ont également mis en place un schéma d'épargne et de crédit rotatif, que les membres et autres personnes dans la communauté qui n'ont été diplômés PLA ont pu tirer pour développer des entreprises de subsistance individuelles, telle que la culture de légumes

ou l'élevage de porcs, de chèvres ou de volaille. Les collectifs ont mis en place divers types d'affaires (fabrication d'assiettes, collations aux lentilles, bougies, épices ou mobilier ou faisant pousser des cultures sur un terrain loué par projet).

- » Ce furent les activités de formation et les discussions qui ont pris la place durant le cours PLA qui ont travaillé pour renforcer les principes de solidarité et de confiance mutuelle du groupe d'entraide parmi les membres. La formation SIYB a introduit l'esprit d'entreprise et les compétences pour administrer une affaire. Tout ceci en retour a aidé à influencer les mentalités locales en termes de leurs responsabilités sociales envers les enfants.
- » En même temps, comme les cours PLA avaient commencé, les partenaires de mise en œuvre ont travaillé avec deux syndicats (Congrès Syndical du Népal-Indépendant et Fédération Générale des Syndicats Népalais) pour promouvoir les principes fondamentaux et les droits au travail, incluant l'éducation des travailleurs sur les salaires minimum et salaires égaux pour les hommes et les femmes pour le même travail.
- » Quinze mois après que le projet a commencé et juste après que les premiers cours PLA ont été donnés, les partenaires de la mise en œuvre ont ensuite travaillé avec chaque village ciblé pour mettre en place un Comité de Surveillance du Travail des enfants. Par ce point, les communautés ont été hautement sensibilisées sur les droits des enfants et la protection de l'enfant et un sens d'inclusion parmi les personnes traditionnellement exclues de la cohésion de la communauté a été établi.
- » Chaque Comité de Surveillance du Travail des enfants a consisté de 7-11 membres, incluant un chef de communauté, d'autres leaders influents, un ancien travailleur enfant, un professeur, un activiste social, des diplômés PLA et des membres des initiatives collectives récemment formées. Les membres ont été choisis à travers une réunion de la communauté.
- » Une fois formés, les membres du Comité de Surveillance du Travail des enfants ont ensuite engagé une formation de trois jours suivie par un séminaire de formation de recyclage de deux jours (environ trois mois plus tard) pour en savoir plus au sujet des questions du travail des enfants et également leurs devoirs, responsabilités et procédures de travail. La formation a également inclus la mobilisation de groupe, les questions du genre, la violence contre les femmes et les enfants et l'identification des ressources. Un terme de référence a été développé pour le Comité de Surveillance du Travail des enfants.
- » Un Comité de Surveillance de trois membres du Comité de Surveillance du Travail des enfants a été désigné pour garder la piste de la situation du travail des enfants dans leur village. Le comité de surveillance produit un rapport trimestriel de surveillance et le

soumet au Comité de Surveillance pour le Travail des enfants avec des recommandations pour la prévention, le retrait ou l'orientation d'un enfant.

Le personnel du projet a ensuite travaillé avec le Forum existant de Protection des Droits de l'Enfant (dans les districts de Haruwa et de Charuwa) pour renforcer sa capacité d'aborder les questions des droits des enfants. Le Forum a aidé à exécuter des décisions prises par le Comité de Surveillance du Travail des enfants dans les villages. Les membres du Forum ont également reçu une formation sur la mobilisation de groupe, les questions de genre, la violence contre les femmes et les enfants et l'identification des ressources pour aider les initiatives du Comité de Surveillance du Travail des enfants dans les villages.

Leçons apprises:

Les changements sociaux que le projet désire apporter durant la période de projet peuvent être accomplis plus rapidement par la mobilisation du capital social, tels que les groupes autochtones et les institutions déjà présentes dans la communauté.

Défis:

Le défi majeur durant la mise en œuvre a été de gagner l'aide des structures traditionnelles, qui a été éventuellement éliminé à travers une série de réunions avec chaque groupe et ses leaders et discutant leur rôle pour le changement de la vie des personnes vivant avec dans la même communauté.

Étapes suivantes:

Les facteurs essentiels pour assurer la durabilité sont la propriété de l'action selon le projet par la communauté locale, le développement institutionnel, les liens avec les organisations du gouvernement et l'édification de la capacité de l'institution de façon à ce qu'elle puisse opérer de forme indépendante.



SRI LANKA

Intégration du travail des enfants dans l'agenda de protection de l'enfant

Période de mise en œuvre: 2011 - 2013

Lieu: Sri Lanka

Objectif principal: intégration des enfants au travail dans la protection sociale intégrée des enfants

Organisme principal: secrétariat de District, Ratnapura, département du développement du travail et des ressources humaines <http://www.travail.gov.lk/>

Résultats: le district de Ratnapura a construit un plan de développement de l'enfant avec 15 standards (et stratégies et activités) pour réaliser un district pour enfants dépourvu de travail en 2016; à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, le chef de district a annoncé l'objectif d'une zone convenable pour les enfants dépourvus de travail en 2015, avec une revue et un raffinement de la stratégie sur la période 2015-2016 pour assurer la durabilité; les interventions sont en ligne avec l'engagement national de parvenir à la tolérance zéro en 2016 et ont reflété dans le premier pas du gouvernement vers le même, élevant la fréquentation scolaire obligatoire de 14 ans à 16 ans à partir de juin 2013; dans le District de Ratnapura, une large sensibilisation a déjà été achevée et les compétences se sont améliorées:

sur une période de deux mois, 575 administrateurs de village ont été formés (mis au courant); 500 sages-femmes de la santé publique (travailleurs de santé dans la famille) ont été formés; le consultant national OIT a parlé à plus de 100 responsables de la gestion de la plantation sur la réduction du travail des enfants; a fourni une formation en profondeur pour l'équipe de base du district de responsables administratifs et du travail des enfants qui sera la force propulsive pour l'objectif 2016 et la durabilité au-delà.

Contexte et objectifs:

En 2006, Sri Lanka en ce lieu s'est engagé à éliminer les pires formes de travail des enfants en 2016. En 2010, avec les techniques OIT et une aide financière, le ministère du Travail Relations et promotion de la productivité a développé la feuille de route de Sri Lanka 2016 sur l'élimination des pires formes de travail des enfants, dans une consultation avec le Comité National de conduite sur le travail des enfants, qui est composé de ministères parties prenantes, organisations d'employeurs et de travailleurs, et organisations de la société civile. À la Conférence sur le travail des enfants tenue à La Haye en 2010, le gouvernement de Sri Lanka, représenté par le ministre du Travail, des Relations et de promotion de la productivité, a présenté la propre Feuille de route 2016 du pays et a promis que le gouvernement utiliserait une portion (30 pour cent) du budget national du ministère désigné pour mettre en œuvre la politique nationale du travail décent et un plan d'action pour accomplir l'objectif 2016.

La feuille de route du Sri Lanka a souligné une "stratégie d'intégration", reconnaissant (en ligne avec les Conventions OIT No. 182 et No. 138) que la responsabilité pour la prévention et l'élimination des pires formes de travail des enfants s'étendait au-delà du ministère travail et des départements vers d'autres agences couvrant le développement de l'enfant et la responsabilisation des femmes, les réformes de la justice et de la loi, le tourisme, le développement de l'agriculture et des services agraires, la jeunesse, la police et probation et autorités spécifiques, telle que l'autorité nationale de la protection de l'enfant. Il a également reconnu que les agences au niveau provincial et de district et également le niveau national fourniraient une aide cruciale se rapportant à l'éducation, la formation et l'emploi, la protection sociale pour les familles et autres services sociaux.

Méthodologie:

Les données provinciales et nationales sur les enfants au travail, le travail des enfants et le travail dangereux ont été disponibles au Sri Lanka comme résultat d'une enquête sur le travail des enfants menée en 2008-2009, avec l'aide des Informations Statistiques de l'OIT/IPEC's et du Programme de Surveillance sur le Travail des enfants (SIMPOC). Cette enquête spéciale a collecté des données sur de nombreux aspects du travail des enfants, des enfants travailleurs et des formes dangereuses de travail des enfants. Le rapport de conclusion n'a

pas inclus des statistiques du district, qui a été un obstacle pour entreprendre un soutien rigoureux à l'action du district comme partie du travail de développement du district.

Sans soutien financier externe ou même sans soutien financier national adéquat pour aider une approche nationale pour réduire le travail des enfants, le Ministère du Travail et Relations de Travail ont décidé de cibler un district avec un grand volume d'enfants au travail pour piloter la stratégie d'intégration recommandée de l'OIT. Un consultant national a été contracté pour planifier et exécuter l'approche (et éventuellement conseiller les acteurs du district). Elle doit tout d'abord se familiariser avec la stratégie d'intégration et tracer les besoins pour la réponse aux enfants au travail.

Pour d'abord trouver le district et ensuite convaincre ses fonctionnaires à s'accorder à piloter la stratégie – et même contribuer avec leurs propres fonds, l'OIT a contracté un statisticien pour prendre les données provinciales existantes et les briser par districts. Plusieurs districts ont surgi comme ayant une incidence élevée de travail des enfants, parmi eux Ratnapura (particulièrement dans ses propriétés de thé et de caoutchouc). En outre, Ratnapura également a eu une récente histoire d'une relation réussie avec le ministère du travail et l'OIT au-dessus d'un programme d'emploi de la jeunesse (ainsi un rapport dynamique a été en place). Les données indiquées là ont été 4.000 enfants au travail et que 15 pour cent de la population a été vulnérable à l'exploration du travail des enfants – un problème administrable avec un impact positif énorme. Une fois que le développement et les implications de protection sociale ont été mis en évidence, le secrétaire du district a convenu de lancer la stratégie, avec des fonds provenant du budget national alloué pour les réponses à la protection de l'enfant.

Une fois qu'il y a eu un accord pour piloter la stratégie d'intégration de l'OIT, le premier pas, naturellement, a impliqué l'orientation de tous les fonctionnaires du district (agents de planification et administrateurs de district et membres du comité) et partenaires sociaux pour les nombreuses facettes du problème du travail des enfants, les ressources et le besoin urgent d'elles, la base légale et ce que la stratégie d'intégration signifiait en termes opérationnels.

Ensuite, le secrétaire du district a demandé aux fonctionnaires dans chaque département du secteur d'ébaucher un plan d'action qui a intégré des activités pour réduire toutes les formes de travail des enfants, non seulement les pires formes comme par la feuille de route nationale. Ce qu'il a réalisé rapidement, toutefois, a été la duplication d'efforts et le double, voire le triple (ou plus) objectif des mêmes types d'enfants dans le besoin. Le résultat a été une grande quantité de plans et n'a pas paru efficace. Une postérieure intégration a été nécessaire. Il a ensuite demandé aux représentants du secteur de travailler ensemble pour créer un plan de district pour les enfants qui intègre et harmonise leurs activités. Simultanément, il a tendu la main pour que l'OIT demande une assistance technique dans le renforcement du plan de développement de l'enfant.

Le consultant a ensuite travaillé avec le secrétaire du district et les divers représentants du secteur, incluant les organisations de la société civile, pour aller à travers du plan de développement de l'enfant du district ligne par ligne et intégrer les diverses activités pour réduire le travail des enfants à partir du plan de réduction du travail des enfants dans les structures existantes et dans les stratégies pour la protection de l'enfant. Le plan de développement a été altéré et orienté à peu près 15 "standards" plutôt que des sorties, tous pointant vers les efforts de protection de l'enfant. Chaque standard a été accouplé avec des stratégies et des activités pour l'accomplir. Pour surveiller et à des fins d'évaluation, des indicateurs ont été inclus sous chaque résultat et une surveillance commune et une matrice d'évaluation a été créée.

Pour promouvoir le soutien des enfants aux enfants, le projet Ratnapura a travaillé avec les éclaireuses pour renforcer les messages parmi les enfants. Les éclaireuses ont eu une compétition parmi les membres pour créer le logo du travail des enfants. Le travail vers la réduction du travail des enfants a été inclus sous le travail d'emblème de protection de l'enfant (statistiques de recherche, nature et type et rédaction d'un rapport pour leur troupe, font des expositions, parlent aux décideurs, etc.).également, l'un des piliers de l'Assemblée générale des éclaireuses a été l'élimination du travail des enfants. Les administrateurs du district de Ratnapura ont demandé aux employeurs qu'ils signent la promesse de ne pas employer le travail des enfants.

À l'aide de la technique d' OIT, l'unité de planification du secrétariat du district est en train d'édifier une base de données et un plan schématisant qui fera quoi, comment obtenir les données, où les stocker, les synthétiser et les systèmes d'information à différents niveaux. Le personnel de l'unité tend la main aux communautés pour leur demander ce qu'ils considèrent sont des vulnérabilités afin de construire un ensemble complet d'indicateurs pour identifier les enfants vulnérables.

Leçons apprises:

Le plus grand bénéfice de tout l'exercice est que tous les types d'abus d'enfants et les aspects de la protection de l'enfant peuvent combiner le processus vers une réduction du travail des enfants.

La qualification exigée pour obtenir des données compétentes: Il n'est pas toujours facile de trouver des travailleurs enfants, spécialement par des recenseurs qui n'ont pas été formés sur la question. Une qualification spéciale est nécessaire pour creuser profondément. À Ratnapura, le développement de l'enfant du district et le personnel des affaires des femmes ont mené une enquête sur les enfants vulnérables (qui incluent les questions sur la situation du travail des enfants); comme ils n'ont pas été des recenseurs formés, ils n'ont pas pu extraire beaucoup d'informations. Pour creuser profondément sur les lieux des travailleurs enfants et autres enfants abusés, on a besoin d'être extrêmement stratégique et sensible aux enfants et d'utiliser des voies créatives pour découvrir ceux qui sont cachés.

Intérioriser la pratique de l'intégration n'est pas une chose facile. Ceci prend beaucoup de formation et réformation et revue pour garantir l'assimilation des principes de base (quelle

est la nature de l'entreprise qui peut utiliser le travail des enfants? comment peut-on cibler une protection sociale dans une voie systémique ? comment sauve-t-on les les travailleurs enfants dans une voie systémique et les réhabiliter dans une voie efficace?). Travailler en collaboration au-delà des départements et des fonctions peut être un défi et il faut qu'il y ait une aide institutionnelle et structurelle, incluant les capacités et les compétences nécessaires pour que ce travail soit efficace et de routine. Les questions de gouvernance et les inefficacités peuvent créer des bouchons pour les changements systémiques. Le risque qu'ils posent pour changer doit être estimé et abordé au bon moment.

Le rassemblement de données compétentes pour aider les indicateurs est dur. Une matrice de surveillance et d'évaluation est nécessaire pour fournir la clarté nécessaire quand on connaît le pourquoi, le où, le qui et le comment et il doit être appliqué normalement. Ceci exige beaucoup de ,poignées de main, spécialement avec les administrateurs divisionnaires qui ne sont pas habitués à ce type de pratique.

Stratégies sur mesure. Tandis que les principes et les substances de certaines stratégies pour l'intégration tels que la sensibilisation et le développement de capacités, sont généraux et s'appliquent au-dessus des secteurs avec des ajustements mineurs, d'autres sont plus spécifiques pour un secteur et contexte. En outre, quelques détails peuvent avoir besoin de varier d'un secteur à l'autre ou d'un contexte à l'autre - même pour les stratégies communes. Dans un plan harmonisé ou intégré, des stratégies spécifiques pour un secteur, un contexte ou un type d'enfant vulnérable (enfant dans la rue, handicapé physique, etc.) resteront cruciaux même dans l'aide de la vision unifiée.

Dimension à valeur ajoutée. L'intégration est la plus efficace quand la question est intériorisée dans des valeurs organisationnelles et culture, ainsi elle est vue comme valeur ajoutée pour la mission, le travail et les accomplissements de chaque agence ou organisation et non seulement un rajout.

Défis:

Reconnaissance que le travail des enfants est un abus: dans un environnement surmené avec de nombreux agendas et de clients à servir, mettre le travail des enfants sur l'agenda et lui donner un traitement sérieux n'a pas été facile, même avec la feuille de route nationale et l'engagement de montrer la voie. De nombreux fonctionnaires et cadres n'ont pas reconnu le travail des enfants comme un abus. Ceci a été amplement éliminé à travers la formation et un soutien constant, avec des exemples de nocivité et les impacts négatifs et utilisant des études de cas venant des enquêtes et des plaintes du ministère du travail.

Problème de ressource: quand aucun soutien financier de la part d'un bailleur de fonds n'est devenu disponible pour mettre en œuvre la feuille de route nationale, le Ministère du Travail et Relations de travail et OIT ont décidé de démarrer avec un district et de les

encourager à utiliser leur budget existant pour couvrir un Plan de développement de l'enfant fortement révisé. Ces ressources, toutefois, ne seront pas adéquates pour fournir le niveau d'aide nécessaire dans les prochains cinq ans pour prendre la stratégie dans tout le district et pour d'autres districts. Il y a également des services spécifiques dont les enfants et leurs familles auront besoin pour soutenir l'impact au-delà de l'intervention initiale d'intégration. Parmi ceux-ci il y a des enseignements spéciaux et une aide psychosociale pour garder ces enfants à l'école; l'aide à la formation et des liens d'emploi pour ceux à l'âge de travailler légalement, qui peut être des mesures chères d'amélioration de revenu pour les familles; aide aux employeurs pour les programmes d'amélioration du travail; aide et formation pour une exécution plus rigoureuse.

Garder l'intérêt vivant: Il est nécessaire de rappeler à tous les acteurs impliqués que l'élimination du travail des enfants et la réduction de l'abus des enfants n'est pas un exercice aiguille dans une meule de foin – que c'est faisable et qu'un ferme flot de bonnes idées et également une pression soutenue et une surveillance continue sont nécessaires. Cette motivation aide pour garder chacun ciblé sur l'objectif est importante particulièrement quand les processus bureaucratiques peuvent devenir frustrants.

Étapes suivantes:

La feuille de route du Sri Lanka pour l'élimination des pires formes de travail des enfants en 2016 est traitée comme une partie intégrale de la stratégie de développement national du gouvernement, qui fait de lui quelque chose de plus qu'une "mission". Le rôle principal du ministère du Travail et le comité national de conduite sur le travail des enfants et avec leur robuste action sur l'intégration du travail des enfants dans des programmes de développement existants et disposant déjà de financement pourrait servir de levier à une grande partie des ressources avec les budgets d'agence pour atteindre avec succès l'objectif 2016. Ceci permettra que les questions touchant au travail des enfants et des affaires soient identifiées et abordées ensemble avec les autres questions de développement (réduction de la pauvreté, éducation, bien-être social, travail décent, emploi de la jeunesse, média de service public) à travers divers processus. Cette approche intégrée assurera une action et un impact durables.

Le soutien continu de l'OIT aidera à atteindre quelques-uns des enfants d'atteinte difficile et des familles et aidera à la constitution de stratégies et de services qui aidera les enfants à franchir le pont vers les systèmes formels. L'aide de l'OIT aide à rendre concrets, à travers des interventions pilotes, les liens pour les questions et le programme de travail décent, pour un impact durable et pour assurer que la prévention et l'élimination du travail des enfants font partie du cycle d'emploi parce que le travail des enfants conduit rarement à une main-d'œuvre qualifiée ou à un travail d'adulte décent.



PAKISTAN

La jeunesse créative mène la campagne des médias contre le travail des enfants

Période de mise en œuvre: 2012 -2013

Lieu: Pakistan

Objectif principal: mobilisation sociale et prise de conscience

Organisme principal: projet de lutte contre le travail abusif des enfants OIT - IPEC (CACL-II)

Site Internet: http://www.OIT.org/islamabad/info/public/pr/WCMS_191085/lang-en/index.htm

Résultats: bonne base de connaissance établie aux universités sur la question du travail des enfants; 21 produits visuels (documentaires, films courts et dessins animés) ont été produits, dont la plupart se destinent à l'usage et à la distribution de l'OIT; un événement de visibilité majeure a été organisé à Islamabad le 1er juillet 2013 dans lequel les groupes d'étudiants qui ont produit les meilleurs produits visuels ont reçu leurs prix, en présence de: l'ambassadeur de la délégation du syndicat européen pour le Pakistan, le secrétaire fédéral pour les Pakistanais d'Outre-mer et développement de ressources humaines, le coordinateur résident et le coordinateur humanitaire des Nations unies, le Président de la Fédération des

employeurs du Pakistan et le secrétaire général de la fédération des travailleurs du Pakistan. Chefs d'agences UN, diplomates étrangers, membres de la société civile, personnel des médias et étudiants universitaires

Contexte et objectifs:

Ciblant deux districts (Sahiwal et Sukkur) dans les provinces de Punjab et de Sindh, au Pakistan, le projet OIT/IPEC CACL-II Projet a organisé une série d'interventions holistiques qui ont inclus le développement d'un plan d'éducation du district, l'établissement d'un système de surveillance du travail des enfants et la création de liens avec des réseaux de sécurité sociale. Des interventions directes ont inclus l'éducation non formelle pour les enfants âgés de 5 à 14 ans et alphabétisation et formation vocationnelle pour les enfants âgés de 15 à 17 ans. Les familles ciblées d'enfants au travail ont été liées à des facilités de microcrédit et ont reçu une formation requise pour commencer leurs propres petites affaires ou autres activités de création de revenu. Le modèle de district a également inclus une mobilisation sociale intensive avec l'objectif global de sensibiliser la future génération de professionnels des médias sur le rôle de mise à l'agenda des médias dans le changement social en général et dans le mouvement contre le travail des enfants en particulier, fournissant des opportunités aux étudiants de mass média pour conduire des études de recherche et produire des produits visuels pour les médias (documentaire vidéo, films courts, dessins animés, illustrations multi-média) sur le travail des enfants. Les produits ont considéré les drivers de travail des enfants, ses conséquences et impacts sur les questions de développement, telles que pauvreté, éducation, l'application des lois, le développement socio-économique, les barrières culturelles et les normes sociales, comme une façon de mobiliser le pays pour réaliser l'objectif de finir les pires formes de travail des enfants en 2016 et pour développer une collection de produits de média de qualité sur le travail des enfants et l'action contre le travail des enfants pour enregistrement et postérieure dissémination.

Méthodologie:

Le personnel du projet CACL-II a envoyé des lettres au chef du département des communications de masse dans les universités du Pakistan (Bahauddin Zakariya University, Multan; Fatima Jinnah Femmes University, Rawalpindi; Greenwich University Karachi; Islamic International University, Islamabad; Lahore College for Femmes University; University of Peshawar; et University of Sindh, Jamshoro), expliquant le projet dans l'ensemble et son composant de base de connaissances et le plan pour aider le développement de produits visuels des étudiants. Sept universités ont formellement été d'accord de participer.

- » Une fois que le département des communications de masse a été d'accord d'assumer la collaboration au projet, la faculté a ensuite choisi trois groupes d'étudiants, chacun avec cinq à sept étudiants, pour un total de 21 étudiants participant par université.
- » Une séance d'orientation d'une demi-journée sur les questions du travail des enfants a été menée avec les membres de la faculté et les groupes d'étudiants des universités sélectionnées. La réunion d'information pour les étudiants a été menée en consultation et coordination avec la faculté de média de chaque institut. L'équipe CACL-II a agi comme les personnes de ressource et a fourni divers matériels de référence incluant les publications OIT et les liens pour les sites web de données, tandis que la faculté a organisé l'atelier d'orientation. Les instructions ont inclus des séances de travail sur le développement de concepts pour faire des produits de média de courte durée (6-10 minutes) sur divers aspects du travail des enfants.
- » Les étudiants ont pu travailler dans l'une des trois catégories: 1. Documentaire vidéo 2. Films courts ou documentaires 3. Dessin animé ou film animé. Ils ont pu être jugés par les professionnels de la média locale et le meilleur dans chaque catégorie serait reconnu avec un certificat et un trophée. Les étudiants ont également été guidés sur l'éthique à suivre: les enfants abusés sexuellement ne devaient pas être identifiés comme tels, les identités faciales ont dû être protégées et une permission des parents a été nécessaire pour tout enfant inclus dans le film. Ils auraient deux à trois mois pour produire le produit visuel.
- » Chaque groupe a choisi trois thèmes et a fait une ébauche d'histoire, qu'il a présentée à la faculté pour approbation. Ensuite le chef du département des communications en masse, un professeur de média et l'équipe CACL-II les ont revus et ont choisi un thème par groupe.
- » Les étudiants ont commencé leur recherche et ont ébauché un scénario. L'équipe CACL-II a revu le scénario pour s'assurer qu'il ne s'est pas écarté du thème du travail des enfants et que sa cible a été appropriée pour le groupe ciblé désiré (soit le public en général, les communautés, les employeurs, les travailleurs ou les enfants). Une fois approuvé, les étudiants ont commencé à chercher à obtenir une aide financière du Projet CACL-II, et une orientation par le personnel de la faculté.
- » Une fois les produits terminés, ils ont été jugés par une table ronde de trois membres des professionnels locaux de la média, et le meilleur dans chaque catégorie a été choisi.
- » Les points saillants promotionnels de ces trois produits ont été présentés durant un événement public à Islamabad en juillet 2013, avec la participation de l'Ambassadeur de

l'Union Européenne au Pakistan, le Coordinateur Résident UN, des représentants des agences UN, des hauts fonctionnaires des ministères du gouvernement, des membres de la faculté de l'université, des étudiants, de la média et du public en général.

- » Le droit d'auteur des produits est tenu conjointement par l'équipe de production et l'OIT. Un jeu de média a été créé contenant tous les 21 produits visuels développés par les étudiants de l'université.

Leçons apprises:

Le timing du projet s'est heurté avec les examens programmés et les périodes d'étude et as requis l'augmentation du temps de production. Un examen soigneux des horaires de l'université aide à planifier le timing de la production.

Les étudiants peuvent faire une somme formidable de travail créatif avec un budget exigu, dans ce cas \$1.500. L'engagement de la faculté de l'Université est important pour rendre les standards réussis. Dans les institutions avec le plus fort engagement de la faculté pour le projet, les meilleurs ont été les produits finaux. De fait, les universités publiques paraissent avoir une plus grande appréciation de l'aide financière et de l'opportunité qu'elle fournit à leurs étudiants. Plusieurs autre départements ont pris le projet comme un "parcours libre" et n'ont pas guidé leurs étudiants. Pour commencer le projet, le conseiller technique du Projet CACL-II a fait la proposition seulement au chef du département des communications en masse, mais plus tard il a réalisé que la collaboration avec le vice recteur de l'université résulterait probablement en un plus fort engagement. La collaboration à ce niveau probablement assurerait que le projet se tourne un produit de l'université et une plus grande attention est portée aux résultats.

À la longue, administrer le travail des enfants ne serait pas accompli par la seule constitution de centres de formation d'une éducation non formelle ou vocationnelle et tirant les enfants de l'exploration. Des stratégies aux facettes multiples sont nécessaires et l'une d'entre elles est d'aider les groupes activistes "non traditionnels", tels que les instituteurs et faire en sorte qu'ils soient sensibles au travail des enfants; en 20 ans d'innombrables milliers d'enfants probablement en tireront bénéfice. La formation de professionnels de média en perspective est un autre mécanisme.

Défis:

Il y a eu des difficultés procédurales pour impliquer les universités au début. Chacune avait des politiques différentes sur la collaboration avec les organisations internationales. Certains départements de communications en masse désiraient participer au projet mais la politique de leur université ne leur permettrait pas de collaborer avec une organisation de l'extérieur. Pour toutes les universités, le travail des enfants a été un "nouveau sujet", quelque chose non couverte dans les curricula. Le projet a inclus une orientation d'une demi-journée sur le sujet.

Le conflit avec les programmations académiques a requis des compromis à la fin; les deux à trois mois prévus pour la production ont été prorogés jusqu'à huit mois.

La plupart des groupes choisit un thème difficile qui a requis qu'ils s'engagent dans des situations sur le terrain qui ont été nouvelles, compétitrices et parfois dangereuses. Un groupe a été chassé par la mafia locale. Un groupe composé seulement de femmes a choisi de travailler dans un district à lumière rouge, qui a requis qu'elles y soient la nuit. Quelques étudiants ont eu des "combats" avec les employeurs. Tandis qu'ils n'avaient pas d'expérience dans ce type de travail au début, le projet a fourni une aide technique et à la fin, l'expérience les a mûri comme professionnels de média.

Garder quelques étudiants sur la piste du travail des enfants a requis la surveillance constant du processus. Dans certains cas, le groupe a commencé par le travail des enfants mais a fini avec des cas de toxicomanie, de tabagisme ou de l'abus d'alcool. L'examen programmé du travail accompli a aidé à remettre ces cas sur la question du travail des enfants.

Étapes suivantes:

Un engagement financier relativement modeste et l'intérêt dans le développement de prise de conscience de la justice sociale parmi la future génération de praticiens de média sont tout ce qu'il faut pour soutenir cette approche. Maintenant les départements partenaires de communications de masse savent comment organiser cette expérience d'apprentissage précieuse et peuvent approcher d'autres organisations et partenaires de développement et également l'OIT (comme groupes orientés sur la santé ou les droits human -) pour les aider à atteindre un plus grand groupe de la population sur des questions spécifiques. De tels projets aident l'expérience de la classe et l'exposition des étudiants aux questions d'importance sociale.



CHINE

Campagne de sensibilisation – promotion d’une émigration sûre

Période de mise en œuvre: depuis 2011

Lieu: Chine

Objectif principal: sensibilisation du public sur la traite des personnes

Organisme principal: fédération de toutes les femmes de Chine (ACWF)

Site Internet: <http://www.prévenementtraffickingchine.org/page/>

Résultats: des ressources de qualité IEC ont été créées avec des messages clairs et importants anti-trafic, ciblés pour des circonstances spécifiques de jeunes femmes. Les matériels distribués ont inclus des calendriers de bureau, des calendriers à mettre sur le mur, des étuis de téléphone portable, des notebooks, et des livres Xiao Wei books, qui illustrent les choix qu’une jeune personne doit faire quand elle décide d’émigrer. Par ailleurs, plusieurs courts métrages vidéo et radio ont été créés, focalisant l’auto-protection et la prise de conscience de voyager et les risques de trafic pour les jeunes; une recherche menée a révélé que, sur les 4.947 questionnaires remis, 10% de répondants méconnaissaient les formes de trafic tels que le travail servile avec heures supplémentaires ou le travail servile dans des

conditions dures, 33% méconnaissaient les nouvelles mesures anti-traffic tel que la base de données nationale DNA, et plus de 60% méconnaissaient qu'ils pouvaient rapporter des abus au département du travail; chaque campagne a atteint plus de bénéficiaires que le nombre signalé par le document d'offre du projet: au total, plus de 1.135.000 personnes

Contexte et objectifs:

Chaque année, des dizaines de millions de travailleurs émigrants traversent la Chine pour travailler. Dans la mesure où la génération actuelle de jeunes arrive à maturité, ce nombre ne fait qu'augmenter. De plus avec l'émigration viennent les risques, et les jeunes émigrants, femmes et filles en particulier, sont vulnérables à l'exploration. Les jeunes émigrants sont vulnérables au trafic et à l'exploration au travail, du à plusieurs facteurs. Premièrement, de nombreux jeunes émigrants potentiels sont des enfants délaissés; c'est à dire que leurs parents ont émigré pour le travail et ils ont été laissés aux soins des grands parents de la famille étendue. En conjonction avec des opportunités économiques limitées dans les aires rurales, de nombreux jeunes considèrent l'émigration comme un échappée, ne voient pas la valeur de continuer l'éducation, et manquent d'environnement familial structuré pour les dissuader. Par ailleurs, de nombreux jeunes invoquent leurs réseaux informels pour obtenir des informations et faire des contacts pour le travail, ayant rarement recours aux canaux officiels pour avoir des informations, et en dernier lieu, de nombreux jeunes émigrants ignorent leurs droits de leur lieu de travail, canaux à travers lesquels ils peuvent chercher une réparation, et manquent des compétences de vie et de sensibilisation pour distinguer les opportunités légitimes des opportunités illégitimes.

La publicité, le soutien et des campagnes de sensibilisation menées par le projet CP-TING cherchent à résoudre ces questions, en éduquant les parents émigrants et les futurs jeunes émigrants en envoyant et recevant les domaines de compétence avant d'émigrer. En donnant du pouvoir et en dotant les jeunes émigrants de compétences de vie et de sensibilisation des droits, nous espérons présenter une face abordable aux canaux officiels, éduquer sur les questions de trafic et où trouver de l'aide, ainsi que réduire considérablement la probabilité des jeunes émigrants de tomber dans des pièges d'exploration au travail.

Méthodologie:

Au cours du projet du CP-TING II, trois campagnes majeures de sensibilisation ont été menées. Elles ont consisté de l'envoi et de la réception de compétences, cherchant à aborder le considérable déficit de connaissance parmi les émigrants femmes et enfants. Il s'agit de la campagne "Pluie de Printemps" de 2011, la Prévention du Trafic, de l'Émigration sûre et Campagne d'Été de Sécurité de l'Emploi, et la Campagne Pluie de Printemps de 2012. Le timing de ces campagnes est important. Les campagnes Pluie de Printemps et Festival de

Printemps, étant tenues entre Janvier et Février (2011 et 2012 respectivement) sont liées avec les périodes de pointe de retour pour les travailleurs émigrants, car ils retournent à leurs familles à l'époque du Festival de Printemps. Pareillement, la Campagne d'Été de Prévention au Trafic, sur l'Émigration Sûre et Sécurité de l'Emploi a été menée en Août, une période de pointe des voyages durant l'été, dans laquelle de nombreux diplômés récemment par les lycées ont émigré pour la première fois dans leur vie.

Durant les périodes de pointe des voyages, la majorité des émigrants utilisera les services des autobus à longue distance ou du train, et quand ils sont à la maison, passant le temps dans les aires publiques, tel que parcs et les places de la ville. À cause de ceci, des campagnes de sensibilisation ont été menées dans les trains, aux stations d'autobus et de chemin de fer et dans les places de la ville. Pareillement, des campagnes de sensibilisation ont été également menées aux écoles durant les journées d'inscription; ceci a garanti l'accès aux parents d'émigrants et aux jeunes qui probablement vont émigrer.

Avec un forte focalisation des jeunes femmes et des filles, ces campagnes ont été menées en partenariat avec les Fédérations de Femmes, locales et provinciales. Les Fédérations de Femmes sont un partenaire actif et enthousiaste, fournissant la connaissance locale et mobilisant les volontaires pour les activités de soutien. Par ailleurs, des partenariats ont été formés avec le Ministère des Chemins de Fer, et le personnel des autobus et de station de train, fournissant une base forte, positive pour de futures collaborations.

Des activités de campagne ont été menées en collaboration avec des partenaires locaux et des volontaires. Les volontaires ont été recrutés dans les fédérations locales de femmes, dans les stations de train ou d'autobus (personnel), et ont été formés dans le soutien. Ce renforcement des capacités locales a exploité la connaissance locale et a présenté une face familière et approchable aux canaux officiels.

Durant la campagne Pluie de Printemps, des campagnes de sensibilisation publique ont été menées par des volontaires de la fédération des femmes aux stations routières et ferroviaires à Fujian, distribuant des matériels d'information, d'éducation et de communication (IEC) aux jeunes émigrants et répondant aux questions. Certains volontaires ont été eux même victimes du trafic, ajoutant de la gravité au conseil qu'ils donnent. Des activités de questionnaire et des enquêtes de recherche ont été accomplies dans les propres trains, dans les aires d'attente et aux cabines de soutien. Ceci a déployé la prise de conscience et a donné au projet une forte compréhension des points de vue locaux concernant les questions de trafic.

Le message a été ensuite communiqué à travers de bannières, d'affiches et de messages radio. Des activités semblables été menées durant la campagne du Festival de Printemps dans divers lieux à Hunan. Cette campagne s'est étendue au-delà des centres de transport aux places de la ville, mettant en place des stands pour la consultation et pour distribuer le matériel, et

également utilisant les écrans de télévision publique pour diffuser des annonces anti-traffic.

La campagne Pluie de Printemps a également inclus des consultations publiques légales fournies par des avocats locaux volontaires, et des services d'orientation pour légitimer les agences d'emploi ont été fournis via un stand de rue durant la période de campagne. Cette stratégie a été reproduite à Henan durant la Campagne d'Été de Prévention au Trafic. Des stands distribuant des informations IEC ont été mis en place durant les journées d'inscription dans diverses écoles, atteignant aussi bien les parents que les enfants.

À la clôture de la plupart des campagnes, une expérience de partage et un sommet des leçons enseignées a été tenu. Dans celles-ci, les parties prenantes de tous les niveaux ont été invitées à partager leurs idées. Cette forme de sommet consolide les gains du projet, et fournit une opportunité pour que les acteurs de terrain influencent la politique plus largement.

Leçons apprises:

Le succès de la campagne du Festival Printemps est attribuable à sa mobilisation efficace des ressources locales. Selon l'activité de sensibilisation menée, les volontaires de cette institution partenaire seraient sélectionnés et formés en conséquence.

Tous les projets ont mis l'accent sur l'interaction de terrain face à face. La fourniture d'une face humaine et approchable aux canaux d'information officielle a été un composant essentiel pour le succès des campagnes de sensibilisation, faisant s'écrouler les barrières et encourageant la communication.

Défis:

Dans le cas des enfants délaissés, la période de temps de la campagne est l'une des seules fenêtres valables pour gagner l'attention des deux parties. Les campagnes ont ciblé des jeunes qui probablement émigreront pour trouver du travail, particulièrement les jeunes délaissés, les parents émigrants et les jeunes émigrants travailleurs. Étant donné leur facteur de risque plus élevé, les jeunes femmes et les filles ont eu la priorité. Les campagnes déploient la sensibilisation des parents et des enfants sur les risques de trafic, leur droits, et comment et où ils peuvent chercher de l'aide.

Étapes suivantes:

La majorité des modèles utilisés dans ces campagnes sont duplicables aussi bien en Chine qu'à l'extérieur. Profitant de la connaissance locale, l'édification de la capacité des institutions locales, les activités de sensibilisation de partenariat et de conduction des activités avec ces parties prenantes est un modèle simple mais efficace.



JORDANIE

Enjeu du travail des enfants réfugiés syriens

Période de mise en œuvre: depuis 2012

Lieu: Jordanie

Objectif principal: protection intégrée des enfants déplacés et réfugiés dans une région de conflit

Organisme principal: programme International sur l'élimination du travail des enfants (OIT-IPEC)

Site Internet: <http://www.OIT.org/ipec/Regionsandcountries/arab-states/jordanie/Ressources/lang--en/index.htm>

Résultats: prise de conscience et dissémination du Standard 12 sur le travail des enfants des Standards Minimum pour la Protection de l'Enfant dans une Action Humanitaire parmi les acteurs nationaux et les organisations internationales impliquées dans une action humanitaire sur la protection de l'enfant; prise de conscience de politiques nationales et législation importante pour l'élimination du travail des enfants soulevée parmi les acteurs humanitaires nationaux et internationaux; coordination et collaboration entre les acteurs nationaux et internationaux concernant le travail des enfants parmi les réfugiés Syriens et les populations de Jordanie vulnérables améliorées et les liens institutionnels établis; question urgente du travail des enfants - Syriens et Jordaniens - mise en évidence dans la média et parmi le public en

général et également donateur et les communautés internationales pour assister dans une future mobilisation de ressource et de programmation; travail des enfants ensuite renforcé dans un Plan UN de Réponse Régionale sur le Syrie; ressources dirigées vers l'édification de connaissance et concernant les écarts de connaissance, particulièrement en termes de profil de travailleurs enfants réfugiés Syriens, pour mieux informer les interventions futures; identification des besoins et des attentes des réfugiés Syriens et pourquoi les interventions de travail classique des enfants n'ont pas l'effet recherché, associé avec le besoin de développer des interventions plus innovatrices et créatives et aidant l'approche de la communauté hôte étant déployée en Jordanie à assurer que les communautés hôtes vulnérables ne sont pas défavorisées; développement de gestion de connaissance au sujet d'une question de protection de l'enfant dans des situations humanitaires qui ont eu des ciblage limités dans les crises antérieures et donc une promptitude d'amélioration concernant cette question au futur; établissement de la Jordanie comme un pays pilote pour le test 9 des Standards Minimum pour la Protection de l'Enfant dans une Action Humanitaire, incluant le Standard 12 sur le Travail des enfants, et contextualise ces standards dans l'impact de la crise Syrienne sur le pays.

Contexte et objectifs:

Depuis le début de 2012, la gravité de la crise Syrienne a déstabilisé profondément les structures de base de gouvernance et de sécurité dans le pays. Elle a également impacté considérablement sur les pays voisins comprenant les réfugiés. En Jordanie, par exemple, plus d'un million de Syriens ont trouvé un refuge dans le pays sur environ 2 millions qui ont fui la Syrie. Les nombres continuent de croître. Une caractéristique particulière de la population de réfugiés Syriens est sa vulnérabilité car il y a beaucoup d'enfants, de femmes et personnes âgées. Le majorité des Syriens se sont installés dans les milieu urbains et ruraux en dehors des camps de réfugiés et ce phénomène a conduit à faire augmenter les tensions entre les communautés hôtes et de réfugiés et soulignant le besoin de stratégies à long terme pour fournir des services et des options de survivance aux communautés vulnérables locales.

Les questions socio-économiques connexes parmi les Syriens et les communautés hôtes, incluant l'incidence croissante de travail des enfants, n'ont pas été adéquatement abordées. Les estimation du Ministère du Travail considèrent le nombre des travailleurs enfants Syriens en Jordanie à plus de 30.000. La preuve anecdotique indique que ceci est une estimation conservatrice - mais elle signifie encore que la population des enfants au travail en Jordanie dans l'ensemble (estimée à 33.000 en 2007) a plus que doublé en moins de 18 mois. Le travail des enfants dans une quantité de secteurs, principalement: l'agriculture et les activités urbaines du secteur informel, incluant la construction, les services, les ventes dans la rue, la mendicité, le portage, etc. Plus récemment, il y a eu la preuve de l'emploi de jeunes filles

réfugiées Syriennes comme travailleurs domestiques. Dans l'agriculture, des familles entières travaillent dans des fermes, souvent pour garantir la sécurité alimentaire.

Parmi les facteurs de contribution du travail des enfants parmi les enfants réfugiés Syriens il y a les hauts niveaux de pauvreté, la pauvre sécurité alimentaire, les hauts niveaux d'hébergement inacceptable et les accommodation et les loyers élevés. Certaines familles ont opté de ne pas envoyer leurs enfants à l'école du aux coûts indirects associés avec la fréquentation scolaire, salles de classe surpeuplées, différences entre curricula en Syrie et en Jordanie, la disponibilité limitée de professeurs Syriens, les brimades et la discrimination. De plus, l'interruption de la fréquentation scolaire en Syrie due à la violence a signifié que certains enfants n'ont pas été capables d'aller à l'école sur plus de deux ans. Certaines familles de réfugiés espèrent également qu'ils pourront retourner dans leur pays très tôt et , par conséquent, il n'y aurait aucun intérêt à ce que leurs enfants spoient scolarisés en Jordanie. Des quantités importantes de jeunes ayant l'âge de travailler également n'ont pas accès à la formation formelle vocationnelle et de compétences, d'apprentisages ou de travail.

Pour aborder le travail des enfants parmi les enfants réfugiés Syriens il est nécessaire:

- » D'améliorer la coordination et la collaboration entre les partenaires nationaux impliqués dans les efforts institutionnels concernant le travail des enfants et les institutions humanitaires responsables du développement et de la livraison de programmes d'aide aux réfugiés Syriens.
- » De développer des interventions appropriées sur la prévention, particulièrement par le biais du soutien et de campagnes de sensibilisation.
- » D'assurer la non discrimination de tout genre dans la mise en œuvre de politiques et de programmes ciblant les enfants vulnérables dans les frontières nationales.
- » De renforcer les systèmes de surveillance et de suivi pour la protection des enfants pour les populations de réfugiés et également des communautés hôtes.

Méthodologie:

Dans ce cas en Jordanie, il n'y avait pas de méthodologie claire ni de planification et de nombreux éléments de cette pratique ont simplement émergé de la nécessité et du besoin, pOITtés par le projet OIT-IPEC en Jordanie qui a reconnu le besoin d'aborder ce problème croissant à un stade très précoce. Le nouveau Standard inclut des actions clefs sous les rubriques de "Promptitude", "Réponse" et "Mesurage" (indicateurs et cibles, surveillance et

évaluation) et également des notes d'orientation pour les praticiens. Ceux-ci sont sensés aider les acteurs nationaux et internationaux dans la planification de réponses concernant la protection de l'enfant dans des situations d'urgence et devront être adaptés à différents scénarios, milieux, environnements, etc.

L'existence d'un projet OIT-IPEC en place aidant les interventions à niveau politique et le pOITtage du nouveau Cadre National pour le Combat au Travail des enfants a assuré la présence de technicité pour aider les acteurs nationaux et humanitaires et également une plateforme pour le soutien et la sensibilisation. Toutefois, ceci ne sera pas toujours le cas, raison pour laquelle il sera tellement important de documenter l'expérience en Jordanie, particulièrement durant le pOITtage du Standard 12.

Afin d'essayer et d'édifier la connaissance, le consensus, la coordination et le partage du savoir autour de la question et avec la forte aide du Groupe de Travail sur la Protection de l'Enfant d'Urgence, OIT-IPEC a organisé trois consultations (Avril, Mai et Juillet 2012) d'acteurs nationaux et humanitaires sur le problème surgissant du travail des enfants parmi les enfants réfugiés Syriens. Tandis que quelques recommandations importantes ont émergé de ces discussions, sans un plan stratégique d'action, des ressources disponibles et un commandement clair, celles-ci n'ont pas été satisfaites. Postérieurement, cette approche a été validée par les directrices dans le Standard 12. À la suggestion DE L'OIT-IPEC's, le Comité National sur le Travail de L'Enfant a également invité des représentants des principaux acteurs humanitaires - UNHCR et UNICEF - à présenter les activités de protection de l'enfant pour les réfugiés Syriens et les défis étant affrontés par l'augmentation des quantités d'enfants réfugiés Syriens travaillant.

Une initiative postérieure de l'OIT-IPEC en Jordanie est digne de mention dans cette bonne pratique, car elle est à nouveau validée par le nouveau Standard 12 et a renforcé la sérieuse participation d'acteurs nationaux. Le 26 août 2013, une consultation a été organisée entre les acteurs nationaux impliqués dans la mise en œuvre du Cadre National pour Combattre le Travail des enfants et les acteurs clefs nationaux et internationaux humanitaires sur la protection de l'enfant pour discuter les liens entre les mécanismes nationaux et humanitaires d'orientation. L'objectif serait d'assurer que les acteurs nationaux seraient informés sur comment rapporter les enfants réfugiés Syriens trouvés travaillant aux services humanitaires et que des acteurs humanitaires fourniraient des informations sur les employeurs d'enfants réfugiés Syriens et rapporter les enfants Jordaniens au système national.

Afin de suivre et de renforcer ces mécanismes de coordination et de partage d'informations, le Ministère du Travail a établi un Sous-Comité Technique sur le Travail des enfants Syriens sous les auspices du Comité National sur le Travail des enfants.

.....

Leçons apprises:

Ce processus a été l'unique expérience d'apprentissage pour tous les concernés: Des acteurs nationaux et humanitaires. De plus, comme les Standards Minimum pour la Protection de l'Enfant dans l'Action Humanitaire n'ont été publiés et disséminés jusqu'à peu près Mai 2013 – sur plus de 12 mois étant donné que la crise Syrienne a commencé à impacter les pays voisins – il n'a pas été possible de se bénéficier de quelques-unes des actions de promptitude qui auraient évité certains défis qui ont émergé postérieurement. Par conséquent, parmi les leçons clefs enseignées se trouvent:

- » Assurer la revue et l'application des Standards Minimum pour la Protection de l'Enfant dans l'Action Humanitaire, particulièrement le Standard 12 sur le Travail des enfants, se référant aux actions clefs de promptitude en particulier.
- » Prioriser le travail de l'enfant dans le groupe de travail d'urgence sur la protection de l'enfant qui sera établi dans les situations de crise.
- » Assurer que toute action dans le groupe de travail d'urgence se lie directement aux mécanismes existants de protection de l'enfant, aux programmes, aux systèmes et aux structures qui sont en place – peu importe s'ils sont récents ou non testés – et que les partenaires nationaux responsables de la politique du travail de l'enfant, de la législation et des programmes sont complètement intégrés dans la réponse humanitaire, particulièrement les Ministères du Travail (inspection du travail) de l'Éducation et du Développement Social.
- » Assurer une aide importante aux partenaires nationaux autour d'une action humanitaire et fourniture d'une éducation de capacité adéquate pour leur implication totale et sérieuse et participation (les réunions étant conduites en langue nationale et les documents importants étant traduits)
- » Conduite de revues complète de ce qui existe déjà aux niveaux national, régional et de district serait important pour aborder le travail des enfants, évitant la duplication d'effort et de ressources et renforçant le rachat, l'aide et, par conséquent, la durabilité et l'éducation sur des systèmes et des structures existantes, incluant la gestion de données et de connaissance, telles que les bases de données sur la protection de l'enfant et de la famille.
- » Dès que possible, tracer les besoins cruciaux et les attentes des populations de réfugiés et également le profil régional de l'émigration. Par exemple, en Jordanie et en Syrie, des familles ont traversé les frontières durant des générations pour une variété de motifs

socio-économiques et culturels, incluant le métier et l'emploi. Par conséquent, tous les Syriens en Jordanie ne sont pas des réfugiés et ils ne partagent pas les mêmes besoins et attentes. Les attentes et les besoins diffèrent également selon que les populations de réfugiés sont au dedans ou au dehors des emplacements de camp.

- » Admission que l'accès au soutien financier et peut être que les activités de création de revenu peuvent être centrales pour la survie des familles et, s'il en est ainsi, pour édifier une plateforme de politique de soutien autour de l'accès à ces activités pour réduire l'impact du cycle de pauvreté et, par conséquent, la confiance sur le revenu des enfants.
- » Évaluation des sensibilités socio-économique, culturelle et politique dans le pays hôte et assurer que chaque effort est fait pour accommoder celles-ci et travailler à travers de la finesse et du soutien, particulièrement avec les ministères responsables de la réponse humanitaire.
- » Intégration de l'élimination du travail des enfants dès que possible dans des plans de réponse humanitaire assurant l'allocation de ressources et le développement d'un plan d'action, incluant les rôles et les responsabilités, qui lie dans tout plan d'action nationale existant.
- » Développement d'un plan de réponse d'urgence dans les organisations qui ont la mission d'attaquer le travail des enfants, incluant mais non seulement l'OIT. Ceci devra inclure une réponse de ressource (humaine et financière) flexible et rapide pour assurer que les standards minimum peuvent être rencontrés aussi vite que possible et que les structures d'aide et d'assistance appropriées et les systèmes sont mis en place pour étayer la réponse dans l'ensemble humanitaire. Une fois ces structures d'urgence mises en place, ceci permettrait d'avoir plus de temps pour évaluer la situation sur le terrain dans plus de détail – causes et conséquences en particulier – et pour développer un plan de réponse à plus long terme approprié. Le manque d'une réponse immédiate en Jordanie a permis que le problème soit devenu enraciné plus profondément et, par conséquent, plus dur et plus coûteux d'être abordé une fois que les programmes démarrent vraiment.
- » Garder à l'esprit un important slogan: Communication, Cohérence, Coordination et Capacité!

Défis:

- » Compréhension limitée d'efforts nationaux existants pour aborder le travail des enfants et bonne volonté pour lier en mécanismes nationaux pour surveiller et orienter (la politique

nationale du travail des enfants a seulement été récemment établie en Jordanie, en Août 2011, et n'est pas encore totalement opérationnelle dans le pays).

- » Partage limité de connaissance et de capacité entre les acteurs nationaux et internationaux en termes de mécanismes d'orientation pour les enfants réfugiés Syriens et prestation de service disponible.
- » Attitudes des familles réfugiées Syriennes concernant l'éducation de leurs enfants en Jordanie.
- » Niveaux de pauvreté parmi les familles de réfugiés Syriens composés pour n'avoir pas le droit de travailler et de maintenir le revenu d'une famille pour la survie.
- » Différences d'attitudes, de tolérance culturelle, de politiques et de législation sur le travail des enfants entre la Syrie et la Jordanie.
- » Importante augmentation en lieux de travail pour les inspecteurs du travail, les professeurs, les travailleurs sociaux, etc. directement connexes à l'influx de réfugiés Syriens.
- » Manque de réponses humanitaire et nationale pour le travail des enfants parmi les réfugiés Syriens, particulièrement du aux limitations sur le soutien financier humanitaire.
- » Crise du marché économique et du travail pré-existante en Jordanie qui a été négativement impactée par le grand nombres de réfugiés entrant dans le pays.
- » Besoin d'une coordination et d'une collaboration plus effective et efficace entre les propres acteurs humanitaire et entre les acteurs humanitaires et nationaux.
- » Besoin de leaders dédiés et de projets dans le champ de l'élimination du travail des enfants parmi les réfugiés Syriens et d'inclure cette activité comme une question transversale dans les interventions de protection des enfants, renforçant les efforts d'intégration.
- » Besoin d'un cadre stratégique et d'un plan d'action pour mieux coordonner et cibler les activités concern ant le travail des enfants parmi les réfugiés Syriens.

Étapes suivantes:

Au futur, il est nécessaire de lier l'action humanitaire, les systèmes et les structures en action nationale existante, les systèmes et les structures quand c'est important et possible, engagement politique et aide aux niveaux national et international, édifiant ou renforçant l'activation de l'environnement pour aborder le travail des enfants dans le pays hôte, pour avoir accès aux ressources – humaine et financière – dans le plan de réponse humanitaire.



UKRAINE

Programme de réinsertion complète d'enfants victimes de la traite des personnes

Période de mise en œuvre: de 2009 à 2011

Lieu: Ukraine

Objectif principal: réinsertion d'enfants victimes de la traite des personnes

Organisme principal: organisation internationale pour les migrations (OIM - International Organization for Migration)/partenaire dans la mise en œuvre: l'ONG "Suchasnyk"

Résultats: 227 mineurs victimes de la traite (VoTs) ont été identifiés et bénéficient d'une aide à la réinsertion, ce qui a entraîné l'amélioration de leur état de santé, d'éducation, de compétences sociales, de perspectives pour l'avenir tout en évitant qu'ils retombent dans le trafic et d'être exploités à nouveau; amélioration des compétences du personnel des ONG spécialisées; installation de refuges et d'internats gérés par l'État; de plus, des familles entières ont pu améliorer leur capacité à travailler avec les enfants les plus vulnérables.

Contexte et objectifs:

Bien que des efforts importants aient été réalisés en Ukraine pour lutter contre la traite des êtres humains pendant la dernière décennie, le phénomène demeure un sérieux challenge pour le pays. Malgré l'existence d'un socle législatif et institutionnel, les mécanismes d'identification, d'orientation et d'assistance aux enfants victimes de la traite demandent à être améliorés, et la réinsertion des victimes du trafic d'enfants reste un défi en raison de sa nature complexe et de sa durée dans le temps. Beaucoup d'enfants sont identifiés par les prestataires de services. Cela s'accompagne donc de la nécessité de développer les mécanismes d'orientation et d'assistance et d'agir de telle sorte que le renforcement des capacités des principaux prestataires de services devienne une question prioritaire. Souvent, les enfants victimes de trafic sont forcés à se prostituer et à subir d'autres formes d'exploitation sexuelle, de travaux forcés et d'autres formes d'exploitation économique ou contraints à participer à des activités criminelles, à la mendicité et peuvent même être exposés au prélèvement d'organes. La majorité des mineurs sont soumis à l'exploitation sexuelle, même quand ils sont victimes de la traite à d'autres fins.

Les conséquences de la traite des enfants sont particulièrement graves (en plus d'une kyrielle de facteurs médicaux, psychologiques et sociaux) et exigent des interventions à long terme en matière de réhabilitation et de réinsertion, ainsi que la surveillance attentive de leur situation à la fin de leur période de réinsertion.

Pour surmonter ces défis et soutenir les initiatives déjà mises en place par le gouvernement ukrainien et d'autres, l'OIM a mis en place un projet qui vise à renforcer les mécanismes qui existent pour l'identification, l'orientation et l'assistance aux enfants victimes de trafic en Ukraine en renforçant les capacités et en établissant des réseaux de prestation de services, tout en maintenant la portée et la qualité des services d'assistance directe qui existent déjà en faveur des enfants victimes de la traite. Le projet est exé sur 3 domaines appelés "3P": protection et réinsertion, poursuites et criminalisation et enfin prévention, sensibilisation et renforcement des capacités.

Méthodologie:

La méthode 3P est une approche multidisciplinaire qui vise à répondre à la nature complexe de la traite des enfants autour des activités suivantes: aide à la réinsertion des enfants victimes, assistance médicale complète aux enfants victimes, renforcement des capacités des prestataires de services immédiats, renforcement des capacités et mise en réseau des organismes d'application de la loi dans le domaine de la lutte contre la traite des enfants, institutionnalisation des bonnes pratiques dans le domaine de l'interrogation

des enfants victimes au sein du système de poursuite pénale du trafic, surveillance de l'état des établissements pour mineurs, activation des mécanismes existants pour la protection et l'orientation des enfants victimes, présentation et analyse de la législation sur l'assistance aux enfants victimes, développement et mise en place d'un mécanisme de vérification de cas/situations et suivi et évaluation du projet.

Le projet visait l'ensemble du système d'identification et d'orientation des enfants victimes du trafic en Ukraine, dans le but de renforcer les mécanismes existants et combler les lacunes actuelles. Cinq régions d'Ukraine ont été choisies comme pilotes. Les droits et intérêts des enfants ont été le principal fil conducteur de tout le travail effectué dans le cadre de ce projet.

La prestation de tous les services d'assistance directe a été fournie gratuitement sur la base des principes de confidentialité, de consentement éclairé et du respect des spécificités garçon/fille. L'ensemble de cette assistance offerte aux enfants est à la fois holistique et personnalisée. En consultation avec leur tuteur légal, un plan de réinsertion est élaboré pour chaque enfant et est suivi sous la direction de leurs gestionnaires de cas (personnel des ONG). Le programme comprend le retour volontaire en Ukraine, l'accueil à l'aéroport à l'issue de son voyage retour en Ukraine, les soins médicaux généraux et spécialisés fournis au centre de réhabilitation de l'OIM à Kiev, ainsi que dans les autres régions d'Ukraine, l'escorte et l'assistance durant le voyage de retour en Ukraine, l'hébergement pour la nuit lorsque l'enfant est en transit, l'assistance juridique sur des questions civiles, consultation juridique/représentation des victimes qui sont témoins dans des affaires pénales, la récupération de documents perdus tels que les passeports ou documents d'identification, des bourses de réinsertion en faveur des victimes pour les trois premiers mois après leur retour, des subventions créatrices de revenus et de conseils à emploi et, le cas échéant, des subventions pour la formation professionnelle. En outre, d'autres types d'assistance ont été offerts au cas par cas.

Les progrès ont été suivis et évalués sur une base continue pour s'assurer que les efforts et les fonds ont bien été attribués aux zones les plus vulnérables. Cela a été fait grâce à l'échange d'informations avec les partenaires du projet, les collaborateurs et d'autres parties prenantes, à la couverture des événements majeurs par la presse, au suivi adéquat des participants quant à l'efficacité des formations et des actions considérables réalisées, y compris l'analyse des enquêtes ultérieures et postérieures aux événements, aux entretiens profonds effectués avec les victimes, au suivi trimestriel et à d'autres activités, au suivi et à l'analyse des données statistiques disponibles, en particulier celles sur l'identification et l'orientation des victimes de traite des enfants et, enfin, au suivi des enfants victimes aidés et assistés dans le cadre du programme de réinsertion. Un certain nombre de mesures de surveillance ont été lancées pour suivre l'impact du projet, telles que la surveillance de l'application de la loi dans des cas d'enfants victimes de trafic et de la surveillance des établissements pour mineurs. Cinq

visites complètes de suivi ont été effectuées par les partenaires de la mise en œuvre du projet en collaboration avec les organismes d'État compétents dans les régions d'Ukraine afin de faire examiner par tous les intervenants l'état général des affaires ayant trait à la lutte contre le trafic des enfants et évaluer les progrès et l'impact du projet.

Défis:

La réforme administrative lancée en Ukraine en décembre 2010 a soulevé un certain nombre de défis liés à ce projet, dès lors que le travail des intervenants gouvernementaux a été interrompu, ce qui a engendré la perte du personnel motivé et compétent dans ce sujet. Pour surmonter ce défi, l'OIM a rétabli ses relations avec de nouveaux départements et a nommé des représentants officiels dans des ministères clés pour poursuivre la coopération dans le domaine de la lutte contre la traite des enfants. En outre, pour éviter le risque de superpositions/duplications et assurer des synergies optimales, une "mutualisation croisée" des idées, une garantie du rapport qualité/prix et une approche participative ont été adoptées avec une communication permanente et une coordination entre les intervenants et les projets en cours.

Leçons apprises:

Le projet a apporté une approche mixte avec des interventions *top-down* (du haut vers les bas) et *bottom-up* (du bas vers le haut). Les leçons tirées montrent que si l'approche *top-down* assure une meilleure coordination et une participation aux activités des intervenants au niveau local, l'approche *bottom-up* encourage l'appropriation locale des résultats du projet et l'adaptation des efforts pertinents aux spécificités et aux besoins locaux. Par ailleurs, suite à la mise en œuvre de ce projet, l'importance de la promotion et du dialogue politique avec le gouvernement est devenue évidente pour obtenir un soutien politique au projet, d'où la nécessité et les avantages d'une stratégie de négociation à part entière et de consultations permanentes (formelles et non formelles).

Étapes suivantes:

Les mécanismes de coopération entre les organisations étatiques et non étatiques développés au sein de ce projet ont continué de fonctionner même après la clôture du projet, notamment le mécanisme de vérification de cas, qui apporte une assistance aux victimes du trafic d'enfants, puisqu'il a été adopté comme une pratique régulière au niveau local et ne requiert pas de financement supplémentaire pour continuer d'être appliqué. De plus, les partenaires du projet continuent à diffuser les bonnes pratiques développées par le projet au niveau national et envisagent actuellement d'étendre les activités de ce projet à d'autres régions d'Ukraine.



GLOBAL

Mobilisation de la société civile contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants: l'expérience de l'ECPAT dans les actions.

Période de mise en œuvre: depuis 1990

Lieu: Globalement

Objectif principal: mobilisation sociale, accords internationaux et suivi des politiques de lutte contre les abus sexuels sur enfants

Organisme principal: ECPAT International

Site Internet: <http://www.ecpat.net/>

Résultats: mise en place d'un réseau mondial de la société civile de lutte contre l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants et des adolescents (ESC). Ce réseau est chargé de surveiller les actions gouvernementales dans le cadre de cette lutte; définition de pratiques fondées sur la recherche et les évidences pour contribuer à l'amélioration, à la prévention et à la solution apportée par des programmes et des politiques contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et des adolescents; implication des enfants et des adolescents

dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants; les gouvernements s'engagent à prendre des mesures contre l'exploitation sexuelle des enfants et démontrent un progrès systématique dans l'approche du problème dans les rapports de surveillance; des acteurs traditionnels et d'autres nouveaux, comme le secteur privé (industrie du tourisme, industrie de la technologie de communication et d'information – TIC, etc.) ont établi des mécanismes de coopération pour faire face aux diverses formes d'exploitation sexuelle et commerciale des enfants et des adolescents.

Contexte et objectifs:

La prévalence et la tolérance de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants a commencé à attirer l'attention du public au milieu des années 1980, lorsque des cas notoires diffusés par des ONGs locales ont attiré l'attention internationale sur la façon dont des adultes ont abusé sexuellement d'enfants. Ces pratiques ont été décrites comme une forme moderne d'esclavage. En 1988, la coalition œcuménique sur le tourisme dans le tiers-monde (ECTWT) a lancé un projet de recherche sur des cas d'abus sexuels sur enfants et adolescents dans trois pays asiatiques: le Sri Lanka, les Philippines et la Thaïlande. L'intention a été de dévoiler et de documenter les liens entre le tourisme et le volume croissant de cas de prostitution d'enfants et utiliser les données de cette enquête pour mener des actions ultérieures visant à mettre fin à cette réalité. Les résultats des études ont été présentés lors d'une consultation sur la prostitution d'enfants et le tourisme, réalisée à Chiang Mai, en Thaïlande, en mai 1990. Les consultations ont débouché sur la prise de mesures concrètes et le réseau ECPAT a été établi. Au départ, ce fut plutôt une campagne intitulée "en finir avec la prostitution des enfants dans le tourisme en Asie", qui met l'accent sur l'aspect "commercial" de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents. Ensuite, la campagne ECPAT a reçu un soutien sans précédent et une prise de conscience au-delà de l'Asie a commencé à se répandre. Un grand nombre d'organisations, d'universitaires, de groupes religieux, l'ONU et des militants du gouvernement et autres acteurs sociaux ont participé à ce processus, dirigé initialement par la société civile.

En 1996, le premier congrès mondial de lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, réalisé à Stockholm, en Suède, a été organisé par l'ECPAT en partenariat avec l'UNICEF et le groupe d'ONGs pour les droits de l'enfant (connu actuellement comme "Child Rights Connect") et avec l'aide d'un autre partenaire clé comme l'OIT. Trois congrès mondiaux de lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants ont été réalisés en Suède, au Japon et au Brésil, trois pays hôtes qui ont bénéficié de l'appui de leurs gouvernements respectifs. Un élément important de ces efforts a également consisté dans le maintien de la

participation en cours de la société civile dans la surveillance des actions à niveau national afin de faciliter la révision périodique des actions réalisées par les États pour la mise en œuvre des engagements mondiaux et de mise en conformité avec les normes internationales des droits humains pour la protection des enfants et des adolescents contre l'exploitation sexuelle (CRC, OPSC, les missions pertinentes du conseil des droits de l'Homme, l'application de l'agenda d'action de Stockholm et les déclarations de Rio). Ces normes fournissent une orientation sur les actions nécessaires de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Le soutien actif des mouvements de la société civile contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et son engagement pour veiller à l'application des accords de Stockholm (1996), de Yokohama, au Japon (2001), de Rio de Janeiro, au Brésil (2008) a entraîné l'augmentation des actions et du soutien public et privé dans la lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et des adolescents à l'échelle mondiale.

Méthodologie:

La mobilisation durable des organisations de la société civile à travers leur rôle de premier plan dans le mouvement social contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents a exigé des stratégies multiples et des activités telles que:

- » le développement de réseaux de la société civile au niveau national. Le développement de réseaux a débuté par l'inventaire d'acteurs nationaux travaillant sur les questions de l'enfant pour identifier ceux qui sont victimes de l'exploitation sexuelle et pour établir la nature et le champ d'application du travail. Des consultations ont établi l'intérêt et la capacité de différentes organisations de lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants;
- » le renforcement des capacités de recherche, d'éducation et de soutien concernant l'exploitation sexuelle des enfants: des analyses situationnelles ont été faites par les organisations de la société civile afin de mieux comprendre et de mettre en évidence le problème. Ces analyses menées dans les différents pays ont permis d'examiner le contexte socio-économique, les facteurs précurseurs, la prévalence et les diverses manifestations d'exploitation sexuelle des enfants, l'existence d'un cadre juridique protégeant les enfants contre l'exploitation sexuelle, le rôle de la société civile et du gouvernement, l'application des lois et la réponse du secteur privé. Ainsi, des recommandations concrètes pour la programmation et la réforme des politiques nationales ont été établies sur la base de l'analyse des avancées et des défis. Ces rapports ont été largement utilisés pour sensibiliser l'opinion publique et exercer une influence sur la définition des politiques et des plans nationaux de lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants.

- » la conception et la mise en œuvre d'actions de lutte adaptées aux différentes formes et types d'exploitation sexuelle commerciale des enfants et des adolescents: dans l'analyse par pays, les processus régionaux et mondiaux ont été fondamentaux dans la définition de l'étendue du problème de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et ses diverses manifestations, y compris les questions émergentes. Ces processus et événements de haut niveau ont orienté les réponses apportées à l'échelle globale contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants. Les stratégies ont eu pour objectif de garantir une coordination intégrée et intersectorielle et la coopération, la prévention, la protection, la récupération et la réintégration d'enfants victimes. Des alliances ont été formées entre des secteurs tels que les opérateurs de droit, l'industrie touristique, l'industrie des TIC, des groupes religieux, des universités, des agences de l'ONU et des entités gouvernementales pour renforcer l'approche multisectorielle et protéger, ainsi, les enfants et les adolescents contre l'exploitation sexuelle sous toutes ses formes.
- » l'aide à la participation des enfants les plus exposés aux risques et à ceux affectés par l'exploitation sexuelle: la participation sûre et sérieuse des enfants dans la conception et la mise en œuvre des programmes et des politiques les affectant a été promue à travers des ONGs locales avec un accès direct pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle commerciale.
- » les capacités en augmentation de professionnels multisectoriels concernant l'exploitation sexuelle commerciale des enfants comme les assistants sociaux, les ONGs, les professeurs, les professionnels de la santé, les opérateurs de droit, la justice, le secteur privé (voyages et tourisme, ICT). En outre, des cours de formation ont été organisés avec fourniture des kits et des ressources de formation sur la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme, des guides de formation sur la lutte contre la traite d'enfants à des fins sexuelles, un guide de formation de moniteurs, un guide de formation pour la réhabilitation psychosociale d'enfants victimes d'exploitation sexuelle commerciale.
- » le renforcement du rôle des organisations de la société civile pour accompagner le progrès par rapport aux engagements internationaux et locaux dans la protection des enfants et des adolescents contre l'exploitation sexuelle: au niveau national, les organisations locales produisent des rapports d'accompagnement du progrès des pays pour identifier et analyser les avancées et l'engagement de chacun par rapport à la lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants. Ces derniers contribuent également aux révisions universelles périodiques sur le thème de l'exploitation sexuelle des enfants et à l'établissement de plusieurs recommandations spécifiques à chaque pays.

Défis:

La méthode d'ECPAT a été conçue en réponse aux quelques défis ci-dessous, identifiés par des organisations de la société civile, des acteurs gouvernementaux, des agences de l'ONU, entre autres, concernant l'exploitation sexuelle commerciale des enfants:

- » coordination et coopération: peu d'échange d'informations entre les parties prenantes à l'échelle interne et dans le cadre international, manque de plans d'action nationaux pour la protection des droits des enfants et des adolescents, en général ou d'une manière spécifique, contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et manque de systèmes efficaces de collecte de données;
- » prévention: des taux de pauvreté élevés et autres facteurs de pression qui augmentent la vulnérabilité des enfants à l'exploitation sexuelle, tolérance sociale et impunité envers les victimes de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, des ressources limitées disponibles/allouées aux questions de l'enfance ou pour la protection des enfants et le manque d'informations auprès des communautés sur les dangers potentiels de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et des adolescents;
- » protection: manque d'harmonisation de la législation avec les standards internationaux, mise en œuvre limitée de la loi et faiblesse dans les poursuites/condamnations des coupables et le manque de procédures respectueuses des enfants;
- » récupération et réintégration: manque d'efforts coordonnés entre les programmes de récupération pour enfants, des lacunes dans les services d'assistance et de réintégration et le manque de services de réhabilitation et de thérapie;
- » participation des enfants et des jeunes: manque de ressources et de durabilité de la participation des enfants dans les programmes et accès limité des enfants aux instances de décision, particulièrement les enfants vulnérables et exposés au risque d'exploitation sexuelle commerciale.

Leçons apprises:

Une des principales stratégies de la campagne d'éradication de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants a été de construire un réseau de collaboration et de partenariats parmi la société civile locale et d'autres secteurs concernés par les problèmes des enfants pour former un mouvement social global pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle.

Au fur et à mesure de l'augmentation, d'une part, du nombre d'entités impliquées et leur participation dans le monde entier et de l'approfondissement des connaissances sur la nature et l'intention de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents, d'autre part, la garantie de la participation active des gouvernements pour faire face à ces violations contre les enfants est devenue une priorité de campagne mondiale. Des acteurs à niveau national émanant de tous les secteurs ont commencé à mobiliser l'aide parmi d'importantes agences gouvernementales réclamant des initiatives pour étudier et aborder le problème.

La nécessité d'établir des orientations pour mieux comprendre la nature de l'exploitation sexuelle des enfants, pour planifier et exécuter des contre-mesures préventives pour aider les enfants par leur récupération et réintégration, est devenue de plus en plus évidente au fur et à mesure de l'accroissement du mouvement.

Les différents forums auxquels l'ECPAT a fait partie ont fourni un canal vital et une plateforme pour l'engagement et la participation de la communauté internationale dans un processus continu pour l'échange, l'analyse et la planification systématique d'initiatives pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde entier.

Étapes suivantes:

La continuation du succès des stratégies de l'ECPAT compte également sur des initiatives telles que le projet de partenariat de la jeunesse d'ECPAT (YPP), qui cherche à assurer le droit des enfants et des adolescents de participer activement et sérieusement au changement social et au travail contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants comme acteurs sociaux légitimes, partenaires et détenteurs de droits. Ces initiatives encouragent la responsabilisation des jeunes rescapés de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et de la jeunesse exposée aux risques pour mener des campagnes de soutien, de faire pression sur les gouvernements et susciter une prise de conscience pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants. En outre, les assemblées internationales d'ECPAT, convoquées tous les 3 ans, constituent une plateforme pour l'analyse systématique de la mise en œuvre par le réseau mondial des stratégies de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents.



Bonnes Pratiques

Lutte contre le Travail des Enfants dans le Monde

POLITIQUE POUR ET LE MARCHÉ TRAVAIL

270

AMÉRIQUES

Brésil..... 270

El Salvador..... 274

Chili..... 277

Équateur..... 280

283

ASIE

Pakistan..... 283

297

GLOBAL



BRÉSIL

Programme *Crescer Legal*

Période de mise en œuvre: depuis 1998

Lieu: Brésil

Objectif principal: engagement du secteur privé pour éliminer la main-d'œuvre enfantine dans la production du tabac

Organisme principal: syndicat Interétatique de l'industrie du tabac - *SindiTabaco*

Site Internet: <http://www.sindifumo.com.br/>

Résultats: le résultat principal obtenu avec l'action efficace du Programme *Crescer Legal* a été la réduction de 58% de la main-d'œuvre enfantine dans les champs de tabac, d'après les données du Recensement 2010, lorsqu'il est comparé au Recensement 2000, de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques (IBGE); actuellement, sont maintenues 20 bourses d'études pour les jeunes, fils de producteurs de tabac, à l'École Famille Agricole, dont la différence est l'emploi de la Pédagogie de l'Alternance.

Contexte et objectifs:

La production du tabac dans la région Sud du Brésil est présente dans 656 municipalités du Rio Grande do Sul, Santa Catarina et Paraná. Le tabac est cultivé sur 327 mille hectares, par 165 mille producteurs intégrés et avec l'engagement de 626 mille personnes du milieu rural. En 1998, le pacte pour l'éradication de la main-d'œuvre enfantine a été signé, un engagement qui a engagé toutes les entreprises associées au Syndicat. Par cette initiative, le Programme *O Futuro é Agora!* (l'Avenir c'est Maintenant!) a été lancé, afin de combattre le travail des enfants et des adolescents dans la culture du tabac et encourager l'éducation des enfants des producteurs. En 2008, le Programme *O Futuro é Agora!* (l'Avenir c'est Maintenant!) a été élargi par la création d'un Réseau Social composé par des agents publics et privés ainsi que des représentants du secteur du tabac, pour discuter et renforcer les actions de prévention et la lutte contre le travail des enfants et des adolescents. Compte tenu des résultats obtenus par le Programme *O Futuro é Agora!* (l'Avenir c'est Maintenant!), la nouvelle législation en cours et la maturation du thème auprès des producteurs, des autres agents du secteur et de la société, une planification stratégique a été structurée et a élargi les horizons par rapport au Programme, avec des objectifs plus larges, atteignant de façon plus consistante les jeunes de la campagne, outre le maintien des actions destinées aux enfants. Toute cette croissance et maturation a fait surgir le Programme *Crescer Legal*.

Méthodologie:

Le programme *Crescer Legal* est devenu une action conjointe et systématique pour prévenir et combattre le travail des enfants et des adolescents dans la culture du tabac, grâce à la sensibilisation des producteurs intégrés et de la société, ainsi que des projets sociaux promus par les entreprises associées, avec l'approbation et la participation d'organisations publiques et privées, à caractère national et international. Le Programme *Crescer Legal* se développe par:

- » Articulation Politique, pour renforcer des partenariats et des alliances stratégiques avec des entités publiques et privées.
- » Formation et Perfectionnement Professionnel pour promouvoir des activités pour les équipes de terrain des entreprises associées, ce qui les rend facilitatrices et multiplicatrices.
- » Communication pour:

- ▶ Adopter des mesures de clarification et de sensibilisation des producteurs intégrés.
- ▶ Diffuser le programme
- ▶ Produire des connaissances sur des sujets liés aux droits des enfants et des adolescents, par le biais d'instruments analytico-théoriques d'évaluation socio-économique.
- » Établir des politiques et des stratégies intégrées de communication entre le programme et les entreprises.
- » Développement Éducationnel et Social pour:
 - ▶ Développer des actions de formation éducationnelles, complémentaires à l'éducation formelle, visant à l'entrepreneuriat rural, grâce à des partenariats. -
 - ▶ Développer des activités éducatives, culturelles et sociales, en période extra scolaire, destinées aux enfants des producteurs intégrés, en fournissant le plein développement des leurs compétences, la préparation à l'exercice de la citoyenneté et la qualification pour le travail, en syntonie avec l'école, la famille et la communauté. Mobiliser des ressources techniques et financières, en mesure d'exploiter et de renforcer les projets pédagogiques menés par les écoles publiques et les organisations sociales. -
 - ▶ Promouvoir des mesures de renforcement et de suivi de la qualité du processus pédagogique ainsi que de la participation des enfants des producteurs intégrés, visant à l'égalité des conditions d'accès et de la permanence à l'école.
- » investissement Social Privé, pour harmoniser et intégrer les projets éducatifs et sociaux des entreprises associées à la mission et aux objectifs du Programme Crescer Legal.
- » articulation Politique pour la recherche de soutien, principalement des préfectures municipales et la formalisation des partenariats
- » sensibilisation des Producteurs Intégrés de Tabac, en ce qui concerne la valeur de l'encouragement à l'éducation.
- » appui à des Programmes et à des Projets Éducatifs, encourageant des programmes et des projets sociaux ayant comme mission, l'éradication de la main-d'œuvre infanto-juvénile

Leçons apprises:

Le bon résultat d'un programme social, dépend de l'articulation et de la mobilisation de partenaires. Le Programme *Crescer Legal* a obtenu de bons résultats, parce qu'il a réussi à

rapprocher quelques entités de ses actions qui, pendant longtemps, travaillaient uniquement dans le domaine de la surveillance. Aujourd'hui, grâce au partenariat avec ces agents, il est possible de promouvoir des activités plus cohérentes de sensibilisation et de réduction systématique du travail d'adolescents âgés de moins de 18 ans dans les cultures du tabac.

Défis:

Maintenir la sensibilisation des producteurs intégrés du tabac, sur l'impact négatif de la main-d'œuvre enfantine dans le développement physique, psychique et social des enfants et des adolescents et sur l'importance de l'éducation pour l'avenir de leurs enfants.

Étapes suivantes:

Il s'agit d'une pratique de responsabilité sociale, promue par un secteur économique brésilien et qui peut donc être appliqué dans d'autres secteurs qui sont confrontés au problème de la main-d'œuvre enfantine et des adolescents dans le milieu rural. Le programme sera maintenu au moyens d'actions de sensibilisation, obtenues principalement par la capacité de synergie entre l'entité promotrice du programme et les autres entités partenaires.



EL SALVADOR

Expérience pour prévenir et éliminer le travail des enfants dans le secteur de la canne à sucre à El Salvador

Période de mise en œuvre: depuis 2002

Lieu: El Salvador

Objectif principal: actions du secteur privé pour prévenir et éliminer le travail des enfants dans la zone d'influence des plantations de canne à sucre

Organisme principal: Fundazúcar

Site Internet: www.fundazucar.org

Résultats: baisse de 85 % des enfants travaillant dans les champs de canne à sucre; la plupart des propriétaires de plantations de canne à sucre ont commencé à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de prévention et d'éradication du travail des enfants; les partenariats avec le secteur public ont permis à des entreprises privées d'avoir le soutien du pouvoir public à travers des politiques favorables tout en contribuant à la mise en œuvre de ces dernières; des ingénieurs agronomes, des contremaîtres, des communautés, des écoles, des filles, des enfants, des adolescents et des familles se sont engagés dans le plan

de sensibilisation; la normalisation dans le cadre des activités de surveillance; la souplesse des procédures d'inspection pour que la liste des activités professionnelles interdites soit considérée tout au long du processus de récolte de la canne; la création de la politique de tolérance zéro sur le travail des enfants.

Contexte et objectifs:

En 2002, un protocole d'entente a été signé entre l'association des producteurs de sucre, le gouvernement d'El Salvador et l'OIT pour l'établissement d'engagements spécifiques des parties pour intervenir dans le secteur de la canne à sucre et pour développer un programme établi pour démontrer la faisabilité de l'éradication du travail des enfants dans les plantations de canne à sucre. En 2004, une plainte déposée par une ONG internationale faisant suite à des cas de travail des enfants dans l'industrie de la canne a mis en valeur l'importance d'inclure ce fléau comme l'un des principaux sujets à l'ordre du jour de ce secteur. L'industrie de la canne à sucre a ensuite développé l'initiative pour prévenir et éradiquer le travail des enfants grâce à un partenariat entre Fundazúcar, l'OIT, le ministère du Travail, le ministère de l'Éducation et le conseil national de l'enfance et de l'adolescence (CONA).

Méthodologie:

L'initiative a été développée avec des actions de sensibilisation sur le problème en mettant en place des mesures de contrôle de sa présence dans la chaîne de valeur et des partenariats avec le secteur public pour inspecter et surveiller les lieux de travail, ainsi que des campagnes éducatives et des alternatives de production pour les filles, les enfants, les adolescents et leurs familles. Cela a permis aux différents acteurs dans les zones de sucre (entreprises, communautés cibles, dirigeants communautaires, enseignants et institutions) de constater clairement que le travail des enfants dans la chaîne de production de la canne à sucre affecte la vie des enfants et des adolescents et de se soumettre, dès lors que les règles de sécurité et de protection de leurs droits sont ignorées. Un tel constat expose désormais les producteurs à des sanctions financières et juridiques.

Les partenariats entre les secteurs publics et privés, principalement entre FUNDAZUCAR, le ministère du Travail et le ministère de l'Éducation ont permis de coordonner les efforts et de veiller à ce que les responsabilités de chaque acteur soient adossées et soutenues. Le code de conduite de l'association du sucre du Salvador a également été créé, portant formalisation des engagements pour prévenir et éliminer le travail des enfants, ce qui permet une large compréhension des attentes des entreprises. La politique de tolérance zéro sur le travail des enfants dans les contrats d'achat a été établie, dont l'une des clauses fait référence à

la présence d'enfants dans les lieux de coupe de la canne. Des programmes de surveillance ont été créés pour les périodes de récolte de canne à sucre pour identifier l'incidence et la récurrence du travail des enfants dans des activités dangereuses, avec la participation des membres des communautés et le ministère du Travail et de la Sécurité sociale d'El Salvador.

Défis:

Les racines culturelles du travail des enfants dans les communautés construites sur la production de la canne à sucre.

Leçons apprises:

La capacité du ministère du Travail à mettre en œuvre ses fonctions dans le secteur de la canne à sucre favorise à la fois la pertinence de ses travaux ainsi que le partenariat avec le secteur de canne à sucre.

La reconnaissance de la présence du travail des enfants dans le secteur formel et dans sa chaîne de valeur permet aux entreprises de prendre des responsabilités spécifiques quant à leur prévention et à leur éradication.

Étapes suivantes:

Le fait pour les cadres de l'entreprise de prendre des décisions visant à la prévention et à l'éradication du travail des enfants est un garant d'un engagement à long terme qui nécessite des investissements, du respect des politiques convenues et de la création de partenariats stratégiques avec le secteur public, allant au-delà de la prise en charge directe des enfants identifiés dans le travail des enfants.

Pour atteindre l'objectif de zéro enfants et adolescents travaillant dans le secteur sucrier, il est toujours nécessaire d'avoir un plan de sensibilisation et de faire des efforts continus pour avancer progressivement dans la transformation des modèles culturels qui légitiment le travail des enfants, notamment par la réalisation d'audits de terrain tous les deux ans et la mise en œuvre de véritables alternatives de création de revenus pour les jeunes.

Pour reproduire cette pratique, il est également important de commencer à se convaincre qu'il est possible de prévenir et d'éliminer le travail des enfants dans le secteur et de convoquer toutes les usines du pays à créer des partenariats avec le secteur public, au moins avec les portfolios du travail et de l'éducation, de faire un diagnostic de la situation du travail des enfants pour comprendre le problème, les actions à entreprendre et les acteurs qui doivent être impliqués.



CHILI

Grandir avec protection: un manuel pour la protection des enfants qui travaillent

Période de mise en œuvre: depuis 2010

Lieu: Chili

Objectif principal: mobilisation et éducation du secteur privé pour prévenir les accidents de travail parmi les adolescents travailleurs

Organisme principal: Association chilienne pour la sécurité (CCSS):

Site Internet: www.achs.cl

Résultats: 40.000 sociétés affiliées à l'ACHS, 8.000 établissements d'enseignement et 10.000 adolescents ont bénéficié de la diffusion des connaissances à travers le manuel; sensibilisation et développement, au sein d'un nombre important d'entrepreneurs, d'une culture de prévention et de réduction des accidents au sein d'adolescents âgés de 15 à 17 ans, avec une meilleure compréhension de leurs droits et responsabilités dans le contexte de l'emploi.

Contexte et objectifs:

Développé par l'association pour la sécurité chilienne (CCSS), une société privée d'assurance sociale contre le risque de blessure, d'accident et de maladie professionnelle, l'initiative a pour objectif de promouvoir le respect par les employeurs des conditions de travail légales des adolescents entre 15 et 17 ans, prévenir les accidents et les maladies qui peuvent survenir avec les travailleurs adolescents et à sensibiliser le public à la protection des droits et responsabilités des jeunes travailleurs au Chili. L'initiative « grandir avec protection » a produit et diffusé des informations à travers un manuel et un site web pour mobiliser les dirigeants d'entreprises dans différents secteurs de l'économie chilienne.

Ce projet fait suite à la signature de deux accords nationaux: un premier accord signé en 2008 par le président du Chili, les chefs d'entreprise chiliens, les dirigeants syndicaux, le ministre du Travail et l'OIT qui vise à donner la priorité au travail des enfants, et la déclaration conjointe entre la confédération de la production et du commerce (CPC) et le ministère du Travail pour promouvoir des partenariats publics privés pour l'éradication du travail des enfants. En 2010, après la signature d'un accord par la CCSS, un guide de protection des jeunes travailleurs a été élaboré avec à l'appui des preuves du nombre important de cas d'accidents enregistrés dans les centres de soins. Cet accord est le fruit d'un partenariat entre l'agence Innovacom (contenu et conception), la confédération de la production et du commerce (CPC), le pacte mondial Chili, l'action RSE sur la responsabilité sociale des entreprises, le service national de la jeunesse (SENAME), les écoles techniques de la société nationale agricole (SNA) et le lycée des techniciens de la société de développement de l'industrie (SOFOFA).

Méthodologie:

Au total, 40 000 exemplaires du manuel de protection des jeunes travailleurs sont disponibles aux affiliés avec un contenu qui présente les antécédents du travail des adolescents au Chili, leurs conditions de travail, le contexte social, le cadre législatif en vigueur visant à éradiquer le travail des enfants et à créer les conditions pour la protection des jeunes travailleurs, les témoignages de 12 acteurs civils et sociaux au Chili, des indications destinées aux employeurs pour assurer de bonnes conditions de travail pour les adolescents, des documents de référence, en plus de la liste des travaux considérés comme dangereux. L'initiative a permis de distribuer le manuel en format imprimé et électronique et de tenir des réunions de sensibilisation avec les chefs d'entreprise. Des explications sur l'accès au manuel et son utilisation, des exemples de protection des jeunes travailleurs, des suggestions d'actions et des témoignages de différentes parties prenantes sur ce sujet sont disponibles sur le site suivant: <http://manualcrecerprotegido.achs.cl>. En outre, la CCSS a élaboré une stratégie

pour l'analyse des rapports d'accidents envoyés chaque année par les centres de soins aux employeurs lors de la journée internationale contre le travail des enfants.

Pour diffuser les informations et promouvoir l'accès au portail, un contact direct est établi avec les adolescents dans les établissements scolaires (y compris les collèges techniques des associations professionnelles). Au moins cinq écoles sont reliées par « streaming », ce qui permet une plus grande interaction et participation des adolescents à travers le pays. À l'occasion de la journée mondiale contre le travail des enfants, le 12 juin, des messages éducatifs soulignant les droits et les responsabilités des adolescents et des employeurs sont envoyés aux écoles dans le but de renforcer la stratégie de promotion des droits et des responsabilités des parties prenantes.

Défis:

Le nombre réel de jeunes travailleurs déclarés par les sociétés membres ACHS ne correspond pas aux données fournies par les bureaux de l'inspection du travail; inexistence d'une stratégie de caractérisation des adolescents travailleurs dont les seules informations disponibles restent les rapports d'accidents faits par les centres de soins de la CCSS; contraintes en matière de ressources techniques et financières.

Leçons apprises:

Les rapports des centres de soins de l'ACHS sur l'analyse et le suivi des accidents survenus chez les adolescents travailleurs renseignent clairement sur la dimension du problème et l'urgence de prendre des mesures pour y remédier; les communications directes entre les entrepreneurs et les jeunes travailleurs encouragent la création d'une culture de protection par rapport à l'emploi.

Étapes suivantes:

Les principaux facteurs de continuité de l'initiative sont la force institutionnelle de la CCSS, ses liens étroits avec l'industrie, la décision de maintenir une stratégie de sensibilisation pour réduire les accidents des jeunes travailleurs et la relation entre les objectifs des plans stratégiques de l'ACHS. En outre, le Paraguay a bénéficié d'une assistance technique pour l'adaptation et l'élaboration du manuel « grandir avec protection » dans ce pays. Pour la reproduction de genre de projet à l'avenir, il est essentiel de disposer d'informations sur le profil des jeunes travailleurs, de renforcer la coordination intersectorielle et interagences et de poursuivre la formation en matière de prévention et de protection.



ÉQUATEUR

Réseau d'entreprises pour un Équateur libre du travail des enfants

Période de mise en œuvre: depuis 2012

Lieu: Équateur

Objectif principal: participation du secteur privé

Organisme principal: projet d'éradication du travail des enfants du ministère des Relations de travail (MRL)

Site Internet: <https://www.inductionone.com/redempresas/>

<http://trabajoinfantil.mrl.gob.ec:8081/infantil/>

http://www.unicef.org/ecuador/policy_rights_24886.htm

Résultats: quinze entreprises, parmi les plus grandes du pays et issues des différents secteurs productifs, font désormais partie de cette initiative avec l'appui du CERES (consortium équatorien de responsabilité Sociale) et le réseau de l'accord global; 85% des entreprises adoptent des politiques de tolérance zéro par rapport au travail des enfants; 90% des

entreprises ont défini, conjointement avec leurs principaux collaborateurs et fournisseurs, un inventaire des stratégies de prévention et d'éradication du travail des enfants; plus de six mille collaborateurs, y compris des distributeurs et des fournisseurs, sont certifiés en connaissance de réglementation et sensibilisés sur les pertes provoquées par le travail des enfants;

Contexte et objectifs:

En juillet 2012, le projet d'éradication du travail des enfants du ministère des relations du travail des enfants (MRL) a créé, avec l'appui de l'UNICEF, le réseau d'entreprises pour un Équateur libre de travail des enfants, un partenariat public privé où les entreprises participantes ont inclus l'éradication du travail des enfants dans la liste de leurs objectifs, mais aussi pour adopter cette approche dans la filière de production. Ainsi, elles sont parvenues à sensibiliser les fournisseurs, les collaborateurs, les clients et les distributeurs dans le cadre d'un même objectif. Les entreprises membres du réseau s'engagent à consacrer des efforts ponctuels pour la réalisation des indicateurs de gestion concernant la prévention et l'éradication du travail des enfants dans leurs chaînes et sous-chaînes de production, notamment par le développement de politiques corporatives et des systèmes de gestion qui assurent l'accomplissement de la réglementation sur le travail des enfants et des adolescents, la sensibilisation de tous les collaborateurs et les groupes d'intérêt sur leur responsabilité dans le sujet, la mise en œuvre d'actions de responsabilité sociale qui favorisent l'insertion et la permanence des enfants et des adolescents à l'école à l'intérieur de leurs domaines territoriaux d'influence, la garantie de conditions de travail dignes aux travailleurs adultes pour améliorer les conditions de vie de leurs familles afin d'éviter le travail des enfants, l'élaboration de rapports de transparence sur sa gestion que promeuvent de bonnes pratiques semblables à celles d'autres entreprises.

Méthodologie:

Le modèle opérationnel du réseau d'entreprises permet d'obtenir des résultats quantifiables à travers le respect effectif des indicateurs, lesquels ont été conçus de manière participative entre les membres du réseau. L'objectif en est d'atteindre la prévention et l'éradication du travail des enfants, non seulement au sein des entreprises, mais surtout dans leurs filières de production, ce qui permet que l'impact et la portée de cette initiative soient beaucoup plus importants. Les entreprises ont développé des stratégies de responsabilité sociale et plusieurs ont adopté volontairement l'accord global des Nations unies. Ces éléments les motivent à essayer de promouvoir des « bonnes pratiques » autour de l'éradication du travail des enfants. Ces pratiques ne doivent pas se limiter à l'intérieur du cadre de l'entreprise, car elles doivent être transférées aux fournisseurs, en amont de la filière de production, et aux

distributeurs, en aval, le cas échéant. Pour le bon fonctionnement du réseau d'entreprises, plusieurs indicateurs et engagements ont été établis et les résultats attendus ont été définis.

L'UNICEF et le MRL jouent un rôle de facilitateurs dans la mise en œuvre du modèle opérationnel. L'UNICEF a offert de l'assistance financière et technique à travers un consultant spécialisé en responsabilité sociale qui accompagne les entreprises et leur offre de l'appui technique pour faciliter l'accomplissement des indicateurs posés, du suivi et de la surveillance. En plus, l'UNICEF et le MRL conçoivent des outils d'appui en matière de sensibilisation et de communication pour faciliter les processus de qualification et de sensibilisation dans filières de production des entreprises membres.

Des ateliers du réseau d'entreprises sont réalisés tous les mois afin d'informer les progrès réalisés et d'articuler des stratégies. Ainsi, des initiatives visant à régler les problèmes sont développées et partagées avec les partenaires du réseau dans le but d'échanger des bonnes pratiques associées à l'éradication du travail des enfants.

Défis:

Le partage de la responsabilité avec les entreprises et l'État pour l'éradication du travail des enfants en Équateur exige des efforts proportionnels pour lesquels il est fondamental d'être formé en permanence sur les thèmes concernés. Cela a débouché sur la mise en place d'un outil de renforcement des capacités en ligne permettant aux entreprises d'obtenir leurs certifications.

Leçons apprises:

Des bonnes pratiques ont été produites pour l'élimination du travail des enfants en articulation avec les entreprises membres, et des initiatives d'articulation entre les membres du réseau ont été développées pour partager les bonnes pratiques associées à la prévention et à l'éradication du travail des enfants et la solution des cas identifiés.

Étapes suivantes:

On attend l'incorporation et l'engagement sur les mêmes objectifs d'au moins 30 entreprises supplémentaires jusqu'à l'année 2014.



PAKISTAN

Codes de conduite: les employeurs mettent de l'ordre pour l'élimination du travail des enfants dans le secteur informel

Période de mise en œuvre: 2010 - 2012

Lieu: Pakistan

Objectif principal: engagement du secteur privé

Organisme principal: fédération des employeurs du Pakistan

Site Internet: www.efp.org.pk

Résultats: 15 associations d'employeurs au niveau du district dans les provinces du Punjab et de Sindh dans neuf secteurs se sont engagés à finir l'usage du travail des enfants dans le secteur informel; les associations ont signé un code de conduite, qu'ils ont développé, dont la conformité est monitorée par la fédération des employeurs du Pakistan, le gouvernement de district et les unités provinciales du travail des enfants; un travailleur maintenant peut rapporter un cas ou le public peut déposer une plainte. Les codes de conduite donnent au gouvernement de district un mécanisme à utiliser pour tenir les employeurs responsables.

L'annonce dans les médias des codes a aidé à gagner le public général comme un moniteur; la fédération des employeurs du Pakistan imprime et distribue les codes de conduite pour les employeurs dans d'autres districts, visant la distribution dans tous les 104 districts du pays. D'autres gouvernements de district et des associations d'employeurs les utilisent maintenant. Contexte et objectifs: les enfants travaillant dans les secteurs informels du Pakistan, y compris l'agriculture, sont typiquement traités durement, souvent exposés à un travail dangereux et pénible dans des conditions pauvres à effroyables, tandis qu'ils sont privés d'éducation et d'opportunités de formation. C'est une façon courante, et à de nombreux égards, un mode de vie accepté. Dans un pays comme le Pakistan, dans lequel une grande partie des employeurs dans les secteurs informels sont peu alphabétisés, il y a probablement peu de prise de conscience des lois pour protéger les enfants. Dans un tel environnement, de nombreux employeurs trouvent que leur emploi d'enfants est une forme de protection – qui les empêche de mourir de faim et qu'ils les aident vraiment. Cela a été cette façon de penser et également la situation pour les enfants au travail que le projet OIT de lutte contre le travail abusif des enfants (CACL-II) (avec le soutien financier du syndicat européen de 2008 à 2013) a ciblé un district dans les Provinces du Pakistan Punjab et Sindh. Quand on échoue dans la tresse d'interventions pour attaquer le problème (allant de l'établissement d'unités provinciales sur le travail des enfants aux centres d'éducation informelle pour de rapides évaluations au niveau du district), le projet a été implanté pour travailler avec les groupes d'employeurs et les changements de mentalité des employeurs.

Méthodologie:

Travaillant dans le district de Sahiwal de la province du Punjab et dans le district de la province de Sindh, le projet CACL-II a compté sur l'idée fournie à travers d'évaluations rapides récemment menées dans ces districts pour pointer les secteurs informels où le travail des enfants a été proéminent, tels qu'ateliers de réparation de moteur, fours à briques et même des fermes.

- » Le personnel de projet et les représentants de la fédération ont organisé des réunions d'orientation au niveau du groupe avec le secteur informel des employeurs. Ce furent des rencontres occasionnelles d'environ 30-50 membres à la fois, dans leurs respectifs centres d'affaires.
- » Des "employeurs clefs" ont été identifiés pour leur habileté à influencer d'autres employeurs après avoir assisté aux ateliers de formation qui ont été organisés ensuite.
- » Un représentant de l'association a été prié de signer un memorandum d'entente déclarant que les employeurs devraient respecter les Conventions No. 138 et No. 182 de l'OIT et ne

pas employer tout enfant âgé de moins de 14 ans dans tout travail et de moins de 18 ans dans le travail dangereux. Il a été considéré le premier marchepied de la collaboration. Neuf mois ont été signés entre une association particulière et la Fédération, avec un représentant du gouvernement du district et l'OIT signant comme témoin (et ainsi servant comme une espèce d'observateur de processus et de responsabilité).

- » Les employeurs clefs dont les associations ont signé le MOU ont été ensuite inclus dans une série d'ateliers formels d'une demi-journée, programmés à nouveau dans les mêmes soirées pendant le dîner (5-10 p.m.), pour la conversation technique concentrée sur les lois du travail, les Conventions OIT, la Convention sur les droits de l'enfant et comment améliorer leurs conditions de sécurité et de santé occupationnelle au lieu de travail (OSH), dangers particuliers, stress psychologique et l'impact à long terme sur les enfants pour leur santé et leur bien-être. Les ateliers ont impliqué 40-50 employeurs clés à la fois. Des officiers ministériels ont également assisté.
- » Un total de 30 employeurs, incluant un village de plantation de coton, ont offert de transformer leur lieu de travail en un modèle de lieu de travail, pour démontrer aux autres employeurs comment être conforme aux lois et comment mieux traiter les enfants (le processus est en cours, avec seulement 15 achevés jusqu'à présent). Les employeurs de l'atelier ont reçu une charte facile à utiliser qu'ils peuvent distribuer à d'autres employeurs.
- » Chaque employeur a couvert les frais de rénovation de son lieu de travail. Des spécialistes ODH du centre pour l'amélioration des conditions de travail et de l'environnement (CIWCE) ont inspecté les 30 lieux de travail et ont suggéré les améliorations d'infrastructure nécessaires, telles que la fixation des fils électriques ou drainage, additionnant de la ventilation ou des fenêtres et plus de lumière, nettoyage ou blanchissement des murs. Les travailleurs ont reçu un équipement de protection et de sécurité, et des affiches expliquant graphiquement ont été collées sur les murs pour une rapide référence. Dans les village modèles de plantation du coton, l'entière communauté, incluant les femmes et les enfants, ont été orientées pour utiliser des méthodes sûres de culture dans leurs activités agricoles normales. Durant la formation post-intervention, diverses techniques participatives d'estimation rapide, incluant le psychodrame, ont été utilisées pour éduquer les communautés agricoles analphabètes sur des aspects techniques spécifiques, tels que la manipulation de fertilisant, les pesticides et les vêtements de protection modernes.
- » L'atelier final a focalisé le développement d'un code de conduite pour chacun des neuf secteurs choisis dû à la prépondérance du travail des enfants. Durant les ateliers, a été

détaillé le contenu tandis que le groupe a commenté et fourni ses données d'entrée pour avenants. Neuf consultations ont été menées avec les représentants des employeurs de chaque groupe pour finaliser l'ébauche et l'adapter à leur secteur. Les codes finaux ont été ensuite signés par la respective association d'employeurs en même temps que l'EFP, avec les autorités gouvernementales du district et les représentants de l'OIT comme témoins.

- » Chaque code contient les faits de base et la terminologie, une brève explication de chaque loi importante et les définitions du travail des enfants au Pakistan et ensuite une description des dangers pour les enfants et les jeunes travailleurs dans ce secteur particulier.
- » Une matrice ensuite liste soigneusement une description de chaque tâche typiquement réalisée au lieu de travail dans un secteur particulier, les principaux dangers impliqués et les directrices pour l'emploi d'enfants et de jeunes travailleurs se rapportant à cette tâche.
- » Le code finit avec une liste de contrôle pour évaluer si un lieu de travail est en conformité avec les requis légaux et s'il est adapté aux jeunes. Les employeurs sont encouragés à permettre que les jeunes travailleurs complètent la liste de contrôle.
- » La conformité individuelle est vérifiée par chaque association. La fédération des employeurs du Pakistan monitore cette conformité. Le gouvernement du district est au courant des engagements et agit également comme un moniteur. Si un employeur individuel viole le code, chaque association a son propre système de pénalisation.

Leçons apprises:

Il est très difficile de mobiliser les employeurs du secteur informel dans un pays avec un taux d'alphabétisation inférieur à 50 pour cent. La plupart des employeurs du secteur informel n'ont pas de prise de conscience des lois du travail et des engagements internationaux. Pour les mobiliser il faut des ressources – du temps et de l'argent.

La plupart, sinon tous, des employeurs du secteur informel a besoin de travail tous les jours. Pour les atteindre avec un projet ou une formation requiert de la flexibilité et de la bonne volonté pour conduire des activités quand c'est la plus commode pour eux, qui peut être dans la soirée.

Compter sur des employeurs influents et cultivés aide à atteindre d'autres employeurs d'une façon plus efficace et opportune.

Un public réceptif est crucial du fait de s'agir d'individus qui allumeront une flamme en rapportant des violations. S'il y a un public réceptif, des systèmes seront créés et utilisés. Il existe une variété de systèmes mais ils manquent de public réceptif, ainsi, en fait, ils recueillent de la poussière.

Défis:

Le plan initial pour les codes de conduite ont inclus un système pénalisant dans l'association. Les associations, toutefois, ont été réticentes pour consentir à cette approche. Un changement a été effectué et chaque association a pu décider comment traiter les violations. Quelques-unes ont choisi de compter sur un système d'alerte et ensuite de retirer l'adhésion d'un employeur après trois violations. D'autres ont opté pour une punition monétaire, qui serait utilisée vers les activités de bien-être de l'association.

Le public et les employeurs du secteur informel méconnaissaient amplement les lois du travail du pays. Il a été difficile de les conscientiser de leurs obligations légales. Cibler les principaux employeurs qui ensuite atteindraient d'autres employeurs et le public et organiseraient des rencontres occasionnelles initialement dans la soirée (autour des horaires des employeurs) ont aidé à éliminer ce défi et à rapprocher les employeurs du projet et ont changé les attitudes.

Étapes suivantes:

Le succès dépend de l'engagement des associations locales d'employeurs et de leur compréhension des principes de responsabilité sociale d'entreprise. Durant la préparation des codes de conduite, il y a eu une différence impliquant tous les partenaires, principalement la fédération des employeurs du Pakistan et les autorités gouvernementales du district. Ils sont maintenant au courant des engagements pris par chaque association et sont devenus l'épine dorsale d'un système social de surveillance. Également, le public doit être informé à travers l'implication des médias. Quand les communautés sont au courant des engagements de changement, elles exerceront une pression sur la conformité et ainsi elles adhèrent au système social de surveillance.

Métier à tapis ergonomique exclusif pour adultes

Période de mise en œuvre: 2003 - 2006

Lieu: Pakistan

Objectif principal: amélioration de la condition de travail des adultes pour éliminer l'exploitation des enfants

Organisme principal: centre pour l'amélioration des conditions de travail et de l'environnement (CIWCE), département du travail et des ressources humaines, gouvernement du Punjab

Site Internet: www.ciwce.org.pk www.clrc.org.pk

Résultats: Les enfants ne peuvent pas travailler sur le nouveau métier à tisser; le travail des enfants a été réduit dans les ménages de 30 lieux de travail modèles; toutes les familles qui ont reçu un métier à tisser envoient leurs enfants de moins de 15 ans à un centre d'éducation informel; environ 26.000 enfants travailleurs et leurs frères ou soeurs ont été inscrits dans un centre d'éducation informel; la productivité et les gains ont été améliorés de 30 à 50 pour cent des ménages participant aux 30 lieux de travail modèles; les résultats de 30 lieux de travail modèles ont indiqué une réduction marquée des plaintes d'adultes concernant la santé; les jeunes de plus de 15 ans apprennent maintenant le métier dans une ambiance de travail sûre et saine; Les hommes d'affaires du tapis et les organisations internationales ont bien reçu le nouveau métier à tisser et explorent les possibilités de propager le modèle non seulement au Pakistan mais dans d'autres pays où le tissage de tapis est réalisé; plus de 700 centres d'éducation informelle ont été établis dans dix districts du Punjab; le succès du projet de métier à tisser est devenu une impulsion aux autres secteurs pour attaquer le travail dangereux des enfants par l'amélioration des conditions de travail des adultes et améliorant leur productivité et leur santé, telle que la machine à hâcher le fourrage très dangereuse; le CIWCE, qui a conçu l'idée, a reçu le Prix Tech pour les Innovations Bénéficiant l'Humanité et également le Grand Prix du Musée Tech d'Innovation à San José, Californie, USA en 2005 (sur environ 80 pays et plus de 560 innovations), et il y a deux ans a gagné le Prix Présidentiel, en reconnaissance pour son travail, 50.000,00 rupies.

Contexte et objectifs:

Le tissage du tapis noué à la main est un ancien métier que des millions de personnes à travers l'Asie Centrale et Méridionale de nos jours pratiquent pour leur survivance. Au Pakistan, un producteur majeur de ces tapis, il est une source habituelle de revenu pour les familles rurales. Il y a environ 300.000 métiers à tisser au Pakistan - un tiers d'entre eux dans la Province du Punjab. Ces métiers à tisser, toutefois, ont subi d'énormes changements dans leur conception depuis le seizième siècle, quand le métier a été introduit

en Asie Méridionale. Quoiqu'ils produisent de beaux tapis, les métiers à tisser en bois sont dangereux: les tisserands ont besoin de s'accroupir ou de s'asseoir sur leurs orteils pendant de longues heures; les planches en bois sur lesquelles ils s'assoient tendent à se courber à cause de l'humidité, faisant en sorte que la position du tisserand devient encore plus inconfortable. Les tiges en bois et un tube en métal utilisés pour changer les fils de la courbure pour nouer souvent frappent le tisserand à la tête quand il entre ou sort du métier à tisser. Durant le bobinage du tapis fini sur le rouleau, la chaîne de fixation en métal lourd parfois craque et blesse la personne qui enroule le tapis sur la tête, les dents ou la face. Également, les métiers à tisser typiquement sont installés dans des salles obscures et des salles avec un éclairage et une ventilation mauvais. Après des années travaillant dans cette condition, de nombreux adultes souffrent d'une santé débilitée et d'une faible productivité parce qu'ils ne peuvent pas rester longtemps sur le métier à tisser et ainsi ils attirent leurs enfants (les faisant sortir de l'école ou ne les inscrivant pas) pour achever leurs commandes passées.

L'implication de l'OIT dans le secteur du tapis au Pakistan remonte à 1995, au début du programme de pays IPEC, qui est venu à la demande de l'Association des Tapis et Fabricants du Pakistan d'alors pour répondre à la pression du consommateur international sur l'implication du travail des enfants dans la fabrication du tapis. Le programme d'action qui s'ensuit pour combattre le travail des enfants dans l'industrie du tapis a démontré un partenariat réussi public-privé-multilatéral et également le pOITtage de stratégies de réponse aux multiples facettes, qui sont depuis devenues une pratique standard. Les acteurs clefs dans ce partenariat ont été le Département du Travail et de Développement des Ressources Humaines du Punjab, l'Association des Fabricants et Exportateurs de Tapis du Pakistan, l'ONG Bunyad (BLCC et OIT-IPEC). L'action Pilote à ce moment a été basée sur les résultats de rapides évaluations et consultations. En 2001, le Centre pour l'Amélioration des Conditions de Travail et de l'Environnement du Département du Travail et des Ressources Humaines du Punjab (avec le soutien financier du Syndicat Européen à travers OIT/IPEC) ont enquêté les ménages de tisserands et ont trouvé que 80 pour cent de la force de travail était composé de femmes et que 60 pour cent (100.000) étaient des enfants. Tandis que 78 pour cent des parents étaient analphabètes, seulement 8 pour cent des enfants étaient inscrits dans une école. Une autre étude sur les conditions de santé et de sécurité que le CIWCE a également mené (soutien financier au Projet du Tapis avec OIT/IPEC) a trouvé que les tisserands de tapis ont souffert de fréquents problèmes de santé concernant des douleurs aux os et articulations et également des maux respiratoires du à une position de travail défectueuse, à de longues heures de travail et à une mauvaise ambiance de travail. Le syndrome du canal carpien a été répandu parmi les tisserands, et quelques enfants souffraient de déformités des os du à une mauvaise position de travail. De nombreuses familles de tisserands étaient endettées. De

ces deux études il est devenu clair que le mauvais dessin du métier à tisser les tapis a été la cause majeure des problèmes de santé, de faible productivité et ainsi un énorme facteur contribuant à ce que les enfants exécutent le tissage ou aillent à l'école.

Méthodologie:

Comme un bénéficiaire de l'aide technique de l'OIT/IPEC et de subsides durant les années passées, le Centre pour l'Amélioration des Conditions de Travail et de l'Environnement cible l'élimination du travail des enfants ou les conditions dangereuses de certains lieux de travail. Avec le repensage innovateur des machines dangereuses, ont été mis en place des lieux de travail modèles dans divers secteurs pour améliorer les conditions de sécurité et pour fournir aux travailleurs âgés de 15 à 17 ans un environnement sûr où apprendre des compétences vocationnelles. Basé sur les conclusions de quelques études sur les ménages qui tissent et également sur les conditions de santé et de sécurité, l'équipe du CIWCE a reconnu le métier à tisser comme une partie centrale du problème, composé par une ambiance structurée et un milieu familial typique (poussiéreux et obscur) et projeté pour le rendre plus favorable pour le travail des adultes:

- » Le CIWCE a développé une proposition d'attribution pour OIT/IPEC sur le développement d'un métier à tisser ergonomique, et un ingénieur a été engagé pour travailler avec une équipe de techniciens en sécurité et santé.
- » L'équipe a recherché la fabrication en acier par les marchés locaux et a consulté des producteurs pour d'abord les encourager à présenter une proposition pour faire le métier à tisser au centre du gouvernement et ensuite pour encourager leur production de libre marché à long terme du métier à tisser comme une nouvelle affaire.
- » L'équipe a consulté des tisserands, dans les ménages et dans les grandes usines, et ont commencé à expérimenter des modèles, testant et modifiant à plusieurs reprises. Le métier à tisser a été largement testé pour se rendre compte de son acceptabilité par les familles pauvres et analphabètes.
- » Cette nouvelle technologie a remplacé le métier à tisser en bois par un métier à tisser portable avec un châssis tubulaire en acier sur lequel les tisserands ne doivent pas s'asseoir au niveau du sol; au lieu, ils s'assoient sur une chaise et peuvent même tisser en position debout. Actuellement, la hauteur a été réglée pour un corps d'adulte, rendant le tissage par des jeunes difficile. Des appuis pour les pieds et les bras ont été ajoutés, de telle façon que les tisserands peuvent étendre leur dos tandis qu'ils travaillent. Le métier à tisser est portable et peut être réarrangé à la maison pour satisfaire le confort du tisserand. La tige en bois pour changer le côté de la chaîne a été remplacé par un

engrenage de verrouillage, éliminant la cause des blessures à la tête. L'enroulage de la chaîne pour le tapis fini a été remplacé par un mécanisme d'enroulage par engrenage qui éliminera la chance de blessures au visage durant l'enroulage.

- » Après des essais répétés, 30 métiers à tisser ont été commandés pour être construits et essayés dans des lieux de travail modèles (dans des lieux de travail au foyer et dans les ateliers) dans trois districts. Les ménages choisis ont été recommandés par les communautés et ont été ceux avec des enfants impliqués dans le tissage mais avec des parents ouverts pour les envoyés à l'école.
- » Après l'installation d'un métier à tisser dans les 30 lieux de travail (la plupart du temps à la maison), le personnel du CIWCE a conseillé les tisserands adultes et les entrepreneurs sur le besoin de mesures de santé et de sécurité, telles que des améliorations dans l'éclairage naturel et la ventilation et le blanchissement des murs pour augmenter l'éclairage. Le nouveau métier à tisser et les méthodes pratiques pour réduire les dangers leur ont été présentés. Les ménages ont reçu des masques contre la poussière et des paillasons (qui peuvent être facilement balayés avec un chiffon humide) et des kits de premiers soins.
- » Le projet de Tapis OIT/IPEC a fourni les métiers à tisser, donnant la propriété pour la première fois aux tisserands. Une campagne d'information a ciblé les familles dans lesquelles le tissage de tapis est réalisé, les entrepreneurs et les leaders de la communauté pour leur faire part des risques à la santé et à la sécurité des enfants.
- » Une ONG a monitoré les lieux de travail et la fréquentation scolaire des enfants. De nombreux enfants, la plupart du temps des filles, n'étaient jamais allés à l'école et ont été inscrits à un centre d'éducation informel.
- » Un an plus tard, l'équipe du CIWCS a mené une enquête de suivi, engageant un docteur pour conduire l'examen physique et l'analyse des maux et des douleurs.
- » Des réunions de la communauté sur le travail dangereux des enfants ont été organisées dans les aires où le tissage est le plus commun, durant lesquelles des témoignages vidéo ont été montrés qui ont illustré de façon poignante les impacts négatifs sur la santé des enfants. De nombreux parents ont retiré leurs enfants du travail de tissage après avoir entendu ces histoires des impacts sur la santé.

Leçons apprises:

Il est temps de moderniser les vieux dessins, la vieille technologie, les vieilles traditions. Et ceci peut être fait sans beaucoup d'investissement pour qu'ils soient plus sains et productifs.

Au Pakistan hautement conservateur (et dans les aires d'analphabétisme élevé), beaucoup de gens préfèrent les vieilles idées, même si elles sont dangereuses. L'introduction de

nouvelles idées requiert le changement des mentalités, qui a été fait en montrant le bénéfice économique: le taux de production plus élevé – ses améliorations de la sécurité n'ont pas été imposantes pour de nombreux usagers. À la fin l'argent l'emporte sur la sécurité. Le facteur argent –productivité et revenu améliorés – doit être mis en relief. Ceci reste un défi pour de nombreuses améliorations technologiques.

L'inclusion du marché local de producteurs dans les stades de consultation et de pOITtage aide à créer la propriété sur le marché local de changement technologique et encourage la production d'innovations sur le marché libre à long terme.

Il y a beaucoup de types de travail dangereux impliquant des enfants plus vieux. De plus, si les dangers peuvent être supprimés avec des modifications mineures, il pourrait facilement devenir un travail sûr, compétent et légalement acceptable et productif pour les enfants en âge de travail légal. Il n'y a pas besoin de fermer certaines affaires – seulement d'utiliser une façon organisée de changer leur forme de gérer cette affaire, de décourager l'emploi d'enfants à un jeune âge et d'encourager les jeunes à apprendre les compétences traditionnelles.

Défis:

Le tissage de tapis est amplement un artisanat à domicile et l'introduction d'une nouvelle machine requiert des démonstrations et de la sensibilisation; les personnes ont besoin de convaincre sur leur productivité. Au Pakistan, les lieux modèles au fil du temps ont démontré les impacts sur la santé et ont amélioré la productivité des adultes, avec les témoignages des tisserands au sujet de leur revenus augmentés et des cas réduits de santé ayant le plus fort impact.

Bon nombre d'employeurs ne se sont pas rendu compte de l'utilité dans le nouveau métier à tisser et ne se sont pas sentis concernés par les problèmes de santé ou, plutôt, voulaient croire à la santé de leurs travailleurs. Les entrepreneurs spécialement ont été ambivalents sur la question du tissage des enfants, disant que n'était pas de leur responsabilité le fait que des familles ont embauché leurs enfants pour produire les tapis. Ils n'étaient pas en train d'employer les enfants, disaient-ils. Ils pensaient que le nouveau métier à tisser a été une version fantaisie non nécessaire. Les adopteurs précoces dans la fabrication ont été ceux avec des travailleurs très compétents. Une fois qu'un métier à tisser a été installé dans un village, les voisins sont venus pour observer et ont parlé avec les tisserands et après les avoir entendus parler au sujet des améliorations du confort et du revenu, ils ont fini par être convaincus. Ils ont commencé à faire pression sur leur entrepreneur quant à un nouveau métier à tisser. Les témoins et les vidéos de personnes utilisant le métier à tisser les a aidé à

convaincre les employeurs – ils ont été en premier impressionnés par les améliorations de la qualité du produit fini et ensuite par les améliorations de la santé. Mais il a fallu démontrer les améliorations – il fallait qu'ils le voient.

Étapes suivantes:

Le gouvernement provincial du Punjab est en train de considérer l'allocation de fonds provenant de son budget de développement pour établir des lieux de travail modèles dans cinq districts pour promouvoir le métier à tisser parmi les tisserands et les employeurs. Les principaux bénéficiaires seront les femmes tisserandes dans les ménages ruraux pauvres. Le but du projet sera d'évaluer l'impact économique sur le revenu du ménage, la productivité et pour explorer la possibilité d'adoption à grande échelle dans le "tapis cities" qui peut être établie pour promouvoir l'expansion de l'industrie du tapis. L'idée reste sur la planche à dessin parce que les familles tisserandes ou les entrepreneurs ou les exporteurs ont été sensés contribuer à 30 pour cent du coût du métier à tisser et à ce moment, aucun ne désire s'engager. Une Partie de la difficulté est que les exportateurs ne veulent pas être connus comme l'employeur de quelqu'un (comme un travailleur enfant potentiellement), qu'ils seraient techniquement s'ils offrent les 30 pour cent. Le plus grand problème est la situation de marché; si cela s'améliore, il y a beaucoup de potentiel avec le nouveau métier à tisser dans et hors du Pakistan. Il y a beaucoup de demande venant de l'Afghanistan, par exemple.

Une coupeuse de fourrage améliorée pourrait protéger des millions de jeunes éleveurs (Pakistan)

Période de mise en œuvre: 2012 – 2013

Lieu: Pakistan

Objectif principal: amélioration des conditions de travail des adultes pour éliminer l'exploitation des enfants

Organisme principal: centre pour l'amélioration des conditions de travail et de l'environnement (CIWCE), département du travail et des ressources humaines, gouvernement du Punjab

Site Internet: www.ciwce.org.pk www.clrc.org.pk

Résultats: les agriculteurs se rendent compte facilement de la valeur et posent des questions sur le nouveau modèle; un variété d'associations ont promu son usage parmi leurs membres; l'innovation en technologie a supprimé un risque majeur confrontant les enfants journallement tandis qu'ils font de la nourriture pour la subsistance; le Gouvernement est en train de considérer une offre pour interdire la vente de toute hâcheuse de fourrage qui n'a aucune protection de sécurité; le Gouvernement a promis qu'un projet de loi sera proposé une fois que la machine *toka* améliorée est facilement disponible sur le marché dans les deux ans à venir.

Contexte et objectifs:

Une enquête récente OIT/IPEC concernant l'effet du travail sur la santé des enfants au Pakistan a trouvé que les travailleurs enfants dans les occupations se rapportant à l'agriculture (agriculture de cueillette, production de coton, culture du palmier dattier et élevage) à certains égards paraissent plus sûres que d'autres occupations étudiées – mais ce n'est pas le cas, spécialement considérant leurs deux sérieux dangers: empoisonnement par les pesticides et blessures aux pieds et aux mains causées par des machines. Selon le rapport sur la recherche dans 10 secteurs occupationnels, particulièrement pénible est le "toll" pris par la coupeuse de fourrage *toka*, qui a résulté dans un grand nombre d'amputations. Quoique le hâchage des fourrages est une activité rurale familiale commune et que de nombreux enfants travaillent avec la machine comme une partie de leurs corvées familiales, il constitue une pratique typique pour les fermes commerciales de bétail (avec plus de 10 buffles) pour employer de jeunes garçons et leur donner la responsabilité de faire du fourrage. De nombreux cas de travailleurs enfants avec une amputation se rapportant à une machine pour le fourrage ont été documentés. Quoique la législation sur le travail des enfants au Pakistan interdit l'emploi d'enfants sur une *toka*, la mise à exécution est faible, de sorte que les enfants et les jeunes personnes (filles et garçons) normalement les opèrent, la plupart du temps pour aider dans les corvées familiales.

Méthodologie:

Comme bénéficiaire de l'aide techniques et de subsides de l'OIT/IPEC au cours des cinq dernières années, le Centre pour l'Amélioration des Conditions de Travail et de l'Environnement cible l'élimination du travail des enfants, et pour ceux ayant atteint l'âge légal de travailler, l'élimination des conditions dangereuses provenant des lieux de travail. Avec le repensage innovateur de machines dangereuses, ont été mis en place des lieux de travail modèles dans divers secteurs pour l'amélioration des conditions de sécurité et pour fournir aux travailleurs âgés de 15 à 17 ans un environnement sûr dans lequel ils apprennent leurs compétences vocationnelles. Connaissant les dangers inhérents à l'usage de la machine *toka*, l'équipe du CIWCE en 2012 a envisagé de la rendre sûre:

- » L'équipe ensuite a engagé un ingénieur, qui était un étudiant intéressé par le travail pro bona avec le CIWCE et qui a proposé des éléments de sécurité pour modifier une machine existante.
- » L'équipe ensuite a installé cinq machines dans des lieux de travail modèles, bénéficiant environ 50 travailleurs. Les nouvelles conditions de sécurité ont inclus un grillage simple autour de la machine pour protéger toute personne marchant trop près quand elle a été en opération.
- » Le machine a été introduite pour le gouvernement provincial, avec demande de soutien financier pour la promouvoir pour le public. Considérant que la majeure partie des fonctionnaires du gouvernement sont venus d'un milieu rural, il a été facile pour eux de comprendre le besoin. Les machines doivent être distribuées aux fermes modèles mises en place à travers du département d'agriculture pour enseigner les techniques de diversification des cueillettes et autres innovations et qui opèrent comme une formation venue pour atteindre le plus possible de personnes.
- » L'équipe du CIWCE continue à organiser des ateliers pour les employeurs et les propriétaires de machine pour démontrer la technologie sûre et encourager le remplacement de machines dangereuses, qui éventuellement sera illégal. L'équipe également promouvait la technologie, utilisant des images de jeunes travailleurs avec un bras ou une main amputée pour une incitation extra, à travers de journaux, de la télévision, des chartes et des campagnes locales.
- » Pour encourager les plus importants fabricants traditionnels de machine à produire le modèle sûr, le CIWCE a offert de faire de la publicité pour leur participation et pour guider les consommateurs quant à leur produit (encore en phase de discussion). Le CIWCE a conduit

au moins dix séminaires OSH dans les deux districts du projet, qui ont été conduits avec des associations d'employeurs, qui ont signé des codes de conduite en agriculture pour ne pas utiliser le travail des enfants. Le CIWCE a également conduit une campagne de prise de conscience sur ces machines et autres dangers, avec la participation de la média locale.

Leçons apprises:

Enlever les dangers des lieux de travail qui affectent les enfants et les adolescents, et en fait les adultes, peut être simple et même bon marché. Rendre les lieux de travail sûrs peut enlever les dangers sans avoir besoin d'enlever les enfants ayant l'âge légal de travailler qui leur fournit une opportunité pour apprendre des compétences vocationnelles comme apprentis.

Défis:

Le défi principal a été de garder la modification de sécurité simple mais complètement sûre; il y a eu une tendance pour la rendre sophistiquée quand un tel niveau de complexité n'était pas nécessaire ou ne serait pas pratique. Les concepteurs ont été tenus à une simplicité standard et ont travaillé avec les utilisateurs jusqu'à ce que chacun se sente satisfait d'avoir atteint l'ambition de simple mais sûr.

La plupart des agriculteurs veulent éviter le danger que la vieille machine imposait, de sorte que les convaincre du mérite du nouveau projet a été facile. Dans les poches où les agriculteurs sont analphabètes, changer les mentalités a imposé plus d'un défi et a requis de les atteindre avec des informations. Également, fournissant l'option alternative des éléments de sécurité plutôt que d'exiger que les agriculteurs achètent une machine plus chère a aidé à faciliter le changement. Une fois la première onde de changement passée, il est probable de faire balancer les autres à sa faveur.

Étapes suivantes:

La loi interdisant la vente d'une hacheuse de fourrage sans caractéristiques de sécurité serait une mesure positive légale mais sa mise à exécution devrait être robuste pour assurer la consommation répandue de la nouvelle machine et probablement le remplacement ou la modification des machines dangereuses.

La demande des consommateurs certainement soutiendra la production et l'achat de machines sûres, mais qui requiert l'information des consommateurs qu'il existe des options bon marché. Un bon nombre de personnes ignore qu'elles ont des options.



GLOBAL

Plateforme de travail des enfants - Pacte Mondial

Période de mise en œuvre: depuis 2010

Lieu: dans le monde entier

Objectif principal: mobilisation du secteur privé

Organisme principal: Pacte mondial de l'ONU.

Site Internet: <http://www.unglobalcompact.org/>

Résultats: environ 30 sociétés actives dans les secteurs du cacao, du coton/vêtements, de l'extraction minière et du tourisme ont participé au groupe de travail de la plateforme du travail des enfants; neuf bonnes pratiques ont été identifiées et décrites; élaboration d'une publication complète contenant des pratiques d'affaires et les principales leçons apprises dans le cadre de la plateforme du travail des enfants pendant sa première année. Cette plateforme s'inspire des principes directeurs sur les entreprises et les droits de l'Homme des Nations unies; définition de recommandations pour les acquisitions publiques, développées en étroite collaboration avec le CSR des Pays-Bas et la campagne visant à mettre fin au travail des enfants.

Contexte et objectifs:

La plateforme du travail des enfants a été établie en 2010, après la conférence globale sur le travail des enfants réalisée en mai 2010, à la Haye, comme un résultat de l'engagement

pris par le gouvernement hollandais pour faciliter le partage des bonnes pratiques et l'usage d'expériences combinées d'entreprises provenant de divers secteurs et qui ont été déclarées dans la charte mondiale dans le but d'éliminer les pires formes de travail des enfants jusqu'à 2016. Ces expériences et bonnes pratiques sont des éléments-clés pour accélérer le progrès vers la réalisation des objectifs établis.

Cette plateforme est un forum multisectoriel composé d'acteurs multiples pour partager les expériences et les leçons apprises dans l'élimination du travail des enfants, particulièrement dans la chaîne d'approvisionnement. Elle fournit une aide à la formation et à la capacitation, un lien avec des initiatives et des projets mondiaux et locaux contre le travail des enfants et promeut des actions pratiques pouvant faire la différence au sein des communautés affectées.

Sur demande du gouvernement hollandais, l'Initiative du commerce durable (IDH) a coordonné l'implantation et les activités de la première année de la plateforme de travail des enfants. Partant de l'initiative du groupe de travail sur le Pacte mondial des Nations unies, la plateforme a été présidée conjointement par la confédération syndicale internationale (CSI) et l'Organisation internationale des employeurs (IOE), avec la coordination de l'OIT et le Bureau du Pacte mondial.

En octobre 2010, le comité de gestion de la plateforme du travail des enfants a formulé les quatre objectifs généraux suivants:

1. identifier 10 bonnes pratiques pour réduire et éliminer le travail des enfants (en principe 2 dans chacun des cinq secteurs cibles) et les rendre disponibles pour la communauté en général via le site web du Pacte Mondial des Nations unies;
2. recueillir les expériences et apprendre avec la mise en œuvre de bonnes pratiques par les 50 entreprises participantes dans cinq secteurs;
3. formuler des orientations pratiques pour chaque secteur pour mener des affaires, des investissements et des contrats sociaux sur la base des bonnes pratiques identifiées et l'expérience combinée des parties prenantes, à l'intérieur et à l'extérieur de la plateforme du travail des enfants;
4. stimuler la mise en œuvre de ces orientations au niveau des gouvernements et dans le secteur financier.

Méthodologie:

Pour orienter les activités des groupes de travail de la plateforme, l'IDH a développé une approche à quatre étapes en commençant par une analyse rapide des pratiques des participants, la participation en équipe aux ateliers du Groupe de Travail, le développement de bonnes pratiques, l'apprentissage entre pairs dans des ateliers des groupes de travail, le développement de bonnes pratiques et la publication finale des résultats. Une bonne

pratique a été identifiée concernant chacun des neuf éléments des principes directeurs des Nations unies pour les entreprises et les droits de l'homme de John Ruggie, ce qui a permis que les bonnes pratiques soient applicables dans divers secteurs (prévus ou non par la plateforme du travail des enfants). Les bonnes pratiques suivantes ont été développées:

1. politique contre le travail des enfants soutenue par des directives opérationnelles;
2. formation sur mesure pour les employés principaux;
3. mise en relation avec les fournisseurs de première catégorie: stratégies d'aide aux fournisseurs et de relation avec eux;
4. suivi de la performance des fournisseurs: participation de parties prenantes externes et internes;
5. action collaborative pour atteindre les niveaux les plus bas de la chaîne d'approvisionnement;
6. combinaison de canaux non judiciaires et judiciaires pour aborder les différents cas de travail des enfants;
7. lorsqu'un cas de travail des enfants est trouvé: l'approche de lutte doit engager des fournisseurs, des acteurs locaux et les parties prenantes locales ainsi que les personnes victimes;
8. mise en place de partenariats pour aborder les causes principales du travail des enfants;
9. communiquer les progrès réalisés et les défis à relever.

Les neuf bonnes pratiques ont été développées avec l'assistance de deux experts en droits humains. Une enquête rapide a été menée auprès de 17 compagnies, des entretiens ont été réalisés avec 12 entreprises et plusieurs ateliers ont été organisés pour discuter du contenu des bonnes pratiques.

Des directives pratiques pour les affaires, les investissements et les marchés publics ont été établies sur la base des enseignements tirés de la plateforme et ailleurs. Par ailleurs, les principaux centres d'intérêt et les principales leçons apprises lors des discussions de la plateforme du travail des enfants ont été réunis dans une charte complète. Sur la base des bonnes pratiques et de la charte, des directives pratiques pour les contrats sociaux ont été ensuite développées en coopération avec la campagne "Stop Child Labour" de Hivos.

Pour stimuler la mise en œuvre des leçons apprises au cours de la première année de la plateforme du travail des enfants, la charte et d'autres documents de la plateforme de travail des enfants ont été diffusés au grand public, y compris à travers une série de forums IDH comme le congrès international de gestion de l'approvisionnement, tenu à Amsterdam le 16 décembre 2011, l'organisation mondiale du tourisme des Nations unies, à Berlin, le 09 mars 2012, et la conférence du pacte mondial en Hollande et en Allemagne, à Arnhem, le 25 avril 2012.

De surcroît, d'autres partenaires ont également commencé à utiliser la charte et d'autres documents de la plateforme de travail des enfants dans leur communication. La campagne

“Stop Child Labour”, par exemple, utilisera la charte et les directives pratiques pour les marchés publics dans leurs réseaux et au sein d’ateliers/séminaires qu’ils organisent pour leurs partenaires et nouveaux partenaires potentiels. La société de fonds de pension APG utilisera dans son réseau l’étude sur l’interprétation de la charte dans un contexte financier comme un document de discussion, tout en stimulant la réflexion et la discussion sur le thème.

Défis:

La plateforme du travail des enfants a été à l’origine conçue comme une plateforme d’affaires avec les éléments multiples issus de plusieurs parties prenantes. Pendant le stade initial de la plateforme de travail des enfants, l’engagement des entreprises et la garantie d’un environnement “sûr” a été très important pour les discussions du thème sensible qu’est le travail des enfants. Après deux réunions initiales, d’autres parties prenantes (ONGs, syndicats, experts) ont également été invitées à participer.

Leçons apprises:

La condition la plus importante pour le succès a été le soutien actif de partenaires d’affaires et d’autres parties prenantes dans la plateforme et leurs contributions avec des expériences et de bonnes pratiques dans la lutte contre le travail des enfants en rendant ces informations accessibles et disponibles à d’autres entreprises. Par ailleurs, le groupe de travail a dû démontrer sa capacité à engager les autorités et à installer un climat de confiance entre les parties prenantes pour qu’elles s’engagent dans la prévention et l’élimination du travail des enfants.

Étapes suivantes:

En avril 2012, la plateforme de travail des enfants (CLP) a été transférée à l’organisation internationale des employeurs (IOE) et à la confédération Internationale des syndicats ouvriers (TUC). On s’attend à ce que, dans un avenir proche, la plateforme fournira une formation et des outils pour les sociétés membres pour les aider à aborder et à prévenir le travail des enfants conformément à avec leurs obligations et responsabilités sociales et corporatives respectives. La plateforme offrira également des opportunités d’affaires pour que les entreprises travaillent ensemble et en collaboration avec l’OIT et Pacte mondial des Nations unies dans différents pays et communautés pour s’attaquer à la question du travail des enfants en mettant l’accent sur une éducation de qualité afin de promouvoir une transition adéquate et productive école-travail et participer, ainsi, au développement de la communauté. Ensuite, la plateforme identifiera les obstacles auxquels les entreprises font face dans la mise en œuvre du principe 5 du Pacte mondial: les entreprises doivent soutenir l’abolition efficace du travail des enfants sur la base des principes des conventions de l’OIT sur le travail des enfants tout apportant des solutions pratiques et, le cas échéant, conjointes.



Bonnes Pratiques

Lutte contre le Travail des Enfants dans le Monde

POLITIQUES PUBLIC

302

AFRIQUE

Tanzanie..... 302

Zimbabwe..... 305

Malawi..... 309

313

AMÉRIQUES

République dominicaine..... 313

Argentine..... 316

Mexique..... 320

325

ASIE

Kirgistan..... 325



TANZANIE

Système de surveillance du travail des enfants

Période de mise en œuvre: 2004

Lieu: Tanzanie

Objectif principal: renforcement et décentralisation de la politique et du système de surveillance

Organisme principal: ministère du Travail et de l'Emploi

Site Internet: www.kazi.go.tz

Courriel: ps@kazi.go.tz

Résultats: adoption du plan national d'action (NAP) et du système de surveillance du travail des enfants (CLMS) pour l'élimination des pires formes de travail des enfants; début d'allocation d'un budget public dans le district d'Urambo pour permettre l'accès des enfants vulnérables aux écoles secondaires et aux centres de formation professionnelle.

Contexte et objectifs:

Préalablement au commencement du programme international sur l'élimination du travail des enfants (IPEC) dans le district d'Urambo de la région de Tabora en Tanzanie, il n'y avait aucun système de surveillance du travail des enfants (CLMS) en place. Faisant partie des activités initiales du projet en 2004, le CLMS a été introduit dans le but d'identifier et de fournir aux victimes du travail des enfants des services en matière d'éducation. Le projet IPEC, en collaboration avec les partenaires tripartites, a permis de mettre en place les premières instances de surveillance du travail des enfants, à savoir, le comité de travail des enfants au village (VCLC), des sous-comités du travail des enfants du district (DCLSC), le coordinateur du travail des enfants du district, le coordinateur national du travail des enfants (NCLC) et le comité intersectoriel de coordination nationale (NISCC) représentant divers acteurs clés de plusieurs ministères.

Méthodologie:

Les actions ont été entreprises aussi bien au niveau local que national. Au niveau local, les acteurs clés dans les districts du gouvernement local ont été mis au courant du CLMS, des chercheurs ont été formés et des indicateurs clés additionnels ont été identifiés afin d'intégrer le CLMS dans la base de données gouvernementale locale. Les membres du VCLC dans le district d'Urambo ont été impliqués dans l'observation trimestrielle des plantations de tabac dans le but d'identifier des garçons et des filles impliqués dans le travail des enfants dans les plantations de tabac. Après identification, les enfants ont été retirés du travail par le VCLC, en collaboration avec des agences locales et le conseil du district, et mis dans des centres vocationnels dans le district d'Urambo et dans la région de Tabora pour une insertion éducative appropriée. Des copies des informations sur les enfants travailleurs ont été également présentées au bureau du coordinateur du travail des enfants du district pour documentation et analyse.

Défis:

Plusieurs éléments du NAP doivent être intégrés, aussi bien au niveau national que celui du district, aux politiques d'autres ministères, outre le ministère du Travail. Il faut garantir le déblocage des fonds par d'autres ministères comme le ministère de l'Éducation, le ministère de l'administration locale et le ministère des Finances.

Leçons apprises:

Il a été observé que quelques-uns des membres des comités du travail des enfants du village (VCLCs) n'ont pas été très efficaces dans leur participation à la surveillance des activités

.....



du travail des enfants dans leurs régions respectives. En outre, une grande demande a été observé chez certains VCLCs réclamant davantage d'incitations, ce qui a été un facteur déterminant pour la participation des VCLCs au système de surveillance du programme de travail des enfants (CLMS). Ces facteurs doivent donc être pris en considération dans les initiatives futures. Par ailleurs, il faut explorer des formes alternatives pour mettre en place des cours de formation, d'entraînement, du renforcement des habilités, de la création de nouveaux outils et équipements de collecte de données pour garantir l'intégration et l'élargissement du CLMS.

Les leçons apprises démontrent également l'importance d'assurer un lien solide et continu entre les gouvernements central et du district pour promouvoir, ensuite, une coordination, une surveillance et un suivi adéquats à tous les niveaux du gouvernement.

Étapes suivantes:

En matière de mise en place du plan national d'action (NAP), certains éléments d'intégration du NAP sont en cours à travers diverses interventions dans le travail des enfants dans 16 districts sur les 128 existants. Ces éléments incluent l'allocation de fonds pour des interventions de lutte contre le travail des enfants au niveau de ces districts, la création de systèmes de base de données de vulnérabilité du district pour incorporer le CLMS dans les plans de développement du district, l'adoption de règlements concernant l'élimination du travail des enfants et l'établissement de DCLCs et leur représentation au sein des équipes de gestion des conseils du district. Il existe un potentiel pour intégrer rapidement le CLMS dans les institutions de gouvernance locale comme le résultat des efforts déployés par le gouvernement pour accélérer le processus de centralisation à travers la formation institutionnelle pour les opérations de gouvernement local.

En Tanzanie, l'élimination du travail des enfants est actuellement la troisième priorité du programme national pour un travail décent (DWCP) et constitue un élément essentiel aussi bien dans la stratégie nationale pour le développement et la réduction de la pauvreté (MKUKUTA) que la stratégie pour la réduction de la pauvreté (MKUZA). Toute initiative future nationale sera incluse selon le pilier III et interviendra selon les structures et processus gouvernementaux existants. Un soutien technique sera assuré par le bureau de l'OIT de Dar es Salaam. La contrepartie principale pour le projet seront les unités de travail des enfants au sein du ministère du Travail à Zanzibar. Le comité national de coordination intersectorielle (NISCC), organisme de coordination du travail des enfants du gouvernement national, sera informée de l'avancement du projet.



ZIMBABWE

Coalition contre le travail des enfants au Zimbabwe (CACLAZ)

Période de mise en œuvre: depuis 2005

Lieu: Zimbabwe

Objectif principal: mobilisation sociale et éducation contre le travail des enfants

Organisme principal: coalition contre le travail des enfants au Zimbabwe (CACLAZ)

Site Internet:

http://www.kubatana.net/html/secteurs/coa002.asp?secteur=LAB&year=2008&range_start=1

Courriel: caclaz@yahoo.com

Résultats: sensibilisation accrue et sens de propriété au sein de la communauté; 350 enfants réintégrés à l'école.

Contexte et objectifs:

Selon un rapport de l'UNICEF en 2010, 13% des enfants du Zimbabwe se sont engagés dans le travail des enfants que l'Organisation Internationale du travail (OIT) définit comme un travail mentalement, physiquement, socialement ou moralement nocif pour les enfants et qui interfère dans leur fréquentation d'école. Au Zimbabwe, la législation du travail interdit aux employeurs d'embaucher des personnes de moins de 18 ans pour réaliser un travail dangereux et "la loi des enfants" considère comme crime toute exploitation des enfants au travail. Toutefois, une étude lancée en 2011 sur le travail des enfants au Zimbabwe, conduite par le ministère du Travail en collaboration avec des partenaires locaux et internationaux, notamment l'OIT et l'UNICEF, a conclu que "la prévalence des pires formes de travail des enfants est en augmentation et suscite beaucoup de préoccupation." Le rapport a identifié la pauvreté comme étant la principale cause d'exploitation des enfants, au même titre que "la rupture de l'unité familiale due au virus HIV et au SIDA, ainsi qu'à l'insuffisance du réseau de prestation des services sociaux."

Selon l'UNICEF, sur 1,3 million d'orphelins au Zimbabwe, quelque 100 000 vivent de leurs propres moyens dans des foyers dirigés par un enfant. Bon nombre de ces enfants sont forcés de quitter l'école pour trouver un travail comme vendeurs dans les rues, dans des plantations de tabac, de thé et de sucre et dans les mines dans le but d'aider leurs frères et sœurs plus jeunes. Les conditions dans lesquelles les enfants travaillent dans des plantations sont "particulièrement difficiles", selon le rapport, car les enfants sont souvent exposés au mauvais temps, à des produits chimiques dangereux et à l'usage de machines lourdes. Les usages de mariage précoce ont également entraîné des taux élevés d'abandon scolaire parmi les jeunes filles, souvent comme le résultat de leur engagement dans le travail des enfants chez leurs maris. La coalition contre le travail des enfants au Zimbabwe (CACLAZ) a été installée en 2005 par des syndicats et une organisation des droits de l'enfant dans le cadre d'une approche coordonnée afin d'apporter une solution aux problèmes du travail des enfants et de la faible fréquentation scolaire.

Méthodologie:

La CACLAZ a été mise en place pour apporter un soutien politique et promouvoir la sensibilisation sur les questions du travail des enfants dans l'agenda national au Zimbabwe qui, à travers la CACLAZ, est en train de travailler pour l'élimination du travail des enfants à travers le concept de zone libre du travail des enfants. La CACLAZ lutte depuis 2007 contre le travail des enfants dans les communautés sélectionnées pour devenir des zones libres

du travail des enfants (CLFZ). En 2010, la CACLAZ a pris part à une mission internationale composée d'une série d'organisations provenant de divers pays Africains, y compris le Zimbabwe, l'Ouganda, le Kenya, le Ghana, l'Éthiopie et le Maroc qui se sont rendues en Inde pour apprendre et voir des exemples concrets d'une mise en œuvre réussie d'une approche locale contre le travail des enfants.

Les éléments-clés du concept de CLFZ au Zimbabwe sont réunis dans points suivants:

- » centres d'incubation: comme dépôts transitoires ou dépôts à court terme (6-18 mois). Des anciens travailleurs enfants, qui ont été hors du système formel de l'école sur des périodes prolongées, ont reçu une orientation avant d'être réintégrés dans le système formel d'éducation;
- » développement de l'infrastructure scolaire: la communauté est mobilisée pour édifier des salles de classe pour remplacer celles sommairement aménagées et améliorer ainsi l'environnement scolaire;
- » frais scolaires et assistance uniforme: des partenariats stratégiques avec des organisations qui ont aidé les enfants de familles pauvres, particulièrement les orphelins porteurs de HIV/SIDA, pour payer les frais scolaires, acheter des uniformes et mobiliser la communauté pour débloquer des fonds pour aider leurs enfants;
- » investissements en capital social: sensibiliser la communauté à travers des comités de développement scolaire, des comités de protection de l'enfant, des comités scolaires de protection de l'enfant et des clubs de conseil basés à l'école primaire;
- » campagne contre les mariages précoces: mise en place d'un partenariat avec l'unité de police de soutien des victimes pour faire appliquer la loi portant interdiction des mariages précoces des enfants (et l'exploitation des enfants) et pour encourager les écoles à surveiller l'exposition des enfants à des risques et rapporter tous les cas de mariages d'enfant à la Police;
- » accès à la documentation: permettre aux enfants de la CLFZ qui n'ont pas encore les documents d'état civil de les obtenir.

Défis:

l'infrastructure limitée des écoles est un obstacle pour que les parents puissent réintégrer leurs enfants à l'école et pour que les bons professeurs viennent travailler au district. Dans la tentative de vaincre ce défi, la CACLAZ a mobilisé la communauté pour construire des salles

de cours meilleures. La communauté, à son tour, a rejoint la cause et a fourni collectivement les matériaux de construction et la main-d'œuvre nécessaire pour la construction des salles.

Leçons apprises:

La structure de coalition s'est révélée l'un des facteurs clés du succès et de la force du CLFZ. Les membres ont conjugué leurs efforts et la structure tripartite du syndicat progressif des enseignants du Zimbabwe (PTUZ), du syndicat des travailleurs dans les plantations agricoles générales du Zimbabwe (GAPWUZ) et du réseau africain pour la prévention et la protection contre l'abus et le délaissement des enfants (ANPPCAN) a garanti la performance et les bons résultats du programme.

Étapes suivantes:

Faisant suite à la phase pilote du programme, la CACLAZ prétend étendre les activités dans l'objectif de réinsérer environ 1 000 enfants à l'école jusqu'à la fin de l'année 2014.



MALAWI

Documentation de bonnes pratiques surgissant de l'OIT-IPEC – projet SNAP

Période de mise en œuvre: 2012

Lieu: Malawi

Objectif principal: mobilisation sociale, aide structurelle pour renforcer les politiques publiques intégrées

Organisme principal: gouvernement du Malawi

Site Internet: http://www.OIT.org/global/au_sujet_de-the-OIT/multimédia/features/malawi/lang-en/index.htm

Résultats: bonnes pratiques et leçons-clés enseignées et identifiées dans neuf zones stratégiques du projet OIT-IPEC pour appuyer le plan d'action national de lutte contre le travail des enfants au Malawi (SNAP), incluant le plan d'action national pour le Malawi; une approche intégrée fondée sur l'aire (IABA) pour éliminer le travail des enfants; renforcement de l'action locale pour les systèmes de surveillance du travail des enfants sur la base de la communauté (CLMS's) et élaboration de programmes d'infrastructure de la communauté

(CIP's); règlement de communauté et prestation de services dans les interventions en aval; ciblage du secteur informel à travers des organisations de travailleurs et structures de marché et des visites d'échange.

Contexte et objectifs:

Le programme International de l'OIT sur l'élimination du travail des enfants (IPEC) et les efforts concernant les questions du travail des enfants au Malawi remontent à l'an 2000, y compris l'aide pour le retrait et la réhabilitation d'enfants dans l'agriculture commerciale (2000-2005) et le développement d'un Plan national d'action de lutte contre le travail des enfants (2005-2008). Les derniers efforts ont visé l'intégration du travail des enfants dans tous les secteurs et à déployer des projets d'action directe de retrait au niveau du district et de la communauté pour des modèles de tests de retrait et de prévention des enfants du travail des enfants à travers le renforcement des capacités institutionnelles, la formation de compétences, l'intégration scolaire et l'amélioration de la sécurité alimentaire au foyer. La mise en œuvre du "SNAP Malawi 2009-2012" a transféré des objectifs peu rigoureux pour consolider et étendre ces efforts précédents. L'objectif de développement prédominant du projet a été de contribuer à l'élimination des pires formes de travail des enfants au Malawi et d'aider systématiquement ce dernier à atteindre le but global de l'IPEC consistant à éliminer le travail des enfants à travers le développement et la mise en œuvre de plans d'action nationaux (NAPs) pour combattre le travail des enfants. En outre, le projet du SNAP Malawi a cherché à améliorer la base de connaissances du travail des enfants au Malawi et à institutionnaliser des modèles d'intervention apportant des bonnes pratiques au niveau national et à déplacer le foyer des secteurs ciblés de travail des enfants vers une approche plus intégrée basée sur l'aire (IABA).

Conformément au foyer stratégique du projet SNAP du Malawi, l'objectif global de la documentation des bonnes pratiques surgissant du projet SNAP du Malawi a été de 1) partager les connaissances engendrées des leçons enseignées et des bonnes pratiques et les alimenter dans la conception de nouveaux projets ou lors de prochaines phases d'un projet; et 2) améliorer la base de connaissances du travail des enfants au Malawi et créer des modèles de bonne pratique pour poser les fondements et calculer le coût des zones franches de travail d'enfants qui peuvent être reproduites et augmentées proportionnellement partout dans le pays.

Méthodologie:

La méthodologie et le champ d'application dans la documentation des bonnes pratiques a impliqué l'examen de documents importants, des consultations avec l'équipe de gestion

du projet et la création de partenariats, des visites sur le terrain pour la mise en œuvre des partenariats sélectionnés, des consultations durant les réunions principales et la présentation de bonnes pratiques pour les parties prenantes. Plusieurs éléments indépendants incluant: (i) principe d'orientation et/ou rapport pour la bonne pratique; (ii) fond pour le projet dans lequel la bonne pratique a surgi; (iii) réussites et résultats de la bonne pratique; et (iv) les leçons à tirer de la mise en œuvre des bonnes pratiques ont formé la base pour l'identification et la présentation des bonnes pratiques émergentes.

Leçons apprises:

Les interventions concernant le travail des enfants ne se produisent pas dans le vide et deviennent plus efficaces lorsqu'elles informent sur ce qui existe déjà et sont évaluées comme base d'apprentissage et d'amélioration continue.

Pour créer un cadre permettant des mécanismes de coordination appropriés, des lois et des politiques qui apportent une modification positive dans les perceptions du public au sujet des besoins et des droits des enfants, les plans nationaux d'action (NAPs) doivent être intégrés dans des politiques de développement national et développés à travers des processus consultatifs, avec des approches participatives, multidisciplinaires et transparentes impliquant les parties prenantes clés à tous les niveaux de gouvernement (c'est-à-dire le niveau national, régional et municipal/de district).

Le travail des enfants n'est que le symptôme d'un phénomène plus grand et appelle des approches globales par des interventions en amont, c'est-à-dire aux niveaux national et international, et en aval au niveau des familles et des communautés pour créer et assurer un changement durable qui va dans l'intérêt des enfants concernés.

En ce qui concerne les systèmes de surveillance du travail des enfants (CLMS), l'étude démontre que les fonctions d'inspection de la mise en œuvre doivent être séparées des fonctions de surveillance de la planification afin que l'unité de planification du ministère en tête fournisse un espace adéquat pour défendre le CLMS.

L'étude montre également que les visites d'échange se sont révélées positives dans le cadre des opérations du district et des structures de la communauté et également dans le cadre des partenariats concernant les questions de développement, y compris la durabilité des structures à travers des plans de district et des comités et la participation des communautés et de leurs leaders.

Défis:

Comme démontré dans l'étude, la mise au point de systèmes de surveillance et l'organisation de communautés et le secteur informel à travers du CLMS est un développement prometteur en termes d'augmentation d'accès au travail des enfants qui n'avaient pas de visibilité auparavant, en améliorant l'environnement pour les enfants employés dans le secteur informel. Toutefois, le développement d'un système de surveillance dans le secteur informel comme partie du CLMS national exige des incitations durables qui vont au-delà de programmes d'un délai déterminé par les organisations des travailleurs et les employeurs.

Étapes suivantes:

Les attentes qui sont qu'au-delà du projet SNAP au Malawi, les programmes futurs et les acteurs dans la lutte contre le travail des enfants au Malawi devraient être capables de se bénéficier par ces pratiques.



RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Comités locaux, prévention et éradication du travail des enfants aux niveaux municipal et provincial: une initiative locale

Période de mise en œuvre: depuis 2005

Lieu: République Dominicaine

Objectif principal: renforcement des structures de gestion publique en vue de l'intégration de la lutte contre le travail des enfants dans les politiques publiques au niveau local

Organisme principal: ministère du Travail

Site Internet: www.set.gov.do

Résultats: 43 comités locaux de gestion provinciale et municipale ont été créés, relevant du comité directeur national de lutte contre le travail des enfants, afin de coordonner les politiques publiques pour faire avancer des mesures visant à prévenir et à éliminer le travail des enfants et ses pires formes et à protéger le travail de l'adolescent; le renforcement de la décentralisation du programme national contre le travail des enfants et la protection du travail des adolescents; le travail conjoint qui a été construit entre tous les représentants locaux des

différents secteurs et institutions pour résoudre le problème; la dynamique locale générée dans les comités repose sur la reconnaissance du contexte local; la cohérence obtenue dans le cadre de la politique dans les différents secteurs et niveaux national et local.

Contexte et objectifs:

En 2005, le gouvernement de la République dominicaine, à travers son comité directeur national de lutte contre le travail des enfants, a mis en place le comité de prévention et d'élimination du travail des enfants dans toutes les provinces et municipalités du pays où le ministère du Travail est représenté localement. L'objectif en était de coordonner les politiques publiques et d'impliquer les institutions locales dans les différents niveaux de gestion dans le cadre d'un programme global de prévention et d'éradication du travail des enfants et ses pires formes, ainsi que pour la protection des travailleurs adolescents. L'initiative a été développée en partenariat entre le comité directeur national de lutte contre le travail des enfants, des représentants des gouvernements, des employeurs, des travailleurs, des organisations de la société civile, de l'OIT et de l'UNICEF.

Méthodologie:

Les comités locaux sont des organes de gestion et d'intégration au sein du territoire national pour lutter contre le travail des enfants. Ce sont également plate-forme pour gérer le plan stratégique national pour l'élimination des pires formes de travail des enfants entre 2006 et 2016. De même, il est établi que les programmes de transferts de revenus conditionnels et les fonds de soutien des écoles doivent être liés à la politique sociale pour les filles, les enfants, les jeunes travailleurs et leurs familles. Les comités doivent ensuite élaborer un plan d'action qui répond aux engagements du pays, conformément à la feuille de route visant à faire de la République dominicaine un pays exempt du travail des enfants et de ses pires formes à l'horizon 2016, au plan stratégique national pour l'élimination des pires formes de travail des enfants de 2006 à 2016 et au plan d'action contre les abus et l'exploitation sexuelle des mineurs dans les domaines de la prévention, de la protection et des soins et de l'élimination du travail des enfants. Les comités sont dirigés par le représentant local du ministère du Travail qui engage d'autres départements, y compris ceux de l'inspection, des services sociaux et des services de protection sociale. Leurs actions sont coordonnées et suivies techniquement par l'unité de lutte contre le travail des enfants du ministère du Travail. L'unité, à son tour, se concentre sur le domaine de l'inspection en identifiant les enfants et les adolescents travailleurs et leurs familles, lesquels sont orientés vers les services de prise en charge et les services de protection sociale.

Défis:

Des contraintes financières, humaines et d'infrastructure dans les institutions gouvernementales aux niveaux national et local; la faiblesse du positionnement institutionnel des principaux acteurs dans des contextes locaux; les implications de l'appropriation locale sur les principales actions pour prévenir et éliminer le travail des enfants.

Leçons apprises:

L'existence d'un cadre réglementaire n'est pas un gage d'une offre de services et d'actions en fonction de l'ampleur du problème; les politiques locales offrent des possibilités de renforcement des stratégies nationales étant donné que les actions sont liées aux conditions de vie dans les contextes locaux; le travail collectif consiste à apprendre à s'engager et à construire un consensus.

Étapes suivantes:

Le gouvernement continuera à renforcer les comités locaux pour donner de la consistance aux politiques publiques en vigueur dans les différents niveaux de gestion. Il encouragera également la création de nouveaux comités dans les territoires où ils ne sont pas encore formalisés et permettra de surveiller les processus visant à soutenir la durabilité des comités.



ARGENTINE

Le travail n'est pas pour les enfants

Période de mise en œuvre: depuis 2011

Lieu: Argentine

Objectif principal intégration des politiques publiques pour affronter le travail des enfants

Organisme principal: ministère du Travail et de la Sécurité sociale - commission Provinciale pour la prévention et l'éradication du travail des enfants (COPRETI) de la province de Santa Fe

Site Internet: http://www.santafe.gov.ar/index.php/plan_estrategico_provincial

Résultats: cette initiative a bénéficié 500 enfants âgés de 0 à 5 ans, fils de travailleurs ruraux temporaires et/ou appartenant à l'agriculture familiale des zones de production; inclusion des frères aînés des enfants liés à cette initiative. Contexte et objectifs: la prévention et l'éradication du travail des enfants et des pires formes de travail des adolescents est l'un des objectifs prioritaires de l'agenda du travail décent de la province de Santa Fe. La province de Santa Fé a adopté la définition de l'organisation internationale du travail (OIT), qui définit le travail des enfants comme "toute activité économique et/ou stratégie de survie, rémunérée ou non, effectuée par des enfants sous l'âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail, ou qui n'ont pas fini la scolarité obligatoire ou mineurs de 18 années quand il s'agit de travail

dangereux". Dans la province de Santa Fé, la loi n° 12967/2009 pour la promotion et la protection intégrale des droits des enfants et des adolescents offre un vaste cadre de droits pour les enfants et les adolescents âgés de 0 à 18 ans. La loi reconnaît aussi formellement leurs droits et définit des critères et des modes d'action qui doivent être adoptés par l'État provincial, en conformité avec le modèle de protection intégrale de droits. C'est dans ce cadre que s'inscrira le fonctionnement de la commission provinciale pour la prévention et l'éradication du travail des enfants (CoPreTi). Cette dernière est formée par plusieurs organismes gouvernementaux provinciaux et municipaux, des associations syndicales, des entreprises et des chambres de commerce, ainsi que par des différentes organisations non gouvernementales (ONG) qui se penchent sur la problématique du travail des enfants. Cette Commission est la seule de ce type dans le pays ayant un caractère quadripartite, puisqu'elle rassemble les ONGs liées à la problématique en question, ce qui apporte un plus grand dynamisme et un regard plus vaste au moment de la prise de décision. Pour garantir un meilleur fonctionnement, et compte tenu des réalités complètement différentes, le travail est fait dans le cadre de deux sous-commissions: enfants travailleurs dans le milieu urbain et rural. À cet égard, le gouvernement de Santa Fe promeut le développement de politiques publiques de création d'emplois et de renforcement familial afin de garantir le droit à l'éducation et au développement intégral des enfants, et ce comme un axe articulatoire pour l'éradication du travail des enfants et des adolescents.

Méthodologie:

Le relevé a permis de définir des priorités et des espaces significatifs où les situations de travail d'enfants ou de travail domestique d'enfants sont soutenues par des indicateurs précis et observables (indicateurs de travail, sociaux, productifs, éducatifs ou du système de santé). Ainsi, l'approche intégrale pour la protection de l'enfance dans les zones de récolte est menée à bout par des centres de soins aux enfants (CCI). La protection de la première enfance suit un chronogramme de planification basé sur les principes d'accès à la santé (équipement médical, infirmerie, nutritionniste, pédiatrie, assistant social, psychologue), de repos (les CCI sont équipées des berceaux et de lits pour chaque enfant de manière sectorisée), de jeux et de loisirs (chaque CCI développe des ateliers de jeux et de récréation pendant chaque journée) et de soins (les soignantes abordent de manière particulière des sujets liés aux soins du corps et aux soins périodiques d'hygiène). Dans le cas des CCI qui offrent un soutien scolaire étendu, les collaborateurs enseignants développent des espaces pour la lecture et l'écriture et aident les enfants à faire leurs devoirs apportés des institutions éducatives liées.

Ainsi, l'objectif général du programme est de contribuer à l'éradication du travail domestique des enfants dans les zones agricoles à forte demande en main-d'œuvre intensive et familiale

telles que les zones de culture de coton, de sucre, de fraises, de carottes, de pommes de terre et de résidus dans la province de Santa Fé, ainsi que dans les secteurs d'activité rurale exigeant une main-d'œuvre intensive informelle. Chaque CCI est pensée et conçue comme outil focalisé sur le territoire abordé. Son intervention basée sur une approche intégrale comprend un plan d'incidence qui consiste à définir une série de composantes ou d'étapes qui contribuent à préciser et à définir les problèmes, les objectifs, les actions et les ressources nécessaires pour la promotion d'un certain changement dans les politiques publiques. Généralement, le plan se traduit par un document illustrant le processus de changement que l'on cherche à promouvoir et qui permet de focaliser et de donner la priorité à notre temps, à nos connaissances et aux ressources disponibles. En outre, la notion de soins sociaux revient à comprendre les soins en matière d'organisation sociale et permet de compléter l'analyse des aspects microsociaux avec l'examen du rôle des politiques sociales dans la régulation des relations, des activités et des responsabilités de soins, ainsi que la manière d'organisation de ces stratégies.

Défis:

Consolider la concertation intra gouvernementale (province, municipalité, commune) et nationale pour une mise en œuvre effective des stratégies d'éradication du travail des enfants. Soutenir et approfondir les espaces de dialogue social entre le gouvernement, le capital et le travail dans des conjonctures de moyen terme pour l'éradication du travail des enfants.

Leçons apprises:

Il est important de mettre l'accent sur l'approche en termes de droits appliqués à la notion de soins de l'enfant. Grosso modo, l'accent sur les droits repose sur la considération du cadre conceptuel des droits humains, dans la mesure qu'il offre un système de principes cohérent pouvant être appliqué aux politiques de développement. Cette approche exige également de ne pas la restreindre aux femmes, mais plutôt la reconnaître pour tous les citoyens. À cet égard, elle suppose la promotion l'intégralité et l'universalité des soins des enfants et revient à comprendre les soins des enfants comme une préoccupation centrale des sociétés dont la solution ne passe pas uniquement par une plus grande offre de soins, bien que ceci soit indispensable, mais également par l'universalisation de la responsabilité, de l'obligation et des ressources nécessaires pour les soins. Évidemment, ceci impliquera d'importants changements culturels dans la manière de comprendre la division sexuelle du travail et l'organisation elle-même du monde du travail.

Tout comme l'approche basée sur les droits, l'approche qui met l'accent sur les soins pour enfants repose sur la notion de citoyenneté et de l'obligation pour l'État de faire valoir les droits des enfants, en plus de la nécessité d'implication et de participation de la société. Ainsi, la notion d'intégration de services sociaux part du constat que seule satisfaction des droits, sans la reconnaissance des autres besoins, peut compromettre son efficacité et sa durabilité.

Cette notion s'insère dans un paradigme de protection qui dépasse la vieille discussion entre les politiques universelles et les politiques ciblées, tout en harmonisant les aspirations au développement humain, à l'équité et à l'égalité, et en partant de l'obligation de garantir à toute la population un certain niveau de bien-être social.

Étapes suivantes:

Parmi les prochaines étapes de cette initiative figure la prestation des comptes pour fournir aux principaux bailleurs de fonds et décideurs une mesure concrète du progrès et des réalisations atteintes par rapport aux résultats et aux impacts projetés. En plus, il faut encourager une gestion opérationnelle qui accompagne la mise en œuvre des projets et des programmes de l'organisation, soutenir une gestion stratégique en fournissant des informations sur les opportunités potentielles à l'avenir et sur les stratégies qui doivent être adaptées, encourager la création de connaissances sur les stratégies qui fonctionnent en général sous différents contextes et facilitent le développement de stratégies plus efficaces à l'avenir et, finalement, garantir une maîtrise qui augmente les capacités de planification stratégique des participants, qu'ils fassent partie du programme lui-même ou qu'ils soient issus d'autres parties prenantes (y compris les bénéficiaires).



MEXIQUE

Programme de développement humain et des opportunités

Période de mise en œuvre: depuis 1997

Lieu: Mexique

Objectif principal: politiques intégrées en matière d'assistance sociale, d'éducation et de santé pour les familles vulnérables à l'exploitation de la main-d'œuvre de leurs enfants.

Organisme principal: coordination nationale du programme de développement humain et des opportunités.

Site Internet: <http://www.oportunidades.gob.mx/Portal/>
<http://evaluacion.oportunidades.gob.mx:8010/es/index.php>

Résultats: réduction de plus de 17.4% du nombre d'enfants (garçons) abandonnant l'école primaire suite à la mise en œuvre du programme "opportunités" dans les zones rurales; les jeunes bénéficiaires ruraux de 15 à 19 ans ont accumulé en moyenne un niveau de scolarité additionnel par rapport aux non bénéficiaires, et ce pendant six ans d'existence du programme: 14% sur l'ensemble des niveaux scolaires complétés; augmentation de la probabilité d'accéder au lycée dans les zones rurales: les filles de 12 à 13 ans - 32.5% et 25.7% et les garçons de 12 à

14 ans - 41.5% et 32.9%; augmentation de 24% des inscriptions aux lycées dans le milieu rural: 28.7% des filles et 15.7% des garçons; 85% d'augmentation des inscriptions à la première année du baccalauréat dans les zones rurales et 10.1% dans les zones urbaines; chute de près de 40% dans la participation au marché du travail des enfants de 12 à 13 ans des foyers bénéficiaires dans les zones rurales; baisse de la probabilité de travail des enfants, de 35% à 29%, pour les enfants de 16 et 20 au moment de l'évaluation (année 2003, équivalent à 10 et 14 ans en 1997) pour les enfants des maisons intégrées depuis le début du programme en comparaison avec les enfants non bénéficiaires; réduction des inégalités entre hommes et femmes, en passant de 83 femmes inscrites pour chaque 100 hommes dans des écoles secondaires rurales à presque 96 femmes pour chaque 100 hommes inscrits dans la période de 2002-2003.

Contexte et objectifs:

La crise économique de 1994-1995 a aggravé la situation de pauvreté et d'inégalité au Mexique. Le pays faisait face à une crise économique ne permettant pas d'employer les finances publiques à grande échelle pour investir dans les politiques sociales et disposait, à cette époque-là, d'instruments de lutte contre la pauvreté d'une grande inefficacité, notamment en ce qui concerne les subventions alimentaires. Environ un sur cinq Mexicains vivait dans des conditions de pauvreté extrême et le panorama suggérait qu'au court terme cette tranche de population augmenterait et la situation de ceux qui souffraient déjà avec ce phénomène s'aggraverait, favorisant ainsi la reproduction d'un cycle intergénérationnel de pauvreté. La situation décrite pour 1995 a rendu nécessaire l'élaboration de politiques en double sens. D'abord, il fallait chercher la stabilité économique, ensuite élaborer des politiques sociales nouvelles et refaire les politiques en vigueur de sorte à améliorer la condition de vie de millions de familles mexicaines qui se trouvaient en situation de pauvreté. C'est dans ce cadre que commence l'analyse qui a débouché sur la création du programme d'éducation, de santé et d'alimentation (PROGRESA), désigné actuellement par le « programmes des opportunités ».

Actuellement, le programme de développement humain des opportunités (PDHO) a pour but de « contribuer à la rupture du cycle intergénérationnel de la pauvreté en développant les capacités d'éducation, de santé et de nutrition des familles bénéficiaires des opportunités ». Le but de ce programme est de faire en sorte que les familles bénéficiaires développent elles-mêmes leurs capacités d'éducation, de santé et de nutrition. Cela serait atteint à travers une série d'actions et de stratégies décrites ci-dessous:

- » concession de plus en plus d'assistance éducative en éducation de base, moyenne et supérieure aux enfants et aux jeunes des familles bénéficiaires, afin de favoriser leur inscription et assistance régulière à l'école et, conséquemment, la poursuite des niveaux éducatifs;
- » assurer l'accès au « plan de soins de base gratuits » aux familles bénéficiaires, dans le but

de promouvoir chez tous les membres l'utilisation des services de santé préventifs et l'autosurveillance de la santé et tous les soins liés à la nutrition;

- » accorder l'assistance aux familles bénéficiaires pour améliorer l'alimentation et la nutrition de tous ses membres, avec un accent mis sur les populations les plus vulnérables comme les enfants et les femmes enceintes et en période d'allaitement;
- » promouvoir l'engagement envers les objectifs du programme et la participation active de tous les membres des familles bénéficiaires par l'accomplissement des coresponsabilités associées aux interventions du programme.

Méthodologie:

De 1995 à 1997, un travail de recherche intense a été effectué sur la situation de la pauvreté dans le pays et sur l'élaboration de la stratégie la plus adéquate pour développer les instruments de lutte contre la pauvreté. Un programme pilote a été créé dans l'État de Campêche pour tester la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté, dont les résultats ont été encourageants. Plusieurs sujets ont été analysés comme l'identification et la sélection des familles bénéficiaires, la façon de faire arriver les ressources aux familles (transferts monétaires ou en espèce) et le montant total de ces subventions. Les principales lignes directrices de développement des actions du "programme d'opportunités" sont les suivantes:

1. identification des familles bénéficiaires: avec une évaluation de leurs conditions socio-économiques à deux étapes: i) sélection des localités, principalement des zones marginalisées; et ii) identification de chacun des foyers, ce qui revient à faire une évaluation individuelle au travers d'un système de ponctuation;
2. caractéristiques des subventions:
 - a. le volet éducatif: inscription, permanence et assistance régulière à l'éducation primaire, secondaire et moyenne supérieure des enfants des familles bénéficiaires; bourses d'études et subventions pour l'acquisition de matériel scolaire et une aide monétaire pour les boursiers d'éducation moyenne supérieure.
 - b. le volet santé: plan des soins de base gratuits, lequel constitue un bénéfice irréductible, basé sur les cartes nationales de santé et qui varie selon l'âge, le sexe et l'histoire de vie de chaque personne; une meilleure nutrition de la population bénéficiaire, surtout pour prévenir et traiter la malnutrition parmi les femmes enceintes et allaitantes; promouvoir et améliorer les soins avec la communication éducative en santé, tout en donnant la priorité à l'éducation alimentaire nutritionnelle, à la promotion de la santé et à la prévention de maladies.
 - c. volet alimentaire: bénéfices monétaires mensuels directs aux familles bénéficiaires

pour contribuer à améliorer la quantité, la qualité et la diversité de leur alimentation; livraison mensuelle ou bimestrielle de suppléments alimentaires pour les femmes enceintes et en période d'allaitement.

3. paiement des bénéfices monétaires: le paiement bimestriel de bénéfices en liquide est fait dans les institutions financières (banques et caisses d'épargne, etc.) par versement sur les comptes personnels des bénéficiaires;
4. coresponsabilité des familles bénéficiaires: les principales conditions pour que les familles reçoivent leurs bénéfices monétaires sont les suivantes:
 - a. inscrire les enfants de moins de 18 ans dans les écoles d'éducation primaire, secondaire et moyenne supérieure;
 - b. tous les membres de la famille bénéficiaire doivent se présenter aux visites programmées aux services de santé, y compris les adultes.
5. formation des comités de promotion communautaire: ce sont des instances d'organisation sociale des titulaires bénéficiaires du programme. Elles sont formées par les mots éducation, santé, nutrition et surveillance choisies par les titulaires eux-mêmes. Ces mots contribuent à l'établissement d'un lien entre les familles bénéficiaires et le personnel des services de santé, d'éducation et de coordination nationale, de façon à canaliser leurs demandes et suggestions et à renforcer les actions de nutrition, de contrôle social et de transparence du programme.

Le modèle de suivi opérationnel convenu conjointement avec les secteurs de santé et d'éducation et approuvé par le comité technique de la coordination nationale permet d'obtenir une information détaillée sur l'état de l'opération. Les données aident à la prise de décision, à la détection de déviations opérationnelles et à la mise en œuvre des actions d'amélioration continue des processus opérationnels du programme à travers la création et l'analyse des indicateurs.

La matrice d'indicateurs constitue un autre élément très important en matière d'évaluation et de suivi qui s'insère dans le système d'évaluation de performance dirigé par la SHCP. La matrice d'indicateurs ou le cadre logique regroupent des indicateurs qui résument les principaux processus, les activités et les résultats attendus des programmes ou des projets. Les valeurs de ces indicateurs clés sont reportées avec une fréquence de mesure bimestrielle, trimestrielle, semestrielle, annuelle ou quinquennale, conformément à la nature et à la source des informations et peuvent être internes comme le registre propre aux bénéficiaires dans le cas du "programme des opportunités" ou externes comme dans le cas du recensement de la population ou la recherche ENIGH auprès des domiciles.

L'évaluation des effets de long terme du "programme opportunités" est effectuée par des consultants externes, des sociétés de conseil et des institutions académiques, aussi bien

.....

privées que publiques, nationales et internationales. Les résultats des évaluations sont utilisés pour procéder aux changements nécessaires de façon à augmenter leur efficacité.

Défis:

Il est difficile de maintenir les enfants à l'école à mesure que les destinataires du soutien éducatif deviennent plus âgés, puisque la bourse n'est pas équivalente à un salaire, compte tenu des besoins économiques des foyers bénéficiaires du PDHO.

Leçons apprises:

Le programme confirme l'importance de la concrétisation de la coordination interinstitutionnelle, de garantir la couverture des services pour prendre en charge la population objet de l'intervention, de veiller à la qualité des services accordés, du développement d'un système de monitorat et d'évaluation préalable à la mise en œuvre de l'intervention, de garantir le budget annuel du programme de sorte que l'intervention puisse être soutenue le temps nécessaire et produire, ainsi, les impacts à moyen terme dans les conditions de vie de la population prise en charge et, enfin, du développement d'un cadre normatif qui accorde une transparence et une légalité aux processus et aux actions d'intervention.

Étapes suivantes:

Le "programme opportunités" jouit d'un consensus des diverses forces politiques représentées à la chambre des députés, qui approuve toutes les années les ressources et les objectifs de couverture du programme. Plus particulièrement, les quelques facteurs ci-dessous aident à expliquer les perspectives de durabilité du programme:

- » production d'informations facilement accessibles;
- » élaboration de lignes directrices opérationnelles/règles d'opération détaillées et leur stricte observation, en particulier concernant la sélection des bénéficiaires;
- » processus d'engagement du Congrès, tout en offrant aux congressistes les informations pour qu'ils puissent avoir une plus grande connaissance de l'opération du programme et de l'application de ses ressources financières;
- » évaluation externe de l'impact qui aide à une prise de décision plus solide et plus objective, ainsi que des évidences par rapport à l'atteinte des objectifs;
- » ne pas engager le programme dans des activités politiques ou partisans;
- » suspension du paiement des subventions lors de la période précédant les élections fédérales ou subfédérales.



KIRGISTAN

Une étude sur l'état de santé des enfants travailleurs pour influencer la politique

Période de mise en œuvre: 2006 -2007

Lieu: Kirgistan

Objectif principal: faire un suivi des données de la santé pour le renforcement des politiques publiques de lutte contre le travail des enfants

Organisme principal: ministère de la Santé du gouvernement du Kirghizistan

Site Internet: <http://www.med.kg/>

Résultats: 400 enfants entre 10 et 16 ans et leurs familles couvertes par des campagnes de sensibilisation; renforcement de la base de connaissances sur le travail des enfants avec des données exactes concernant les dangers et les risques pour la santé des enfants dans le travail agricole; prise en charge médicale régulière des enfants travaillant dans les marchés municipaux par le ministère de la Santé; deux documentaires de 15 minutes sur le travail des enfants dans l'agriculture et dans l'économie informelle ont été produits; des réunions avec les parents dans toutes les écoles ont été réalisées par le ministère de l'Éducation pour

fournir des informations sur les risques encourus par les enfants dans le monde du travail et l'importance de l'éducation pour les éviter.

Contexte et objectifs:

La pauvreté reste l'une des principales causes sous-jacentes du travail des enfants dans Kirghizistan. La majorité des enfants impliqués dans le travail des enfants sont employés chez des familles dans les zones rurales du pays sans percevoir aucune rémunération. Le Kirghizistan dépend fortement de l'agriculture par la production du tabac, du coton, du maïs, du riz, des pommes de terre et des légumes. La partie sud du pays, notamment les régions d'Osh, Jalalabad et Batken, est la plus importante aire de culture du tabac. Hormis le travail agricole, les enfants du Kirghizistan sont également employés dans l'extraction minière du charbon et de l'or et dans l'élevage de bovins.

De nombreux enfants travaillant dans l'agriculture sont exposés aux pires formes de travail des enfants (WFCL). Ils sont vulnérables à une série de dangers comme le transport de lourdes charges de travail, l'exposition à des pesticides et fertilisants dangereux et l'utilisation d'outils dangereux. Dans les champs de tabac, de nombreux enfants sont impliqués dans la pulvérisation, le séchage et le calibrage du tabac.

Pour stimuler le momentum politique favorable à l'élimination du travail des enfants, des données solides sur les conditions et les dangers auxquels sont exposés les enfants au travail sont un composant important. Ces informations essentielles pour la mobilisation des décideurs et du grand public.

Le programme d'action "état de santé et réhabilitation des enfants travaillant dans les champs de tabac, de riz et de coton dans les régions d'Osh et de Jalalabat" vise à renforcer la base de connaissances sur le travail dangereux des enfants à travers la fourniture de données fiables sur les dangers et les risques du travail des enfants dans l'agriculture, particulièrement dans les plantations de coton, de riz et de tabac. Ce suivi reposera sur les éléments suivants: (1) un examen médical des enfants travailleurs et non travailleurs, (2) une évaluation de l'hygiène des conditions de travail et (3) une campagne de sensibilisation auprès des familles, des enfants et du public en général concernant le travail dangereux des enfants dans l'agriculture.

Méthodologie:

En coopération avec le ministère de la Santé et ses sous-divisions locales, l'ONG "Positive Help" a fait faire des examens médicaux et d'hygiène sur 300 enfants travaillant dans les plantations

de coton, de riz, et de tabac. En outre, une évaluation a été faite sur 100 enfants sans travail dont les résultats seront comparés avec les conclusions de ceux des enfants travailleurs.

L'étude a permis de renforcer la base des connaissances sur le travail des enfants et de fournir des données exactes concernant les dangers et les risques pour la santé des enfants travaillant dans l'agriculture. L'étude a également aidé à examiner plus précisément le rapport entre l'exposition des enfants au danger du travail et la survenance de lésions liées au travail. Les informations reçues ont été un élément crucial dans le soutien et les campagnes de sensibilisation menées après les examens médicaux. L'étude a permis d'obtenir un profil des risques occupationnels pour les enfants et à évaluer les différences de genre par rapport à ces risques, tout en aidant les décideurs à justifier la priorité donnée à cette question.

Les résultats de l'étude ont été présentés aux membres du conseil de coordination sur le travail des enfants, dirigé par le vice Premier-ministre. Deux documentaires de 15 minutes sur le travail des enfants dans l'agriculture et dans l'économie informelle ont été produits sur la base des conclusions de l'examen. Les documentaires mettent la lumière sur les dangers et les risques que les enfants encourent dans différents types d'activité dans les plantations de coton, de tabac et de riz. Ils montrent également les différences dans la situation de santé des enfants qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas. Les documentaires ont été largement utilisés pour plusieurs cours de formation et campagnes de sensibilisation.

Des campagnes de sensibilisation ont été organisées dans le cadre du programme d'action concernant 400 enfants ayant entre 10 et 16 ans dans les régions d'Osh et de Jalal-Abad et leurs familles. La forme interactive de réaliser les réunions en utilisant les résultats des examens médicaux et matériels audiovisuels sur les différences entre l'état de santé des enfants travailleurs et celui de ceux qui ne travaillent pas ont fourni une contribution significative pour promouvoir la participation active des enfants dans la lutte contre travail des enfants. Plus tard, la question a été soulevée et discutée dans le cadre de débats organisés dans les écoles avec la participation des parents d'élèves et des membres de la communauté locale.

Par ailleurs, les conclusions de l'évaluation médicale et d'hygiène des enfants travaillant dans l'agriculture ont servi de justification pour l'élaboration d'une liste nationale de types de travaux dangereux.

Défis:

L'un des principaux défis consiste à sensibiliser sur le travail des enfants pour susciter la réactivité des principales parties prenantes. En produisant et en disséminant des données

nationales, l'approche de cette initiative s'est révélée beaucoup plus efficace que les tentatives de sensibilisation antérieures grâce aux données et aux chiffres fournis par les autres pays.

Leçons apprises:

Des évaluations telles que celles faites dans le cadre de cette initiative sont un bon point de départ pour un grand nombre d'interventions destinées à lutter contre le travail des enfants.

Étapes suivantes:

On s'attend à ce que la réalisation d'évaluations médicales et d'hygiène globales devienne une pratique courante dans d'autres secteurs au niveau national, dès lors que ces évaluations sont le point de départ pour un grand nombre d'interventions destinées à lutter contre le travail des enfants.



Bonnes Pratiques

Lutte contre le Travail des Enfants dans le Monde

PERSONNES INDIGÈNES

330 AMÉRIQUES

Guatemala 330

Panamá 337

Paraguay 341



GUATEMALA

Mes droits sont importants - NUYATALIL (langue K'iché) WOKLENA (langue Mam)

Période de mise en œuvre: 2010-2013

Lieu: Guatemala

Objectif principal: l'éducation comme moyen de lutte contre le travail des enfants dans les communautés autochtones

Organisme principal: service du secours catholiques (CSC)

Site Internet: www.crsespanol.org

Site Internet: www.nuyatalilwoklena.org

Résultats: plus de 6300 garçons et filles ont été arrachés au travail; l'engagement au travail de 3000 enfants et adolescentes a été empêché; 500 professeurs issus de 180 écoles ont été formés; transfert de connaissances aux inspecteurs de l'éducation nationale de six départements du Guatemala ainsi qu'aux autorités d'éducation du gouvernement fédéral; les 180 personnes qui ont suivi les formations sur le droit des enfants et le travail des enfants,

d'une durée de six mois, ont eu la reconnaissance académique de la part de l'université de San Carlos du Guatemala.

Contexte et objectifs:

La recherche de 2006 sur les conditions de vie (ENCOVIE) a révélé l'existence au Guatemala de 966.000 adolescents (garçons et filles) soumis au travail. Les départements de Totonicapán et de San Marcos où se concentre l'essentiel de la population maya affichent les taux les plus élevés de pauvreté extrême, de sous-alimentation, de manque de services, d'abandon scolaire, de redoublement et d'élèves ayant un âge scolaire au-dessus de la moyenne. De plus, ces départements comptent le plus grand nombre d'enfants en situation de travail. La langue maternelle des familles n'est pas l'espagnol et beaucoup de ces dernières émigrent dans d'autres régions du pays ou aux États-Unis à la recherche d'un travail. Ce mouvement migratoire engendre des ruptures familiales, des familles monoparentales dépendant uniquement de la mère, des absences fréquentes de l'école, voire des abandons scolaires et des emplois dans le secteur informel, ce qui implique l'utilisation des enfants pour obtenir des revenus destinés à la survie de la famille. Beaucoup de garçons et de filles s'absentent de l'école car les contenus qui y sont enseignés ne leur fournissent pas d'outils pour survivre, ne sont pas disponibles dans leur langue, ou encore ne satisfont pas leurs besoins immédiats. D'autre part, l'enseignement en espagnol dévalorise et réduit la valeur des enseignements traditionnels mayas, créant de la discrimination et promouvant une faible estime de soi des enfants et des adolescents. Le projet cherche à construire des régions exemptes de travail des enfants, en formant et en engageant les acteurs locaux dans l'application des droits des enfants et en adoptant des actions correctrices et concrètes.

Méthodologie:

En premier lieu, nous avons travaillé avec la communauté éducationnelle des écoles publiques, ensuite avec les parents dans les langues locales (le k'iche et le Mam) en abordant les thèmes de manière adéquate. Ensuite, les 120 collaborateurs ont rendu visite à la plupart des familles en discutant sur la manière d'éduquer, de soigner et de punir les enfants. Après, nous avons contacté les autorités du gouvernement central et local pour leur demander de mettre en place des actions conjointes dans les plans, les programmes et les politiques afin de répondre aux besoins des enfants travailleurs. Enfin, nous avons contacté des agents de communication sociale de radios et de télévision locale, les autorités et institutions organisées et gérées par la population maya, comme les radios communautaires, le conseil national

d'éducation Maya - CNEM, la Fondation Rigoberta Menchú, l'extension de l'université de l'État et d'autres groupes afin de conclure des alliances et de mettre en place des processus d'appropriation locale.

Nous avons donné une attention particulière à la partie éducation dans la méthodologie au niveau de quelques institutions: l'école rurale active, l'éducation Maya bilingue interculturelle, des cours compensatoires pour la population n'étant plus en âge scolaire, des espaces pour grandir, une formation technique professionnelle. Cette méthode s'appuie sur la formation de garçons et filles, tuteurs, directeurs d'école et parents organisés en systèmes d'alerte préalable. Cette action éducative essaye de rendre utile et attrayant l'enseignement à l'école afin que les enfants ne décrochent pas.

Toutes les actions éducatives se sont accompagnées d'une campagne à la radio et à la télévision, avec des messages en K'iche et en Mam, des panneaux et des affiches dans les écoles, les tentes et les lieux publics à travers des peintures murales, des randonnées, des défilés et des cortèges d'informations pendant les jours de marché.

Une unité de suivi a été établie pour accompagner 16.000 enfants et adolescents travailleurs inscrits, avec leur documentation à jour - certificat de naissance, justificatif d'inscription dans les écoles, autorisations des parents pour participer au projet, bulletins scolaires, type de travail réalisé et nombre d'heures travaillées, ainsi que les rapports sur les visites rendues à leur domicile, les accords établis avec les responsables des enfants et les actions recommandées pour le suivi.

Défis:

- » acceptation du programme au niveau scolaire et par les communautés où il a été implanté;
- » difficultés éprouvées par les familles pour retirer leurs enfants des tâches identifiées comme relevant du travail pour enfants;
- » les grèves des professeurs qui ont suspendu les cours, les conflits sociaux locaux contre le gouvernement central et les phénomènes climatiques comme la tempête Agatha de mai 2010;
- » les actions répressives du gouvernement central en réponse à d'anciennes réclamations et revendications comme les tarifs de l'électricité, les autorisations de construction de centrales hydroélectriques, l'extraction de minerais et la destruction des plantations liées à la drogue sans proposition d'autres cultures de substitution.

Leçons apprises:

Il faut impliquer tous les acteurs dans le processus éducatif afin que : 1) les professeurs des écoles répondent correctement aux besoins des enfants travailleurs; 2) les parents s'intéressent aux résultats scolaires de leurs enfants, à leur bien-être présent et futur, sans penser uniquement au court terme; 3) les enfants s'engagent envers l'école, soient vigilants et défendent leurs droits; 4) les programmes éducatifs prennent en compte les besoins et les centres d'intérêt des parents, en respectant leur vision du monde et en ne dévalorisant pas leurs croyances.

Étapes suivantes: le projet «mes droits sont importants» a montré que l'enseignement des droits de l'enfant est la clé du retrait et de la prévention du travail de ceux-ci. Former de nouvelles générations en leur procurant le pouvoir du savoir et la défense de leurs droits, est l'une des formes de garantir qu'elles ne se laisseront pas utiliser ou manipuler par d'autres à leur profit. C'est aussi une manière de construire la société du XX^e Siècle pour éliminer la pauvreté et créer de l'espace pour une société sans discrimination ni marginalisation.

Les cinq groupes différents d'acteurs (groupes organisés de professeurs, parents, enfants, employeurs, dirigeants locaux) impliqués et engagés dans la défense des droits de l'enfant sont les principaux protagonistes d'une action coordonnée, commune et durable. Discuter des thèmes avec les parents, les informer sur les risques de chaque travail et sur les droits qui sont bafoués est une manière d'éviter et d'empêcher que ces enfants soient expulsés de chez eux. Des décisions de changement de vie et de conduite, se traduisant par un plus grand engagement des parents vis-à-vis de leurs enfants, sont prises, évitant que ceux-ci ne s'enfuient pour travailler.

Cadres éducatifs conviviaux pour les enfants qui travaillent

Période de mise en œuvre: depuis 2012

Lieu: Guatemala

Objectif principal: éducation pour l'affrontement du travail des enfants dans les communautés autochtones

Organisme principal: programmes et projets de développement Intégral (PRODI)

Contact: prodiguatemala@gmail.com

Résultats: la performance académique des enfants s'est améliorée de 86%; la communauté, les pères et les mères de famille se sont sensibilisés face à la réalité sociale, culturelle et éducative des enfants qui travaillent; réalisation de l'inventaire des formes de travail les plus fréquentes chez les enfants; l'élaboration d'une stratégie éducative dans les écoles rurales a bénéficié les enfants travailleurs par rapport aux aspects suivants: a) utilisation du temps d'apprentissage, b) utilisation du matériel éducatif; c) processus de formation in situ; d) suivi et surveillance en classe, dans l'école et dans la communauté et e) encouragement et renforcement des capacités des enfants qui travaillent à travers plusieurs événements aux niveaux communautaire et communal; les enseignants et les directeurs se sont engagés à travailler pour l'éradication du travail des enfants, par la mise en place d'une stratégie pédagogique et d'un projet d'amélioration de l'école.

Contexte et objectifs:

Dans le milieu rural, caractérisé par la pauvreté et l'extrême pauvreté, 2500 enfants du groupe ethnique Kaqchiquel, dans le département de Chimaltenango, au Guatemala, suivent les cours d'éducation primaire (de base). L'expérience a commencé en réponse à la nécessité d'assister l'enfant travailleur avec une stratégie de travail éducatif réalisé de manière pédagogique et permettant la permanence des enfants dans les écoles. Cette stratégie a été développée dans des écoles publiques où des activités éducatives et des ateliers de formation sont organisés pour impliquer la communauté éducative, qui s'engage à éradiquer le travail des enfants. Toute une méthodologie permettant à l'enfant travailleur de rester à l'école et finir ses études d'éducation primaire a été conçue dans le but d'atteindre l'objectif d'extraire 10% des 2500 enfants soumis au travail des enfants dans les secteurs ruraux du département de Chimaltenango. Jusqu'à présent on a obtenu que 86% les enfants restent aux écoles. L'objectif consiste à engager les gens et faire en sorte que la communauté

d'éducation participe et assume l'engagement d'éradication du travail des enfants à travers le travail des agents éducatifs et sociaux des communautés prises en charge.

Méthodologie:

L'initiative a été développée dans les dimensions suivantes:

- a) des filles et des garçons ont été formés sur plusieurs sujets avec des ateliers, des forums, des dialogues municipaux, des événements artistiques, culturels, sociaux et académiques. En plus, on a ouvert des espaces de participation dans des radios communautaires et des moyens de communication locaux, où les enfants ont pris part en exprimant leurs attentes.
- b) les pères et mères de famille ont été formés dans des matières concernant les droits de l'enfance, le travail des enfants et les stratégies d'assistance au niveau communautaire pour contribuer à l'éradication du travail des enfants. En plus, on a fourni aux enfants des matériaux éducatifs, culturels, d'hygiène et d'assainissement, sportifs et d'autres qui les aideront dans les processus de formation.
- c) les enseignants ont reçu des matériaux éducatifs et ont participé à plusieurs ateliers qui leur ont permis d'utiliser la stratégie pédagogique et les méthodologies d'apprentissage.
- d) des activités conjointes ont été réalisées avec les directeurs, notamment dans le cadre de l'élaboration de stratégies pour développer le projet éducatif d'amélioration qui met l'accent sur la promotion et la sensibilisation dans la lutte pour l'éradication du travail des enfants.
- e) des unités d'apprentissage pour l'évaluation et le renforcement scolaire ont été projetées et mises à la disposition des parties prenantes, ainsi que plusieurs outils qui permettent à l'enfant travailleur d'améliorer son niveau de formation et de passer d'un niveau à un autre.
- f) les enfants travailleurs ont été assistés par les tuteurs, qui ont soutenu les processus d'évaluation et de renforcement scolaire en utilisant les matériaux élaborés.

La méthodologie adoptée était celle de l'ERCA, qui permet à la communauté éducative d'acquérir des nouvelles connaissances à partir des expériences et des réflexions autour des sujets qui affectent l'enfant travailleur. Après ce processus, des espaces sont créés pour l'application des connaissances dans le cadre familial, scolaire et communautaire. De même, des espaces ont été créés pour l'application des stratégies et le développement des activités conduites spécialement par les enfants travailleurs.

Des processus d'apprentissage sont développés avec les enfants à partir des phases et des processus suivants: a) préparation (comme un processus permanent et opportun qui facilite l'acquisition de nouvelles connaissances), b) développement de contenus du plan d'études national de base, c) application pratique des contenus transmis, d) appropriation de l'apprentissage par des activités ludiques, pratiques, culturelles et sociales et f) processus d'évaluation développés de manière bimensuelle permettant d'identifier la portée des compétences pour les matières des programmes.

Les équipes techniques de terrain réalisent des visites constantes aux communautés et aux écoles durant lesquelles ils appliquent les instruments de suivi conçus par la fondation Telefónica. Ces instruments s'appliquent aux pères de famille, aux enfants, aux enseignants, aux directeurs et à la communauté en général. Les données obtenues sont insérées dans le système et traitées afin d'évaluer le développement du programme et l'accompagner d'une manière opportune tous les mois, tous les trimestres et toutes les fins d'année.

Défis:

Entre autres, la sensibilisation sur les conséquences négatives du travail des enfants; la formation des enseignants sur des stratégies pédagogiques qui facilitent l'assistance à l'enfant travailleur et la gestion de projets destinés à l'enfance par les conseils éducatifs et les conseils de développement, ainsi que par d'autres autorités locales.

Leçons apprises:

a) l'importance de travailler de manière intégrée avec les acteurs sociaux et les agents éducatifs; b) les processus de formation destinés à la famille, à l'école et à la communauté; c) les processus d'assistance directe à l'enfant travailleur par des bourses leur permettant de rester à l'école; d) la participation et l'engagement des acteurs sociaux et des agents éducatifs, d'autant plus que leurs capacités seront renforcées par le programme de formation, ce qui garantit l'appropriation des processus et, par conséquent, sa durabilité.

Étapes suivantes:

Le programme s'attaque à la source du problème en cherchant à produire des changements dans le système éducatif et à permettre l'application de la réforme de l'éducation en classe à travers la stratégie pédagogique: formation, matériel intermédiaire, ressources et accent mis sur le travail en salle de classe.



PANAMA

Programme d'action directe de prévention et d'éradication du travail des enfants chez les enfants autochtones.

Période de mise en œuvre: depuis 2011

Lieu: Panama

Objectif principal: politiques intégrées pour la prise en charge des familles et des enfants autochtones impliqués dans le travail des enfants

Organisme principal: ministère du Travail et du Développement du travail (MITRADEL)

Site Internet: <http://www.mitradel.gob.pa/>

Résultats: jusqu'à présent, cette initiative compte 1 873 bénéficiaires directs, y compris des parentes, des tuteurs, des filles et des adolescents et même des autorités traditionnelles, des autorités locales, des membres de la communauté et des éducateurs.

Contexte et objectifs:

Selon le recensement de 2010, la population infantile de 5 à 17 ans est estimée à 901 066 enfants dans tout le pays. Sur ce total, 146 391 sont des enfants et adolescents autochtones. Le

fléau du travail des enfants et des adolescents parmi la population autochtone est le résultat des moeurs et des traditions généralement évoquées comme légitimation de l'exploitation des enfants. L'enquête menée en 2012 sur le travail des enfants dans des régions habitées par des autochtones a révélé une grande concentration d'enfants et d'adolescents travailleurs: un pourcentage de 16,4% sur un total de 13 646 individus.

Les enfants et les adolescents autochtones commencent à travailler dès l'âge de 5 ans, essentiellement dans le domaine agricole en réalisant des tâches comme l'ensemencement, la récolte et la vente de la production, mais aussi dans la pêche, l'élevage du bétail, la chasse, la sylviculture et les travaux forestiers. La majorité des filles se consacrent au travail domestique chez des tiers. Souvent, les enfants autochtones se transforment en main-d'œuvre pour contribuer à la survie de leurs familles, lorsque ces dernières doivent migrer hors de leurs communautés d'origine laissant derrière elles des processus de formation, des traditions et des formes de vie spécifiques.

La stratégie du ministère du Travail et du Développement professionnel (MITRADEL) consiste à « promouvoir, dans tout le pays, des programmes d'action directe pour l'éradication du travail des enfants et des adolescents dans les secteurs les plus sensibles et à forte incidence d'enfants exposés au travail dangereux. » Ainsi, dans le but de mitiger le travail des enfants dans ces territoires, le ministère du Travail et du Développement du travail entreprend depuis 2011, par l'intermédiaire de la direction nationale de lutte contre le travail des enfants et pour la protection des adolescents travailleurs (DIRETIPPAT), des actions d'intervention directe en faveur des enfants autochtones se trouvant en situation de travail des enfants à travers des plans et des programmes de protection sociale des enfants, des adolescents et de leurs familles, conformément aux accords de l'agenda hémisphérique pour le travail décent, promulgué en 2006 lors de la XVIème Réunion régionale américaine de l'OIT tenue à Brasilia: éradiquer le travail dangereux des enfants jusqu'à 2015 et abolir le travail des enfants dans sa totalité jusqu'à 2020. L'initiative Programme d'action directe (PAD) a pour but de contribuer à la prévention et à l'éradication du travail des enfants, tout en encourageant la création d'un espace dans lequel les enfants et les adolescents trouvent un soutien académique et psycho-social en vue de la transformation des moeurs culturels qui légitiment leur condition de travailleurs.

Méthodologie:

Le programme d'action directe (PAD) est mis en œuvre par la direction contre le travail des enfants et pour la protection des adolescents travailleurs (DIRETIPPAT), qui consiste dans la prestation de services intégraux aux enfants et aux adolescents en situation de travail des enfants. Les services rendus comprennent le soutien scolaire, l'appui familial et social, le

renforcement des capacités professionnelles des parents ou des responsables, des activités ludiques (sportives) et des bourses scolaires. Actuellement, le programme est mis en œuvre au niveau national en se basant sur les stratégies et les objectifs suivants :

- » étape 1: sensibilisation et renforcement des capacités des communautés et des autorités locales;
- » étape 2: inventaire des enfants et adolescents en situation de travail des enfants ou en risque de le devenir;
- » étape 3: pourvoir la surveillance et l'application de la législation en matière de travail des enfants (inspection de travail);
- » étape 4: offrir une assistance préventive en matière de santé;
- » étape 5: garantir la réintroduction et la permanence dans le système éducatif.

Pour atteindre tous ces objectifs, des partenariats avec des entités publiques et privées ont été établis, ce qui a été fondamental pour la prestation de services additionnels au soutien scolaire. Les parents des enfants mineurs concernés par le PAD ont été bénéficiaires d'une formation de renforcement des capacités professionnelles. Par ailleurs, des partenariats ont été signés pour mettre fin au travail des enfants avec des organisations non gouvernementales comme la fondation *Telefónica* par le biais du programme *Proniño*, la fondation pour le développement durable (FUNDESPA), la *Casa Esperanza*, la fondation *Fe y Alegría* et l'Institut du développement pour l'enfance et pour la femme (IDEMI).

Défis:

- » renforcer les politiques publiques de prise en charge des peuples autochtones en général et des enfants autochtones travailleurs en particulier;
- » réaliser des activités d'appui direct dans des communautés avec une haute incidence de travail des enfants, pour améliorer:
 - la qualité et l'accès aux services d'éducation de base;
 - la qualité et l'accès aux services de santé;
 - la promotion de la création de recettes pour les pères de famille autochtones au sein de leurs communautés sur la base du potentiel naturel et culturel tangible et intangible de ces peuples.

- » Mener des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'éducation et sur le travail des enfants comme un obstacle pour le plein développement des enfants autochtones. Ces campagnes sont menées chez des autorités, dans des congrès, des organisations et des communautés autochtones en général;
- » formaliser le PAD dans les langues autochtones reconnues par l'État du Panamá;
- » systématiser les expériences.

Leçons apprises:

Cette initiative a été mise en œuvre en tant que partie des politiques publiques de prévention et d'éradication du travail des enfants. En plus du travail en équipes interdisciplinaires et de la concertation avec des organismes internationaux à travers la coopération technique, le projet permet de développer des initiatives d'intervention concrètes dans les zones où les enfants sont exposés au risque ou se trouvent en situation de travail des enfants. Le PAD prend en charge des enfants et des adolescents, leurs familles et la communauté en général dans le cadre d'une approche intégrale et reproductible dans tout secteur géographique.

Étapes suivantes:

La durabilité des actions entreprises par les cinq institutions gouvernementales qui, directement ou indirectement, contribuent au développement intégral des enfants et des adolescents en veillant au développement et à la croissance des populations les plus vulnérables vivant dans les territoires autochtones est garantie par le budget destiné par l'État à chaque institution pour l'exécution du programme d'action directe selon son degré de participation. Cela a permis de réaliser un diagnostic participatif fondamental pour l'exécution de stratégies concernant la prévention et à l'éradication du travail des enfants, ainsi que pour la coordination avec les autorités locales et traditionnelles pour assurer l'intégration locale dans le but d'éradiquer le travail des enfants, surtout dans ses pires formes.

En outre, la possibilité d'intervenir dans des territoires autochtones a été d'une grande importance, en dépit du manque de traduction du PAD vers aucune des langues approuvées par l'État: kuna, ngäbe, buglé, emberá, wounaan, naso et teribe. Une base de données systématisée d'enfants et d'adolescents travailleurs et/ou en condition de risque social a été établie par province, secteur, école, âge et scolarité, entre autres indicateurs d'importance qui reflètent les caractéristiques de la population.



PARAGUAY

Modèle d'intervention sur le travail des enfants autochtones Guarani Mbya

Période de mise en œuvre: 2011 - 2013

Lieu: Paraguay

Objectif principal: protection intégrale des familles et des enfants autochtones vulnérables au travail des enfants.

Organisme principal: Institut œcuménique de promotion sociale (Oguasu)

Résultats: 90 enfants et adolescents autochtones travailleurs ainsi que leurs familles ont été réintégrées au sein de leurs communautés d'origine, en l'occurrence, *Pindo 'i*, *Ñembiarä*, *Ypa 'u Señorita*, *Mbarigui* et *Ka 'atymi*; 76 adolescents autochtones ont suivi une formation sur les droits des travailleurs et sont scolarisés normalement; renforcement des capacités de 114 enfants et adolescents stimuler leur créativité en se basant sur l'approche d'identité culturelle; Sept adolescents autochtones ont été réinsérés dans des activités autorisées.

Contexte et objectifs:

La présence de familles autochtones mendiant dans la rue a commencé à être observée à peu près à partir de l'année 2001, concomitamment avec le saut quantitatif de l'expansion

de la culture du soja suite à l'introduction de la technologie de semences transgéniques et à cause de la crise économique de cette époque qui a répandu la pauvreté et la misère dans le pays. Dès lors, le phénomène s'est répandu et est passé d'une situation passagère à un problème permanent. Souvent, les enfants et les adolescents autochtones ne sont pas seuls, mais plutôt accompagnés de leurs familles respectives. Les enfants et les adolescents accompagnent leurs parents au *mba'é jerué*, qui signifie le fait de demander des choses ou de le récolter, au *poreka* qui, dans le langage de la rue, signifie mendier dans les coins de rue, aux feux rouges et parfois par le porte-à-porte. Dans les cas les plus extrêmes, ils sont aussi utilisés par les adultes pour le micro-traffic de stupéfiants et d'autres infractions.

Sur tous les autochtones se trouvant dans les espaces publics, 98% sont issus du peuple *Mbya*, dont la majorité provient des communautés du département de Caaguazú, bien qu'il soit également possible de trouver des familles dans la rue et les abris urbains issues des départements *Guairá*, *Caazapá*, *San Pedro* et *Canindeyú*. La problématique de l'expulsion se base principalement sur les conflits internes et la pénurie d'aliments dans les communautés, ce qui pousse les familles à quitter leurs groupes. Cela est le résultat de la destruction environnementale des anciens territoires des *Mbya*: la privatisation des terres, la déforestation massive, l'expansion de l'agriculture intensive en capital, la pollution des ressources naturelles, l'abandon et le manque de protection de l'État.

Les causes d'abandon varient selon les zones: les familles dont les communautés d'origine se situent dans le département de Guairá viennent des zones minières d'où elles ont été expulsées suite à l'appropriation des terres où sont implantées les mines. Celles qui proviennent du département de Caazapá migrent normalement en raison de problèmes de leadership suite à la location des terres avec l'avancée de l'agriculture mécanisée et la vente illégale de bois. Les cas des départements Caaguazú, San Pedro et Canindeyú ont presque tous les mêmes problèmes provoqués par la déforestation, l'avancée de l'agriculture mécanisée de la culture du soja, les fumigations et la pollution des eaux, la disparition de leurs sources d'alimentation, la difficulté pour la culture agricole d'autoconsommation et les conflits internes produits par la location de leurs terres et la vente de bois. Encore faut-il souligner que plusieurs communautés, surtout celles du département de Caaguazú, possèdent les terres les plus pauvres, ce qui complique la culture et les possibilités de survie.

L'abandon par l'État des communautés autochtones et du secteur autochtone, en général, est l'une des causes principales d'exclusion et de discrimination subie par cette population. Historiquement, l'État a été absent, voire complice, de la destruction et de l'aliénation des territoires traditionnels autochtones par ceux qui étaient considérés comme des «envahissants».

Dans le département de Caaguazú, il y a 61 communautés et 3 villages, majoritairement situés

¹ Projet Tapyi rekavo, Rue École.

dans des zones rurales. Quelques communautés se sont installées dans la zone urbaine de la capitale du département *Cnel. Oviedo*, à proximité de la ville de Caaguazú. Presque toutes ces communautés appartiennent aux ethnies *Mbyá* Guaraní. Beaucoup de ces communautés se sont organisées en 5 associations *Mbya*. Leur degré d'organisation est encore embryonnaire, présentant plusieurs niveaux de consolidation. En 2011, les associations ont entamé un dialogue dans le cadre de la coordination des organisations autochtones du peuple *MBYÁ*.

Les chefs *Mbya* font état d'une situation préoccupante liée au fait que l'offre de travail pour les plus jeunes² est généralement réduite à des activités qui, à court ou à long terme, peuvent affecter la santé des travailleurs (par exemple, le fait d'être utilisés comme des «hommes drapeaux» pour délimiter l'espace de fumigation d'une culture ou la récolte manuelle, sans protection contre les herbes résistant aux herbicides). En outre, il y a un groupe d'adolescents, surtout des garçons, embauchés par les menonites pour réaliser des travaux de fumigation d'animaux et domaines de culture dans leurs établissements. Ce travail rémunéré est très dangereux parce que les herbicides utilisés sont extrêmement toxiques et les adolescents effectuent la fumigation sans aucun équipement de protection et dans l'inconsidération totale de l'âge et des exigences légales nécessaires à leur engagement dans ces activités.

Méthodologie:

Cette initiative a été mise en œuvre dans six communautés intégrant l'association autochtone *Mbya Ñoguero 'i Pave 'i* et une communauté associée ne faisant pas partie de l'association. L'approche dans chacune des communautés est semblable, mais avec quelques caractéristiques distinctives. L'initiative s'est développée à travers une démarche allant de la communauté jusqu'à la rue par des efforts visant au renforcement du groupe, ce qui est un aspect fondamental de l'organisation autochtone. Au début, un «diagnostic social, spirituel, de santé et d'éducation» a été réalisé dans chaque communauté dans le but de comprendre la problématique. Au cours du processus participatif, des réunions communautaires ont été tenues dans chaque communauté tous les 8 ou 15 jours, ainsi que des réunions mensuelles pour la prise de décision et la planification et des réunions bimensuelles avec les délégués des communautés pour le suivi et l'évaluation du processus. Le projet vise avant tout à réinsérer les familles. Cependant, lorsque les enfants sont retrouvés seuls, une recherche d'une famille adoptive est entamée pour les accueillir. Dans un premier temps, l'enfant reste chez le cacique qui, au cas où d'autres familles d'accueil ne sont pas disponibles, il adopte l'enfant.

Tous les composants ci-après sont conduits par l'AINP avec le soutien de l'OGUASU:

- » travail dans la communauté: concernant cet aspect, une consultation préalable et quatre «diagnostics» ont été faits pour comprendre la situation des enfants et des adolescents, des

² Dans la culture *Mbya*, à partir de l'âge fertile, filles et garçons sont considérés comme des jeunes.

familles migrantes et de la communauté afin de définir les causes de l'abandon de la communauté, et ce à partir d'une vision intégrale. Les travaux ont impliqué les acteurs communautaires suivants: chef politique (cacique), le chef religieux, les promoteurs de santé et les enseignants;

- » contact dans la rue: des enquêtes ont été menées auprès des familles ayant quitté la communauté à travers la réalisation d'un relevé de leur situation de rue et une évaluation conjointe des motifs d'abandon du groupe: des conflits quant au leadership, des conflits économiques (location des terres, vente de bois, etc.) et les besoins en alimentation. Lorsque de tels conflits s'aggravent et dégénèrent, beaucoup de familles décident de rejoindre une autre communauté différente de celle d'origine. Par conséquent, il est fondamental de garantir une certaine synergie et un travail conjoint avec toutes les communautés pouvant accueillir des familles réinsérées.
- » accompagnement des familles réinsérées dans la communauté: la décision de réintégrer les familles dans leurs communautés doit être prise et assumée par tous les membres du groupe. Elle doit être collective et considérée comme telle. La décision passe par le processus suivant:
 - a) des réunions générales sont tenues au sein de la communauté pour décider de l'accueil des familles qui sont dans la rue. Ces réunions sont tenues dans toutes les instances;
 - b) prévision de l'infrastructure de logement pour les familles à accueillir:
 - i. une nouvelle famille d'accueil: au cas où les personnes à recueillir n'ont pas de famille;
 - ii. une nouvelle maison s'il n'y en pas une: si la famille n'a pas de maison, une maison sera construite avec la participation de toute la communauté;
 - iii. maison d'avant: si la famille a eu une maison avant le déménagement, elle retourne à cette même maison.
 - c) un travail de réincorporation est entrepris selon les quatre «diagnostics» initiaux des familles et de la communauté, avec la participation des différents acteurs.
- » un travail préventif dans les communautés: le travail préventif est fait avec la participation de la communauté dans:
 - les réunions mensuelles dans les communautés pour la sensibilisation des familles sur les risques de la rue;
 - renforcement des capacités dans des domaines liés à la santé, à l'agriculture et l'élevage, à l'organisation communautaire, à l'éducation et aux droits;
 - formation technique;
 - émission de radio intitulée *Mbya Ayvu*, dirigée par les autochtones eux-mêmes en langue *Mbya*.
 - centre de formation autochtone de *Mbarigui*, selon le modèle de «l'école agricole».
- » prise en charge des adolescents en situation de travail dangereux par la réinsertion des travailleurs de rue, l'amélioration des conditions de travail dangereux, jusqu'à atteindre

des conditions acceptables, sensibilisation auprès de l'organisation ménéonite et assistance juridique pour les travailleurs.

Défis:

Entreprendre les actions conformément aux prévisions des conventions 169, 138 et 182 de l'OIT; que toute l'action soit conçue et mise en œuvre à partir des indications des chefs autochtones; laisser de côté la culture occidentale de lutte contre le travail des enfants et réfléchir au fait que la solution des problèmes autochtones doit provenir d'eux-mêmes dans le respect de leur culture.

Leçons apprises:

- » l'approche est faite de la communauté vers la rue. En comprenant la communauté dans la conception *Mbya* du *tekoha* ou le territoire où on réalise le *teko*; espace «socio-politique» où on donne les conditions de possibilité de la façon d'être des *Mbya Guaraní*. Et la rue ou l'espace urbain, le lieu où se perd et se détériore le *teko*, et où sont entraînés beaucoup d'enfants, adolescents et familles dans ce processus de destruction du peuple *Mbya*;
- » l'effort est concentré sur le renforcement de la communauté. Cette dernière est un système socio-politique où la structure politique est dirigée par le *tendota guasu* ou *mburubicha* (cacique) et une pratique culturelle dirigée par le *karaia* (Chaman ou chef religieux) qui dictent la manière d'élever les enfants pour garantir le respect de l'essence *Mbya*, dans le cadre du respect, compréhension, amour et santé. On comprend que le sujet n'est pas l'enfant en tant qu'individu. Le sujet est plutôt collectif: la famille et la communauté. Il ne s'agit pas de droits individuels mais de droits collectifs. Les communautés autochtones *Mbya* sont organisées de cette manière. Quand un membre d'une famille souffre, toute la communauté souffre avec lui. Les problèmes sont pris comme des sujets de la communauté dont les solutions sont collectives.
- » le renforcement de l'organisation autochtone est un aspect fondamental. Pour la défense de leur autonomie et de droits coutumiers, les *Mbya* ont dû s'organiser et adopter les structures organisationnelles des Blancs de façon à être reconnus comme sujets dans la lutte pour leurs droits. L'autre axe de ce modèle d'approche est le renforcement de l'organisation représentative des *Mbya* vis-à-vis de la structure publique des Blancs, en l'occurrence, l'association Ñoguero 'i Pave 'i, qui exécute le PA sous le suivi de l'OGUASU.

Étapes suivantes:

La durabilité du modèle réside dans le fait que tout le processus a été réalisé sous la perspective autochtone *Mbya*, du début à la fin, avec ses propres ressources. En outre, les projets productifs sont conçus par les différentes communautés.

Échange de savoirs entre l'organisation des communautés autochtones du Chaco Central et la centrale unitaire et authentique des travailleurs pour la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé

Période de mise en œuvre: depuis 2010

Lieu: Paraguay

Objectif principal: recherche participative et mobilisation sociale des communautés traditionnelles contre l'exploitation de la main-d'œuvre.

Organisme principal: Centrale unitaire et authentique des travailleurs (CUT-A)

Site Internet: <http://cutautentica.org.py/>

Résultats: ce programme a concerné 6 peuples, 75 communautés et presque 20 000 personnes; renforcement de l'alliance institutionnelle entre des peuples autochtones et l'organisation des travailleurs; 40 membres et chefs du Conseil des peuples autochtones ont participé activement aux séminaires de suivi de la question du travail forcé dans les communautés autochtones dans le Chaco Paraguyan, réalisés par la CSI - CSA entre novembre 2011 et 2012; des espaces d'organisation et d'autogestion communautaire ont été créés; pour la première fois, des cours de formation professionnelle, animés exclusivement pour les communautés autochtones, ont été organisés dans les domaines suivants: boulangerie et confiserie (communauté Guaraní de Macharet, 35 participants), maîtrise d'ouvrage (communauté Nivacle de Filadelfia, 25 participants), réparation de motos (peuples du conseil, 30 participants), insémination artificielle du bétail (peuples du Conseil, 35 participants), dénonciation à la commission d'experts de l'OIT sur la convention 29 et 135 (travail forcé) formulée par la CUT-A.

Contexte et objectifs:

Des dénonciations faites à l'OIT concernant des populations Indigènes soumises au travail forcé dans le Chaco paraguayen, dans des fermes d'élevage, ont attiré l'attention. Ainsi, avec l'initiative, l'objectif de la CUT-A a été d'obtenir un rapprochement avec les organisations autochtones du Chaco central et de fortifier les espaces de dialogue pour la défense de leurs droits, en particulier l'éradication du travail forcé parmi les enfants et les adultes. L'expérience cherche à mettre en œuvre un processus harmonieux de socialisation et de reconnaissance des organisations autochtones du Chaco paraguayen en réaffirmant les

valeurs originaires des peuples, en favorisant le dialogue effectif entre leurs contreparties et en contribuant à davantage de visibilité de la dimension culturelle pour le développement de leurs communautés. Avec cet objectif, la méthodologie appelée «*encuentro de saberes*» (rencontre des savoirs) a été mise en œuvre pour obtenir un rapprochement plus profond avec les organisations autochtones du Chaco, ainsi que pour identifier les principaux besoins des habitants de ces communautés dans la région centrale du Chaco paraguayen.

Le programme est aussi destiné à fortifier la sensibilisation et la mobilisation de la conscience sociale, en produisant des domaines de discussion et des dialogues interculturels à travers des recherches, des ateliers et des campagnes de communication éducative. Pour cela, les mécanismes d'organisation communautaire ont été renforcés afin d'optimiser l'incidence dans la recherche d'espaces de dialogue dans le but de faire respecter des droits internationalement reconnus, spécialement ceux consacrés dans les conventions 29, 105, 138, 169 et 182 de l'OIT.

L'autre objectif consistait à élaborer des projets de formation en organisation et gestion avec toutes les organisations impliquées pour que les communautés puissent gérer leurs problèmes, en particulier ceux concernant les enfants et les adolescents et leurs instances de représentation.

Méthodologie:

Dans ce sens, la centrale unitaire et authentique des travailleurs (CUT-A) a entamé un processus de rapprochement et de consultation avec les chefs et les représentants des organisations autochtones du Chaco, et ce dans le but d'entamer un processus de suivi et d'appui des actions réalisées par ces organisations.

Le processus de consultation et de suivi se déroule en 3 étapes:

1. une première étape durant laquelle les premières réunions ont été réalisées à Asunción avec la participation des leaders et des femmes leaders du conseil par l'intermédiaire de son coordonnateur. Pour le conseil des peuples, c'était une occasion unique étant donné que c'était la première fois qu'ils ont eu à travailler avec une organisation syndicale.
2. lors de la deuxième étape, la CUT-A a commencé à faire des rapprochements et à tenir des conversations informelles avec le conseil des peuples autochtones du Chaco pour émettre une proposition de travail conjoint et partage des expériences.
3. Plus tard, une étape de consultations avec les différentes organisations au Chaco a été initiée pour déterminer les actions les plus nécessaires pour les communautés.

Défis:

Le principal défi a été de créer la confiance entre l'organisation syndicale et l'organisation Indigène. Les deux organisations ont réinstallé un climat de confiance en mettant l'accent sur les points communs de leurs natures.

Leçons apprises:

Pour les autochtones, il a été essentiel de comprendre que les centrales syndicales ne sont pas des ONGs qui veulent gagner au profit de la misère des autochtones du Chaco. Il a également été important de travailler en se basant sur une approche constructive et de partage des connaissances communes. Aussi faut-il souligner la nécessité de ne pas considérer les travailleurs comme étant meilleurs que les autochtones et de traiter tout le monde sur un même pied d'égalité. Nous cherchons un échange de savoirs mutuels.

Étapes suivantes:

La confiance construite entre les organisations des peuples autochtones et la centrale syndicale, ainsi que les espaces de dialogue créés et la plus grande conscience produite autour du problème du travail forcé, y compris la dénonciation auprès de l'OIT, sont des facteurs qui garantissent la durabilité de l'expérience.

EM COLLABORATION AVEC



ORGANIZÉ PAR

Ministère du
Affaires Étrangères

Ministère du
Tavail et de l'Emploi

Ministère du
Développement Social et
du Combat contre la Faim



SPONSORISÉ PAR



AIDE

